ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ANNÉE 1897

A PARIS
LIBRAIRIE RENOUARD
H. LAURENS, SUCCESSEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE
RUE DE TOURNON, Nº 6

1897

T. XXXIV

286

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/annuaire-bulletin-de-la-societe-de-lhistoire-de-france_1897

DÉCRET

RECONNAISSANT

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté, Égalité, Fraternité.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Le Président de la République,
Sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Le Conseil d'État entendu,
Décrète :

ARTICLE PREMIER.

La *Société de l'Histoire de France*, établie à Paris, est reconnue comme ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Son règlement est approuvé tel qu'il est et demeure ci-annexé. Il ne pourra y être apporté de modification qu'en vertu d'une nouvelle autorisation donnée dans la même forme.

ART. II.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Fait à l'Élysée-National, le 31 juillet 1851.

Signé : L. N. BONAPARTE.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,

Signé : DE CROUSEILHES.

RÈGLEMENT

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ARRÊTÉ LE 23 JANVIER 1834 ET MODIFIÉ LE 10 MAI 1836.

TITRE PREMIER.

But de la Société.

ART. 1er. Une société littéraire est instituée sous le nom de SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

ART. 2. Elle se propose de publier :

1° Les documents originaux relatifs à l'histoire de France, pour les temps antérieurs aux États généraux de 1789;

2° Des traductions de ces mêmes documents, lorsque le Conseil le jugera utile;

3° Un compte rendu annuel de ses travaux et de sa situation;

4° Un annuaire.

ART. 3. Toutes les publications de la Société sont délivrées gratis à ses membres.

ART. 4. Elle entretient des relations avec les savants qui se livrent à des travaux analogues aux siens; elle nomme des associés correspondants parmi les étrangers.

TITRE II.

Organisation de la Société.

ART. 5. Le nombre des membres de la Société est illimité. On en fait partie après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation faite par un des sociétaires.

ART. 6. Chaque sociétaire paie une cotisation annuelle de TRENTE FRANCS.

ART. 7. Les sociétaires sont convoqués au moins une fois l'an, au mois de mai, pour entendre un rapport sur les travaux de la Société et sur l'emploi de ses fonds, ainsi que pour le renouvellement des membres du Conseil.

TITRE III.

Organisation du Conseil.

ART. 8. Le Conseil se compose de quarante membres, parmi lesquels sont choisis :

Un président,
Un président honoraire,
Deux vice-présidents,
Un secrétaire,
Un secrétaire adjoint,
Un archiviste,
Un trésorier.

ART. 9. Les membres du Conseil, à l'exception du président honoraire, sont renouvelés par quart, à tour de rôle, chaque année. Le sort désignera, les premières années, ceux qui devront sortir; les membres sortants peuvent être réélus. Le secrétaire continuera ses fonctions pendant quatre ans.

ART. 10. L'élection des membres du Conseil a lieu à la majorité absolue des suffrages des membres présents.

ART. 11. Le Conseil nomme, chaque année, un Comité des fonds, composé de quatre de ses membres.

Il nomme aussi des commissions spéciales.

Les nominations sont faites au scrutin. La présidence appartient à celui qui réunit le plus de suffrages.

ART. 12. L'assemblée générale nomme, chaque année, deux censeurs chargés de vérifier les comptes et de lui en faire un rapport.

ART. 13. Le Conseil est chargé de la direction des travaux qui entrent dans le plan de la Société, ainsi que de l'administration des fonds.

Les décisions du Conseil pour l'emploi des fonds ne pourront être prises qu'en présence de onze membres au moins, et à la majorité des suffrages.

ART. 14. Le Conseil désigne les ouvrages à publier, et choisit les personnes les plus capables d'en préparer et d'en suivre la publication.

Il nomme, pour chaque ouvrage à publier, un commissaire responsable chargé d'en surveiller l'exécution.

Le nom de l'éditeur sera placé en tête de chaque volume.

Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il n'est accompagné d'une déclaration du commissaire responsable portant que le travail lui a paru mériter d'être publié.

ART. 15. Le Conseil règle les rétributions à accorder à chaque éditeur.

Le commissaire responsable aura droit à cinq exemplaires de l'ouvrage à la publication duquel il aura concouru.

ART. 16. Tous les volumes porteront l'empreinte du sceau de la Société. Après la distribution gratuite faite aux membres de la Société (art. 3), les exemplaires restants seront mis dans le commerce, aux prix fixés par le Conseil.

ART. 17. Le Conseil se réunit en séance ordinaire au moins une fois par mois.

Tous les sociétaires sont admis à ses séances.

ART. 18. Nulle dépense ne peut avoir lieu qu'en vertu d'une délibération du Conseil.

ART. 19. Les délibérations du Conseil portant autorisation d'une dépense sont immédiatement transmises au Comité des fonds par un extrait signé du secrétaire de la Société.

ART. 20. Le Comité des fonds tient un registre dans lequel sont énoncées au fur et à mesure les dépenses ainsi autorisées, avec indication de l'époque à laquelle leur paiement est présumé devoir s'effectuer.

Le Comité des fonds tient un registre dans lequel sont inscrits tous ses arrêtés portant mandat de paiement.

ART. 21. Le Conseil se fera rendre compte, tous les trois mois au moins, de l'état des impressions, ainsi que des autres travaux de la Société.

ART. 22. Le Comité des fonds devra se faire remettre, dans le cours du mois qui précédera la séance où il doit faire son rapport, tous les renseignements qui lui seront nécessaires.

ART. 23. Les dépenses seront acquittées par le trésorier sur un mandat du président du Comité des fonds, accompagné des pièces de dépense dûment visées par lui; ces mandats rappellent les délibérations du Conseil par lesquelles les dépenses ont été autorisées.

Le trésorier n'acquitte aucune dépense si elle n'a été préalablement autorisée par le Conseil, et ordonnancée par le Comité des fonds.

ART. 24. Le Comité des fonds et le trésorier s'assemblent une fois par mois.

ART. 25. Tous les six mois, en septembre et en mars, le Comité des fonds fait, d'office, connaître la situation réelle de la caisse, en indiquant les sommes qui s'y trouvent et celles dont elle est grevée.

Le même Comité présentera au Conseil, dans les premiers mois de l'année, l'inventaire des exemplaires des ouvrages imprimés existant dans le fonds de la Société.

ART. 26. A la fin de l'année, le trésorier présente son compte au Comité des fonds, qui, après l'avoir vérifié, le soumet à l'assemblée générale pour être arrêté et approuvé par elle.

La délibération de l'assemblée générale sert de décharge au trésorier.

La SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE a été fondée le 21 décembre 1833.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

AVRIL 1897.

MM. les Membres de la Société sont priés de vouloir bien faire connaître leurs changements d'adresse à M. Lecestre, trésorier de la Société, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, aux Archives nationales.

MM.

AGUILLON (Gabriel), [1489], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Richepanse, n° 10.

AIX (*Bibliothèque Méjanes*, à), [687], représentée par M. Pust, conservateur; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

AIX (*Bibliothèque de l'Université d'*), [2083]; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

ALBON (marquis D'), [2216], rue Cambacérès, n° 1.

ALGER (*Bibliothèque de l'Université d'*), [2081], représentée par M. Paoli, bibliothécaire; correspondant, M. Michel Ruff, libraire, à Alger, rue Bab-Azoun, n° 10.

ALIS (l'abbé), [2143], curé de Xaintrailles (Lot-et-Garonne).

AMPHERNET (vicomte D'), [1844], ✻, à Versailles (Seine-et-Oise), rue Royale, n° 92.

ANGERS (*Bibliothèque de la ville d'*), [2117], représentée par M. Joubin, bibliothécaire; correspondants, MM. Lachèse et C^ie^, libraires, à Angers (Maine-et-Loire).

ANGERS (*Bibliothèque de l'évêché d'*), [2276], représentée par M. l'abbé Urseau, secrétaire de l'évêché, à Angers (Maine-et-Loire).

ANGOT DES ROTOURS (Jules), [2184], rue de Monceau, n° 91, et au château des Rotours, par Putanges (Orne).

ANISSON-DUPERRON, [1845], ancien député, avenue Hoche, n° 13.

ANTIOCHE (comte D'), [2138], rue de l'Université, n° 110.

Archives nationales (*Bibliothèque des*), [1147], représentée par M. Gustave Servois, O. ✻, directeur des Archives; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Arth (Louis), [519], avocat, à Nancy, rue de Rigny, n° 7.

Athenæum Club, [2168], à Londres, Pall Mall; correspondants, MM. Dulau et C^ie^, libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

Aubert (Félix), [1997], archiviste-paléographe, avocat, à Saint-Mandé (Seine), rue de l'Épinette, n° 11; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Aubilly (baron Georges d'), [1427], rue Caumartin, n° 60.

Aubry-Vitet (Eugène), [1485], archiviste-paléographe, rue Barbet-de-Jouy, n° 9.

Aucoc (Léon), [1030], G. O. ✻, membre de l'Institut, ancien président de section au Conseil d'État, membre du Comité des travaux historiques, boulevard Haussmann, n° 180.

Audiat (Louis), [1729], bibliothécaire de la ville de Saintes (Charente-Inférieure); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Audiffret-Pasquier (duc d'), [3], sénateur, membre de l'Académie française, rue Fresnel, n° 23.

Augerd, [1480], ancien magistrat, à Bourg (Ain); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Aumale (duc d'), [961], G. C. ✻, membre de l'Académie française, de l'Académie des beaux-arts et de l'Académie des sciences morales et politiques, président d'honneur de la Société des Bibliophiles français, général de division, au château de Chantilly (Oise).

Avignon (*Musée et Bibliothèque d'*), [645], représentés par M. Labande, conservateur; correspondant, M. Reinwald, rue des Saints-Pères, n° 15.

Avocats (*Bibliothèque de l'ordre des*), à Paris, [720], représentée par M. Boucher, au Palais-de-Justice.

Babinet, [1827], C. ✻, conseiller à la Cour de cassation, rue Laferrière, n° 4.

Baguenault de Puchesse (comte), [1735], docteur ès lettres, rue Vignon, n° 18, et à Orléans (Loiret).

Bale (*Bibliothèque de l'Université de*), [2282], représentée par M. le D^r^ Ch. Bernoulli; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Balorre (comte de), [1950], au château de la Cour, par Saint-Pourçain (Allier).

Balsan (Charles), [1807], député, rue de la Baume, n° 8.

Bandini-Giustiniani (prince), [1235], à Rome, palazzo Bandini, corso

Vittorio-Emmanuele ; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Bapst (André-Étienne), [1870], capitaine d'artillerie, rue Pierre-Charron, n° 51.

Bapst (Edmond), [2255], ✻, premier secrétaire à l'ambassade de France en Russie, rue Alfred-de-Vigny, n° 12.

Barante (baron Prosper de), [2193], boulevard Haussmann, n° 128.

Barberey (Maurice de), [751], avenue Bosquet, n° 7.

Barbier (Aimé), [2106], rue Cortambert, n° 48.

Bardoux, [2028], sénateur, membre de l'Institut, ancien ministre, rue Jean-Goujon, n° 33.

Barral-Montferrat (marquis de), [2267], rue Boissy-d'Anglas, n° 35.

Barr Ferree, [2245], Broadway, n° 231, à New-York (États-Unis) ; correspondant, M. G.-E. Steckert, rue de Rennes, n° 76.

Barthélemy (Anatole de), [1384], ✻, membre de l'Institut, du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, rue d'Anjou, n° 9.

Bartholoni (Fernand), [1013], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue la Rochefoucauld, n° 12.

Baudon de Mony (Charles), [2153], archiviste-paléographe, rue de Grenelle, n° 113.

Baulny (de), [1332], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue Boissy-d'Anglas, n° 30.

Bayard (Eugène), [849], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, agent général de la Caisse d'épargne de Paris, rue du Louvre, n° 19.

Baye (baron de), [2174], membre de la Société nationale des Antiquaires de France, avenue de la Grande-Armée, n° 58.

Bayonne (*Bibliothèque de la ville de*), [1407], représentée par M. Léon Hiriart, bibliothécaire ; correspondant, M. Didron, libraire, boulevard Raspail, n° 6.

Beaucaire (comte Horric de), [2187], ✻, premier secrétaire d'ambassade, sous-directeur adjoint au ministère des Affaires étrangères, avenue d'Eylau, n° 9.

Beauchesne (comte Adelstan de), [2105], avenue Marceau, n° 8.

Beaucorps (vicomte Maxime de), [2256], archiviste-paléographe, président de l'Académie de Sainte-Croix, à Orléans (Loiret), rue Saint-Pierre-Lentin, n° 1.

Beaucourt (G. du Fresne, marquis de), [921], rue de Babylone, n° 53, et au château de Morainville, par Blangy (Calvados).

Beaune (Henri), [992], ✻, ancien procureur général, doyen aux Facultés catholiques de Lyon, à Lyon (Rhône), cours du Midi, n° 21.

Beautemps-Beaupré, [749], ✻, conseiller à la Cour d'appel de Paris, rue de Vaugirard, n° 22; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Beauvais (*Bibliothèque de la ville de*), [2052], représentée par M. Marchandin, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Beauverger (baron de), [1941], boulevard Haussmann, n° 153.

Beauvillé (de), [2111], ancien député, rue Cambacérès, n° 4, et à Montdidier (Somme).

Béclard (Léon), [2312], secrétaire d'ambassade, boulevard Malesherbes, n° 10.

Bégouën (vicomte Henri), [2064], au château des Espas, par Saint-Girons (Ariège).

Bellaguet (Mesdemoiselles), [2002], rue Bonaparte, n° 68.

Berger (Élie), [1645], ancien membre de l'École française de Rome, auxiliaire de l'Institut, docteur ès lettres, archiviste aux Archives nationales, quai d'Orléans, n° 14.

Berlin (*Bibliothèque de l'Université de*), [2283], représentée par M. le Dr W. Erman, bibliothécaire; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bonaparte, n° 59.

Bernard (Lucien), [1320], à Guéret (Creuse); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Bernon (baron J.-A. de), [1799], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue des Saints-Pères, n° 3.

Berthou (Paul de), [2217], archiviste-paléographe, à Nantes (Loire-Inférieure), boulevard Delorme, n° 5.

Bertrand (Joseph), [2014], G. O. ✻, membre de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, rue de Tournon, n° 4.

Bertrand de Broussillon (A.), [2177], archiviste-paléographe, rue du Bac, n° 126, et au Mans (Sarthe), rue Tascher, n° 15.

Besançon (*Bibliothèque de la ville de*), [1371], représentée par M. Poëte, bibliothécaire; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Besançon (*Bibliothèque de l'Université de*), [2055], représentée par M. Prieur, bibliothécaire; correspondant, M. Fontemoing, libraire, rue Le Goff, n° 4.

Bianchi (Marius), [1171], rue Jean-Goujon, n° 6.

Bibliothèque nationale (la), représentée par M. l'Administrateur général.

Bibliothèques des châteaux de Compiègne, Fontainebleau, Pau et Versailles, [595 à 598].

Bidoire, [1499], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue de Courcelles, n° 38.

Bienaymé, [1674], ✻, ancien chef de bureau au ministère des Finances, rue des Saints-Pères, n° 13.

Biencourt (marquis de), [1966], rue de l'Université, n° 65.

Blacas (comte Bertrand de), [2109], avenue de l'Alma, n° 33, et au château d'Ussé, par Chinon (Indre-et-Loire).

Blétry, [1719], ancien auditeur au Conseil d'État, rue du Colisée, n° 41.

Bligny, [1744], ancien notaire, à Notre-Dame-du-Hamel, par Montreuil-l'Argillé (Eure).

Blois (*Bibliothèque de la ville de*), [2288], représentée par M. Pierre Dufay, bibliothécaire; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Boislisle (Arthur de), [1651], ✻, membre de l'Institut, du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Bondy (comte de Taillepied de), [462], C. ✻, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, au château de Chassay, par Doulon (Loire-Inférieure).

Bonnefon (Paul), [2305], bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal.

Boppe (Auguste), [2123], secrétaire d'ambassade, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), rue de Toul, n° 40.

Bordeaux (*Bibliothèque de l'Université de*), [2118], représentée par M. Bouvy, bibliothécaire; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Borelli de Serres (colonel), [2140], O. ✻, ancien attaché militaire à l'ambassade de France à Berlin, rue Boccador, n° 20.

Boston (*Bibliothèque publique de la ville de*), [2235] (États-Unis); correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe, n° 19.

Bouillé (marquis de), [1404], rue de Courcelles, n° 54.

Boulay de la Meurthe (comte Alfred), [1656], rue de l'Université, n° 23.

Bourges (*Bibliothèque de la Cour d'appel de*), [1483]; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Bourmont (comte Amédée de), [1920], archiviste-paléographe, rue Las-Cases, n° 24, et au château de la Roche, par Vaas (Sarthe).

Brachet de Floressac (marquis de), [2210], rue d'Anjou, n° 8.

Brazenoze College (*Bibliothèque du*), [2136], à Oxford (Angleterre); correspondant, M. David Nutt, libraire, à Londres, Strand, n° 270.

Breton (l'abbé), [2310], supérieur du Petit-Séminaire, à Brive (Corrèze).

Broglie (duc de), [1614], ✻, membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques, rue de Solferino, n° 10.

Broglie (prince Amédée de), [2266], rue de Solferino, n° 10; correspondant, M. Brémond, rue de l'Université, n° 94.

Broglie (prince Emmanuel de), [2233], rue de Solferino, n° 10.

Brolemann (Georges), [1187], boulevard Malesherbes, n° 52.

Brotonne (P. de), [1796], ancien élève de l'École polytechnique, attaché au ministère des Finances, rue Saint-Honoré, n° 370.

Bruel (Alexandre), [2146], membre du Comité des travaux historiques, sous-chef de section aux Archives nationales, rue du Luxembourg, n° 30.

Bure (Charles-Philippe-Albert de), [668], à Moulins (Allier), rue du Lycée, n° 7.

Burin des Roziers, [1105], ✻, président de chambre honoraire à la Cour d'appel de Paris, rue de Tilsitt, n° 3.

Bussierre (M^me^ la baronne Edmond de), [2164], rue de Lille, n° 84.

Caen (*Bibliothèque de la ville de*), [1015], représentée par M. Lavalley, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Caen (*Bibliothèque de l'Université de*), [2078], représentée par M. le bibliothécaire; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Cahors (*Bibliothèque de la ville de*), [2289], représentée par M. Cangardel, bibliothécaire; correspondant, M. Girma, libraire, à Cahors (Lot).

Cambridge (*Bibliothèque de l'Université de*), [2169], à Cambridge (Angleterre); correspondants, MM. Dulau et C^ie^, libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

Cartwright (William), [951], à Banbury (Angleterre), Aynhoe Park; correspondant, M. Dulau, chez M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, n° 9.

Casenave (Maurice), [2274], secrétaire d'ambassade, rue de Bellechasse, n° 11; correspondant, M. Flûry-Hérard, banquier, rue Saint-Honoré, n° 372.

Cassel (*Ständische Landesbibliothek*, à), représentée par M. le D^r^ Heldmann; correspondant, M. Klincksieck, libraire, rue de Lille, n° 11.

Chabannes (comte Henri de), [2220], à Lyon (Rhône), place Bellecour, n° 30.

Chabrillan (comte Paul de), [356], rue Jean-Goujon, n° 29.

Chabrillan (comte F.-H. de), [1311], rue Christophe-Colomb, n° 8.

Chambre des députés (*Bibliothèque de la*), [1660], représentée par M. Chervet, bibliothécaire; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Champion (Honoré), [1741], libraire, quai Voltaire, n° 9.

Chantérac (marquis de), [908], rue du Bac, n° 40.

Charavay (Étienne), [1705], ✻, archiviste-paléographe, rue Fürstenberg, n° 3.

Charlemagne (Edmond), [2040], à Châteauroux (Indre), place La Fayette.

Charpin-Feugerolles (comte de), [2265], au château de Feugerolles, par le Chambon (Loire).

Chartres (*Bibliothèque de la ville de*), [1516].

Charvériat (É.), [2215], membre de l'Académie de Lyon, à Lyon (Rhône), rue Gasparin, n° 29.

Chaslus (Paul), [2067], avocat à la Cour d'appel de Paris, place Malesherbes, n° 24.

Chateaudun (*Bibliothèque de la ville de*), [1855], représentée par M. Hetté, bibliothécaire; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Chateau-Gontier (*Bibliothèque de la ville de*), [2180], représentée par M. Guillemain, bibliothécaire.

Chateauroux (*Bibliothèque de la ville de*), [2224]; correspondant, M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, n° 12.

Chatel (Eugène), [2035], archiviste honoraire du département du Calvados, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Vavin, n° 5.

Chavagnac (marquis de), [2286], au château de Chailland (Mayenne).

Chavanne de Dalmassy, [2154], capitaine au 11e régiment de cuirassiers, rue de Lille, n° 9.

Chazelles (Étienne de), [1863], ancien préfet, rue de Varenne, n° 58, et au château de la Canière, par Aigueperse (Puy-de-Dôme).

Chetham Library [2110], à Manchester (Angleterre); correspondant, M. David Nutt, libraire, Strand, n° 270, à Londres.

Chevalier (Léon), [1226], O. ✻, conseiller-maître à la Cour des comptes, rue de Rivoli, n° 216.

Chevandier de Valdrome (A.), [2273], secrétaire d'ambassade, avenue d'Antin, n° 35.

Chévrier (Adolphe), [2088], ✻, conseiller à la Cour de cassation, rue de Téhéran, n° 13.

Chevalier (Maurice), [1922], ancien magistrat, rue Jacob, n° 35.

Chicago (*Newberry Library*, à), [2238], à Chicago (États-Unis); correspondant, M. Terquem, rue Scribe, n° 19.

Choppin (René), [2261], place de la Madeleine, n° 30.

Christophle (Albert), [1104], O. ✻, ancien ministre, député, gouverneur honoraire du Crédit foncier, avenue d'Iéna, n° 88.

Claveau, [1330], O. ✻, inspecteur général honoraire des établissements de bienfaisance, rue Bonaparte, n° 5.

Clermont-Ferrand (*Bibliothèque de l'Université de*), [1937], représentée par M. A. Maire, avenue Charras, n° 20; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bonaparte, n° 59.

Cochin (Henry), [1054], député, rue La Boëtie, n° 114; correspondant, M. Mulot, libraire, rue Saint-Jacques, n° 71.

Colmet d'Aage (Henri), [1155], O. ✻, conseiller-maître à la Cour des comptes, rue de Londres, n° 44.

Comboul, [1943], ingénieur civil, rue Nouvelle, n° 4.

Compagnie de Jésus (*Bibliothèque des RR. PP. de la*), [2317], rue Monsieur, n° 15.

Conseil d'État (*Bibliothèque du*), [934], représentée par M. Garonne, bibliothécaire; correspondant, M. Pichon, libraire, rue Soufflot, n° 24.

Conte (Maurice), [2315], à Cannes (Alpes-Maritimes), rue d'Antibes, n° 17.

Copenhague (*Bibliothèque royale de*), [2291], représentée par M. le chevalier Brunn, directeur; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Cormenin (Roger de la Haye de), [1716], rue de l'Arcade, n° 25.

Cosnac (Mme la comtesse de), [2246], rue Vaneau, n° 37, et au château du Pin, par Salons-la-Tour (Corrèze).

Cossé-Brissac (comte Pierre de), [2190], secrétaire d'ambassade, rue Dumont-d'Urville, n° 39.

Cottin, [1291], ✻, ancien conseiller d'État, rue de la Baume, n° 15.

Courcel (baron de), [2133], G. O. ✻, sénateur, ambassadeur de France à Londres, boulevard du Montparnasse, n° 10.

Courcel (Georges de), [2227], ancien officier de marine, boulevard Haussmann, n° 178.

Courcel (Valentin de), [1068], rue de Vaugirard, n° 20.

Courcival (marquis de), [2102], ✻, rue Marcadet, n° 112.

Courcy (marquis de), [2149], O. ✻, rue Saint-Dominique, n° 33.

Courtault Henri), [2249], archiviste aux Archives nationales, boulevard Saint-Germain, n° 43.

Coville (A.), [2163], archiviste-paléographe, docteur ès lettres, chargé de cours à la Faculté des lettres de Lyon, à Lyon (Rhône), quai de l'Est, n° 10.

Cresson, [1299], ✻, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, ancien préfet de police, rue Cambon, n° 41.

Croze (Charles de), [793], rue du Cherche-Midi, n° 15.

Daguin (Fernand), [1726], ✻, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Paris, secrétaire de la Société de législation comparée, rue de l'Université, n° 29.

Dallemagne (baron), [2032], rue des Capucins, à Belley (Ain).

D'Allemagne (Henri), [2121], archiviste-paléographe, attaché à la Bibliothèque de l'Arsenal, rue des Mathurins, n° 30.

Daras, [1314], O. ✻, ancien officier de marine, à Angoulême (Charente), rue d'Iéna, n° 23.

Dareste de la Chavanne (Rodolphe), [1098], ✻, membre de l'Institut, conseiller à la Cour de cassation, quai Malaquais, n° 9.

Darmstadt (*Bibliothèque grand-ducale de*), [2241], représentée par M. le bibliothécaire; correspondant, M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, n° 12.

Daumet (Georges), [2237], archiviste-paléographe, ancien membre de l'École française de Rome, boulevard Saint-Germain, n° 135.

Dauvergne (H.), [2050], architecte du département de l'Indre, à Châteauroux (Indre).

Davanne, [1901], conservateur adjoint à la bibliothèque Sainte-Geneviève, rue des Petits-Champs, n° 82.

David (Edmond), [985], ✻, ancien conseiller d'État, rue Montalivet, n° 11.

Debidour, [2156], doyen honoraire de Faculté, inspecteur général de l'Instruction publique, à Versailles (Seine-et-Oise), rue des Missionnaires, n° 11.

Delaborde (vicomte Henri-François), [1912], ancien membre de l'École française de Rome, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, archiviste aux Archives nationales, auxiliaire de l'Institut, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 103.

Delachenal (Roland), [2197], archiviste-paléographe, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Babylone, n° 4.

Delalain (MM.) frères, [1859], imprimeurs-libraires, rue des Écoles, n° 56.

Delaroque (Henri), [879], libraire, quai Voltaire, n° 21.

Delavaud (Louis), [2272], ✻, secrétaire d'ambassade, rue La Boëtie, n° 85.

Delaville Le Roulx (Joseph), [1837], archiviste-paléographe, docteur ès lettres, ancien membre de l'École française de Rome, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Monceau, n° 52, et au château de la Roche, par Monts (Indre-et-Loire).

Delisle (Léopold), [816], G. O. ✻, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, président de section au Comité des travaux historiques, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue des Petits-Champs, n° 8.

Demay (Ernest), [1103], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue de la Victoire, n° 86.

Denière, [1035], C. ✻, ancien président de la Chambre de commerce de Paris, régent de la Banque de France, boulevard Malesherbes, n° 29.

Dépinay (J.), [2200], notaire, à Versailles (Seine-et-Oise), rue de Satory, n° 17.

Des Méloizes, [2225], membre correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Bourges (Cher).

Desprez (Henri), [1277], directeur de la compagnie d'assurances *le Comptoir maritime*, place de la Bourse, n° 6.

Des Roys (marquis), [1186], ancien député, avenue La Tour-Maubourg, n° 11.

Dieppe (*Bibliothèque de la ville de*), [1054], représentée par M. Ambroise Milet, bibliothécaire; correspondant, M. Renaux, libraire, à Dieppe (Seine-Inférieure), Grande-Rue, n° 156.

Digard (Georges), [2097], archiviste-paléographe, ancien membre de l'École française de Rome, à Versailles (Seine-et-Oise), rue d'Angivilliers, n° 20.

Dijon (*Bibliothèque de la ville de*), [1279], représentée par M. Guignard; correspondant, M. Lamarche, libraire, à Dijon (Côte-d'Or).

Dijon (*Bibliothèque de l'Université de*), [2080], représentée par M. Archinet, bibliothécaire; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bonaparte, n° 59.

Dorez (Léon), [2306], archiviste-paléographe, ancien membre de l'École française de Rome, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, rue Littré, n° 10.

Doria (comte Armand), [818]; correspondant, M. Gâteau, libraire, rue de Castiglione, n° 8.

Doudeauville (S. de la Rochefoucauld, duc de), [2166], député, rue de Varenne, n° 47.

Dubois de l'Estang (Étienne), [1960], ✻, inspecteur des finances, rue de Courcelles, n° 43.

Duchatel (comte Tanneguy), [1540], O. ✻, ancien ambassadeur, rue de Varenne, n° 69.

Dufeuille (Eugène), [1722], ancien chef du cabinet du ministre de l'Intérieur, rue d'Anjou, n° 42.

Du Lac (Jules Perrin), [1561], ancien magistrat, à Compiègne (Oise), rue des Minimes, n° 10.

Dulau et C^ie^, [2129], libraires, à Londres, Soho Square, n° 37; correspondant, M. C. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, n° 9.

Dumaine (Charles), [1777], rue d'Antin, n° 3.

Dunoyer (Alphonse), [2258], archiviste aux Archives nationales, boulevard Pereire, n° 173.

Du Parc (comte Charles), [1257], à Dijon (Côte-d'Or), rue Vannerie, n° 35.

Du Pont (comte), [1977], rue du Regard, n° 5.

Dupré (Alfred), [2229], avocat, boulevard Haussmann, n° 83.

Durrieu (comte Paul), [1873], archiviste-paléographe, ancien membre de l'École française de Rome, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, conservateur adjoint des peintures au musée du Louvre, rue Saint-Simon, n° 2.

Duverdy (Charles), [748], avocat à la Cour d'appel de Paris, boulevard Haussmann, n° 77.

École des Carmes (*Bibliothèque de l'*), [2207], représentée par M. l'abbé Monier, supérieur du séminaire de l'Institut catholique, rue de Vaugirard, n° 74.

École des hautes études (*Bibliothèque de l'*), [2126], à la Sorbonne; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

École des hautes études de Saint-Aubin (l'), [2189], à Angers (Maine-et-Loire), représentée par Mgr H. Pasquier, docteur ès lettres, directeur.

École française de Rome (l'), [2298], représentée par M. l'abbé Duchesne, ✻, membre de l'Institut, directeur, au palais Farnèse, à Rome; correspondant, M. Fontemoing, libraire, rue Le Goff, n° 4.

École nationale des chartes (l'), [1703], représentée par M. le Directeur de l'École, rue des Francs-Bourgeois, n° 58; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

École normale supérieure (l'), [1617], représentée par M. le Directeur de l'École, rue d'Ulm, n° 45; correspondant, M. Fontemoing, libraire, rue Le Goff, n° 4.

Épernay (*Bibliothèque de la ville d'*), [1474], représentée par M. Brion, bibliothécaire.

Esneval (baron d'), [1942], rue Saint-Guillaume, n° 29, et au château de Beauvoir, par Motteville (Seine-Inférieure).

Estaintot (comte d'), [975], correspondant honoraire du ministère de l'Instruction publique, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Rouen (Seine-Inférieure), rue de la Seille, n° 12; correspondant, M. Oursel, rue de Châteaudun, n° 4.

Eure (*Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'*), [1770], représentée par M. Léon Petit, secrétaire perpétuel, à Évreux (Eure), rue du Meilet, n° 14.

Falcon de Longevialle (Louis), [2275], à Lyon (Rhône), rue Sala, n° 4.

Falk (Th.), [2262], libraire-éditeur, à Bruxelles (Belgique), rue des Paroissiens, n° 20; correspondant, M. Reinwald, rue des Saints-Pères, n° 15.

Farcy (Paul de), [2181], à Château-Gontier (Mayenne), rue de la Poste.

Favre (Camille), [1984], archiviste-paléographe, à Genève (Suisse), rue de Monnetier, n° 6; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Favre (Édouard), [1914], docteur ès lettres, à Genève (Suisse), rue Neuve-du-Manège, n° 3; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Fayolle (marquis Gérard de), [1980], au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre (Dordogne).

Félice (Paul de), [2191], pasteur de l'Église réformée, à Enghien (Seine-et-Oise), rue du Chemin-de-Fer, n° 8.

Feret (l'abbé), [1874], curé de Saint-Maurice-Charenton (Seine).

Feugère des Forts (Philippe), [2221], archiviste-paléographe, rue de La Chaise, n° 5.

Fezensac (duc de), [1549], rue de la Baume, n° 5.

Finances (*Bibliothèque du Ministère des*), [2202], correspondant, M. Lemercier, libraire, passage Vero-Dodat.

Firino (Roger), [1785], député, rue de Téhéran, n° 24.

Flach (Jacques), [1919], ✻, membre du Comité des travaux historiques, professeur au Collège de France, à l'École d'architecture et à l'École des sciences politiques, rue de Berlin, n° 37.

Florian (M^me^ la comtesse Xavier de), [2075], rue Royale, n° 8.

Fondation Thiers (*Bibliothèque de la*), [2324], représentée par M. Jules Girard, ✻, membre de l'Institut, directeur, rond-point Bugeaud, n° 5.

Fontenilles (de la Roche, marquis de), [1436], rue de Villersexel, n° 4.

Fouché-Lepelletier, [1228], ✻, ancien député, à Honfleur (Calvados), Côte-de-Grâce.

Fournier (Alban), [1750], docteur en médecine, à Rambervillers (Vosges).

Fraissinet (Alfred), [1996], gérant de la Compagnie Marseillaise de navigation, à Marseille (Bouches-du-Rhône), place de la Bourse, n° 6.

Francfort-sur-le-Mein (*Bibliothèque de*), [2311], représentée par M. le Dr F.-C. Ebrard, bibliothécaire; correspondants, M. J. Baer, libraire, à Francfort-sur-le-Mein (Allemagne), et M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, n° 12.

Frappier (Paul), [1682], à Niort (Deux-Sèvres), rue Saint-Jean, n° 83.

Frémy (René), [2005], rue Casimir-Périer, n° 11 *bis*.

Fréville de Lorme (Marcel de), [1959], ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue Cassette, n° 12.

Fromageot (Henri), [2214], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue de Douai, n° 15.

Funck-Brentano (Frantz), [2234], archiviste-paléographe, sous-bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal, rue de Passy, n° 7.

Gadoin, [1422], ✻, président honoraire du tribunal civil de Cosne (Nièvre); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Galas (Félix), [2290], élève à l'École nationale des chartes, rue Margueritte, n° 5.

Galliffet (marquis de), [2074], G. C. ✻, général de division, rue Lord-Byron, n° 15.

Gautier (Léon), [1798], ✻, membre de l'Institut, professeur à l'École nationale des chartes, chef de section aux Archives nationales, rue Vavin, n° 8.

Gélineau, [2103], docteur en médecine, rue de Châteaudun, n° 17.

Genève (*Bibliothèque publique de la ville de*), [1821], représentée par M. Gas, conservateur; correspondant, M. Delagrave, libraire, rue Soufflot, n° 15.

George-Lemaire, [2147], O. ✻, conseiller à la Cour de cassation, rue de Rennes, n° 99.

Gerbidon (Émile-Victor), [810], O. ✻, ancien chef de bureau au ministère de la Marine, rue Dumont-d'Urville, n° 16.

Germain (Henri), [2095], membre de l'Institut, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 89.

Germon (Louis de), [2007], au château de Labatut, par Maubourguet (Hautes-Pyrénées); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Gerold, [2325], libraire, à Vienne (Autriche), Stefanplatz; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Giraud (Paul), [2034], ancien conseiller à la Cour d'appel de Lyon, au château des Clermonts, par Châteauneuf-d'Isère (Drôme).

GIRAUDEAU (Ambroise), [1965], boulevard Malesherbes, n° 75.

GOMEL (Charles), [1025], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue de la Ville-l'Évêque, n° 1.

GONSE (M^me^), [1310], à Versailles (Seine-et-Oise), rue Montebello, n° 25.

GONTAUT-BIRON (comte Théodore DE), [2061], rue de Varenne, n° 45.

GOUPIL DE PRÉFELN (Anatole), [923], ✻, chef de bureau honoraire au ministère des Finances, boulevard Haussmann, n° 77.

GRANDEAU, [1671], ✻, doyen honoraire de la Faculté des sciences de Nancy, à Nancy (Meurthe-et-Moselle); correspondant, M. Louis Grandeau, quai Voltaire, n° 3.

GRANDIDIER (Ernest), [1094], ✻, avenue Marigny, n° 27.

GRENOBLE (*Bibliothèque de la ville de*), [948], représentée par M. Maignien, bibliothécaire; correspondant, M. Gratier, libraire, à Grenoble (Isère), Grande-Rue, n° 23.

GRENOBLE (*Bibliothèque de l'Université de*), [1976], représentée par M. Callamand, conservateur; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

GROUCHY (vicomte DE), [2239], ✻, ministre plénipotentiaire, avenue Montaigne, n° 29.

GUILHIERMOZ (Paul), [1994], archiviste-paléographe, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, quai Voltaire, n° 5.

GUILLAUME (Joseph), [2162], archiviste aux Archives nationales, avenue de Villars, n° 15.

HALLE-SUR-LA-SAALE (*Bibliothèque de l'Université de*), [2293], représentée par M. le D^r^ Perlbach, bibliothécaire; correspondant, M. Schulz, libraire, rue de la Sorbonne, n° 6.

HALPHEN (Eugène), [900], avenue Henri-Martin, n° 69.

HAMBOURG (*Bibliothèque de la ville de*), [873], représentée par M. Isler; correspondant, M. Lucas Grafe, libraire, à Hambourg.

HANOTAUX (G.), [2285], O. ✻, ministre des Affaires étrangères, membre de l'Académie française, boulevard Saint-Germain, n° 258.

HANQUEZ (Rodolphe), [990], ancien procureur de la République, à Noyon (Oise); correspondant, M. Tourillon, boulevard Malesherbes, n° 19.

HAUTE-GARONNE (*Archives du département de la*), [2069], représentées par M. Pasquier, archiviste; correspondant, M. Armaing, libraire, à Toulouse (Haute-Garonne), rue Saint-Rome, n° 42.

HAVRE (*Bibliothèque de la ville du*), [1193], représentée par M. Bailliard; correspondant, M. Bourdignon, libraire, au Havre (Seine-Inférieure).

HÉMAR (Henri), [2204], ancien avocat général, avocat à la Cour d'appel de Paris, rue de Miroménil, n° 59.

Hennet de Bernoville, [1369], ✻, conseiller référendaire honoraire à la Cour des comptes, à Versailles (Seine-et-Oise), rue Royale, n° 95.

Hérault (Alfred), [1479], ✻, président de chambre à la Cour des comptes, ancien sous-secrétaire d'État au ministère des Finances, rue Pierre-Charron, n° 1.

Héricourt (comte Ch. d'), [1888], ✻, consul général de France à Christiania, au château de Carrieul, par Souchez (Pas-de-Calais).

Hervé (Édouard), [2316], membre de l'Académie française, rue de Lisbonne, n° 29.

Hilaire-Caillet (Fr.-Valérius), [2277], avocat, à Port-au-Prince (Haïti).

Himly, [1007], C. ✻, membre de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres de Paris, avenue de l'Observatoire, n° 23.

Hodjes, [2172], libraire, à Dublin; correspondants, MM. Dulau et C^ie^, libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

Houdebine (l'abbé), [2320], professeur d'histoire au collège de Combrée (Maine-et-Loire).

Ingold (l'abbé), [1928], à Colmar (Alsace-Lorraine), place des Montagnes-Noires.

Inner Temple library, [2170], à Londres; correspondants, MM. Dulau et C^ie^, libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

Isaac (Louis), [1903], manufacturier, à Lyon (Rhône), rue de la République, n° 1.

Jameson (C.), [1167], boulevard Malesherbes, n° 115.

Jarry (Louis), [1892], avocat, à Orléans (Loiret), place de l'Étape, n° 8.

Jouin, [1846], notaire, à Neufchâtel-en-Bray (Seine-Inférieure).

Justen (T.), [2130], libraire, à Londres, Soho Square, n° 37; correspondant, M. C. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, n° 9.

Kerdrel (Audren de), [330], sénateur, rue de Grenelle, n° 18, et au château de Saint-Uhel, près Lorient (Morbihan).

Kergorlay (comte Jean de), [2213], rue Mesnil, n° 6.

Kermaingant (P. Laffleur de), [1753], ✻, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, avenue des Champs-Élysées, n° 102.

Laborde (marquis Joseph de), [1360], archiviste-paléographe, membre du Comité des travaux historiques, quai d'Orsay, n° 25.

La Borderie (Arthur de), [1198], ancien député, membre de l'Institut, à Vitré (Ille-et-Vilaine); correspondant, M. Léopold Delisle, rue des Petits-Champs, n° 8.

La Caille, [2018], ✻, ancien magistrat, boulevard Malesherbes, n° 50.

Lacaille (Henri), [2142], archiviste-paléographe, boulevard Malesherbes, n° 68.

La Chaise (Eugène-A.), [2073], rue Joubert, n° 39.

Lacvivier (de), [2307], secrétaire d'ambassade, rue Saint-Florentin, n° 11.

La Ferronnays (Mme la comtesse de), [1358], membre de la Société des Bibliophiles français, avenue du Cours-la-Reine, n° 34.

Laguerre (Léon), [790], avocat, docteur en droit, rue Tronson-Ducoudray, n° 3.

La Haye (*Bibliothèque royale de*), [2313], représentée par M. le Dr W.-G.-C. Byvanck, bibliothécaire; correspondants, MM. Van Stockum, libraires, à la Haye (Hollande), Buitenhof, n° 36.

L'Aigle (Mme la marquise de), [2219], membre de la Société des Bibliophiles français, rue d'Astorg, n° 12.

Lair (Jules), [1283], ✻, archiviste-paléographe, directeur de la compagnie des Entrepôts et Magasins généraux de Paris, boulevard de la Villette, n° 204.

Lalanne (Ludovic), [823], archiviste-paléographe, membre du Comité des travaux historiques, bibliothécaire de l'Institut, rue de Condé, n° 14.

Laloy, [1932], docteur en médecine, rue des Pyrénées, n° 383.

La Morandière (Gabriel de), [2017], rue Bayart, n° 4.

Lanier, [1935], ✻, professeur d'histoire au lycée Janson de Sailly, rue Boissière, n° 59.

Lanjuinais (comte de), [1653], député, rue Cambon, n° 31.

La Porte (Amédée de), [2194], député, ancien sous-secrétaire d'État, avenue Henri-Martin, n° 54.

La Roche-Aymon (Mme la comtesse de), [2160], avenue du Cours-la-Reine, n° 34.

La Rochefoucauld (comte Aimery de), [1949], rue de l'Université, n° 93.

Lassus (baron Marc de), [1195], boulevard Malesherbes, n° 57.

La Trémoïlle (duc de), [1196], avenue Gabriel, n° 4.

Lauer (Ph.), [2243], à Neuilly (Seine), rue Charles-Laffitte, n° 71 *bis*.

Laurens (H.), [2124], libraire, rue de Tournon, n° 6.

Laval (*Bibliothèque de la ville de*), [1852], représentée par M. D. Œhlert, conservateur; correspondants, MM. Larchon et Ernouf, rue Soufflot, n° 24.

Lavisse (Ernest), [1582], C. ✻, membre de l'Académie française, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Paris, rue Médicis, n° 5.

Le Blanc (Paul), [814], à Brioude (Haute-Loire).

Le Bouteillier (Georges), [1613], notaire, à Caen (Calvados), rue de l'Odon, n° 10.

Legestre (Léon), [2112], archiviste aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, et à Palaiseau (Seine-et-Oise).

Lechevalier (Émile), [1999], libraire, à la Librairie historique des provinces, quai des Grands-Augustins, n° 39.

Leclerc (C.), [1890], ✻, notaire honoraire, rue des Mathurins, n° 66.

Lecointre (Pierre), [1498], au château de Grillemont (Indre-et-Loire); correspondant, M. A. de Barthélemy, rue d'Anjou, n° 9.

Ledain (Bélisaire), [1537], à Poitiers (Vienne), rue Neuve-de-la-Baume, n° 1.

Ledru (l'abbé Ambroise), [1918], aumônier des Petites Sœurs des pauvres, au Mans (Sarthe).

Lefebvre de Viefville (Louis), [1555], rue de Rivoli, n° 240.

Lefèvre (Gustave), [2244], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue des Saints-Pères, n° 55 *bis*.

Lefèvre-Pontalis (Amédée), [1795], ancien député, rue Montalivet, n° 3, et au château d'Aulnaie, par Châteaudun (Eure-et-Loir).

Lefèvre-Pontalis (Germain), [2019], archiviste-paléographe, secrétaire d'ambassade, boulevard Malesherbes, n° 52.

Leffemberg (baron de), G. O. ✻, [1978], ancien procureur général à la Cour d'appel de Paris, rue de Bourgogne, n° 43.

Lefort, [1263], ✻, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Condé, n° 5.

Legrelle, [1975], docteur ès lettres, à Versailles (Seine-et-Oise), rue Berthier, n° 25.

Leipzig (*Bibliothèque de l'Université de*), [2295], représentée par M. le Dr von Gebhardt, directeur; correspondant, M. A. Schulz, libraire, rue de la Sorbonne, n° 4.

Lelong (Eugène), [2085], archiviste aux Archives nationales, rue Monge, n° 59.

Leloup de Sancy de Rolland, [1373], ✻, ancien auditeur au Conseil d'État, avenue de Messine, n° 6.

Lemaire (Arthur), [2066], rue de Rome, n° 35.

Lemercier (comte Anatole), [756], député, rue de l'Université, n° 18.

Lemonnier (Henri), [1388], ✻, archiviste-paléographe, docteur ès lettres et en droit, professeur à l'École des beaux-arts, chargé de cours à la Faculté des lettres de Paris, boulevard Saint-Germain, n° 15.

Le Sourd, [1836], ✻, docteur en médecine, boulevard Saint-Germain, n° 226.

Levasseur (Émile), [1364], C. ✻, membre de l'Institut, professeur au Collège de France et au Conservatoire des Arts et métiers, président de

section au Comité des travaux historiques, rue Monsieur-le-Prince, n° 26.

Lévis (marquis de), [2179], rue de Lille, n° 121.

Lévy (Raphaël-Georges), [1808], boulevard de Courcelles, n° 80.

L'Hopital (Georges), [2240], à Évreux (Eure), rue du Parvis-Notre-Dame.

Ligugé (*Bibliothèque des RR. PP. Bénédictins de l'abbaye de*), [2280], à Ligugé (Vienne), représentée par le R. P. dom Chamard, prieur.

Lille (*Bibliothèque des Facultés catholiques de*), [1854], représentée par M. l'abbé Leuridan, bibliothécaire, à Lille, boulevard Vauban, n° 60; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Lille (*Bibliothèque de l'Université de*), [2079]; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bonaparte, n° 59.

Limoges (*Bibliothèque communale de la ville de*), [1908], représentée par M. Leymarie, bibliothécaire; correspondant, M^me^ Ducourtieux, libraire, à Limoges, rue des Arènes, n° 7.

London Library, [2271], Saint-James's square, à Londres, représentée par M. Hagbery Wright, secrétaire; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Longnon (Auguste), [1347], ✻, membre de l'Institut, du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, sous-chef de section honoraire aux Archives nationales, professeur au Collège de France, directeur à l'École des hautes études, rue de Bourgogne, n° 50.

Lorière (Ed. de), [2327], ancien officier de cavalerie, au Mans (Sarthe), rue Victor-Hugo, n° 20.

Lormier (Charles), [1340], avocat, à Rouen (Seine-Inférieure), rue Racine, n° 15.

Louis-Lucas (Paul), [1970], professeur à la Faculté de droit de Dijon, à Dijon (Côte-d'Or), boulevard Carnot, n° 5.

Louvain (*Université catholique de*), [812], représentée par M. Michiels, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Louvrier de Lajolais (A.), [859], ✻, quai Bourbon, n° 19.

Luçay (comte de), [1308], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, correspondant de l'Institut, membre du Comité des travaux historiques, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Varenne, n° 90, et au château de Saint-Agnan, par Mouy (Oise).

Lugagne, [2250], à Lodève (Hérault).

Luppé (marquis de), [2309], rue Barbet-de-Jouy, n° 29.

Lyon (*Bibliothèque de l'Institut catholique de*), [1851], représentée par M. Eugène Léotard, doyen, à Lyon (Rhône), rue du Plat, n° 25; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Lyon (*Bibliothèque de l'Université de*), [1998]; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Lyon (*Grande bibliothèque de la ville de*), [2211], représentée par M. F. Desvernay, administrateur.

Magimel (Edmond), [2128], ✻, quai d'Orsay, n° 11.

Magimel (René), [2108], rue de Berlin, n° 40.

Magne (Napoléon), [2165], capitaine au 6e régiment de cuirassiers, avenue Montaigne, n° 31.

Maillé (Mme la duchesse de), [914], rue de Lille, n° 119.

Mailly-Nesle (marquis de), prince d'Orange, [2182], au château de la Roche-Mailly, par Pontvallain (Sarthe).

Mallet (baron), [2039], ✻, régent de la Banque de France, rue d'Anjou, n° 35.

Mandrot (B. de), [2218], archiviste-paléographe, avenue du Trocadéro, n° 42.

Manneville (vicomte Henri de), [2120], archiviste-paléographe, secrétaire à l'ambassade de France à Londres, place de Wagram, n° 4.

Mans (*Bibliothèque de la ville du*), [1696], représentée par M. F. Guérin, conservateur.

Mantes (*Bibliothèque de la ville de*), [1295], représentée par M. le Maire.

Marchand (l'abbé Ch.), [2212], docteur ès lettres, professeur aux Facultés catholiques d'Angers, à Angers (Maine-et-Loire), rue Donadieu, n° 6.

Mareuse (Edgar), [1902], boulevard Haussmann, n° 81.

Marguerie (René), [1664], ✻, conseiller d'État, cité Martignac, n° 6.

Marine (*Bibliothèque centrale du ministère de la*), [1102], représentée par M. Durassier, ✻, bibliothécaire, rue Royale, n° 2; correspondant, M. H.-Ch. Lavauzelle, place Saint-André-des-Arts, n° 11.

Marmier (G.), [1312], ✻, lieutenant-colonel du génie, conseiller général de la Dordogne, à Versailles (Seine-et-Oise), rue des Chantiers, n° 19.

Marseille (*Bibliothèque de la ville de*), [1684], représentée par M. Brun, bibliothécaire; correspondant, M. Carbonell, libraire, à Marseille (Bouches-du-Rhône), allées de Meilhan, n° 56.

Marsy (comte de), [1378], directeur de la Société française d'archéologie, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Pigalle, n° 22, et à Compiègne (Oise), rue de la Sous-Préfecture, n° 6.

Martin (William), [1627], avenue de Wagram, n° 42.

Martinet (comte André), [2284], avenue de La Tour-Maubourg, n° 22.

Marty-Laveaux (Charles), [780], ✻, membre du Comité des travaux historiques, à Vitry (Seine), rue Pelletan, n° 19.

Masséna (Victorin), duc de Rivoli, [1131], ✻, ancien député, rue Jean-Goujon, n° 8.

Matagrin (René), [1595], à Troyes (Aube), rue Jaillant, n° 6.

Mathevon (Octave), [2131], avocat à la Cour d'appel de Lyon, à Lyon (Rhône), route de Bourgogne, n° 71.

Maulde-la-Clavière (René de), [2022], archiviste-paléographe, ancien sous-préfet, boulevard Raspail, n° 10, et au château de Flotin, par Boiscommun (Loiret).

Maussabré (comte de), [2021], au château de Puy-Barbeau, par Sainte-Sévère (Indre).

Mazarine (*Bibliothèque*), [33], représentée par M. Franklin, ✻, administrateur, quai Conti, n° 21; correspondants, MM. Sandoz et Fischbacher, libraires, rue de Seine, n° 33.

Meaux (vicomte de), [1623], ancien ministre, rue du Bac, n° 101.

Mély (F. de), [2096], rue Clément-Marot, n° 10.

Mérode-Westerloo (M^me^ la comtesse de), [2278], rue Saint-Dominique, n° 41; correspondant, M. Faÿ, rue de Grenelle, n° 96.

Messelet (Henri), [2195], avoué près le tribunal de la Seine, boulevard de Sébastopol, n° 62.

Meyer (Paul), [1446], O. ✻, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, professeur au Collège de France, directeur de l'École nationale des chartes, avenue la Bourdonnaye, n° 16.

Meynial (l'abbé), [2159], professeur agrégé de rhétorique au collège Stanislas, boulevard du Montparnasse, n° 57.

Michel (N.-Henry), [2201], professeur à la Faculté de droit de Paris, boulevard Saint-Michel, n° 79.

Midi de la France (*Société archéologique du*), [2158], à Toulouse (Haute-Garonne); correspondant, M. Privat, libraire, à Toulouse, rue des Tourneurs, n° 45.

Millot (Albert), [1440], avenue des Champs-Élysées, n° 117.

Mimerel, [2263], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, boulevard Saint-Germain, n° 205.

Minnesota (*Bibliothèque de l'Université de*), [2321], à Minneapolis (États-Unis), représentée par M. Ch.-L. Wells, professeur d'histoire.

Minoret (René), [2099], au château de Moignanville, par Gironville (Seine-et-Oise).

MIREPOIX (duc DE), [2137], rue de Varenne, n° 55, et au château de Léran (Ariège).

MOLAND (Louis), [1551], avenue du Maine, n° 10.

MOLINIER (Auguste), [2098], ✻, professeur à l'École nationale des chartes, quai Bourbon, n° 53.

MONACO (*Bibliothèque du palais de*), [2254], représentée par M. G. Saige, ✻, conseiller d'État de la Principauté.

MONOD (Henri), [2132], C. ✻, conseiller d'État, directeur de l'assistance et de l'hygiène publiques au ministère de l'Intérieur, membre de l'Académie de médecine, rue Rémusat, n° 29.

MONSTIERS-MÉRINVILLE (marquis DES), [1989], avenue des Champs-Élysées, n° 104, et au château du Fraisse, par Bellac (Haute-Vienne).

MONTALIVET (comte Georges DE), [1805], rue Roquépine, n° 14.

MONTEBELLO (comte Gustave DE), [1731], G. O. ✻, ambassadeur de France en Russie, rue Hamelin, n° 15.

MONTPELLIER (*Bibliothèque de l'Université de*), [2045], représentée par M. Fécamp, bibliothécaire; correspondant, M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, n° 12.

MORANVILLÉ (Henri), [1047], archiviste-paléographe, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, rue de la Ville-l'Évêque, n° 11.

MORIS (Henri), [2268], archiviste du département des Alpes-Maritimes, à Nice (Alpes-Maritimes), boulevard Du Bouchage, n° 20.

MORNAY (comte de Mornay-Soult, marquis DE), [1267], O. ✻, ancien lieutenant-colonel de cavalerie, avenue Kléber, n° 88 *bis*.

MOULINS (*Bibliothèque de la ville de*), [1365], représentée par M. Bécanier, bibliothécaire.

MOULINS (*Bibliothèque de l'ordre des avocats de*), [1504], représentée par M. Boyron, trésorier du barreau de Moulins.

MUNICH (*Bibliothèque royale de*), [2292], représentée par M. le Dr Laubmann, directeur; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bonaparte, n° 59.

MUNSTER-EN-WESTPHALIE (*Bibliothèque Paulinienne*, à), [2302], représentée par M. le Dr Molitor, directeur; correspondant, M. Reinwald, libraire, rue des Saints-Pères, n° 15.

MUTEAU (Charles), [906], ✻, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Paris, ancien conseiller général de la Côte-d'Or, rue Beaujon, n° 1.

NADAILLAC (marquis DE), [864], ✻, correspondant de l'Institut, ancien préfet, rue Duphot, n° 18.

NADAILLAC (Mme la comtesse B. DE), [1921], boulevard Malesherbes, n° 76.

NANCY (*Bibliothèque de la ville de*), [850], représentée par M. Favier, conservateur.

NANCY (*Bibliothèque de l'Université de*), [2062], représentée par M. le

Dr Netter; correspondant, M. Berger-Levrault, libraire, rue des Beaux-Arts, n° 5.

Naurois (Albert de), [1924], avenue de Friedland, n° 40.

Navenne (Ferdinand de), [2287], ✻, conseiller de l'ambassade de France près le saint-siège, rue de l'Université, n° 171; correspondant, M. Dosseur, banquier, rue de Lille, n° 5.

Nervo (baron Robert de), [1736], rue de Marignan, n° 17.

Neuflize (Mme la baronne de), [1152], place Malesherbes, n° 15.

Newhaven (*Yale University* de), [2319], à Newhaven (États-Unis, Connecticut); correspondant, M. G.-E. Steckert, libraire, rue de Rennes, n° 76.

Nicolay (marquis de), [1889], rue Saint-Dominique, n° 35.

Nicolay (comte Antoine de), [2176], rue de Lille, n° 80.

Noailles (marquis de), [1506], G. O. ✻, ancien ambassadeur, rue Casimir-Périer, n° 5.

Noël (Octave), [1562], ✻, professeur à l'École des Hautes études commerciales, rue de l'Université, n° 70 *bis*.

Nolleval (Alfred), [1857], rue du Mont-Thabor, n° 8.

Nutt (David), [2326], libraire, à Londres, Strand, n° 270.

Odessa (*Bibliothèque de l'Université impériale de la Nouvelle-Russie*, à), [2301], représentée par M. Louis Bruun, bibliothécaire; correspondant, M. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, n° 9.

Omont (Henri), [1992], archiviste-paléographe, membre du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, conservateur adjoint à la Bibliothèque nationale, rue Raynouard, n° 30.

Orléans (Monsieur le duc d'), [2270]; correspondant, M. le comte de Chevilly, rue des Écuries-d'Artois, n° 9.

Orléans (*Bibliothèque de la ville d'*), [2100], représentée par M. Loiseleur, ✻, bibliothécaire; correspondant, M. Thomas, libraire, place de la Sorbonne.

Paillard-Ducléré, [2048], ✻, ministre plénipotentiaire, ancien député, boulevard Haussmann, n° 96.

Pange (marquis de), [2010], O. ✻; correspondant, M. Champion, libraire, quai Voltaire, n° 9.

Pange (comte Maurice de), [1906], rue de Lisbonne, n° 53.

Panisse (marquis de), [2209], avenue Marceau, n° 24.

Pannier (Jacques), [2260], pasteur de l'Église réformée, à Corbeil (Seine-et-Oise), rue Feray, n° 14.

Paris (Gaston), [1667], C. ✻, membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, administrateur du Collège de France, président de section à l'École des hautes études,

vice-président de section au Comité des travaux historiques, au Collège de France, rue des Écoles.

Paris (*Bibliothèque de la Faculté de droit de*), [1883], représentée par M. Paul Viollet, ✻, membre de l'Institut, bibliothécaire-archiviste; correspondant, M. L. Larose, libraire, rue Soufflot, n° 22.

Paris (*Bibliothèque de la ville de*), [135], représentée par M. Levayer, bibliothécaire, au musée Carnavalet, rue Sévigné; correspondant, M. Champion, libraire, quai Voltaire, n° 9.

Paris (*Bibliothèque de l'Université de*), [767], représentée par M. Chantepie du Dézert, ✻, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Paris (*Bibliothèque des RR. PP. Bénédictins du prieuré de*), [2318], rue Vaneau, n° 34.

Parme (*Bibliothèque de la ville de*), [2299], représentée par M. Modona, bibliothécaire; correspondant, M. Gaulon, libraire, rue Madame, n° 39.

Pascaud (Edgar), [1755], rue Porte-Jaune, à Bourges (Cher); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Passy (Edgard), [1536], ancien secrétaire d'ambassade, avenue de Messine, n° 27.

Passy (Louis), [1708], député, ancien sous-secrétaire d'État, secrétaire perpétuel de la Société nationale d'agriculture, membre de l'Institut et de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Taitbout, n° 81.

Pau (*Bibliothèque de la ville de*), [1592], représentée par M. Soulice, bibliothécaire.

Paumier, [1625], pasteur de l'Église réformée, rue de l'Université, n° 74.

Pélicier, [2223], archiviste-paléographe, archiviste du département de la Marne, à Châlons-sur-Marne (Marne).

Pélissier (Léon-G.), [2000], ancien membre de l'École française de Rome, professeur adjoint à la Faculté des lettres de Montpellier, à Montpellier (Hérault), boulevard du Jeu-de-Paume, n° 33.

Pérard, [2314], ✻, président de la Chambre des notaires de Paris, rue des Petits-Champs, n° 66.

Perret, [1093], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue François Ier, n° 6.

Philippon (Georges), [2107], archiviste-paléographe, au château de Mazargues, près Marseille (Bouches-du-Rhône).

Picard (Alexandre), [924], ✻, ancien chef de bureau au ministère des Finances, rue de l'Université, n° 25.

Picard (Alphonse), [1766], libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Picot (Georges), [1435], ✻, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, membre du Comité des travaux historiques, rue Pigalle, n° 54.

Picou (Gustave), [2230], juge au tribunal de commerce de la Seine, à Saint-Denis (Seine), rue de Paris, n° 123.

Pillet-Will (comte F.), [1983], ✻, régent de la Banque de France, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 31.

Pinaut (l'abbé Jules), [1938], aumônier de l'hôpital Laënnec, rue Rousselet, n° 26.

Poitiers (*Bibliothèque de l'Université de*), [2094], représentée par M. Girardin, bibliothécaire; correspondant, M. Chevalier-Marescq, libraire, rue Soufflot, n° 20.

Popelin (Gustave), [2252], rue de Téhéran, n° 7.

Porée, [2323], archiviste-paléographe, à Arcachon (Gironde).

Pradel-Vernezobre (C.), [1355], membre de la Société française d'archéologie, à Puylaurens (Tarn).

Prarond (Ernest), [1608], ✻, président d'honneur de la Société d'émulation d'Abbeville, à Abbeville (Somme), rue du Lillier.

Prévost (Gustave-A.), [1955], ancien magistrat, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Rouen (Seine-Inférieure), rue Chasselièvre, n° 42.

Prinet (Max), [2242], archiviste aux Archives nationales, à Versailles (Seine-et-Oise), rue Maurepas, n° 21.

Puymaigre (comte Théodore de), [587], associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de l'Université, n° 17.

Raguenet de Saint-Albin (Octave), [1804], archiviste-paléographe, au château de Soulaire, par Orléans (Loiret).

Rambuteau (comte de), [2043], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue Barbet-de-Jouy, n° 32.

Rasilly (marquis de), [1161], au château de Beaumont, par Saint-Pierre-le-Moutier (Nièvre).

Rattier (Léon), [1274], au château de Jean d'heurs, par Saudrupt (Meuse).

Raynaud (Gaston), [1900], archiviste-paléographe, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, rue de Saint-Pétersbourg, n° 2.

Reims (*Bibliothèque de la ville de*), [2135], représentée par M. H. Jadart, bibliothécaire; correspondant, M. Michaud, libraire, à Reims (Marne).

Reiset (comte de), [655], O. ✻, ancien ministre plénipotentiaire, au château du Breuil, par Dreux (Eure-et-Loir).

Renardet, [1709], professeur à la Faculté de droit de Dijon (Côte-d'Or).

Rennes (*Bibliothèque de l'Université de*), [1346], représentée par M. Dubuisson; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bonaparte, n° 59.

Rennes (*Bibliothèque de la ville de*), [1956], représentée par M. Vétault, bibliothécaire; correspondant, M. Tribouillet, au ministère de l'Instruction publique.

Renouard (Léopold), [2269], O. ✻, sous-gouverneur de la Banque de France, rue de la Vrillière, n° 3.

Richou (Gabriel), [1864], archiviste-paléographe, conservateur de la bibliothèque de la Cour de cassation, au Palais-de-Justice, quai de l'Horloge.

Ristelhuber (Paul), [1451], rue de la Douane, n° 7, à Strasbourg.

Robin (Armand), [1646], rue du Général-Foy, n° 1, et à Cognac (Charente), rue du Parc.

Roche (Paul), [1979], avoué à la Cour d'appel de Paris, rue Sainte-Anne, n° 10.

Rocquain (Félix), [2031], ✻, membre de l'Institut, chef de section aux Archives nationales, rue Vaneau, n° 15.

Rollin, [1896], ancien préfet des études au collège Rollin, à Levallois-Perret (Seine), rue Chevallier, n° 98.

Rothschild (baron Alphonse de), [1214], C. ✻, membre de l'Institut, rue Saint-Florentin, n° 2.

Rothschild (baron Edmond de), [1183], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 41.

Rothschild (baron Gustave de), [1213], ✻, rue Laffitte, n° 23.

Rothschild (M^me^ la baronne James de), [1962], avenue de Friedland, n° 38.

Rothschild (baron Henri de), [2222], avenue d'Iéna, n° 41.

Rott (Édouard), [1936], ✻, avenue du Trocadéro, n° 50.

Rouen (*Bibliothèque de la Cour d'appel de*), [1884], représentée par M. le conseiller Dufour, questeur de la Cour, à Rouen (Seine-Inférieure).

Rouen (*Bibliothèque de la ville de*), [2012], représentée par M. Eugène Noël, bibliothécaire, à Rouen (Seine-Inférieure); correspondant, M. Dauchez, libraire, rue Saint-Guillaume, n° 14.

Roussigné, [1033], ✻, rue Bayart, n° 6.

Roux (Agricol), [2044], notaire, membre de l'Académie de Vaucluse, à Cavaillon (Vaucluse).

Roy (Jules), [1831], ✻, professeur à l'École nationale des chartes, maître de conférences à l'École pratique des hautes études, rue Spontini, n° 9.

Roy (Maurice), [2008], conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue de Bellechasse, n° 31.

Ruble (baron Alphonse de), [1190], membre de l'Institut, rue Cambon, n° 43.

Sabatier (Maurice), [1812], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Saint-Simon, n° 2.

Sainte-Geneviève (*Bibliothèque*), à Paris, [2175], représentée par M. Lavoix, ✻, administrateur; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Saint-Jorre, [2206], libraire, rue Richelieu, n° 91.

Saint-Maur-sur-Loire (*Bibliothèque des RR. PP. Bénédictins de l'abbaye de*), [2303], par Gennes (Maine-et-Loire); représentée par le R. P. dom Édouard du Coëtlosquet, abbé de Saint-Maur.

Saint-Nazaire (*Bibliothèque de la ville de*), [2185], représentée par M. É. Port, bibliothécaire.

Saint-Périer (M^me^ la vicomtesse de), [2304], rue d'Aguesseau, n° 9.

Salin (Patrice), [1392], ✻, ancien secrétaire de section au Conseil d'État, administrateur de la Caisse d'épargne de Paris, rue des Saints-Pères, n° 50; correspondant, M. Capaul, à la Monnaie, quai Conti.

Sarcus (M^me^ la comtesse Félix de), [1137], à Bussy-Rabutin, par les Laumes (Côte-d'Or).

Schefer (Charles), [1405], C. ✻, membre de l'Institut, ministre plénipotentiaire, administrateur de l'École nationale des langues orientales vivantes, rue de Lille, n° 2.

Schickler (baron Fernand de), [1236], place Vendôme, n° 17.

Schweisthal (Martin), [2236], bibliothécaire de S. A. R. Mgr le comte de Flandres, à Ixelles-Bruxelles (Belgique), rue d'Édimbourg, n° 9; correspondant, M. Per Lamm, libraire, rue Saint-Honoré, n° 338.

Sciout (Ludovic), [2155], docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Paris, rue de Suresnes, n° 28.

Ségur (comte Louis de), [2247], rue La Boëtie, n° 44.

Seillière (baron Frédéric), [1620], avenue de l'Alma, n° 61.

Semichon, [1964], ✻, inspecteur général des finances, directeur de la comptabilité au ministère de la Marine, rue Cassette, n° 27.

Sénat (*Bibliothèque du*), [956], représentée par M. Favre, bibliothécaire; correspondant, M. Pedone-Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Servois (Gustave), [1136], O. ✻, directeur des Archives, membre du Comité des travaux historiques, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

Seyssel (comte Marc de), [2148], au château de Mussin, près Belley (Ain).

Signet Library, [2171], à Édimbourg (Écosse); correspondants, MM. Dulau et C^ie^, libraires, à Londres, Soho Square, n° 37.

Solesmes (*Bibliothèque des RR. PP. Bénédictins de l'abbaye de*), [1661], près Sablé (Sarthe), représentée par le R. P. Abbé.

Sommier (Alfred), [1737], rue de Ponthieu, n° 57.

Sorel (Alexandre), [942], ✻, président honoraire du tribunal civil, à Compiègne (Oise).

Spont (Alfred), [2231], archiviste-paléographe, rue des Abbesses, n° 32.

Stein (Henri), [2084], archiviste aux Archives nationales, rue Gay-Lussac, n° 38.

Strasbourg (*Bibliothèque de l'Université de*), [2300], représentée par M. Barack, directeur; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59.

Stuttgart (*Bibliothèque royale de*), [1610]; correspondant, M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, n° 12.

Talhouët-Roy (marquis de), [2023], avenue Bosquet, n° 2, et au château du Lude (Sarthe).

Tamizey de Larroque (Ph.), [1345], ✻, correspondant de l'Institut, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, au pavillon Peiresc, à Gontaud (Lot-et-Garonne); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Tardif (E.-J.), [2114], archiviste-paléographe, avocat à la Cour d'appel de Paris, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue du Cherche-Midi, n° 28.

Terras (Amédée de), [1813], ✻, au château du Grand-Bouchet, près Mondoubleau (Loir-et-Cher); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Terrat (B.), [2173], archiviste-paléographe, ancien agrégé des facultés de droit, professeur à l'Institut catholique de Paris, rue Saint-Romain, n° 18.

Terrebasse (Humbert de), [1948], ✻, au château de Terrebasse, par Roussillon (Isère).

Teulet (Raymond), [1933], archiviste honoraire aux Archives nationales, à Panet, par Fronsac (Gironde).

Thollot (l'abbé), [2259], premier vicaire de l'église Saint-François-Xavier, boulevard des Invalides, n° 39.

Thureau-Dangin (P.), [2253], ✻, membre de l'Académie française, rue Garancière, n° 11.

Tierny (Paul), [2144], archiviste du Gers, à Auch (Gers).

Tissot, [1775], à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), place Louis XV, n° 1.

Tocqueville (comte de), [2251], rue Chanaleilles, n° 4.

Toronto (*Bibliothèque de l'Université de*), [2257], au Canada; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bonaparte, n° 59.

Toulouse (*Bibliothèque de la ville de*), [2082], représentée par M. Massip, bibliothécaire; correspondant, M. Armaing, libraire, à Toulouse (Haute-Garonne), rue Saint-Rome, n° 42.

Toulouse (*Bibliothèque de l'Université de*), [2037], représentée par M. Crouzel, bibliothécaire; correspondant, M. Armaing, libraire, à Toulouse (Haute-Garonne), rue Saint-Rome, n° 42.

Tournouër (Henri), [2115], archiviste-paléographe, ancien attaché aux archives du ministère des Affaires étrangères, boulevard Raspail, n° 5.

Travers (Émile), [2152], archiviste-paléographe, ancien conseiller de

préfecture, à Caen (Calvados), rue des Chanoines, n° 18; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Troyes (*Bibliothèque de la ville de*), [1754], représentée par M. Socard, bibliothécaire; correspondant, M. Brévot-Leblanc, libraire, à Troyes (Aube).

Upsal (*Bibliothèque de l'Université d'*), [2294], représentée par M. Claes Annerstedt, bibliothécaire en chef; correspondant, M. K. Nilsson, libraire, rue de Rivoli, n° 212.

Ussel (vicomte d'), [2145], ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées, rue Bayart, n° 4.

Vaesen, [1853], archiviste-paléographe, rue Gît-le-Cœur, n° 6.

Vallentin (Ludovic-Édouard), [811], juge au tribunal civil de Montélimar (Drôme).

Valois (Noël), [2006], docteur ès lettres, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, archiviste honoraire aux Archives nationales, rue de l'Abbaye, n° 13.

Valuy, [1843], commandant en second l'École polytechnique, rue Descartes, n° 21.

Vandal (comte Albert), [1691], ✻, membre de l'Académie française, rue Lincoln, n° 10.

Vandewalle, [1663], avoué près le tribunal de la Seine, rue Caumartin, n° 54.

Vatican (*Bibliothèque du Palais du*), [2297], à Rome, représentée par le R. P. Ehrle, préfet; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Vatimesnil (M^me^ Albert de), [1779], avenue d'Antin, n° 24.

Versailles (*Bibliothèque de la ville de*), [2127]; correspondant, M. Givron, libraire, rue de la Paroisse, n° 65.

Viard (Jules), [2188], archiviste aux Archives nationales, à Saint-Mandé (Seine), rue Cart, n° 2.

Viennet (Maurice), [2232], avocat, à Narbonne (Aude), rue de Belfort, n° 12.

Vignat, [1811], à Orléans (Loiret), cloître Saint-Aignan, n° 7.

Villeneuve (Gustave de), [2090], square de Messine, n° 13.

Viollet (Paul), [1952], ✻, membre de l'Institut, professeur à l'École nationale des chartes, bibliothécaire-archiviste de la Faculté de droit de Paris, rue Hautefeuille, n° 9.

Vire (*Bibliothèque de la ville de*), [2296], représentée par M. Fédérique, bibliothécaire.

Vogüé (marquis de), [1916], C. ✻, membre de l'Institut et de la Société

nationale des Antiquaires de France, ancien ambassadeur, président de la Société nationale des Agriculteurs de France, rue Fabert, n° 2.

Walckenaer (baron), [987], ✻, ancien chef du cabinet du ministre de l'Intérieur, rue de Courcelles, n° 49.

Watteville (baron O. de), [830], ✻, directeur honoraire au ministère de l'Instruction publique, boulevard Malesherbes, n° 63.

Welter, [2308], libraire, rue Bonaparte, n° 59.

Werlé (comte Alfred), [1619], boulevard du Temple, à Reims (Marne).

Wilhelm, [1393], juge de paix, à Pantin (Seine).

Zeller (Berthold), [2281], professeur à la Faculté des lettres de Paris, rue du Luxembourg, n° 28.

Zurich (*Bibliothèque de la ville de*), [1830], représentée par M. le docteur Hermann Escher, conservateur; correspondant, M. Welter, libraire, rue Bonaparte, n° 59.

ARCHIVES ET BIBLIOTHÈQUES ASSOCIÉES.

Archives de la Haute-Garonne, [M. Baudouin, n° 2069].
Archives nationales, [M. le Directeur des Archives, n° 1147].
Bibliothèques des chateaux de *Compiègne, Fontainebleau, Pau et Versailles*, [n^{os} 595-598].
Bibliothèque Méjanes, à Aix, [M. Pust, n° 687].
— de l'Université d'Aix, [M. Capdenat, n° 2083].
— de l'Université d'Alger, [M. le Bibliothécaire, n° 2081].
— de la ville d'Angers, [M. Joubin, n° 2117].
— de l'évêché d'Angers, [M. l'abbé Urseau, n° 2276].
— de l'Athenæum Club, à Londres, [n° 2168].
— de la ville d'Avignon, [M. Labande, n° 645].
— de l'Université de Bale, [M. le D^r Ch. Bernoulli, n° 2282].
— de la ville de Bayonne, [M. L. Hiriart, n° 1407].
— de la ville de Beauvais, [M. Marchandin, n° 2052].
— de l'Université de Berlin, [M. le D^r W. Erman, n° 2283].
— de la ville de Besançon, [M. Viancin, n° 1371].
— de l'Université de Besançon, [M. Prieur, n° 2055].
— de la ville de Blois, [M. Dufay, n° 2288].
— de l'Université de Bordeaux, [M. Bouvy, n° 2118].
— de la ville de Boston, [n° 2235].
— de la Cour d'appel de Bourges, [n° 1483].
— de la ville de Caen, [M. Lavalley, n° 1015].
— de l'Université de Caen, [n° 2078].
— de la ville de Cahors, [M. Cangardel, n° 2289].
— de l'Université de Cambridge, [n° 2169].
— de la Chambre des députés, [M. Chervet, n° 1660].
— de la ville de Chartres, [MM. les Conservateurs, n° 1516].
— de la ville de Chateaudun, [M. Hetté, n° 1855].
— de la ville de Chateau-Gontier, [M. Guillemain, n° 2180].
— de la ville de Chateauroux, [M. Th. Daudon, n° 2224].
— Newberry, à Chicago, [n° 2238].
— de l'Université de Clermont-Ferrand, [M. A. Maire, n° 1937].
— du Conseil d'État, [M. Gustave Vattier, n° 934].
— royale de Copenhague, [M. le chevalier Bruun, n° 2291].
— Grand-ducale de Darmstadt, [n° 2241].
— de la ville de Dieppe, [M. A. Milet, n° 1054].
— de la ville de Dijon, [M. Guignard, n° 1279].
— de l'Université de Dijon, [M. Archinet, n° 2080].

Bibliothèque de l'École des Carmes, [M. l'abbé Monier, n° 2207].
— de l'École des hautes études, [n° 2126].
— de l'École des hautes études de Saint-Aubin, à Angers, [Mgr Pasquier, n° 2189].
— de l'École française de Rome, [M. le Directeur, n° 2298].
— de l'École nationale des chartes, [M. le Directeur, n° 1703].
— de l'École normale supérieure, [M. le Directeur, n° 1617].
— de la ville d'Épernay, [M. Brion, n° 1474].
— du Ministère des Finances, [n° 2202].
— de la ville de Genève, [M. Gas, n° 1821].
— de la ville de Grenoble, [M. Maignien, n° 948].
— de l'Université de Grenoble, [M. Callamand, n° 1976].
— de l'Université de Halle-sur-la-Saale, [M. le Dr Perlbach, n° 2293].
— de la ville de Hambourg, [M. Isler, n° 873].
— de la ville du Havre, [M. Bailliard, n° 1193].
— d'Inner Temple, à Londres, [n° 2170].
— de la ville de Laval, [M. D. OEhlert, n° 1852].
— de l'Université de Leipzig, [M. le Dr von Gebhardt, n° 2295].
— de l'abbaye de Ligugé, [dom Chamard, n° 2280].
— des Facultés catholiques de Lille, [M. l'abbé Leuridan, n° 1854].
— de l'Université de Lille, [M. le Bibliothécaire, n° 2079].
— de la ville de Limoges, [M. Leymarie, n° 1908].
— de l'Université de Louvain, [M. Reusens, n° 218].
— de la ville de Lyon, [M. Desvernay, n° 2211].
— de l'Institut catholique de Lyon, [M. le Doyen, n° 1851].
— de l'Université de Lyon, [M. Dreyfus, n° 1998].
— de la ville du Mans, [M. Guérin, n° 1696].
— de la ville de Mantes, [M. le Maire, n° 1295].
— du Ministère de la Marine, [M. Durassier, n° 1102].
— de la ville de Marseille, [M. Brun, n° 1684].
— Mazarine, à Paris, [M. Franklin, n° 33].
— du palais de Monaco, [M. Saige, n° 2254].
— de l'Université de Minnesota, à Minneapolis [M. Ch.-L. Wells, n° 2321].
— de l'Université de Montpellier, [M. Fécamp, n° 2045].
— de la ville de Moulins, [M. Bécanier, n° 1365].
— de l'ordre des Avocats de Moulins, [M. Boyron, n° 1504].
— royale de Munich, [M. le Dr Laubmann, n° 2292].
— Paulinienne, à Munster, [M. le Dr Molitor, n° 2302].
— de la ville de Nancy, [M. Favier, n° 850].
— de l'Université de Nancy, [M. le Dr Netter, n° 2062].
— Nationale, à Paris, [M. l'Administrateur général].

Bibliothèque de l'Université impériale de la Nouvelle-Russie, à Odessa, [M. L. Bruun, n° 2301].
— de la Yale-University, à Newhaven, [n° 2319].
— de la ville d'Orléans, [M. Loiseleur, n° 2100].
— du Brazenoze College, à Oxford, [n° 2136].
— de la Faculté de droit de Paris, [M. Viollet, n° 1883].
— de la ville de Paris, [n° 135].
— de l'ordre des Avocats de Paris, [M. Boucher, n° 720].
— de l'Université de Paris, [M. de Chantepie du Dézert, n° 767].
— de la ville de Parme, [M. Modona, n° 2299].
— de la ville de Pau, [M. Soulice, n° 1592].
— de l'Université de Poitiers, [M. Girardin, n° 2094].
— de la ville de Reims, [M. H. Jadart, n° 2135].
— de la ville de Rennes, [M. Vétault, n° 1956].
— de l'Université de Rennes, [M. Dubuisson, n° 1346].
— de la Cour d'appel de Rouen, [M. Pellecat, n° 1884].
— de la ville de Rouen, [M. Eug. Noël, n° 2012].
— de Sainte-Geneviève, à Paris [M. Lavoix, n° 2175].
— de l'abbaye de Saint-Maur-sur-Loire, [le R. P. Abbé, n° 2303].
— de la ville de Saint-Nazaire, [M. É. Port, n° 2185].
— du Sénat, [M. Favre, n° 956].
— de l'abbaye de Solesmes, [le R. P. Abbé, n° 1661].
— de l'Université de Strasbourg, [M. Barack, n° 2300].
— royale de Stuttgart, [n° 1610].
— de l'Université de Toronto, [n° 2257].
— de la ville de Toulouse, [M. Eug. Lapierre, n° 2082].
— de l'Université de Toulouse, [M. Crouzel, n° 2037].
— de la ville de Troyes, [M. Socard, n° 1754].
— de l'Université d'Upsal, [M. Claes Annerstedt, n° 2294].
— du palais du Vatican, [le R. P. Ehrle, n° 2297].
— de la ville de Versailles, [n° 2127].
— de la ville de Vire, [M. Fédérique, n° 2296].
— de la ville de Zurich, [M. le Dr H. Escher, n° 1830].
Chetham Library, à Manchester, [n° 2110].
London Library, à Londres, [M. H. Wright, n° 2271].
Signet Library, à Édimbourg, [n° 2171].
Ständische Landesbibliothek, à Cassel, [M. le Dr Heldmann, n° 2322].

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

EN FRANCE.

Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen.
Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon.
Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Macon.
Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras.
Association philotechnique.
Commission des Antiquités et des Arts du département de Seine-et-Oise.
Société académique de l'Aube, à Troyes.
Société académique de Nantes.
Société académique des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Saint-Quentin.
Société archéologique de Rambouillet.
Société archéologique du Midi de la France.
Société archéologique et historique de l'Orléanais, à Orléans.
Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers.
Société Belfortaine d'émulation.
Société bibliographique, à Paris.
Société d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord, à Douai.
Société de l'Histoire du Protestantisme français, à Paris.
Société d'émulation de la Haute-Saône, à Vesoul.
Société d'émulation de Roubaix.
Société d'émulation et des Beaux-Arts du Bourbonnais, à Moulins.
Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.
Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.
Société des Antiquaires de Normandie, à Caen.
Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.
Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, à Auxerre.
Société d'études des Hautes-Alpes, à Gap.
Société d'histoire et d'archéologie, à Chalon-sur-Saône.
Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure, à Evreux.
Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers.
Société nationale des Antiquaires de France, à Paris.

EN PAYS ÉTRANGERS.

Académie royale de Belgique, à Bruxelles.

Comité de publication des Analectes pour servir a l'histoire ecclésiastique de la Belgique, à Louvain.
Institut archéologique liégeois.
Institut Smithsonien, à Washington.
Société d'Archéologie de Bruxelles.
Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège.
Société d'Histoire de la Suisse Romande, à Lausanne.
Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève.
Société historique du Massachusetts, à Boston.
Société historique et archéologique de Tournai.
Société philosophique américaine, à Philadelphie.
Université de Kiel.

LISTE

DES

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

avec l'indication des années où cessent leurs fonctions.

1897.

MM. Beaucourt (de).
Broglie (de).
Chantérac (de).
Delaborde (F.).
Delisle (L.).
Durrieu.
Marsy (de).
Nadaillac (de).
Schickler (de).
Viollet.

1898.

MM. Baguenault de Puchesse.
Beaucaire (Horric de).
Gautier (Léon).
Himly.
La Trémoïlle (de).
Lecestre.
Luçay (de).
. . . . . .
Picot (G.).
Valois.

1899.

MM. Barante (de).
Barthélemy (A. de).
Delaville Le Roulx.
Laborde (J. de).
Lalanne (L.).
Longnon.
Meyer (P.).
Raynaud (G.).
Servois.
Vogüé (de).

1900.

MM. Aubry-Vitet.
Boislisle (A. de).
Courcy (de).
Lair.
Lelong (E.).
Puymaigre (de).
Rocquain.
Ruble (de).
Vandal.
Watteville (de).

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ NOMMÉ EN 1896.

Président. . . . . MM. Jules Lair.
Vice-Présidents. . . . Baguenault de Puchesse et J. de Laborde.
Secrétaire . . . . . Arthur de Boislisle.
Secrétaire adjoint . . Noël Valois.
Archiviste-Trésorier. } Léon Lecestre.
Bibliothécaire. . . . . }
Censeurs . . . . . P. Guilhiermoz et B. de Mandrot.

COMITÉ DE PUBLICATION.

MM.	MM.
De Barthélemy.	Lalanne.
De Beaucourt.	Picot.
Delisle.	De Ruble.

COMITÉ DES FONDS.

MM.	MM.
Durrieu.	De Luçay.
L. Gautier.	Servois.

JOURS DES SÉANCES

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1897.

5 Janvier.	1er Juin.
2 Février.	6 Juillet.
9 Mars.	2 Novembre.
6 Avril.	7 Décembre.
4 Mai.	

Le Conseil d'administration de la Société se réunit aux Archives nationales (salle des cours de l'École des chartes), à quatre heures un quart, le premier mardi de chaque mois (août, septembre et octobre exceptés, et sauf le cas où le premier mardi est jour de fête). Tous les membres de la Société ont le droit d'assister aux séances.

La séance du **4 mai** est celle de l'Assemblée générale de la Société. Elle se tiendra dans la salle du cours d'Archéologie, à la Bibliothèque nationale.

ORDRE DE PUBLICATION

DES OUVRAGES ÉDITÉS PAR LA SOCIÉTÉ

DEPUIS L'ANNÉE 1874.

(*Voir, pour l'ordre de publication des* 166 *volumes édités par la Société depuis sa fondation jusqu'en l'année* 1873, *les Annuaires-Bulletins de* 1863 *à* 1873.)

1874.

167. CHRONIQUES DE SAINT-MARTIAL DE LIMOGES . . . . . 2 déc. 1873.
168. ŒUVRES DE BRANTÔME, t. VII. . . . . 10 déc. 1873.
169. CHRONIQUES DE J. FROISSART, t. V . . . . . 1er juin 1874.
170. NOUVEAU RECUEIL DE COMPTES DE L'ARGENTERIE. . . 1er oct. 1874.
171. ANNUAIRE-BULLETIN, t. XI. Année 1874.

1875.

172. ŒUVRES DE BRANTÔME, t. VIII . . . . . 31 déc. 1874.
173. MÉMOIRES DU MARÉCHAL DE BASSOMPIERRE, t. III. . . 1er mai 1875.
174. CHANSON DE LA CROISADE CONTRE LES ALBIGEOIS, t. Ier. 1er août 1875.
175. CHRONIQUE DU BON DUC LOUIS DE BOURBON. . . . . 1er avril 1876.
176. ANNUAIRE-BULLETIN, t. XII. Année 1875.

1876.

177. ŒUVRES DE BRANTÔME, t. IX . . . . . 31 déc. 1875.
178. CHRONIQUE DE LE FÈVRE DE SAINT-REMY, t. I . . . . 1er mai 1876.
179. RÉCITS D'UN MÉNESTREL DE REIMS . . . . . 15 sept. 1876.
180. CHRONIQUES DE J. FROISSART, t. VI. . . . . 1er déc. 1876.
181. ANNUAIRE-BULLETIN, t. XIII. Année 1876.

1877.

182. MÉMOIRES DU MARÉCHAL DE BASSOMPIERRE, t. IV . . 1er avril 1877.
183. LETTRES D'ANTOINE DE BOURBON. . . . . 1er sept. 1877.
184. MÉMOIRES DE LA HUGUERYE, t. I . . . . . 1er déc. 1877.
185. ANECDOTES D'ÉTIENNE DE BOURBON . . . . . 15 déc. 1877.
186. ANNUAIRE-BULLETIN, t. XIV. Année 1877.

1878.

187. Extraits des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. I — 23 juill. 1878.
188. Chroniques de J. Froissart, t. VII. . . . . — 1er mai 1878.
189. Histoire de Bayart . . . . . — 15 oct. 1878.
190. Mémoires de la Huguerye, t. II. . . . . — 15 nov. 1878.
191. Annuaire-Bulletin, t. XV. Année 1878.

1879.

192. Chanson de la Croisade contre les Albigeois, t. II — 15 déc. 1878.
193. Mémoires de Nicolas Goulas, t. I . . . . . — 15 avril 1879.
194. Extr. des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. II — 30 sept. 1879.
195. Mémoires de Nicolas Goulas, t. II. . . . . — 15 déc. 1879.
196. Annuaire-Bulletin, t. XVI. Année 1879.

1880.

197. Gestes des Évêques de Cambrai . . . . . — 15 mai 1880.
198. Mémoires de la Huguerye, t. III . . . . . — 15 déc. 1880.
199. Œuvres de Brantôme, t. X. . . . . — 1er déc. 1881.
200. Extr. des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. III — 1er mars 1881.
201. Annuaire-Bulletin, t. XVII. Année 1880.

1881.

202. Les Établissements de saint Louis, t. I . . . . . — 31 déc. 1880.
203. Les Établissements de saint Louis, t. II. . . . . — 1er juill. 1881.
204. Chronique de Le Fèvre de Saint-Remy, t. II. . . . — 1er nov. 1881.
205. Chronique normande du XIVe siècle . . . . . — 31 janv. 1882.
206. Annuaire-Bulletin, t. XVIII. Année 1881.

1882.

207. OEuvres de Brantôme, t. XI . . . . . — 1er févr. 1882.
208. Mémoires de Nicolas Goulas, t. III. . . . . — 30 avril 1882.
209. Relation d'Éz. Spanheim . . . . . — 30 oct. 1882.
210. Œuvres de Rigord et de G. le Breton, t. I. . . . — 15 déc. 1882.
211. Annuaire-Bulletin, t. XIX. Année 1882.

1883.

212. Extr. des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. IV — 15 mars 1883.
213. Mémoires d'Olivier de la Marche, t. I . . . . . — 3 juill. 1883.
214. Les Établissements de saint Louis, t. III . . . . . — 15 oct. 1883.
215. Lettres de Louis XI, t. I . . . . . — 7 nov. 1883.
216. Annuaire-Bulletin, t. XX. Année 1883.

1884.

217. Notices et documents (Cinquantième anniversaire). — mai 1884.
218. Mémoires du maréchal de Villars, t. I . . . . . — 15 juin 1884.

219. Mémoires d'Olivier de la Marche, t. II . . . . . 7 août 1884.
220. Mémoires d'Olivier de la Marche, t. III. . . . . 7 mars 1885.
221. Annuaire-Bulletin, t. XXI. Année 1884.

1885.

222. Journal de Nicolas de Baye, t. I . . . . . 1er juin 1885.
223. Lettres de Louis XI, t. II. . . . . 1er août 1885.
224. Œuvres de Rigord et de G. le Breton, t. II. . . . 25 déc. 1885.
225. Extr. des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. V. 25 mars 1886.
226. Annuaire-Bulletin, t. XXII. Année 1885.

1886.

227. Les Établissements de saint Louis, t. IV. . . . . 30 mars 1886.
228. La Règle du Temple . . . . . 15 avril 1886.
229. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. I . . . . 15 nov. 1886.
230. Table générale de l'Annuaire-Bulletin, années 1863-1884.
231. Annuaire-Bulletin, t. XXIII. Année 1886.

1887.

232. Mémoires du maréchal de Villars, t. II. . . . . 15 nov. 1886.
233. Le Jouvencel, par Jean de Bueil, t. I. . . . . 28 déc. 1886.
234. Lettres de Louis XI, t. III. . . . . 25 juill. 1887.
235. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. II . . . . 15 oct. 1887.
236. Annuaire-Bulletin, t. XXIV. Année 1887.

1888.

237. Chroniques de J. Froissart, t. VIII, 1re partie . . . 20 janv. 1888.
238. Chroniques de J. Froissart, t. VIII, 2e partie. . . . 20 janv. 1888.
239. Journal de Nicolas de Baye, t. II . . . . . 20 avril 1888.
240. Mémoires d'Olivier de la Marche, t. IV. . . . . 1er déc. 1888.
241. Annuaire-Bulletin, t. XXV. Année 1888.

1889.

242. Le Jouvencel, par Jean de Bueil, t. II . . . . . 6 avril 1889.
243. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. III. . . . 15 juin 1889.
244. Mémoires du maréchal de Villars, t. III . . . . . 20 juin 1889.
245. Chroniques de Louis XII, par Jean d'Auton, t. I . 20 oct. 1889.
246. Annuaire-Bulletin, t. XXVI. Année 1889.

1890.

247. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. IV. . . . 30 mai 1890.
248. Lettres de Louis XI, t. IV . . . . . 30 juill. 1890.
249. Chronique d'A. de Richemont . . . . . 30 nov. 1890.
250. Chroniques de Louis XII, par Jean d'Auton, t. II. 20 févr. 1891.
251. Annuaire-Bulletin, t. XXVII. Année 1890.

1891.

252. Chronographia regum Francorum, t. I. . . . . 20 août 1891.
253. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. V. . . . 15 sept. 1891.
254. Mémoires du maréchal de Villars, t. IV . . . . . 30 déc. 1891.
255. Vie de Guillaume le Maréchal, t. I . . . . . 20 mars 1892.
256. Annuaire-Bulletin, t. XXVIII. Année 1891.

1892.

257. Mémoires de Du Plessis-Besançon . . . . . 20 mai 1892.
258. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. VI . . . 25 août 1892.
259. Extr. des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. VI. 30 nov. 1892.
260. Mémoires du maréchal de Villars, t. V. . . . . 25 mars 1893.
261. Annuaire-Bulletin, t. XXIX. Année 1892.

1893.

262. Chronographia regum Francorum, t. II . . . . . 15 avril 1893.
263. Histoire de Gaston IV, comte de Foix, t. I. . . . . 30 avril 1893.
264. Chroniques de Louis XII, par Jean d'Auton, t. III. 25 oct. 1893.
265. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. VII. . . 15 nov. 1893.
266. Annuaire-Bulletin, t. XXX. Année 1893.

1894.

267. Mémoires de Gourville, t. I . . . . . 15 mars 1894.
268. Vie de Guillaume le Maréchal, t. II . . . . . 10 juill. 1894.
269. Chroniques de J. Froissart, t. IX. . . . . 1er août 1894.
270. Journal de Jean de Roye, t. I. . . . . 25 nov. 1894.
271. Annuaire-Bulletin, t. XXXI. Année 1894.

1895.

272. Mémoires de Gourville, t. II. . . . . 24 déc. 1894.
273. Chroniques de Louis XII, par Jean d'Auton, t. IV. 10 avril 1895.
274. Lettres de Louis XI, t. V . . . . . 20 juill. 1895.
275. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. VIII . . 25 oct. 1895.
276. Annuaire-Bulletin, t. XXXII. Année 1895.

1896.

277. Histoire de Gaston IV, comte de Foix, t. II. . . . 5 déc. 1895.
278. Chronique de Richard Lescot . . . . . 25 mars 1896.
279. Journal de Jean de Roye, t. II . . . . . 20 juin 1896.
280. Brantôme, sa vie et ses écrits . . . . . 5 juillet 1896.
281. Annuaire-Bulletin, t. XXXIII. Année 1896.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 5 JANVIER 1897,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. JULES LAIR, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 2 février suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président annonce que la Société et le Conseil ont perdu leur plus ancien membre, M. le comte de Mas Latrie, membre libre de l'Académie des inscriptions, chef de section honoraire aux Archives nationales, ancien professeur à l'École des chartes et membre du Conseil de perfectionnement de la même école, mort le 3 janvier, dans sa quatre-vingt-deuxième année. M. de Mas Latrie, entré dans la Société alors qu'il était élève de l'École, le 8 mai 1837, fit partie du Conseil depuis le 3 mai 1847; il le présida en 1888, et édita pour la Société, en 1871, la *Chronique d'Ernoul et de Bernard le Trésorier* (1099-1231), en français, suivie d'un Essai de classification des continuateurs de Guillaume de Tyr. M. le président, se proposant de présenter à l'Assemblée générale du mois de mai l'exposé des travaux historiques de M. de Mas Latrie, rappelle seulement en quelques mots les services rendus par lui à la Société pendant un demi-siècle et la part active qu'il n'a cessé de prendre aux travaux du Conseil jusqu'en 1896.

La Société a perdu également M. Colmet-Daâge, conseiller-maître honoraire à la Cour des comptes, président

de l'Association des artistes musiciens et de la Commission consultative de l'Asile national de Vincennes.

Le Conseil s'associe aux regrets exprimés par M. le président.

M. le président proclame membre de la Société, après avoir soumis cette admission à l'approbation du Conseil :

2319. The Yale University, à Newhaven (Connecticut); présentée par MM. Laurens et Lecestre.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Bulletin de l'Association philotechnique,* novembre 1896.

Ouvrages offerts par les auteurs ou par les éditeurs.

Relations politiques des comtes de Foix avec la Catalogne jusqu'au commencement du XIV^e^ siècle, par Ch. Baudon de Mony. 2 vol. in-8°. Paris, A. Picard et fils. — *Histoire de la maison de Chabannes,* par le comte H. de Chabannes, t. III. In-4°, avec un album contenant les gravures hors texte. Dijon, impr. E. Jobard.

Correspondance.

M. le marquis de Beaucourt exprime son regret de ne pouvoir assister à la séance.

Le Comité du Congrès historique et archéologique qui doit se tenir à Malines invite la Société à lui faire parvenir les questions qu'elle désirerait soumettre à cette réunion.

Travaux de la Société.

Etat des impressions :

Annuaire-Bulletin de 1896. 9 feuilles tirées.

Vie de Guillaume le Maréchal. T. III. Pas de changement.

Chronographia regum Francorum. T. III. Feuille 17 tirée; feuilles *a*, *b* et *c* de l'Avant-propos mises en pages.

Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné. T. IX. Feuilles 6 à 11 tirées; feuilles 12 à 18 en placards.

En envoyant cet état, M. Daupeley-Gouverneur, imprimeur de la Société, a de nouveau exprimé le désir que le cours des impressions qui lui sont confiées fût repris aussi activement que par le passé et assurât le complément de l'exercice 1897.

M. le baron de Ruble expose que le texte de la fin de l'*Histoire universelle* formerait un volume de plus de 500 pages, et que, par conséquent, il y aurait peut-être lieu d'en réserver une partie pour un volume supplémentaire, qu'il serait possible de compléter avec une édition des *Mémoires d'Agrippa d'Aubigné*, suivie d'un glossaire restreint aux particularités de langue relevées dans l'*Histoire universelle* et qui n'ont pas été comprises dans le glossaire de l'édition des *Œuvres* donnée par MM. Réaume et Caussade. A ce volume viendrait s'adjoindre la notice sur l'*Histoire universelle* et sur son auteur, les Tables devant former au moins un volume entier.

Sur l'observation faite par M. Delisle qu'il ne serait pas impossible de substituer au texte des *Mémoires* des pièces inédites, M. le baron de Ruble accepte d'examiner cette question et s'engage à en faire son rapport à la prochaine séance.

M. le comte Baguenault de Puchesse entretient le Conseil d'un projet de réédition des *Mémoires d'Henri de la Tour, vicomte de Turenne,* depuis duc de Bouillon, mort en 1623, d'après la copie faite par Dupuy, meilleure que le texte des éditions données jusqu'ici, et avec adjonction d'une suite de lettres du roi Henri IV et de Turenne lui-même. — L'examen de cette proposition est également renvoyé à une séance ultérieure.

M. Delisle rend compte de l'état de préparation de la *Chronique de Morosini*. Le texte serait bon à imprimer; mais il y manque encore une partie de l'annotation, et M. Dorez ne pourra terminer la traduction avant le mois d'avril. Quant à la préface de M. Lefèvre-Pontalis, elle est également fort avancée.

Le secrétaire prie M. le président du Comité de publication d'user de toute son influence pour faire déposer tout ou partie des manuscrits qui avaient été promis pour le commencement de l'année courante.

M. Servois, président du Comité des fonds, rend compte des modifications apportées, selon l'autorisation du Conseil, au traité conclu entre la Société et la librairie Laurens pour la conservation du dépôt des publications et la distribution ou la vente des volumes.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

1. — Angot (l'abbé A.). Les croisés de Mayenne en 1158; étude critique. In-8, 17 p. Laval, A. Goupil.

2. — Archives municipales de Bayonne. Délibérations du corps de ville : registres gascons. T. I (1474-1514). In-4, xxxvii-596 p. Bayonne, impr. Lamaignère.

3. — Assier (A.). Pièces rares ou inédites relatives à l'histoire de la Champagne et de la Brie. I : De l'ère chrétienne au xiii[e] siècle. II : L'art ogival en France, et principalement en Champagne, suivi des Comptes de la cathédrale de Troyes au xiii[e] siècle et d'un Voyage de saint Bernard en 1147. In-12, 60 et 60 p. Paris, E. Lechevalier.

4. — Autorde (F.). Les charités de la ville de Felletin (Creuse) au xv[e] siècle : notice historique et terrier des charités; étude préliminaire et texte annoté, avec fac-similé d'écriture en phototypie; contribution à l'histoire des institutions communales de bienfaisance. In-8, 121 p. Guéret, Amiault; Paris, Picard et fils.

5. — Becker (A.-H.). Un humaniste au XVI^e siècle : Loys Le Roy (Ludovicus Regius), de Coutances. In-8, VIII-409 p. Poitiers, Oudin et C^ie ; Paris, Lecène, Oudin et C^ie.

6. — Berger (Elie). Les registres d'Innocent IV, publiés ou analysés d'après les manuscrits originaux du Vatican et de la Bibliothèque nationale. 10^e fascicule. In-4 à 2 col., feuilles 20 à 40, p. 153 à 320. Paris, Fontemoing.

(Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.)

7. — Bertrand de Broussillon. Cartulaire de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers (ordre de Saint-Benoît). I : Cartulaire du XII^e siècle (769-1174). In-8, 454 p. Angers, Lachèse et C^ie.

(Documents historiques sur l'Anjou, publiés par la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers.)

8. — Blondel (l'abbé). La vérité sur les chartes de fondation de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif. In-8, 29 p. Sens, impr. Duchemin.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique de Sens.)

9. — Bourseaud (l'abbé H.-M.). Histoire et description des manuscrits et des éditions originales des ouvrages de Bossuet, avec l'indication des traductions qui en ont été faites et des écrits auxquels ils ont donné lieu à l'époque de leur publication. In-8, XXVII-232 p. Saintes, Clénet.

10. — Bousrez (L.). Le donjon et le château de Montbazon ; notice historique et archéologique. In-8, 8 p. Tours, Bousrez.

11. — Bréard (C.). Essai historique sur Moulineaux et le château de Robert le Diable, suivi d'une notice sur le fief de la Vacherie-sous-Moulineaux, avec pièces justificatives. In-8, 219 p. et grav. Rouen, impr. Gy.

12. — Brenet (M.). Sébastien de Brossard, prêtre, compositeur, écrivain et bibliophile (165.-1730), d'après ses papiers inédits. In-8, 53 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

13. — Catalogue des actes de François Ier. T. VII. Second supplément : actes non datés. In-4, 820 p. Paris, Impr. nationale.

(Collection des Ordonnances des rois de France, publiée par l'Académie des sciences morales et politiques.)

14. — Charrier (G.). Les jurades de la ville de Bergerac, tirées des registres de l'hôtel de ville. T. VI (1614-1628). In-16, 392 p. Bergerac, impr. générale du Sud-Ouest.

15. — Chérot (H.). Une grande chrétienne au XVIIe siècle : Anne de Caumont, comtesse de Saint-Paul, duchesse de Fronsac (1574-1642), fondatrice des Filles Saint-Thomas à Paris (1626). In-8, 159 p. Paris, impr. Dumoulin et Cie.

16. — Chevalier (U.). Œuvres historiques de M. le docteur Ulysse Chevalier. I : Annales de la ville de Romans (manuscrit inédit). In-8, xx-327 p. Paris, A. Picard.

17. — Corre (A.). Les comptes de M. de Balleroy (1776-1790). In-8, 16 p. Vannes, Lafolye.

18. — Couderc (C.). L'entrée solennelle de Louis XI à Paris (31 août 1461). In-8, 46 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

19. — Couderc (C.). Le manuel d'histoire de Philippe VI de Valois, roi de France. In-8, 32 p. Paris, impr. Cerf.

(Extrait des Études d'histoire du moyen âge.)

20. — Cros-Mayrevieille. Histoire du comté et de la vicomté de Carcassonne, précédée de recherches historiques sur Carcassonne et son territoire sous les Volkes, les Romains, les Wisigoths et les Sarrazins. T. II. In-8, XXIII-271 p. Carcassonne, impr. Gabelle, Bonnefous et Cie.

21. — Croy (J. de). Catherine de Médicis et le château de Chaumont. In-8, 39 p. Blois, impr. Migault et Cie.

22. — Dast Le Vacher de Boisville. Inventaire som-

maire des registres de la Jurade (1520 à 1783). Vol. I. In-4, XVII-709 p. Bordeaux, impr. Gounouilhou.

(Archives municipales de Bordeaux.)

23. — DAST LE VACHER DE BOISVILLE. Liste générale et alphabétique des membres du parlement de Bordeaux, publiée d'après les documents inédits. In-4, 64 p. Bordeaux, impr. Gounouilhou.

(Extrait des Archives historiques du département de la Gironde.)

24. — DELABORDE (H.-François). Fragments de l'enquête faite à Saint-Denis, en 1282, en vue de la canonisation de saint Louis. In-8, 71 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

Lorsque Boniface VIII mit fin, en 1297, au procès de canonisation de saint Louis, voulant donner une idée du nombre considérable des écritures que l'enquête avait nécessitées, il affirma qu'un âne n'aurait pas suffi à les porter. De cette masse énorme de documents, on ne connaissait presque rien jusqu'ici. M. Delaborde, en étudiant les inventaires dressés à l'époque de Daunou, pendant le séjour à Paris des archives pontificales, a été mis sur la trace de trois précieux fragments que le P. Denifle, sur ses indications, a retrouvés dans l'*Armarium C* des Archives vaticanes. Ce sont des témoignages détaillés et multiples au sujet de trois des miracles qui eurent lieu à Paris sur le tombeau du saint roi. Notre confrère publie et commente ces fragments. Il en déduit aussi des conclusions importantes au sujet de l'autorité qu'il convient d'attribuer à l'ouvrage du *Confesseur de la reine Marguerite :* ce chroniqueur a eu sous les yeux toutes les enquêtes; par la fidélité avec laquelle il a analysé les fragments retrouvés, on peut apprécier l'exactitude des renseignements qu'il donne d'après des sources aujourd'hui disparues. N. V.

25. — DELISLE (L.). Documents parisiens de la bibliothèque de Berne. In-8, 79 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

26. — DELISLE (L.). Examen du privilège d'Innocent III pour le prieuré de Lihons. In-8, 14 p. et planche. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

Très curieuse étude diplomatique. Il s'agit d'un privilège qui présente, au premier abord, tous les caractères d'une bulle authentique, et qui cependant, après les observations minutieuses de M. Delisle, devra très probablement être relégué parmi les actes apocryphes. N. V.

27. — Delisle (L.). La conquête et les conquérants des îles Canaries; nouvelles recherches sur Jean IV de Béthencourt et Gadifer de la Salle; le vrai manuscrit du Canarien, par Pierre Margry. In-4, 16 p. Paris, Impr. nationale.
(Extrait du Journal des Savants.)

28. — Delouvrier (l'abbé A.). Histoire de la vicomté d'Aumelas et de la baronnie du Pouget (Hérault). In-8, XI-350 p. Montpellier, impr. Grollier père.

29. — Denis (l'abbé F.-A.). Le séjour de Jeanne d'Arc à Lagny. In-8, 8 p. Lagny, impr. Colin.

30. — Depoin (J.). Cartulaire de l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise, publié d'après les documents inédits. 2e fascicule. In-4, pages 113 à 242. Pontoise, aux bureaux de la Société historique.

31. — Douais (l'abbé C.). Le livre du prévôt de Toulouse (XIIIe-XVIIe siècles); introduction et texte inédit. In-4, 90 p. Paris, Picard.

32. — Dubois (l'abbé P.-L.). Église de Notre-Dame de Verneuil : son histoire, sa monographie. Gr. in-4, 136 p., avec illustrations de MM. A. Barrier et l'abbé Truffaut. Rennes, impr. Le Roy.

33. — Rigault (A.). Le procès de Guichard, évêque de Troyes (1308-1313). In-8, XII-321 p. Paris, A. Picard et fils.
(Mémoires et Documents publiés par la Société de l'École des chartes.)

34. — Tamizey de Larroque (Ph.). Lettres de Peiresc. T. VI : Lettres de Peiresc à sa famille et principalement à son frère (1602-1637). In-4, VII-851 p. Paris, Leroux.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 2 FÉVRIER 1897,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. JULES LAIR, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 9 mars suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président annonce que la Société a perdu M. Albert Desjardins, membre libre de l'Académie des sciences morales et politiques, ancien sous-secrétaire d'État, professeur à la Faculté de droit de Paris. Il rappelle les services rendus à la science et au pays par M. Desjardins, à qui lui-même était attaché par les liens d'une très ancienne amitié. — Le Conseil s'associe aux regrets exprimés par M. le président.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces admissions à l'approbation du Conseil :

2320. M. l'abbé HOUDBINE, professeur au collège de Combrée (Maine-et-Loire); présenté par M. Eugène Lelong et M. l'abbé Marchand.

2321. L'Université de Minnesota, à Minneapolis (États-Unis d'Amérique), représentée par M. Wells, professeur d'histoire; présentée par MM. Lelong et Lair.

2322. La Bibliothèque de la ville de Cassel, représentée par le Dr Lohmeyer, bibliothécaire; présentée par MM. de Boislisle et Lecestre.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Revue historique*, janvier-février 1897. — *Revue des Questions historiques*, 1er janvier 1897. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 15 janvier 1897.

Sociétés savantes. — *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, année 1896. — *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*, 1896. — *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône*, t. VIII, 2e partie. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 1896, 2e trimestre. — *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, juillet-octobre 1896. — *The New-England historical and genealogical register*, janvier 1897.

Ouvrages offerts par les auteurs ou par les éditeurs.

Le maréchal de Biron et la prise de Gontaud en 1580, par Ph. Tamizey de Larroque. Br. in-8°. Agen, impr. veuve Lamy. — *Fête donnée à M. Cresson, le 9 novembre 1896, par le Barreau.* Br. in-8°. Paris, Alcan-Lévy.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin de 1896. Feuille 10 et demi-feuille 11 en placards.

Vie de Guillaume le Maréchal. T. III. Pas de changement.

Chronographia regum Francorum. T. III. Feuilles *a*, *b* et *c* de l'Avant-propos tirées.

Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné. T. IX. Feuilles 12 à 18 en bon à tirer; feuilles 19 à 24 en pages; feuille 25 en placards. On compose la fin.

M. le baron de Ruble, éditeur de ce dernier ouvrage, expose qu'il suffirait d'ajouter trois feuilles au volume en cours pour terminer la publication, en réservant pour un tome dixième la Table, qui demandera deux ans de prépara-

tion, et le Glossaire. En même temps paraîtrait la Notice destinée à être mise en tête de la publication. — Le Conseil adopte ces deux propositions de M. de Ruble.

M. le marquis de Beaucourt communique une lettre de M. Vaesen, qui annonce pouvoir remettre la copie du tome VI des *Lettres de Louis XI* vers Pâques. — Le Conseil prend acte de cet engagement, en exprimant de nouveau son regret de retards multipliés qui ont fait différer d'année en année la reprise de cette publication.

M. Léopold Delisle donne communication d'un projet de publication de documents intéressant l'histoire de l'Inquisition dans le midi de la France pendant les XIII^e^ et XIV^e^ siècles, projet présenté par M. l'abbé Douais, professeur à l'Institut catholique de Toulouse. Il rappelle qu'en 1881 M. Charles Molinier, professeur d'histoire à la Faculté de Besançon, avait proposé la publication de la *Practica Inquisitionis* de Bernard Guy, mais que ce texte important a été mis au jour, depuis ce temps, par l'auteur de la proposition actuelle, dont les travaux sur l'histoire méridionale et sur celle de l'ordre de saint Dominique sont bien connus.

M. l'abbé Douais étant actuellement en mesure de livrer la copie de ses documents, qui sont principalement des dépositions recueillies, des aveux entendus ou des sentences prononcées par des inquisiteurs de Languedoc, la copie pourrait être immédiatement envoyée à l'imprimeur, soit que l'on accepte l'ensemble de ces documents, qui formerait trois volumes, soit que l'on demande à M. Douais de faire un choix pour former un volume unique. — Le Conseil, après avoir entendu l'énumération des documents, remet de pleins pouvoirs au Comité de publication pour conclure avec M. l'abbé Douais, plus particulièrement dans le dernier sens, et pour faire commencer l'impression sans attendre la prochaine séance. M. Noël Valois, secrétaire adjoint, est désigné pour faire les fonctions de commissaire responsable.

Le secrétaire signale à ses collègues le caractère particu-

lièrement intéressant et utile d'une publication que poursuit depuis six ans M. l'abbé Paris-Jallobert, prêtre du diocèse de Rennes (à Balazé, près Vitré).

Cet honorable ecclésiastique a entrepris, avec autant de patience que d'intelligence et de soin, le dépouillement minutieux de tous les registres paroissiaux antérieurs à 1793 et conservés actuellement dans les communes, bourgs ou villes des diocèses de Rennes, Dol et Saint-Malo. A mesure que le travail est terminé pour une localité, il en donne les résultats dans un fascicule séparé contenant : 1° l'inventaire du dépôt de registres ; 2° le relevé, par ordre alphabétique de noms de famille, de tous les personnages notables dont les baptêmes, mariages et inhumations ont été enregistrés ; 3° un catalogue raisonné des ministres du clergé local ; 4° le relevé des faits divers mentionnés par les rédacteurs des registres et se rapportant, soit à l'histoire générale, soit à l'histoire régionale et locale.

Cinquante ou soixante fascicules ont paru depuis 1891 ; quatre-vingts autres sont préparés. Ils comprennent aussi bien les registres des temples ou consistoires protestants que ceux des églises. Le prix des fascicules, variable suivant le nombre des feuilles, est établi de façon que les familles les plus modestes de chaque paroisse puissent acquérir cette espèce de livre de raison de leurs ancêtres.

Les amis de l'histoire, particulièrement ceux qui savent à combien de risques, même en notre temps, sont exposés les registres des anciennes églises paroissiales, c'est-à-dire tout ce qui reste de l'état-civil des familles antérieur à 1793, ne manqueront pas d'applaudir à l'initiative généreuse de M. Paris-Jallobert, de l'encourager, et de souhaiter que son œuvre puisse être menée à bonne fin et provoque des imitateurs dans tout le reste de la France.

La séance est levée à cinq heures un quart.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

35. — Dufau de Maluquer (A. de). Notice sur la maison de Gassion. In-8, 219 p. Paris, Ribaut.

36. — Esnault (l'abbé G.-R.). Inventaire des minutes anciennes des notaires du Mans (XVII^e^ et XVIII^e^ siècles), publié et annoté par l'abbé E.-Louis Chambois. 3 vol. in-8, T. I, 330 p.; t. II, 323 p.; t. IV, 325 p. Le Mans, Leguicheux et C^ie^.

37. — Estrée (Paul d'). Le Nouvelliste sans fard. In-8, 16 p. Paris, Techener.

(Extrait du Bulletin du Bibliophile.)

C'est une gazette de Hollande, très violente et très satirique, de l'année 1725, et dont l'auteur était Prévost de Maisons. Les trois seuls numéros que l'on connaisse ont été retrouvés dans les Papiers de la Bastille.

38. — Lassus (baron de). Les statuts et coutumes de la ville de Montrejeau (Montréal-de-Rivière), 1272, 1435, 1619; avec une notice et des éclaircissements historiques. In-8, 235 p. Saint-Gaudens, Abadie; Paris, H. Champion.

La fondation de Montrejeau date de l'époque où le pays du Comminges reconnut le roi de France pour son seigneur immédiat. C'est le mardi qui suivit la fête de Saint-Michel, en l'an 1272, que le vicomte de Conserans, Arnaud d'Espagne, et le représentant de Philippe le Hardi, réunis dans le château de Montespan, convinrent, à l'exemple de ce qui se faisait alors dans toute la région environnante, d'établir, en pariage entre le roi de France et le vicomte de Conserans, une « bastide » qui s'appellerait Montréal-de-Rivière. L'emplacement choisi était un promontoire escarpé, de position admirable, au-dessus de la Garonne et au centre de la partie la plus peuplée du Comminges, à côté de l'abbaye de Bonnefont, en communication directe avec l'Espagne, c'est-à-dire dans d'excellentes conditions au point de vue de la défense comme à ceux du développement de l'industrie et du commerce. Aussi, cent seize ans plus tard, Froissart, se rendant chez le comte de Foix, trouva-t-il à Montréal « une bonne ville

et forte. » C'est celle dont notre honoré confrère M. le baron de Lassus retrace sommairement l'histoire avant de publier pour la première fois les statuts et coutumes, en 228 articles, confirmés dans l'année 1435, et de les commenter.

Le vocable usuel Montrejeau, ou plutôt Mont-Réjeau, n'est que la francisation de *Mons-Regalis;* je ne crois pas que M. de Lassus fasse connaître à quelle époque le nom de Montréal subit cette transformation. A. B.

39. — Martin (Germain). Les plus anciens libraires du Puy (1514-1544). In-8, 12 p., avec fac-similé de frontispice. Le Puy, impr. Marchessou.

40. — Martin (Germain). Deux documents de l'histoire du commerce du Velay aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. In-8, 26 p. Le Puy, Marchessou.

État des corporations du Puy en 1691 et 1776, extrait des archives du département de l'Hérault.

41. — Merlet (J.) et Jarry (L.). Cartulaire de l'abbaye de la Madeleine de Châteaudun. In-8, LXXV-274 p.

(Publication de la Société dunoise.)

L'original de ce cartulaire est considéré comme perdu; mais notre confrère M. Jarry a eu la bonne fortune d'en retrouver de nombreux extraits (118 chartes) dans les papiers de Lancelot, et, à ces fragments, M. Merlet a joint quatre-vingt-sept autres chartes qui font partie du fonds de la Madeleine dans les archives départementales administrées par lui. Avec le contingent fourni par diverses bibliothèques, les deux éditeurs ont pu reconstituer un ensemble respectable de deux cent dix-sept documents, nombre qu'ils croient approcher du total du cartulaire original. Ils ont pris comme limite extrême la fin du XIII^e^ siècle. L'acte le plus ancien se date d'octobre 1003, quoique l'abbaye ne remontât pas, comme existence, au delà des premières années du siècle précédent. Une introduction très importante et la table d'identification des noms de lieux complètent le volume. A. B.

42. — Pélissier (Léon-G.). Note italiane sulla storia di Francia. In-8, 25 p. S. l. n. d.

(Extrait de l'Archivio storico italiano.)

Douze lettres écrites à Louvois, de 1675 à 1676, par Colbert de Terron, qui était alors intendant de l'expédition navale envoyée en Sicile. Ces documents sont tirés du registre de correspondance de Terron actuellement conservé au château de Salies-de-Béarn.

43. — Pélissier (Léon-G.). Notes italiennes d'histoire de France. XIX. Ludovic Sforza et le contingent napolitain (juillet-août 1499); lettres de l'ambassadeur milanais Carondolo Stanga au duc de Milan. In-8, 26 p. Paris, Ern. Leroux.

(Extrait de la Revue d'histoire diplomatique.)

44. — Rabouin. Notice sur Bonneval (Eure-et-Loir), depuis son origine jusqu'en 1789. Petit in-8, II-255 p., avec plan, photogravures, etc. Châteaudun, Pouillier.

(Publié sous les auspices de la Société dunoise.)

L'histoire de la célèbre abbaye bénédictine de Bonneval, fondée en 857, avait été faite par le docteur Bigot. M. Rabouin reconstitue les annales de la ville qui dut sa naissance à l'abbaye, et, grâce à de patientes recherches, à une connaissance approfondie des documents manuscrits, des chroniques et des monuments de toute espèce, il a produit un livre intéressant, non seulement pour la ville elle-même, mais pour le Dunois et pour l'histoire générale.

45. — Riant (comte). Études sur l'histoire de l'église de Bethléem. T. II, publié, d'après les notes de l'auteur, par Ch. Kohler. In-4, II-156 p. Paris, E. Leroux.

On se souvient du volume plein de faits et d'aperçus nouveaux que le comte Riant consacra, à la veille de sa mort, aux évêques et à l'évêché de Bethléem. Il se réservait de donner une suite à ce travail, et M. Ch. Kohler, son savant collaborateur, a retrouvé dans ses papiers l'ébauche de seize nouveaux chapitres. Mais chacun sait combien est malaisé de mettre au point les ouvrages des autres, surtout quand certaines parties de ces ouvrages ne sont représentées que par de simples sommaires, et que toutes les autres demandent à être contrôlées, complétées et définitivement rédigées. A cet égard, on peut avoir pleinement confiance dans le zèle et la compétence de M. Ch. Kohler, qui s'est, durant de longs mois, dévoué à cette tâche. Je signalerai, parmi les plus importants chapitres du nouveau volume, les notices consacrées aux évêques Hugues de Tours et Vulfran d'Abbeville, aux Hiéronymites et aux Bethléémites, aux sceaux des évêques de Bethléem-Ascalon, enfin la bibliographie détaillée de l'église de Bethléem.

N. V.

46. — Rigaux (E.). Recherches sur les premiers comtes de Boulogne; remarques sur la vie de saint Vulmer. In-8, 55 p. Boulogne-sur-Mer, impr. Hamain.

47. — Saige (Gustave). Les origines phéniciennes de Monaco et la voie Héracléenne. In-8, 23 p. Impr. de Monaco.

Cette note est extraite de l'Introduction générale qui se placera en tête de la collection de *Documents historiques relatifs à l'histoire de la Principauté.*

48. — Sauvage (H.). Les bienheureux de l'abbaye de Savigny (complétant Saint Vital et l'abbaye de Savigny). In-8, 58 p. Mortain, impr. Leroy.

49. — Tamizey de Larroque (Ph.). Notes inédites de Peiresc sur quelques points d'histoire naturelle. In-8, x-62 p. Digne, impr. Chaspoul et veuve Barbaroux.

(Extrait du Bulletin de la Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes.)

50. — Touchemolin (A.). Le régiment d'Alsace dans l'armée française, illustré de 100 dessins par l'auteur, dont 6 planches coloriées à l'aquarelle. Petit in-4, 167 p. Paris, Hennuyer.

51. — Vian (L.). Les Lamoignon : une vieille famille de robe. In-16, 328 p. Paris, Lethielleux.

52. — Zeller (B.). La minorité de Louis XIII ; Marie de Médicis et Villeroy. In-8, xvi-387 p. Paris, Hachette et Cie.

A un premier volume qui avait paru en 1892, contenant l'histoire des débuts de la régence de 1610 à 1612, pendant le ministère de Sully, M. Zeller vient d'en joindre un second, qui comprend le ministère de Villeroy de 1612 à 1614, allant jusqu'au temps où Concini et sa femme s'emparèrent du pouvoir. On sait que M. Zeller s'aide presque exclusivement des correspondances inédites des ambassadeurs florentins et vénitiens. Rien ne saurait mieux témoigner de l'utilité de ces documents pour éclairer notre histoire jusque dans les moindres détails et y apporter un jour nouveau. Grâce aux citations de M. Zeller et à ses indications bibliographiques, on peut dire que cette source d'informations est mise maintenant à la disposition de tous nos historiens, et que ceux-ci, pour quelque époque que ce soit, ne pourront plus se dispenser d'y avoir recours. A. B.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 9 MARS 1897,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE BAGUENAULT DE PUCHESSE, VICE-PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 7 avril suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président annonce que la Société a perdu un de ses membres, M. Louvel, préfet du département de Vaucluse.

M. le président proclame membre de la Société, après avoir soumis cette admission à l'approbation du Conseil :

2324. La FONDATION THIERS, rond-point Bugeaud, n° 5: représentée par M. Jules Girard, membre de l'Institut, directeur; présentée par MM. Lair et de Boislisle.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 février 1897. — *Bulletin de l'Association philotechnique,* décembre 1896 et janvier 1897.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes,* 4e trimestre 1896. — *Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras,* années 1894 à 1896. — *Proceedings of the American philosophical Society held at Philadelphia,* août 1896.

Ouvrages offerts par les auteurs ou par les éditeurs.

Inventaire sommaire des registres de la Jurade (1520 à 1783), publié et annoté par Dast Le Vacher de Boisville, t. I (t. VI des *Archives municipales de Bordeaux*). In-4. Bordeaux, impr. G. Gounouilhou. — *Les statuts et coutumes de la ville de Montrejeau*

(*Montréal-de-Rivière*), — 1272, — 1435, — 1619, — avec une notice et des éclaircissements historiques, par le baron de Lassus. In-8. Saint-Gaudens, Abadie; Toulouse, Éd. Privat; Paris, H. Champion. — *Excursion de Reims à Verzy et à Trépail* (10 août 1896), par Henri Jadart. Br. in-8. Reims, impr. Matot-Braine.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin de 1896. Feuilles 12 à 15 en épreuves.

Vie de Guillaume le Maréchal. T. III. Pas de changement.

Chronographia regum Francorum. T. III. Pas de changement.

Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné. T. IX. Feuilles 19 à 25 tirées; feuilles 26 à 30 (fin) en pages.

Documents relatifs à l'Inquisition. L'imprimeur a reçu le commencement de la copie et fait faire la composition.

A propos de cette dernière publication, M. L. Delisle annonce que le Comité de publication s'est mis en rapport avec M. l'abbé Douais, conformément au mandat que le Conseil en avait donné, et lui a demandé de faire un choix entre les pièces qu'il proposait sur l'Inquisition dans le Midi de la France, pour ne former qu'un volume unique. M. l'abbé Douais ayant envoyé la copie d'un volume formé par lui conformément à cette indication, le Comité a décidé que la copie serait adressée immédiatement à M. Daupeley, pour procéder à la composition. Le Comité propose de choisir pour commissaire responsable M. Noël Valois, secrétaire adjoint du Conseil. — Les mesures prises par le Comité sont ratifiées par le Conseil, et M. Valois désigné comme commissaire responsable.

Le secrétaire dépose sur le bureau la copie du tome I des *Lettres missives du roi Charles VIII*, envoyé par M. Pélicier. — Le Conseil en ordonne la communication à M. de Mandrot, qui veut bien se charger des fonctions de commissaire responsable.

M. le baron de Barante annonce que M. Germain Lefèvre-Pontalis a terminé la préparation de la Préface de la *Chronique de Morosini*, et que le texte même, avec l'annotation et la traduction, ne saurait tarder à être remis au Conseil.

M. Servois, au nom du Comité des fonds, dépose l'état des recettes et des dépenses de l'exercice clos, comparées aux prévisions budgétaires. — Le Conseil approuve cet état et en ordonne le renvoi à MM. les Censeurs.

M. Servois soumet ensuite le projet de budget préparé pour 1897. — Le Conseil adopte ce projet.

Rapport est fait également de l'état des impressions en magasin, qui s'élèvent actuellement à 21,131 volumes, en diminution, sur 1895, de 9,917 volumes. Sur ce dernier nombre, 3,197 volumes ont été mis au pilon, dont 2,000 environ étaient incomplets.

Le Conseil, sur l'avis du Comité des fonds, prononce la radiation de quatre sociétaires n'ayant pas acquitté leurs cotisations depuis cinq ans.

Il désigne les dix volumes suivants pour former le prix d'histoire destiné au prochain Concours général des lycées et collèges de la Seine et de Seine-et-Oise : *Mémoires d'Olivier de la Marche*, *Mémoires de M^me^ du Plessis-Mornay*, *Mémoires de Nicolas Goulas*, *Relation de Spanheim sur la cour de France en 1690*.

Il décide que dorénavant, sauf les cas exceptionnels, le tirage des exemplaires de chaque nouveau volume sur grand papier sera réduit au nombre de trois.

Le Conseil est informé que les dix volumes dont la Société fait don chaque année à l'élève de l'École des chartes classé le premier dans les concours définitifs de la troisième année ont été attribués, pour 1897, à M. Lauer.

La séance est levée à cinq heures un quart.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

53. — France (H. de). Essai sur la tactique au siège de Montauban. In-8, 26 p. Montauban, impr. Foustié.
(Extrait du Bulletin archéologique de Tarn-et-Garonne.)

54. — Gaillard (P.). Étude historique et critique sur la législation des mines. In-8, 272 p. Bordeaux, impr. Cadoret.

55. — Gerardus de Fracheto (Fr.), O. P. Vitae fratrum ordinis Praedicatorum, necnon chronica ordinis ab a. MCCIII usque ad MDCCLIV; ad fidem codicum manuscriptorum accurate recognovit, notis breviter illustravit Fr. Bened. Maria Reichert, O. P. (Monumenta ordinis fratrum Praedicatorum historica). In-8, xxiv-362 p. Aschaffenburg, Krebs.

56. — Gilles (J.). Le pays d'Arles et ses trois tribus saliennes (les Avatiques, les Désuviates et les Anatiles), contenant, depuis les siècles les plus reculés, l'histoire celtique, phénicienne, grecque, romaine, et l'introduction du christianisme. Première partie : Introduction; époque celtique; période romaine; époque chrétienne; Arles et son territoire. In-8, 200 p. Paris, Fontemoing; Marseille, Flammarion.

57. — Granges de Surgères (marquis de). Registres des protestants de Nantes, Blain, le Ponthus, Sucé et Vieillevigne; actes de l'état civil reproduits ou analysés. In-8, xi-73 p. Nantes, impr. Grimaud.

58. — Grave. Archives municipales de Mantes, analyse des registres des comptes de 1381 à 1450. In-8, 28 p. Paris, Impr. nationale.
(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

59. — Guesnon (A.). Un cartulaire de l'abbaye de Saint-

Vaast d'Arras, codex du XII^e siècle. In-8, 70 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

60. — GUILLAUME (l'abbé P.). Bénéfices et bénéficiers de l'ancien diocèse de Gap; archiprêtré de Provence (XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles), compris aujourd'hui dans le diocèse de Digne. In-8, 52 p. Digne, impr. Chaspoul et veuve Barbaroux.

61. — HAUTCŒUR (Mgr E.). Histoire de l'église collégiale et du chapitre de Saint-Pierre de Lille. T. I. In-8, XII-481 p. et grav. Lille, L. Quarré; Paris, A. Picard.

62. — HENNET (L.). Notes historiques sur Trappes. In-8, 87 p. Tours, impr. Deslis frères.

(Extrait des Mémoires de la Société archéologique de Rambouillet.)

63. — HOZIER (J.-F.-L. D'). Les chevaliers de Saint-Michel de la province du Poitou depuis la fondation de l'ordre, en 1468, jusqu'à l'ordonnance de 1665; notices publiées avec des notes par le vicomte P. de Chabot. In-8, 328 p. Vannes, Lafolye.

64. — Inventaire sommaire des archives du département de la Seine-Inférieure antérieures à 1790, rédigé par M. Ch. de Robillard de Beaurepaire, archiviste. Archives ecclésiastiques. Série G (n^os 7371-8514). T. VI. In-4 à 2 col., 479 p. Rouen, impr. Cerf.

65. — KOHLER (Ch.). Les Suisses dans les guerres d'Italie de 1506-1512. In-8, 716 p. Genève et Bâle, Georg.

66. — LA FARELLE (E. LENNEL DE). Deux officiers français au XVIII^e siècle : mémoires et correspondance du chevalier et du général de la Farelle. In-8, VII-452 p. et portrait. Paris et Nancy, Berger-Levrault et C^ie.

67. — LECOMTE (M.). Nécrologe de l'abbaye de Faremoutiers (1522-1610). In-8, 15 p. Lagny, impr. Colin.

68. — LEDIEU (Alcius). Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Ham. In-8, 8 p. Paris, Picard et fils.

69. — Ledieu (Alcius). Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Péronne. In-8, 13 p. Paris, Picard et fils.

70. — Ledieu (Alcius). Notices et choix de documents inédits pour servir à l'histoire de la Picardie. T. II. In-8, 307 p., avec figures et planches. Paris, A. Picard et fils.

71. — L'Eleu (A.). Des communautés rurales dans l'ancienne France jusqu'à la fin du XIIIe siècle. In-8, 173 p. Paris, Arthur Rousseau.

72. — Maître (Léon) et Berthou (Paul de). Cartulaire de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé (Finistère), publié d'après l'original. In-4, XIII-335 p. Paris, impr. Roustaing.

73. — Marquet de Vasselot (J.-J.). Notes sur l'abbaye de Roncevaux et ses richesses artistiques. In-8, 23 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France.)

74. — Marsy (comte de). Les pèlerins normands en Palestine (XVe-XVIIe siècles), lecture faite à la séance publique de la Société des Antiquaires de Normandie, le 13 décembre 1894. In-8, 38 p., avec grav. Caen, Delesques.

(Extrait du Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie.)

75. — Maxe-Werly (L.). Notes et documents pour servir à l'histoire de l'art et des artistes dans le Barrois antérieurement à l'époque de la Renaissance. In-8, 36 p. Paris, impr. Plon, Nourrit et Cie.

76. — Meyer (P.). Notice du ms. Bibl. nat. fr. 6447 (traduction de divers livres de la Bible; légende des Saints). In-4, 80 p. Paris, C. Klincksieck.

(Tiré des Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques.)

77. — Molard (F.). Le Carteggio des ambassadeurs de Mantoue; documents inédits sur Bayard (1521-1524); l'invasion des Français en Piémont (1536-1559). In-8, 79 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

78. — Monumenta conciliorum generalium seculi XV. Concilium Basileense. III, 4. Joannis de Segovia, presbyteri cardinalis tit. Sancti Calixti, historia gestorum synodi Basileensis. Editionem ab Ernesto Birk inchoatam, apparatu critico adjecto, continuavit Rud. Beer. In-4, XVIII-1206 p. Vienne, Gerold.

79. — Morel (l'abbé E.). La commune de la Neuville-Roy depuis son érection, en l'année 1200, jusqu'à sa suppression, en 1370. In-8, 12 p. Paris, Impr. nationale.
(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

80. — Nolhac (P. de) et A. Pératé. Le musée national de Versailles; description du château et des collections. In-8, 400 p. et 110 planches en typogravure d'après les originaux. Paris, Braun, Clément et Cie.

81. — Pagart d'Hermansart. Ambassade de Raoul de Brienne, comte d'Eu et de Guînes, connétable de France en Angleterre (1330). In-8, 4 p. Paris, Impr. nationale.
(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

82. — Pagart d'Hermansart. Lettre de Philippe le Hardi sur les Lombards établis à Saint-Omer (1277). In-8, 3 p. Paris, Impr. nationale.
(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

83. — Pasquier. Privilèges et libertés des trois états du comté de Foix à la fin du XIVe siècle et au commencement du XVe, d'après des documents inédits. In-8, 10 p. Paris, Impr. nationale.
(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

84. — Pélissier (L.-G.). De opere historico Ægidii cardinalis Viterbiensis quod manuscriptum latet in bibliotheca quæ est in Urbe Augustinianorum Angelica, ejusdemque opere cui titulus præest « Historia vigenti sæculorum. » In-8, 65 p. Montpellier, impr. Boehm.

85. — Perrin (l'abbé H.-J.). Histoire du Pont-de-Beauvoisin. In-8, 382 p. Paris, A. Picard; Lyon, Brun.

86. — Plaine (dom Fr.). Un poète armoricain des VIIIe

ou IXe siècles : texte de la vie de saint Malo, en vers latins rimés. In-8, 16 p. Vannes, Lafolye.

(Extrait de la Revue du Bas-Poitou.)

87. — QUIRIELLE (R. DE). L'état de maison d'une bourbonnaise de qualité à l'époque de Louis XV. In-8, 47 p. Moulins, Durond.

88. — RICHARD (Alfred). Poésies de Jean Babu, curé de Soudan, sur la ruine des temples protestants de Champdenier, d'Exoudun, de la Mothe-Saint-Héraye (1663-1682), publiées avec notices, commentaires et pièces justificatives. In-18 jésus, 150 p. Poitiers, Blanchier.

89. — ROSMORDUC (comte DE). La noblesse de Bretagne devant la Chambre de la réformation (1668-1671); arrêts de maintenue de noblesse. T. I. In-4, XXIII-617 p. Saint-Brieuc, impr. R. Prud'homme.

90. — RUBLE (baron DE). Jeanne d'Albret et la guerre civile, suite de : Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret. T. I. In-8, V-480 p. Paris, Paul et fils et Guillemin.

91. — SARRAZIN (A.). Jeanne d'Arc et la Normandie au XVe siècle. Gr. in-4, XI-638 p., avec grav. Rouen, impr. Gy.

92. — SAULNIER DE LA PINELAIS (G.). Le barreau du parlement de Bretagne (1553-1790); les procureurs; les avocats. Eau-forte par M. B. de la Pinelais. In-8, XXIV-347 p. Rennes, Plihon et Hervé; Paris, Picard et fils.

93. — VIARD (J.). Les opérations du Bureau du triage; notice et état sommaire des 11760 liasses et registres de la Chambre des comptes détruits en l'an V. In-8, 9 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

La destruction porta sur les comptes du Trésor royal, les comptabilités diverses et les comptes provenant de la chambre de Blois du commencement du XIVe siècle à la fin du XVIIe, les états des finances et les registres de contrôle du XVe au XVIIIe.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 7 AVRIL 1897,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. JULES LAIR, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 1er juin suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président annonce que la Société a perdu un de ses membres, Mme la comtesse Xavier de Blacas. — Le Conseil s'associe aux regrets exprimés par M. le président.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces admissions à l'approbation du Conseil :

2325. M. GEROLD, libraire, à Vienne (Autriche), Stefansplatz; présenté par MM. Laurens et Lecestre.

2326. M. David NUTT, libraire, à Londres (Angleterre), Strand, n° 270; présenté par les mêmes.

2327. M. Ed. DE LORIÈRE, ancien officier de cavalerie, au Mans (Sarthe), rue Victor-Hugo, n° 20; présenté par MM. de Boislisle et Bertrand de Broussillon.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 mars 1897.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* 3e trimestre de 1896. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie,* année 1896, 4e fascicule. — *Jahresbericht der historisch-antiquarische Gesellschaft Graubündens,* année 1896. — *Proceedings of the American philosophical Society held at Philadel-*

phia, novembre 1896. — *Transactions* de la même Société, t. XIX, 1re partie.

Ouvrages offerts par les auteurs ou par les éditeurs.

Les correspondants de Grandidier, IX. Dom La Forcade et dom Germain Poirier, lettres sur le prieuré de Lièvre, publiées par A.-M.-P. Ingold. Br. in-8. Paris, Picard; Colmar, H. Huffel. — *Du droit successoral des enfants au centre de l'ancienne France et de la réforme du Code civil,* par E. Charlemagne (extrait de la *Revue de Berry*). Br. in-8. Châteauroux, A. Majesté et L. Bouchardeau. — *Brocomagus, Brumath, la cité des Triboques,* par P. Ristelhuber (Extrait de la *Revue de géographie*). Br. in-8. Paris, Delagrave. — *Souvenirs du baron de Barante,* de l'Académie française (1782-1866), publiés par son petit-fils Claude de Barante, 2e édition. 6 vol. in-8. Paris, Calmann Lévy.

Correspondance.

M. le baron de Barante fait hommage au Conseil des six volumes déjà publiés par lui des Souvenirs de son grand-père, l'un des éminents fondateurs de la Société et président du Conseil en 1835, 1838, 1842, 1843 et 1844. — Le Conseil reçoit avec gratitude ces volumes qui consacrent la mémoire de son ancien président.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin de 1896. Terminé et expédié à la Librairie.

Vie de Guillaume le Maréchal. T. III. Pas de changement.

Chronographia regum Francorum. T. III. Pas de changement.

Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné. T. IX. Terminé et expédié.

Documents relatifs à l'Inquisition. Feuilles 1 à 5 en seconds placards. On attend la suite de la copie.

Le tome IX de l'*Histoire universelle* sera mis immédiatement en distribution, avec le tome X des *Chroniques de J. Froissart*, pour l'exercice courant.

M. de Mandrot, commissaire responsable de la publication des *Lettres missives de Charles VIII*, annonce au Conseil que l'impression du manuscrit déposé par M. Pélicier se trouve retardée de quelques semaines par la nécessité de faire des modifications à la composition du premier volume et à son annotation.

Le manuscrit d'une partie du tome VI des *Lettres de Louis XI,* préparé et déposé par M. Vaesen, est remis aux mains de M. Daupeley.

M. de Mandrot, censeur de la Société, donne lecture du rapport préparé par M. Guilhiermoz, son collègue, et par lui, pour l'Assemblée générale du 4 mai. — Le Conseil remercie MM. les Censeurs pour cette communication.

M. le baron de Ruble, sur l'invitation du Conseil, accepte de donner lecture à la même Assemblée d'un fragment historique sur l'*Assassinat du duc de Guise par Poltrot de Méré.*

La séance est levée à cinq heures un quart.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

94. — Babeau (Alfred). Le château de Villacerf et ses seigneurs. In-8, 42 p. et héliogravures. Troyes, impr. Paul Nouel.

(Extrait de l'Annuaire de l'Aube.)

Saint-Sépulcre, anciennement Semblières, possédait un antique château, à la place duquel Louis Hesselin, maître de la Chambre aux deniers, avait fait commencer une vaste construction par Le Vau lorsqu'il mourut subitement en 1662. Édouard Colbert, seigneur de Saint-Pouenge et propriétaire de la gentilhommière

de Villacerf, située dans le voisinage, ayant acquis Saint-Sepulcre en 1667, substitua au vocable ancien le nom de Villacerf et fit construire par P. Cottard un nouveau château, avec jardin, parc et eaux magnifiques, dont la Révolution n'a rien laissé.

95. — Beaucourt (G. du Fresne de). Extrait du Catalogue des actes de Charles VII, du siège d'Orléans au sacre de Reims (1428-1429). In-8. Besançon, impr. Jacquin.

Ce spécimen du répertoire que prépare notre éminent confrère donne l'idée la plus favorable d'une entreprise, qui sera le complément naturel de sa belle histoire de Charles VII.

96. — Beaurepaire (E. de). Le marquis de Lisle; documents sur la campagne d'Italie en 1733-1734. In-8, 67 p. Caen, Henri Delesques.

(Extrait du Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie.)

Louis des Moulins, marquis de Lisle, qui fut tué à la bataille de Parme en 1734, étant inspecteur général d'infanterie, est représenté actuellement dans le chartrier du château de Fresne-Camilly par une trentaine de lettres écrites à son frère cadet pendant le cours de la campagne en haute Italie où il trouva la mort. On y rencontre des détails intéressants sur cette campagne, qui fut aussi la dernière du maréchal de Villars; on y voit de plus, pris sur le vif et racontés avec une grande simplicité, plusieurs épisodes de la vie militaire de ce temps-là.

97. — Blanchet (J.-Adrien). Dépenses de la maison du comte de Provence en 1774. In-8, 30 p. Paris, Émile Lechevalier.

M. Blanchet analyse un registre de *Menu général de la dépense de bouche* qui, comme tous les documents de cette nature, fournit des renseignements très précis, non seulement sur la composition et le fonctionnement des services, mais aussi sur le prix des denrées et le taux des salaires.

98. — Bonnefoy (Georges). Histoire de l'administration civile dans la province d'Auvergne et le département du Puy-de-Dôme. T. IV. In-8, 952 p. et portraits. Paris, Émile Lechevalier.

Ce volume étant exclusivement consacré aux temps modernes, je ne puis en citer ici que le premier chapitre, qui contient un résumé très succinct de l'origine des communes avant la Révolution.

99. — Castanier (Prosper). Histoire de la Provence dans l'antiquité, depuis les temps quaternaires jusqu'au v[e] siècle après J.-C. T. I : la Provence préhistorique et protohistorique jusqu'au vi[e] siècle avant l'ère chrétienne, avec une grande carte en cinq couleurs. In-8, 306 p. — T. II : les Origines historiques de Marseille et de la Provence et la colonisation phocéenne dans la Méditerranée, du vi[e] siècle au iv[e] siècle avant notre ère. In-8, 320 p., avec 3 planches gravées et 9 planches lithographiées. Paris et Marseille, Flammarion.

Ces deux premiers volumes, sur six que l'auteur annonce, arrivent à peine à l'époque historique proprement dite, puisqu'ils s'arrêtent, comme on le voit par le titre du tome II, au temps de l'arrivée des tribus celtiques (*Volcæ, Allobroges, Vocontii, Helvii, Cavares)* qui, expulsées de la Germanie vers la fin du iv[e] siècle avant notre ère, descendirent dans les plaines de la Provence et du Languedoc, et se substituèrent ou se mêlèrent aux occupants Ibéro-Ligures. L'auteur, très au courant des publications les plus récentes, cite constamment les textes grecs publiés pour nous par MM. Cougny et Le Bègue.

100. — Chevalier (abbé Ul.). Le chanoine Albanès : bio-bibliographie. S. d. n. l. n. p.

Ce fascicule est surtout à signaler parce qu'il contient, outre la bibliographie des ouvrages et articles imprimés, celle des articles inédits et documents manuscrits dont le savant chanoine, mort le 3 mars 1897, a fait légataire son ami et émule M. Chevalier.

101. — Delaborde (H.-François). Les travaux de Dupuy sur le Trésor des chartes, et les origines du Supplément. In-8, 31 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

Notre confrère établit d'abord en quoi consistait le Trésor, d'après un examen minutieux de l'inventaire commencé en 1615 par Dupuy et Godefroy, puis comment ces deux savants négligèrent une masse considérable de documents précieux, d'où est sorti le fonds appelé Supplément, et comment ce second Trésor fut enrichi par des versements successifs, mais dans un désordre qui fait excuser que les érudits l'aient beaucoup trop négligé jusqu'ici.

102. — Delisle (Léopold). Notice sur les Sept psaumes allégorisés de Christine de Pisan. In-4.

(Notices et extraits des Manuscrits.)

M. Delisle démontre que le manuscrit des *Sept psaumes* acquis récemment par la Bibliothèque nationale est une des copies qui furent faites vers 1410 d'un livret offert au duc de Berry par Christine de Pisan, pour les étrennes de cette année-là, comme en témoigne l'inventaire des livres du royal collectionneur.

103. — Funck-Brentano (Fr.). De exercituum commeatibus tertio decimo et quarto decimo sæculis post Christum natum. In-8, 123 p. Paris, H. Champion.

Notre confrère n'a pas seulement exposé dans cette thèse tout ce que les chroniqueurs ou les documents originaux peuvent nous apprendre du fonctionnement des intendants et des vivriers des armées de terre ou de mer au temps des successeurs de saint Louis; mais il a intercalé, au cours de son étude très intéressante, ou placé en appendice, plus d'une vingtaine de chartes et de comptes qui augmentent singulièrement la valeur de ce travail d'érudition.

104. — Ingold (A.-M.-P.). Nouvelles œuvres inédites de Grandidier publiées sous les auspices de la Société industrielle de Mulhouse. T. I : éloge, autobiographie, bibliographie, voyages, dissertations historiques. In-8, xiii-450 p. Paris, Picard et fils.

Ce volume comprend l'éloge composé par L. Spach, archiviste du Bas-Rhin, une autobiographie malheureusement incomplète, la bibliographie des ouvrages imprimés ou manuscrits, le journal de deux voyages faits dans le pays de Bade et la Suisse en 1784, et de Strasbourg à Colmar en 1786. Ce sont là, suivant l'expression de l'éditeur, des documents secondaires qui servent en quelque sorte de préface aux *Œuvres inédites* et feront connaître le caractère et les procédés de Grandidier avant de mettre sous les yeux du lecteur des travaux considérables tels que l'*Alsatia sacra* et l'*Alsatia litterata*.

105. — Jullian (C.). Bulletin historique régional : Bordelais et Bazadais (département de la Gironde). In-8, p. 241-255. Bordeaux, Fret et fils.

(Extrait de la Revue des Universités du Midi.)

Revue bibliographique et critique des publications les plus récentes.

106. — Omont (Henri). Bibliothèque nationale. Catalogue général des manuscrits français; anciens petits fonds français : t. III, nos 25697-33264. In-8, xiv-456 p. Paris, Ern. Leroux.

Nous devions déjà à l'activité de M. Omont trois volumes publiés en 1895-1896, qui contiennent le catalogue des neuf mille deux cents manuscrits de l'ancien supplément français (mss. 6171-15369). Deux volumes, actuellement sous presse, représenteront l'ancien fonds Saint-Germain français (mss. 15370-20064); après quoi viendront trois volumes des anciens petits fonds français (mss. 20065-33264). C'est donc le dernier de ces trois qui aura paru le premier. Il contient à peu près sept mille cinq cents articles qui, restés jusqu'ici en dehors du Cabinet des manuscrits proprement dit, formaient le Cabinet des titres et les diverses séries de pièces originales dont le classement, le reliage et la communication au public sont de date relativement très récente. Si l'on se reporte à trente ans seulement, que de chemin parcouru, quelle excellente besogne menée à bonne fin par le personnel du Cabinet, chaque génération de bibliothécaires semblant redoubler d'efforts à mesure que l'achèvement pouvait s'entrevoir plus près et que l'utilité du travail d'unification et de classification générale devenait plus manifeste! A ceux d'entre nous qui ont souvenir de l'ancien ordre de choses, il appartient de provoquer la gratitude des générations nouvelles et d'empêcher qu'elles n'ignorent ou ne méconnaissent ce qui vient d'être fait pour elles. Si la place me manque ici pour insister sur cette démonstration, je veux espérer qu'elle sera faite ailleurs par de plus compétents et mieux autorisés. Ceux-là auront surtout à expliquer, pour le présent volume, que les dossiers et pièces généalogiques qui en composent la meilleure partie ne sont pas ce qu'en pensent certaines gens à préjugés, et que l'histoire générale y trouvera pour longtemps encore de précieuses ressources qu'elle avait à peine soupçonnées jusqu'ici. Pour qu'elle arrive jusqu'aux bons filons et ne se méprenne pas sur la valeur des matériaux, il sera opportun de préciser non seulement le système de classement des fonds et des manuscrits, mais aussi la valeur relative des divers éléments dont ils se composent. Ce travail de critique s'impose à l'auteur du Catalogue. A. B.

107. — Pélissier (Léon-G.). Notes italiennes d'histoire de France. XXI : Le cardinal Ascanio Sforza, prisonnier des Vénitiens (1500). In-8, 13 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

108. — Pélissier (Léon-G.). Les registres Panigarola et le *Gridario generale* de l'*Archivio di Stato* de Milan pendant la domination française (1499-1513). In-8, 148 p. Paris, Émile Bouillon.

(Extrait de la Revue des bibliothèques.)

Ces deux séries de documents représentent la vie administrative de Milan et de la Lombardie pendant les quinze années d'occupation. Au dépouillement des registres pièce par pièce, M. Pélissier a joint une quarantaine de textes originaux.

109. — Sauzé (C.). Les conférences de la Mothe-Saint-Héraye entre Henri de Navarre et Catherine de Médicis (1582). In-8, 63 p. Paris, Lechevalier.

110. — Souvenirs d'une bleue, élève de Saint-Cyr : Marguerite-Victoire de la Maisonfort à Geneviève de Colombe (octobre 1688-février 1691). In-18 jésus, 314 p. Paris, Ollendorff.

111. — Storelli (A.). Jean-Baptiste Nini, sa vie, son œuvre (1717-1786). In-8, 178 p., avec grav. Tours, impr. Mame.

112. — Tamizey de Larroque (Ph.). Les correspondants de Peiresc. XXI : Jean et Pierre Bourdelot ; lettres écrites de Paris et de Rome (1634-1636). In-8, 24 p. Paris, Arm. Colin.

(Extrait de la Revue d'histoire littéraire de la France.)

113. — Tamizey de Larroque (Ph.). Le maréchal de Biron et la prise de Gontaud en 1580. In-8, 24 p., avec 2 photogravures. Agen, impr. Lamy.

(Extrait de la Revue de l'Agenais.)

Le récit que notre confrère publie en regard de ceux de J.-A. de Thou, de Syrueilh et de Dupleix, est une des rares épaves sauvées du déplorable incendie qui a disparu la principale partie de ses livres et manuscrits (9 juillet 1895).

114. — Tamizey de Larroque (Ph.). Lettres inédites de Marguerite de Valois à Pompone de Bellièvre. In-8, 38 p. Toulouse, Ed. Privat.

(Extrait des Annales du Midi.)

Vingt-quatre lettres adressées au futur chancelier pendant deux séjours de Marguerite en Gascogne (1579-1585), et dont les originaux sont conservés au Cabinet des manuscrits, plus une lettre à sa mère, deux à son frère Henri III et une à M. de Villars, l'amiral de France, tel est le contingent que notre confrère ajoute aux publications anciennes de Teschereau, Guessard et autres dont la bibliographie est jointe à ce fascicule en forme de préambule.

PROCÈS-VERBAL

DE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 4 MAI 1897,

A quatre heures, dans la salle du Cours d'archéologie, à la Bibliothèque nationale,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. JULES LAIR, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 1er juin suivant.)

L'Assemblée entend la lecture :

1° Du discours de M. le président (voir p. 82);

2° Du rapport de M. de Boislisle, secrétaire, sur les travaux et les publications de la Société pendant l'exercice 1896-1897 (voir p. 102);

3° Du rapport des censeurs, MM. P. Guilhiermoz et de Mandrot, sur les comptes des recettes et des dépenses de la Société pendant l'année 1896 (voir p. 128).

Les conclusions de ce rapport, approuvant la gestion et les comptes de M. Léon Lecestre, trésorier de la Société, sont mises aux voix par M. le président et adoptées par l'Assemblée.

Élections.

Sont réélus membres du Conseil, pour siéger jusqu'en 1901 :

MM. Beaucourt (de),
Broglie (de),
Chantérac (de),
Delaborde,
Delisle,
Durrieu,
Marsy (de),
Nadaillac (de),
Schickler (de),
Viollet.

Est élu membre du Conseil, en remplacement de M. le

comte de Mas Latrie, décédé, dont les pouvoirs devaient cesser en 1898, M. P. DE KERMAINGANT.

Sont réélus censeurs : MM. P. GUILHIERMOZ et B. DE MANDROT.

L'Assemblée entend la lecture :

1° De deux notes de M. Ludovic Lalanne sur « l'Arbalète de Catherine de Médicis » et sur le « Brassard de La Châtaigneraie » (voir p. 131) ;

2° D'un fragment historique, par M. le baron de Ruble, sur l' « Assassinat du duc de Guise par Poltrot de Méré. »

La séance est levée à six heures.

DISCOURS DE M. JULES LAIR, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ PENDANT L'EXERCICE 1896-1897.

Messieurs,

Dans la séance de 1881, M. de Mas Latrie, l'un de vos doyens, vous disait : « C'est toujours un bien grand honneur d'être appelé, même par l'ancienneté, à présider une Société comme la vôtre. »

Il plaisait à M. de Mas Latrie d'oublier les nombreux services et la longue collaboration qui le recommandaient à vos suffrages. Pour moi, objet d'un honneur inattendu, je ne puis que répéter ce que j'ai dit ailleurs, qu'il y a évidemment des jours où les Sociétés savantes usent, dans leur choix, d'une sorte de grâce prévenante. La grâce, je le sais, n'est pas exclusive des œuvres ; pourtant elle ne les exige pas : « autrement elle ne serait pas la grâce, » *alioquin gratia jam non esset gratia*. Je n'insiste pas. Ce terrain a toujours été glissant. Je ne m'y veux tenir que pour faire appel à votre bienveillance, dont je ne devrais pas douter puisque je suis là.

On demandait, je pense, moins d'éloquence que d'activité à l'humble frère du moyen âge chargé de porter et de déve-

lopper d'abbaye en abbaye le rouleau des morts. Un *grammaticus* habile en avait écrit le texte. Il n'avait, lui, qu'à le lire.

Tel sera mon rôle.

Nous avons perdu, cette année, trois confrères, membres de l'Institut : MM. A. Desjardins, de Rozière, de Mas Latrie. Tous les trois ont reçu des voix les plus autorisées les éloges les plus mérités. Notre souvenir, cependant, ne leur manquera pas.

Ce n'est pas sans un peu de mélancolie que je me rappelle le temps lointain où j'ai connu Albert Desjardins, qui accomplissait alors son stage au barreau de Paris. Il montrait déjà les qualités aimables et solides qui devaient assurer son succès dans le monde. Esprit juridique et littéraire, il était également apte à professer le droit et les belles-lettres. Ces deux qualités brillaient dans sa thèse sur les plaidoyers civils de Démosthène ; il opta pour l'enseignement du droit, où il excella.

Je le revis en 1870, faisant son devoir, simplement, patiemment, apportant, pendant les heures énervantes de la garde aux remparts, une justesse de raisonnement qui ne s'y trouvait pas toujours. Aussi, à l'heure où le sentiment du salut suprême inspirait le pays, fut-il appelé spontanément par les électeurs de l'Oise à l'Assemblée nationale. Il travailla consciencieusement à la réorganisation de la Patrie. Sous-secrétaire d'État à l'Instruction publique, puis à l'Intérieur, il déploya, dans ces hautes situations, les qualités qui lui avaient valu d'y être porté. Les vicissitudes de la politique le rendirent au professorat et à l'étude ; l'étude le conduisit à l'Académie des sciences morales et politiques, où il rejoignait un frère aîné. Il avait désiré arriver à ce sommet, non par une ambition d'ailleurs fort naturelle, mais pour y exposer de plus haut ses idées. A ce moment, son corps, enveloppe trop frêle d'une âme courageuse, plia sous la maladie. Malgré les soins prodigués par l'affection la plus tendre, Albert Desjardins a été enlevé prématurément à la science. Il est mort comme il avait vécu, en homme de bien et en chrétien.

M. E. de Rozière était plus connu de la plupart d'entre vous. Son adhésion à notre Société avait paru d'autant plus précieuse qu'elle s'était produite plus tardivement. Ancien professeur à l'École des chartes et au Collège de France, ancien inspecteur général des Archives, membre de l'Institut, sénateur du département de la Lozère, savant émérite connaissant à fond les premiers temps de notre histoire, c'était un confrère dont il semblait qu'on dût obtenir le plus utile concours. Par malheur, la politique l'avait déjà pris. Elle aussi, je le reconnais, exerçait une sorte de droit de retrait. Rozière comptait dans sa famille un aïeul pair de France, un beau-père ministre. Il avait été lui-même, de 1851 à 1852, chef de cabinet de ce ministre à l'Instruction publique. Retiré, de 1853 à 1881, dans le poste moins en vue de l'inspection générale des Archives, il y rendit de grands services, tout en conservant des loisirs pour composer des ouvrages qui attirèrent vers lui les regards les plus favorables du monde savant.

L'érudition peut déplorer ce partage. Elle s'en console en pensant qu'elle ne perd pas toute influence sur ceux qui passent à d'autres emplois. Appliqué pendant de longues années aux études sérieuses de l'histoire, l'homme qui a constaté le caractère éphémère et superficiel des révolutions en apparence les plus radicales, cet homme-là, quelles que soient ses opinions, ne peut être qu'un modéré. Il s'inclinera devant le fait, jamais il ne reniera le passé. Tel était le cas de M. de Rozière. Critique par excellence, vif, délié, spirituel, incisif, il eût été redoutable dans l'opposition, si ses traditions, ses réflexions et cette modération inhérente au vrai savant n'en avaient fait un homme de gouvernement.

Aussi bien est-ce l'érudition qui sera la meilleure gardienne de sa mémoire. A l'époque de ses débuts, la science présentait encore beaucoup de terrains à peine défrichés. Rozière sut, dans les questions de droit historique, et particulièrement des formules, champ laissé en jachère depuis le XVIII^e^ siècle, se créer un domaine d'où il tira plusieurs moissons successives. Leur heureuse réunion, la publication du *Liber diurnus*, pour ne citer que ses principaux ouvrages,

lui mérita d'entrer à l'Académie des inscriptions, où il occupa, par droit de conquête, un siège en quelque sorte héréditaire. L'Académie le considérait « comme un de ses membres les plus brillants et les plus zélés, » s'y faisant remarquer par des rapports, « vrais modèles de lucidité et de critique consciencieuse. »

Lors des funérailles de M. de Mas Latrie, en présence des discours qui devaient être prononcés au nom de l'Institut, de l'École des chartes, des Archives, de la Société de l'École des chartes, notre Conseil, à son vif regret, a dû s'effacer.

Tout, d'ailleurs, a été excellemment dit par MM. de Villefosse, Meyer, Servois, Babelon ; mais ces éloges si complets ne sauraient nous dispenser d'un témoignage public de reconnaissance, et je suis heureux de pouvoir, en exprimant la vôtre envers votre doyen, témoigner de la mienne envers cet homme aimable et bon, le dernier survivant de mes maîtres à l'École des chartes.

M. de Mas Latrie appartenait à la Société de l'Histoire de France depuis 1837. C'était un ouvrier de la première heure. Il y était admis avec le titre, alors tout nouveau, d'élève de cette École des chartes qui devait donner à notre Société tant et de si excellents éditeurs.

Presque aussitôt, il se mit à l'œuvre et publia, à partir de 1838, dans nos Annuaires, une série de notices, travaux d'autant plus méritants qu'ils ne prétendent pas à l'éclat, mais à l'utilité. Ils ont eu, dans le temps, les éloges de Benjamin Guérard, qui ne louait ni souvent ni à la légère, et on peut encore les consulter avec fruit.

Dès 1847, la Société appelait M. de Mas Latrie à prendre place dans son Conseil, et, depuis lors, pendant ce long espace d'un demi-siècle, il n'a cessé de prendre part à vos travaux comme collègue, comme commissaire responsable, comme éditeur.

Nous lui devons la publication des *Chroniques d'Ernoul et de Bernard le Trésorier*, où il déploya toutes ses connaissances sur l'histoire des Croisades. L'abondance de ses commentaires souleva même quelques discussions dont il

sortit à son avantage. Je ne saurais énumérer ses publications. L'esprit de suite, l'érudition dont elles témoignent méritèrent à M. de Mas Latrie la plus haute des récompenses. Il fut nommé membre de l'Académie des inscriptions.

Il eut une satisfaction plus intime. En 1888, votre Conseil le nomma président. De plus grands honneurs pouvaient lui être conférés: il n'en est pas qui lui ait causé plus de joie. C'est que son affection pour notre Société avait tout le charme d'un souvenir de jeunesse, toute la solidité d'un attachement de cinquante ans.

Vous vous rappelez sa courtoisie, son aménité, sa bonté, qui n'excluait pas une certaine vivacité, mais une vivacité jamais blessante, et que nous lui avons vu conserver jusqu'au dernier jour de sa verte vieillesse.

Les Sociétés tirent certainement un grand profit de ceux de leurs membres qu'un don de nature dispose à la critique même sévère, même aiguë ; mais elles aiment surtout ces esprits conciliants qui savent apporter dans les réunions le tempérament de leur bienveillance. Quand cette bienveillance s'unit au savoir, elle devient particulièrement précieuse. C'était bien celle qu'on aimait chez M. de Mas Latrie. Après beaucoup d'autres mérites relevés par les orateurs que j'ai nommés plus haut, c'est la qualité dominante qui restera dans le souvenir charmé de ses élèves, de ses confrères, de ses amis.

Nous avons aussi perdu MM. Tandeau de Marsac, Caillebotte, Prost.

M. Tandeau de Marsac, doyen des notaires de Paris, était un bibliophile passionné. Notre Société a toujours possédé plusieurs membres de cette ancienne et honorable Compagnie, qui conserve de si précieuses archives et les ouvre libéralement à vos recherches. MM. Castel et Fremyn faisaient partie de votre premier Conseil. Nous avons été heureux de voir le président actuel de la Chambre, M. Pérard, conserver la tradition, en nous demandant d'inscrire son nom sur nos listes.

Un des ancêtres de M. l'abbé Caillebotte avait esquissé les premiers linéaments de l'histoire de Domfront, et, dans

sa famille, on professait pour les arts une passion ardente et l'amour, parfois périlleux, des voies nouvelles. Un curé de Paris ne peut être volontiers novateur. Les soucis du présent suffisent à son ambition. M. Caillebotte a été le premier curé de la paroisse de Saint-Georges, créée par lui dans un quartier où le nom même de Saint-Chaumont avait été laïcisé par ses habitants. Ce sera son œuvre. Aumônier militaire en 1870, à Aubervilliers, aux avant-postes devant le Bourget, son patriotisme était du meilleur aloi, et c'est encore par amour du pays qu'il avait voulu être membre de la Société de l'Histoire de France.

Quant à M. Prost, une belle publication due à la piété filiale, deux excellents discours de M. l'abbé Thédenat et de M. Pfister ont assuré à sa mémoire un juste tribut d'éloges. Sa générosité envers plusieurs Sociétés savantes ne lui en a pas valu de moins sensibles. Il nous suffit d'avoir compté M. Prost parmi nos associés pour témoigner ici les sincères regrets que nous cause sa perte.

Ma liste funèbre porte encore les noms de M. Chossat de Montburon, de M. Balsan, de M. de Crèvecœur, qui s'occupait plus spécialement, surtout pendant ces dernières années, de l'histoire de la Révolution, et à qui l'on doit la publication du Journal d'Adrien Duquesnoy, député à la Constituante, de M. le marquis de Saint-Aulaire, ancien député de la Dordogne.

Un de vos présidents, M. Bordier, vous disait un jour combien la Société était honorée de recevoir l'adhésion des dames, attirées par le goût des bonnes lettres, des traditions de famille, par le souvenir d'un mari, d'un père, d'un fils qui avait aimé votre Société. Cette satisfaction amène fatalement de douloureuses contre-parties.

Vous partagerez ce sentiment quand je vous rappellerai que vous avez perdu M^me^ la comtesse de Blacas, qui avait bien voulu venir à vous au lendemain d'une séance où nous avions tous applaudi M. de Vogüé.

Fille de la duchesse de Rauzan, M^me^ de Blacas était petite-fille de M^me^ de Duras, dont les romans ont obtenu un grand succès, grâce aux qualités les plus délicates d'expres-

sion et de pensée. Les personnes qui ont eu l'honneur de connaître Mme de Blacas témoignent de son esprit solide et élevé, du charme qu'elle répandait autour d'elle, de l'affection profonde qu'elle inspirait, comme l'a prouvé une foule spontanément accourue à des obsèques qui, par la volonté de la morte, avaient conservé la religieuse simplicité d'autrefois.

Il est juste de se souvenir des morts. Je ne violerai, je pense, aucune règle, en parlant un peu des vivants. J'ai considéré comme un agréable privilège de ma situation d'avoir à souhaiter la bienvenue à M. de Barante, qui fait heureusement reparaître dans votre Conseil le nom vénéré d'un grand-père, dont il édite pieusement les Mémoires, et à M. Vandal, nommé membre de l'Académie française, où il est entré par une porte ouverte à deux battants.

Je saluerai volontiers tous nos nouveaux adhérents, ceux surtout qui viennent à vous, sans ambition, uniquement par amour pour notre histoire. A côté des hommes qui constituent, je dirai le cerveau de la Société, ils en sont, pour ainsi dire, la substance et la chair.

Je me rappelle le discours que M. Jourdain, — voilà encore une physionomie aimable et sympathique ! — prononça en 1883, lors de la célébration de notre cinquantenaire. Il complimenta d'abord le Comité des fonds et le Conseil sur leur sainte et salutaire horreur du déficit, puis il énuméra les dépenses de la Société, 980,660 francs environ, — je crois qu'il oubliait nos petites économies, — et il ajoutait :

« La Société a été reconnue en 1851 comme établissement d'utilité publique; mais cette reconnaissance ne lui a pas profité; elle n'a reçu aucune donation, aucun legs. Elle a été abandonnée à ses propres forces, et elle a dû vivre de ses travaux et des sacrifices personnels de ses membres. Peut-être avait-elle mérité plus d'appui. En Angleterre, les Sociétés qui sont utiles au pays et qui l'honorent trouvent des protecteurs fiers de favoriser les efforts de ces Sociétés par d'intelligentes largesses. Pourquoi n'en est-il pas de même en France? »

M. Jourdain, pour une fois, se trompait. Il en est de même en France; seulement, notre protecteur est légion : c'est le corps dévoué de nos 550 adhérents.

Nous n'avons rien non plus à envier au passé. Les éditeurs des grandes Collections historiques des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles ne disposaient pas d'aussi importantes ressources que vous, ne possédaient pas de patrons plus généreux, et surtout plus assurés. Pendant longtemps, quand je contemplais les superbes in-folio de D. Luc d'Achery, de D. Vaissete, de D. Bouquet, je me figurais que nous les devions non seulement à la science et au labeur de ces religieux, mais encore aux riches subventions des abbayes bénédictines, ou tout au moins aux libéralités des grands seigneurs ou du roi. Il n'en est rien. Si les abbés disposaient de grands revenus, les abbayes étaient pauvres, et, quant au roi, il promettait plus qu'il ne donnait.

Bien entendu, Messieurs, si j'évoque ces souvenirs, ce n'est pas que j'aie la prétention de rien apprendre à ce sujet, c'est pour faire entre le passé et le présent un parallèle qui ne laisse pas d'être instructif.

C'est un laïque, André du Chesne, qui tenta le premier un grand effort. Il avait conçu le plan grandiose de la Collection des *Historiens de la France*, d'abord en dix-huit, puis en vingt-six volumes. Il ne se contenta point d'en réunir les matériaux manuscrits, d'en préparer la copie, œuvre déjà considérable, ni d'en imprimer le programme. Il édita à grand'peine et à grands frais, *summis impensis et laboribus*[1], suivant l'expression de D. Martène, les deux premiers volumes de cette collection, *nunquam satis laudatæ collectionis*, comme disait le P. Labbe[2]. Une partie de sa fortune y passa, et il en était réduit, paraît-il, à faire ses foins en Touraine, quand il tomba du haut d'une charrette et se tua[3]. Son fils, plus soucieux de la mémoire que

1. Martène, *Amplissima collectio.* Préface.

2. Labbe, *Dissertations*, II, p. 873.

3. *Longueruana*, p. 48; marquis d'Argenson, *Loisirs d'un ministre*, II, 166.

de l'héritage paternel, publia encore trois volumes et un nouveau programme dédié au roi. Puis il mourut à son tour, et l'œuvre resta inachevée. L'entreprise était trop lourde pour des particuliers.

L'impression des trois gros volumes de l'*Histoire de France* de Mézeray, œuvre de vulgarisation tout au plus, ne fut, en réalité, qu'une spéculation de libraires ne sachant comment tirer parti de portraits de rois et de médailles, pour la plupart apocryphes, dont la publication isolée n'avait pas réussi[1].

En 1676, Colbert, reprenant l'idée de Du Chesne, voulut faire publier le Corps complet des *Historiens de la France*. Il ne put, malgré son autorité, « concilier les esprits, ni gagner sur eux de former cette harmonie nécessaire à l'exécution du dessein qu'il avait formé[2]. » Le même ministre avait entrepris de choisir les plus habiles gens de chaque province du royaume pour écrire chacun l'histoire de son pays[3]. Ce second projet ne réussit pas plus que le premier.

On avait le patron; on aurait eu l'argent. Les hommes manquaient. D. Luc d'Achery était bien vieux, et Mabillon ne pouvait tout faire.

En 1685, le breton D. Audren de Kerdrel, — c'est un nom encore aujourd'hui noblement porté, — du fond de la petite abbaye de Landevennec, conçut l'idée de réunir les matériaux de l'Histoire de Bretagne et de les mettre en œuvre. Non moins avisé que savant, il chercha un protecteur, et, au bout de deux ans, il obtint une promesse de concours des États de la province.

Sur cette assurance, il redoubla d'activité. Vous me pardonnerez de vous lire l'avis qu'il publia dans les journaux littéraires du temps :

« Plusieurs sçavants s'estant joints pour travailler à

1. Sorel, *Bibl. française*, p. 180. — Daniel, *Hist. de France*, I. Préface.
2. Le Long, *Bibl. hist.*, III, p. xxxiii.
3. A. de la Borderie, *Correspondance historique des Bénédictins de Bretagne*, p. 272.

« une nouvelle Histoire de Bretagne, ils ont déjà fait des « extraits de plus de quatre cents volumes imprimés, et d'un « grand nombre de manuscrits... Ils supplient toutes les « personnes éclairées de favoriser l'exécution de leur pro- « jet. Ceux qui leur voudront faire cette grâce adresseront, « s'il leur plaît, leurs paquets à M. Garnier, marchand « libraire, devant le Palais, à Rennes, pour faire tenir à « Dom Maur Audren, prieur de l'abbaye de Redon. » (*Journal des Sçavants*, 1691, p. 71.)

Ces savants ou ces « ouvriers, » c'est ainsi qu'on les appelait, étaient considérés comme surnuméraires dans leurs monastères respectifs, et, pendant qu'ils travaillaient aux recherches, D. Audren devait payer leur pension de 300 à 400 livres par an, moins de 200 francs par mois en monnaie de nos jours. Et encore, sur ces 200 francs, fallait-il prendre les menus frais de papiers pour les copies, de poste pour les paquets à retirer de chez le libraire, etc. A quatre Bénédictins, ils n'avaient, en cinq ans, dépensé que 4,537 livres, à peine 300 livres, ou, si l'on veut, 1,500 francs par an.

Grâce à M. de la Borderie, nous connaissons le plan financier de l'entreprise confiée à D. Lobineau. Les deux volumes, avec nombreuses gravures, — et il en est de très fines, — devaient coûter 24,000 livres. Un libraire offrait d'en faire la dépense, en échange d'une subvention de 15,000 livres, à charge de donner aux États 500 exemplaires valant en librairie 15,000 livres, soit 30 livres l'un, 150 francs d'aujourd'hui, 75 francs par volume. C'était, comme disait D. Lobineau, travailler pour l'honneur de la Bretagne.

Cependant, les membres des États restaient sourds à sa voix; sourds, mais non muets.

En pleine séance, un Rohan de province criait « qu'il étoit indigne de donner 20,000 livres à des moines riches, alors que de pauvres gentilshommes mouroient de faim. » Sans l'adresse d'un vieux gouverneur, ami de D. Lobineau, qui fit voter le remboursement des frais déjà exposés, tout s'en allait à vau-l'eau.

La somme fut accordée cependant, mais si mal payée, que

D. Lobineau, poursuivi par le libraire, se trouva personnellement sous le coup d'une saisie[1]. A la fin, il put obtenir une pension de 300 livres. Il en payait 540 pendant son séjour à Saint-Germain-des-Prés.

Quoi qu'il en fût, les deux volumes avaient paru en 1707, et ils étaient de si belle venue qu'on oublia toutes les douleurs de l'enfantement.

Alors une vive émulation s'empara des États de Languedoc. Ils votèrent d'enthousiasme le principe d'une subvention aux futurs historiens de leur province; puis ils s'adressèrent à D. Audren de Kerdrel, aux auteurs de l'*Histoire de Bretagne*, dont on ne connaissait pas les tribulations (24 janvier 1708)[2]. D. Audren n'était pas découragé; mais, par suite de diverses circonstances, le travail fut confié à D. Vaissete et à D. Devic. Ce sont eux qui reçurent la pension de 500 livres chacun, reversée, d'ailleurs, à la Congrégation, à titre d'indemnité[3]. On doublait la somme quand ils voyageaient.

La période de préparation se passa très bien; mais, au quart d'heure de l'impression des deux premiers tomes, le zèle des États se refroidit un peu. Ils souscrivirent à 200 exemplaires, à raison de 14 livres l'un, 7 livres par tome. C'était à peine le prix de revient. Il faut dire que D. Vaissete avait obtenu qu'on payerait les frais de gravures, vignettes, culs-de-lampe. Homme de goût, il s'était adressé aux meilleurs artistes, et sa note montait à 16,000 livres, se répartissant, il est vrai, sur cinq volumes. A peu de choses près, c'était la parité du prix payé pour l'*Histoire de Bretagne*.

En outre, le libraire Jacques Vincent, *à l'Ange*, devait servir gratis à chaque éditeur 40 exemplaires et leur payer 300 livres par volume imprimé. Négligeons ces 40 exem-

1. A. de la Borderie, *Correspondance*, Introduction, p. XVIII, p. 109 : *les Ouvriers de l'histoire de Bretagne*, par R. Oheix, dans *le Correspondant* du 25 juin 1881.

2. *Hist. de Languedoc*, éd. Mabille, I. Introduction, p. 20*.

3. *Ibid.*, p. 33*.

plaires, employés aux politesses de D. Vaissete; on verra que le savant homme avait reçu 5,000 livres de pension, plus 1,500 livres comme éditeur; au total, 6,500 livres pour dix ans de labeur, 650 livres par an.

Le libraire J. Vincent ne paraît pas non plus avoir réalisé de gros profits. On avait tiré à 1,250 exemplaires, dont 280 avaient été distribués par les États ou par D. Vaissete. La vente se ressentit de ces distributions gratuites : il fallut trente ans pour écouler le solde de l'édition[1].

Malgré tout, ces sortes de travaux prenaient faveur.

La ville de Paris voulut aussi avoir son histoire. En 1711, M. Bignon, prévôt des marchands, demanda D. Félibien pour l'écrire. A D. Félibien on adjoignit D. Lobineau. On aurait pu croire que, cette fois, l'œuvre avait des rentes sur l'Hôtel de ville. Il n'en fut rien. Le Bénédictin breton, après s'être heurté dans ses recherches à bien des portes fermées, subit une nouvelle épreuve. Au moment décisif, la Ville retira ses promesses. « On n'a pas laissé, dit-il, de travailler à sa gloire, avec la même attention que si on avait été comblé de faveurs. » Il se retourna du côté des libraires, Guillaume Déprez et Jean Desmard, « qui n'épargnèrent ni soins ni dépenses » (1725), et réussirent grâce à un expédient dont je vous entretiendrai bientôt, à publier l'*Histoire de la Ville de Paris*.

Un bien plus grand ouvrage était en train.

Vers 1717, le P. Audren de Kerdrel, au moins aussi entreprenant que ses « ouvriers, » avait proposé au Chancelier de publier la Collection des *Historiens de la France*. Une réunion eut lieu, où se trouvèrent Baluze, l'abbé Couet, D. Martène. Ce dernier, célèbre par la publication d'un volume d'*Anecdota*, déjà introuvable en librairie, et d'un *Thesaurus*, fut chargé d'élaborer le plan définitif.

On résolut d'abord de compléter les recherches. La Con-

1. En 1752, on annonça une réimpression et on demanda des souscripteurs à 60 livres (*ibid.*, p. 66). Il est vrai que les grosses dépenses étaient payées.

grégation prit à sa charge les frais de voyage. D. Martène, malgré ses soixante ans sonnés, se mit en route accompagné de son fidèle D. Durand, tous deux à cheval, avec quelques bagages et la promesse que la Congrégation ne l'oublierait pas dans ses prières.

Partis le 18 mai 1717, ils étaient rentrés en janvier 1719, avec un plein chargement de textes inédits.

La joie du retour ne fut pas sans mélange.

On commençait en France le jeu, depuis très perfectionné, des changements de ministère. D. Martène trouva un nouveau chancelier, préoccupé de tout autre chose que de l'édition des *Historiens*. Notre Bénédictin était vieux et n'avait pas le temps d'attendre : il utilisa ses documents en publiant, dès 1723, l'*Amplissima Collectio*.

Cependant on ne perdait pas courage. D'une part, on avait trouvé un excellent ouvrier dans la personne de D. Bouquet, le bibliothécaire de Saint-Germain-des-Prés ; de l'autre, on se décidait à s'adresser au plus riche des patrons, à tout le monde.

Depuis quelques années, les libraires d'Angleterre et de Hollande avaient essayé avec succès la pratique des souscriptions préalables ; en 1730, D. Bernard de Montfaucon avait eu recours à ce moyen pour la publication de ses *Monumenta*[1].

On va voir comme l'emploi de ce nouveau mode de publication fut heureux de tous points.

Quand je dis que la souscription était préalable, il faut entendre qu'elle précédait l'édition. Souvent l'impression était commencée. C'était le cas pour les *Historiens de la France*.

Comme l'ont dit les Bénédictins eux-mêmes : « Il étoit dans la destinée de cet ouvrage d'essuyer sans cesse de nouveaux contretemps[2]. » Vers la fin d'octobre 1735, le général de la Congrégation reçut une lettre de cachet datée du 15 du même mois :

« Cher et bien amé, ayant appris qu'il y avoit dans la

1. *Journal des Sçavants*, janvier 1730.
2. *Hist. de France*, I, préface.

communauté de Saint-Germain quelques religieux qui ne sont pas soumis aux décisions de l'Église et qui empêchent leurs jeunes confrères de s'y soumettre, nous vous faisons cette lettre pour vous dire de faire sortir et d'envoyer dans des maisons que vous croirez convenables, excepté Saint-Denis et les Blancs-Manteaux, D. Prudent Maran, D. Maur, D. Antines, D. Charles de la Vie, D. Nicolas de Batz, D. Ursin-Durand, D. Martin Bouquet, et D. Félix Audin. Si n'y faites faute[1]. »

Aussitôt D. Martin Minard signifie l'ordre aux religieux assemblés. Il serait cependant facile de le faire rapporter, en donnant quelque preuve de soumission à la Bulle. Pour toute réponse, le premier demande quand il faudra partir. — Incessamment. — Sera-ce assez tôt demain ? — Oui, cela sera bien, mais défense d'aller en ville faire des adieux. C'est ainsi que D. Bouquet se dirigea vers l'abbaye de Saint-Jean de Laon[2], « emportant le seul regret de ne pouvoir remplir les engagements que la Congrégation avoit pris envers le public. »

Mais les libraires ne s'en tiraient pas avec des regrets. Leur argent était engagé. Le coup atteignait toute la corporation. Qu'on en juge : D. Antines publiait la seconde édition de Du Cange ; D. Audin, la *Gallia*, et D. Bouquet, les *Historiens de la France*. L'émotion des commerçants fut si grande, et leurs réclamations si vives, que le lieutenant de police partit pour Fontainebleau, et appela l'attention des ministres sur le péril que couraient la librairie et la république des lettres. On lui répondit, avec une sérénité ministérielle, que le Père général était en état de remplacer les exilés par un nombre égal d'excellents sujets. C'était au moins douteux. Heureusement, D. Martène, alors doyen de l'abbaye, trouva un terrain d'accommodement, une formule de lettre adressée au pape, qui contenta tout le monde

1. *Nouvelles ecclésiastiques*, 14 novembre 1735, p. 48.

2. *Hist. de la France*, IX. Préface, p. v. La rédaction de ce passage de la Préface est très confuse. Il semble que D. Bouquet aurait été exilé peu après 1729, et on voit que ce fut en octobre 1734. On ajoute qu'il revint en 1735, peu d'années après.

sauf les Jansénistes. D. Bouquet, sans sacrifice de conscience, et parce qu'on avait besoin de lui dans la capitale, revint d'abord à Argenteuil, puis aux Blancs-Manteaux.

Alors les libraires ne perdirent pas de temps. A leur tête était Gabriel Martin, un savant dans sa profession, qui s'était adjoint Coignard, Mariette, les frères Guérin. Tous avaient garanti la souscription aux *Historiens de la France*.

Le prospectus fut lancé.

On y déclare d'abord qu'il est impossible de déterminer le nombre des volumes. Chacun d'eux aura 200 feuilles d'impression. Ils coûteront 30 livres en petit papier, le double en grand papier, suivant la formule du temps. Très prudents, ils limitent leur tirage à 500 exemplaires, et ne recevront pas de souscription au delà de 300.

Enfin les deux premiers in-folio parurent avec le plus grand succès. Le sort était conjuré[1].

L'entreprise a traversé des révolutions plus terribles que celle dont il vient d'être parlé, et on sait, je dirai comme D. Audren, à quels « ouvriers » elle est confiée aujourd'hui. C'est avec un sentiment de tranquillité et de fierté tout ensemble que nous voyons à la présidence du Comité de publication de notre Société M. L. Delisle, l'illustre continuateur de D. Bouquet.

En somme, la formule de publication par souscription était bonne, puisqu'elle donnait de si beaux résultats. Au même moment, le Gouvernement accordait ou imposait son patronage à d'autres travaux qui prospérèrent moins.

M. Delisle, — qu'il me pardonne si je cite encore son nom, mais comment parler de ces sujets sans rencontrer ses travaux? — a raconté, dans le tome I^er^ du *Cabinet des manuscrits*, l'histoire du Dépôt de toutes lois, créé en 1759, et d'un cabinet, créé en 1762, pour renfermer tous les matériaux de notre histoire. Je ne dirai qu'un mot de l'organisation financière de l'entreprise gouvernementale.

1. Les souscripteurs étaient sérieux; beaucoup de bibliothèques françaises et étrangères. Voy. Franklin, *les Bibliothèques de Paris*, I, 288, 291.

On en avait nommé chef Moreau, historiographe et philosophe, également médiocre dans l'un et l'autre genre, mais prenant des pensions de toutes mains. L'habile homme reconnut qu' « on ne pouvait consacrer à cette grande entreprise des fonds considérables. » Alors, « on compta sur le zèle et on ne fut pas trompé. » Disons, en passant, qu'on anoblit un de ses collaborateurs bénévoles. Moreau, un peu suffisant, ajoute : « Nous cherchâmes à réveiller le zèle de la Congrégation de Saint-Maur. »

Une lettre du Père général de cette Congrégation (27 juillet 1762) ne donne aucune idée de gens endormis. « Deux obstacles, écrit le Père, ont jusqu'ici retardé une collection aussi nécessaire : 1° défaut d'entente; 2° l'énormité des dépenses qu'exigerait un dépouillement de tous les dépôts, s'il était fait par des gens envoyés exprès et payés pour cet ouvrage...; il paraîtrait nécessaire d'avoir recours à une société littéraire répandue sur tout le royaume et qui ne demandât point d'autre prix de ses travaux que l'honneur de les entreprendre et l'avantage de les conduire à leur perfection. Nous nous flattons que la Congrégation de Saint-Maur peut être cette société. Elle a une foule de religieux habitués aux titres. Nous pouvons couvrir toute la France de travailleurs qui ne coûteront au Roi que quelques frais de voyages et de copistes. »

On n'accepta que partiellement la proposition du Père général, et Moreau resta à la tête de l'œuvre, avec un budget de 4,000 livres, assignées aux copies des Bénédictins. Il pratiquait sa maxime, exciter le zèle. Bréquigny fut envoyé à Londres, sans subvention, au moins on le suppose par ce qu'en dit Moreau. « On ne connaîtra jamais mieux, s'écrie l'honnête gardien, toutes les ressources du gouvernement que lorsqu'il emploiera des hommes qui rougiront d'être payés en argent. »

Tout fier des résultats obtenus, grâce au dévouement des autres, il ajoute : « Ce qui, en employant des savants, isolés ou répandus dans le monde, nous eût coûté 1,000 écus par an, ne nous coûtoit pas 500 livres avec la Congrégation de Saint-Maur. »

Trente ans se passèrent au milieu de cette pénurie, et l'on n'avait rien publié que des volumes de tables.

Un jour, cependant, la prospérité semble venir. On a trouvé un patron. Le Clergé de France, instruit de tous les secours que ces dépôts fournissaient déjà, offrait, sur les fonds employés à récompenser les talents utiles à la religion, une somme de 10,000 livres.

Hélas ! ceci se passait en 1787. Bientôt, les premiers grondements de la Révolution se firent entendre. L'assemblée suivante du Clergé entrevoyait la confiscation de ses biens. Moreau était discuté à cause de ses soi-disant 15,000 livres de traitement, comme s'il eût creusé à lui tout seul le gouffre du déficit. Il se défendit de son mieux, et montra 400,000 copies de documents. C'était sa meilleure défense.

On a relevé souvent la précipitation avec laquelle on avait exécuté ces copies. Félicitons ces hommes, dont un instinct providentiel hâtait les mains, comme s'ils eussent entrevu les horribles réalités du lendemain, les chartriers violés, dispersés, incendiés. Grâce à eux, quantité de matériaux furent préservés, et aussi l'art de s'en servir, que les citoyens Brial et consorts apportèrent à l'Institut de France.

L'Institut est un patron tout-puissant qui a de bonnes rentes. Prolonger la comparaison serait abusif. Il suffit d'ailleurs d'avoir prouvé mon dire, qui n'était peut-être pas contesté, que notre situation est plus heureuse que celle des Bénédictins et que nos patrons valent bien les leurs.

Vous avez publié 220 volumes, sans compter les Annuaires.

Mais, comme tout n'est que contradiction en ce monde, pendant que l'un gémit sur son impuissance à tout publier, l'autre crie que tout cet amas de productions, de documents défie les forces des lecteurs les plus laborieux, que ces histoires particulières font perdre la vue de l'ensemble.

Petites raisons, auxquelles on ne doit pas s'arrêter.

Un homme ne lit pas tout ce qui s'imprime, mais tout ce

qui s'imprime est lu par quelques-uns et reste à la disposition de ceux qui voudront s'instruire un jour. Nous ne parcourons pas toutes les routes dont la terre est sillonnée de plus en plus ; elles servent toutes cependant.

Mais, ajoute notre critique, on perd la vue d'ensemble, et le zèle des éditeurs accumule tant de matériaux sur le chantier qu'il deviendra impossible de les assembler en un édifice.

Édifier n'est pas notre objet. Qu'on élève le monument, et nous l'admirerons, s'il y a lieu. En attendant, nous estimons qu'il est plus profitable à l'homme de connaître à fond une partie même restreinte de notre histoire que de se fournir d'idées soi-disant générales dans des compositions de seconde main.

Si honorable que soit une laborieuse compilation en dix ou vingt volumes, si instructive que puisse être l'œuvre du philosophe-historien, si éblouissantes que soient les dictées de certains voyants qui semblent écrire sur le rocher de Pathmos, on aura plus de profit à lire un ouvrage original, Grégoire de Tours, Joinville, Froissart.

Les cinq volumes du *Procès de la Pucelle* resteront comme le plus vrai, le plus éloquent, le plus solide panégyrique de la noble fille dont la mémoire maintient dans un siècle positif à l'excès l'idée salutaire de sacrifice et de dévouement.

Permettez-moi d'évoquer un souvenir.

Vers 1858, j'avais, sur les indications de notre collègue M. le marquis de Beaucourt, ébauché une étude critique de l'*Histoire de Jeanne d'Arc* par Henri Martin. Je consultai Quicherat, qui voulut bien me recevoir dans son petit appartement de la rue Voltaire. Il fit assez bon marché des théories nouvelles sur la trahison de l'héroïne par un roi jaloux ; mais quand on en vint à parler de la mission de Jeanne et de certains faits de cette vie, je vois encore Quicherat, cet homme si ennemi des légendes, si rigoureux dans l'admission des preuves, se recueillir. Son regard, que n'oublieront jamais ceux qui l'ont observé, parut encore plus profond.

« Jeanne, dit-il de sa voix un peu saccadée, est une créature unique dans l'histoire. » Je ne pouvais me permettre d'insister; mais, en me retirant, j'emportai la conviction que le maître avait trouvé dans sa consciencieuse étude une vue sur l'au-delà de ce monde.

Je reviens au reproche que nul ne pourra mettre en œuvre tant de matériaux.

C'est possible. Je ne sais si l'on en viendra, à l'exemple de l'américain Hubert Howe Bancroft, à faire composer, écrire, éditer des Histoires par une société anonyme, avec un directeur général, des chefs de bureau et des manœuvres à tant l'heure, avec un capital et des actions cotées à la Bourse.

En attendant ce perfectionnement, je reconnais que le nombre des volumes publiés trouble, déconcerte l'historiographe autant qu'il plaît à l'historien. Au lieu d'un grand tableau, on peindra une scène; au lieu d'une scène, un portrait; mais les traits du portrait seront justes et la scène sera exacte.

Je prétends même que, par vos publications, vous économiserez le temps de la postérité.

Imaginez qu'une société d'Athènes ou de Rome — pour ce que cela me coûte je dirais aussi bien de Ninive ou de Memphis — vous ait laissé des collections semblables à la vôtre, que nous possédions ces ouvrages dont les noms cités dans Pline ou dans Diodore de Sicile nous causent un si vif sentiment de regret. A côté de ces textes perdus, si volumineux qu'on les suppose, faites le compte des études, essais, dissertations, discussions, répliques, dupliques, tripliques publiés sur ces ouvrages depuis la découverte de l'imprimerie, études si nombreuses que chaque génération a plus vite fait de les recommencer que de les lire. Lesquelles de ces œuvres encombreraient le moins les bibliothèques?

Qui n'a remarqué aux étalages des libraires ce mouvement, régulier comme les marées de l'Océan, avec son afflux de livres nouveaux que le reflux remporte et souvent submerge?

Cette loi ne s'applique point à ceux que vous publiez. On les voit moins, ils durent plus. Le texte est le rocher durable. Souvent un seul manuscrit l'a conservé. Vos 600 exemplaires lui assurent la vie pour les siècles à venir.

Quand on recherche les causes du succès de la Société, à côté du mérite incontestable des éditions, on en trouve deux, vos bonnes finances, la stabilité du pouvoir exécutif :

Les bonnes finances, vous allez entendre le rapport du Comité des comptes;

La stabilité, vous avez eu beaucoup de présidents, et seulement deux ministres, je veux dire deux secrétaires.

Quel rêve et quel modèle pour des sociétés bien plus importantes que la nôtre !

Je n'ose, tant il est rebelle aux compliments, parler du zèle, de la prudence, de l'activité incessante et réglée du secrétaire qui veille actuellement sur nos destinées. Il souffrira, au moins, que je le remercie de son assistance. Auprès de lui, la présidence n'est jamais un fardeau.

Et maintenant, Messieurs, permettez-moi un retour vers le passé, un regard vers l'avenir :

Vers mon prédécesseur, M. le marquis de Nadaillac, le savant qui a apporté dans l'étude des temps préhistoriques les règles qui assurent la créance à l'histoire, le président dont le tact, l'urbanité, l'autorité révélaient l'administrateur parfait et l'homme du monde accompli;

Un regard vers le savant qui, je n'en doute pas, sera mon successeur, M. Baguenault de Puchesse, un maître dans la connaissance de notre histoire, un de vos collaborateurs les plus dévoués, et qui possède tout le talent nécessaire pour vous rendre l'honneur que vous lui accorderez si justement.

RAPPORT DE M. DE BOISLISLE, MEMBRE DE L'INSTITUT, SECRÉTAIRE, SUR L'ÉTAT DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Messieurs,

Depuis notre dernière Assemblée, vous avez reçu les deux volumes qui devaient compléter l'exercice 1896, c'est-à-dire le tome II du *Journal de Jean de Roye* et le *Brantôme* de M. Lalanne. Je n'ai besoin de revenir ni sur l'un ni sur l'autre, et quelques mots suffiront pour les deux autres volumes qui viennent d'être distribués sur l'exercice 1897, puisque je les avais également annoncés dans mon rapport.

Le premier, tome X des *Chroniques de J. Froissart*, va de 1380 à 1382 : par conséquent, il comprend, pour la France, le couronnement de Charles VI, l'insurrection des Maillotins (moins bien racontée par Froissart que par l'auteur de notre *Chronographia regum Francorum*) et l'émeute de Rouen ; pour l'Angleterre, l'expédition de Buckingham en Bretagne et la Jacquerie des serfs ; pour la Flandre, la guerre de Gand, la puissance éphémère de Philippe d'Artevelde, sa défaite et sa mort.

Le second ouvrage de l'exercice courant est le tome IX de l'*Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné*. Il va jusqu'à 1601, date extrême de l'œuvre. Le dernier chapitre n'est qu'une éloquente lamentation sur la catastrophe du 14 mai 1610. « Je n'ai plus d'haleine pour suivre aucun article des succès de cette mort ; la plume me tombe des mains, » dit en terminant le loyal compagnon d'armes du Béarnais.

On voit une fois de plus que M. le baron de Ruble a tenu fidèlement les engagements qu'il avait pris au début de cette grande publication. Neuf volumes imprimés en dix ou onze ans ont suffi pour mener l'œuvre à bonne fin. Il ne reste plus qu'à dresser les Tables et le Glossaire des mots et des locutions spéciales à l'*Histoire universelle* ; ce sera l'affaire de deux ans.

Pour en finir tout de suite avec les publications de l'exercice écoulé, je me bornerai à vous rappeler que l'*Annuaire-*

Bulletin de 1896 a été complété par trois documents historiques. Notre confrère M. Henri Stein a donné le texte d'une lettre inédite du roi Jean II (1356), qui fait connaître les premières relations commerciales de la France avec Berne; j'ai moi-même fourni un recueil de *Portraits et caractères de la cour de France en 1703*, dont l'original appartient au Musée britannique et n'avait pas encore été publié; enfin, M. Noël Valois a ajouté toute une série de pièces nouvelles à son mémoire de 1886 sur *le Privilège de Chalo-Saint-Mard*. Vous vous souvenez de cette étonnante mystification perpétuée de génération en génération pendant plus de trois siècles. Cette fois, comme couronnement de l'épopée, nous voyons un des prétendus descendants du prétendu chevalier de la cour de Philippe I^er^, un simple ferronnier celui-là, composant au commencement du XVI^e^ siècle un magnifique cartulaire du Privilège et, à l'aide de cette arme fausse, triomphant sur toute la ligne dans la lutte que l'administration du fisc avait eu l'imprudence d'engager.

Nous n'avons, à l'heure actuelle, que trois volumes à l'impression : le tome III et dernier de la *Chronographia regum Francorum*, qui sera terminé par la Table générale et fera sans doute partie de l'exercice courant; le tome VI des *Lettres de Louis XI*, qui ira de 1475 à 1478, et dont l'impression marche régulièrement; le volume de *Documents relatifs à l'Inquisition dans le Languedoc*, que nous donne M. l'abbé Douais.

Il y a bien des années que M. l'abbé Douais, professeur à l'Institut catholique de Toulouse, s'occupe des sources de l'histoire de l'Inquisition; il nous proposa même, vers 1881, concurremment avec M. Charles Molinier, d'entreprendre la publication du traité de Bernard Guy intitulé : *Practica officii Inquisitionis*, et c'est lui qui, en dehors de la Société, a fait paraître ce texte important avant que M. Molinier eût pu nous le livrer[1]. Depuis lors, M. Douais n'a cessé de continuer les mêmes travaux, et c'est de l'ensemble des

1. *Annuaire-Bulletin* de 1881, p. 132 et 157-158, et de 1885, p. 197.

documents réunis par lui qu'il a accepté de tirer pour nous la valeur d'un volume unique, lequel doit comprendre les procédures et sentences de Bernard de Caux et de Jean de Saint-Pierre, qui fonctionnèrent à Toulouse de 1246 à 1248, le registre tenu de 1250 à 1267 par un notaire de l'Inquisition de Carcassonne, et la commission pontificale dont furent chargés en 1306 les cardinaux Taillefer et Frédol. — L'impression a été commencée sans retard; elle marche activement, avec le concours de M. Noël Valois comme commissaire responsable, et il est certain que ce sera un des volumes complémentaires de l'exercice courant.

En dehors des trois ouvrages que je viens de citer, un quatrième volume est commencé depuis assez longtemps : c'est le tome III et dernier de la *Vie de Guillaume le Maréchal*. M. Meyer n'a pu mener cette impression aussi activement qu'il se l'était proposé et que nous le souhaitions; la rédaction des sommaires analytiques, des notes d'identification et des éclaircissements historiques est extrêmement délicate, et explique ce retard.

En réalité, nous n'avons donc que trois volumes à l'impression; c'est trop peu, l'expérience ayant prouvé que, sous peine de compromettre les distributions annuelles, il est nécessaire de mener de front deux ou trois fois plus de publications que n'en comporte chaque exercice. Cette année, nous redoutions la venue simultanée de plusieurs des manuscrits qui nous étaient promis; au contraire, tous se sont trouvés en retard. Nous avons, il est vrai, le droit de compter sur le tome VI et dernier des *Mémoires du maréchal de Villars* (tables, appendices et introduction); sur le tome XI des *Chroniques de J. Froissart*, que M. Raynaud doit remettre prochainement entre les mains de son commissaire responsable; sur les *Instructions diplomatiques du roi Henri IV*, que prépare M. de Kermaingant; sur les *Lettres missives de Charles VIII*, dont le premier volume, déposé le mois dernier, a été repris par l'éditeur, M. Pélicier, et ne nous reviendra qu'à la fin de mai, pour passer aussitôt à l'impression; sur un volume de la *Chronique de Morosini*, dont MM. Lefèvre-Pontalis et Dorez achèvent la mise

en état ; sur le tome I des *Mémoires du chevalier de Quincy*, presque entièrement préparé par M. Lecestre ; sur le *Journal du greffier Fauquembergue*, promis par MM. Tuetey et Lacaille ; sur les *Mémoires de Floranges*, que M. Goubaux doit éditer d'après le manuscrit retrouvé par lui en Belgique ; enfin, sur la *Chronique de Perceval de Cagny*, dont M. Henri Moranvillé s'occupera lorsqu'il en aura fini avec la *Chronographia*. Mais il faudrait que la plupart de ces manuscrits nous fussent livrés dans le courant de l'année actuelle, pour qu'on n'eût à craindre qu'un retard minime sur la première partie de l'exercice 1898, l'exercice de 1897 devant être parfait à l'aide de deux des volumes en cours d'impression.

Pour les années à venir, le Conseil a adopté en principe trois publications : 1° la *Chronique du héraut d'armes Berry ;* 2° le *Journal de Jean Barrillon, secrétaire du chancelier Du Prat ;* 3° les *Grandes Chroniques de France*.

La *Chronique de Berry* n'est pas une nouvelle connaissance pour nous ; il y a quelque quinze ans que la publication en fut décidée, et elle était même commencée en 1886, lorsque l'éditeur à qui nous l'avions confiée préféra renoncer à ce travail. Cette fois, la proposition a été présentée de nouveau par M. le marquis de Beaucourt, au nom de M. Courteault, notre éditeur de l'*Histoire de Gaston IV, comte de Foix*[1]. M. Courteault connaît bien le XV^e^ siècle ; il saura soigneusement critiquer et copieusement annoter le texte du héraut, en corrigeant l'édition primitive de Godefroy d'après le ms. fr. 2860, qui est, selon lui, le type principal. Il compte déposer vers la fin de l'année le premier des deux volumes que doit former cette publication.

M. P. de Vaissière appartient à la même génération d'archivistes que M. Courteault, et sa thèse de l'École des chartes a été faite sur un diplomate important du règne de François I^er^, Charles de Marillac (1510-1560). Nous avons adopté

1. *Annuaire-Bulletin* de 1896, p. 117-118.

en principe son projet de publication du *Journal de Jean Barrillon, secrétaire du chancelier Du Prat* (1515-1521)[1]. C'est un document de la Bibliothèque nationale souvent signalé, cité ou utilisé, mais jamais publié dans son ensemble, quoiqu'il présente toutes garanties comme authenticité et fournisse les indications les plus précises sur la chronologie ou l'histoire de la cour de François Ier. L'auteur a intercalé dans son récit un grand nombre de documents officiels émanant de la Chancellerie, tels que correspondances, instructions diplomatiques, brefs pontificaux, remontrances des Cours, discours aux États, etc. M. de Vaissière se propose de ne donner *in extenso* que ceux de ces textes qu'on ne rencontre pas ailleurs ou qui ne se trouveraient qu'avec peine; encore aura-t-il soin d'en collationner le texte donné par Barrillon avec les originaux que l'on possède de ces mêmes actes. Le texte du *Journal* a été établi sur le ms. fr. 3878, copie assez correcte du xvie siècle, puis a été collationné avec sept autres manuscrits.

M. de Vaissière compte faire deux volumes, dont le premier, comprenant trois années, pourra être remis pour l'impression à la fin du présent mois. On y trouvera, comme documents intéressant l'histoire intérieure, le récit de l'assemblée des Notables de 1517 et le projet d'ordonnance sur le commerce rédigé à cette époque.

La notice préliminaire ne nous sera donnée qu'après l'achèvement de l'édition, et il est à souhaiter que ce retard soit profitable à notre futur éditeur, car il se plaint, plus encore que ne le faisait jadis l'éditeur des *Chroniques de J. d'Auton*, de manquer de renseignements biographiques sur l'auteur de son journal. Les Barrillon étaient originaires d'Auvergne, comme les Du Prat; tout ce que l'on sait jusqu'ici, c'est qu'un Jean Barrillon, seigneur de Murat, épousa une nièce du chancelier. Mais est-ce celui-là qui était secrétaire de Du Prat et qui tint le mémorandum de la Chancellerie?

La proposition présentée par M. Élie Berger n'est que la

1. *Annuaire-Bulletin* de 1896, p. 118-120.

réalisation d'un projet indiqué plutôt que déposé effectivement par M. Delisle, il y a dix-huit ans[1], en même temps qu'il faisait les premières ouvertures, de la part de M. François Delaborde, pour une nouvelle édition de la *Chronique de Guillaume le Breton*. Ce dernier projet, exécuté sans retard, de 1882 à 1886, nous a donné deux excellents volumes, tandis que M. Berger, quoique préparé dès lors à aborder les *Grandes Chroniques de France* par un mémoire que l'Institut a couronné en 1878, s'est trouvé absorbé jusque dans ces derniers temps par la publication des registres du pape Innocent IV et par une étude capitale sur Blanche de Castille. Aujourd'hui enfin, il pourrait commencer la préparation d'une édition des Chroniques dionysiennes en remplacement de celle que Paulin Paris donna il y a juste soixante ans, et qui ne répond plus aux exigences de l'érudition moderne.

Vous avez souvent entendu parler de l'historiographie des moines de Saint-Denis depuis plusieurs années, ne fût-ce qu'ici même, à propos de Rigord, de Guillaume le Breton, de la *Chronographia,* ou de Richard Lescot. Je me bornerai donc à vous rappeler que la première rédaction des *Grandes Chroniques de France,* celles dont il s'agit aujourd'hui, et qui remontent jusqu'aux origines de la monarchie française, et même du monde, fut présentée à Philippe le Hardi vers 1274, et qu'elle finissait sur la mort de Philippe-Auguste, mais que plusieurs autres religieux continuèrent successivement l'œuvre commune et anonyme jusqu'au jour où Charles V chargea son chancelier, Pierre d'Orgemont, de fermer ce cycle par une chronique originale de son propre règne.

Les érudits considèrent la première partie des *Grandes Chroniques* comme une œuvre littéraire de premier ordre, unique en son genre, c'est-à-dire en tant que recueil composé en langue vulgaire de l'ensemble des légendes et des traditions dont a dérivé pendant six siècles notre histoire nationale. Cette première partie ne formerait pas moins de quatre volumes d'après l'estimation de M. Berger. Elle comporte-

1. *Annuaire-Bulletin* de 1879, p. 141.

rait peu de variantes, puisque nous possédons à la bibliothèque Sainte-Geneviève le manuscrit même offert à Philippe le Hardi ; mais l'éditeur tiendra sans doute à nous édifier par son commentaire sur la valeur des traditions et des légendes dont je parlais tout à l'heure. Pour la période suivante, de 1223 à 1350, son annotation devra aussi être plus nourrie, comme critique, à mesure que se multiplieront les passages originaux, et l'établissement du texte sera plus compliqué. Au contraire, avec l'œuvre tout originale du chancelier d'Orgemont, dont on possède l'exemplaire de dédicace, les notes ne seront que purement historiques.

La publication formera de sept à huit volumes. M. Berger se propose de traiter en deux fois la question littéraire de la composition des Chroniques, d'abord en tête du tome I, puis en tête du tome IV.

Vous voyez, Messieurs, que la prétendue pénurie de textes intéressants n'existe pas pour nous et que les réserves de l'histoire ne sont nullement épuisées comme quelques-uns le donnent à entendre. Tantôt elles nous livrent des mémoires entièrement nouveaux et dont l'existence n'était même pas soupçonnée, comme ceux du chevalier de Quincy, que M. Lecestre va prochainement imprimer ; tantôt ce manuscrit du *Journal du secrétaire du chancelier Du Prat,* que l'on connaissait bien, mais qui sera pour la première fois publié intégralement ; tantôt un texte complémentaire, comme le manuscrit des *Mémoires de Floranges* que M. Goubaux a découvert à Bruxelles. Et, sans entreprendre une enquête à fond, il serait encore facile de proposer aux travailleurs de bonne volonté bien des sujets intéressants, journaux, mémoires, correspondances. Dans le seul Cabinet des manuscrits de la rue Richelieu, et pour des temps relativement modernes, que de manuscrits non encore utilisés, et quelle variété !

Voici, par exemple, sept ou huit volumes de la correspondance du cardinal du Bellay (mss. fr. 5149-5155 et 5499). Plus loin, une suite de journaux embrassant trois ou quatre règnes, les temps de la Ligue (fr. 10270) et ceux d'Henri IV

(fr. 12795, fol. 459-546), la régence de Marie de Médicis (nouv. acq. fr. 2069), la fin du règne de Louis XIII et le commencement du règne de Louis XIV (fr. 10272), la Fronde et les années suivantes (fr. 10273-10277), etc. Tout à côté (fr. 10265), un journal de genre différent et plus proche voisin des gazettes à la main, tenu de 1682 à 1687 par le Père Léonard de Sainte-Catherine, des Petits-Pères, et qui ne ferait double emploi ni avec le *Journal de Dangeau*, ni avec celui qui est attribué au marquis de Sourches.

Je n'ose pas parler des huit énormes volumes in-folio du Journal du libraire Hardy sur les dernières années de l'ancien régime. Les clients du Cabinet des manuscrits les connaissent bien, et plus d'un a conçu l'idée d'en entreprendre la publication ; mais qui osera en venir à l'exécution ? Au contraire, il est à croire que les *Mémoires du maréchal de Belle-Isle* (fr. 11254-11258) seraient aisés à exploiter. Cet illustre guerrier joua un rôle glorieux dans les armées et dans les conseils de Louis XV. Nous n'avons sur lui que des publications apocryphes ; ses propres Mémoires seraient au contraire un texte de premier ordre, et il y aurait lieu d'y joindre les papiers du même maréchal conservés tout à côté (fr. 7954-7958), ses correspondances du Dépôt de la guerre et celles du Dépôt des affaires étrangères.

Toujours sans sortir du Cabinet des manuscrits, quelle abondance de matériaux pour restaurer ou refaire certains mémoires imprimés dans nos grandes collections !

Les trente volumes de documents sur Condé recueillis par son secrétaire Lenet (mss. fr. 6702-6731) renferment dix fois plus de matériaux précieux qu'il n'en faudrait pour rendre la dernière partie de ses *Mémoires* autrement intéressante que ne l'a fait Champollion en 1838[1]. (Par parenthèse, on en pourrait dire autant des papiers de Conrart conservés à la bibliothèque de l'Arsenal : je crois que,

1. En ce cas, il serait indispensable d'utiliser la magnifique collection des correspondances de Chantilly, dont Mgr le duc d'Aumale n'a pu faire connaître qu'une minime partie dans le dernier volume de l'*Histoire des princes de Condé*.

reprise à nouveau, cette masse énorme de documents anecdotiques et littéraires fournirait tout autre chose que les fragments soudés bribe à bribe par Monmerqué.)

Il y a quarante-trois ans, notre regretté collègue M. Chéruel appelait l'attention sur les mémoires du premier maréchal d'Estrées, qui mourut plus que centenaire en 1670. Tels que les a donnés en dernier lieu la collection Michaud et Poujoulat, ils ne comprennent que huit ans de la régence de Marie de Médicis, de 1610 à 1617, et encore sont-ils incomplets même pour cette partie, comme Chéruel l'a prouvé. Mais ils se continuent, pour la régence suivante, de 1643 à 1650, dans une copie recueillie par les Harlay (ms. fr. 16057, fol. 305-399, à la suite de la correspondance). D'ailleurs, nous avons les papiers et la correspondance du maréchal au Cabinet des manuscrits et dans la bibliothèque de Cheltenham.

M. Chéruel avait signalé aussi l'édition des *Mémoires de Saint-Hilaire* donnée en 1766 comme présentant des différences avec un manuscrit conservé jadis à la bibliothèque du Louvre, et notre éminent confrère s'était offert en 1870 pour entreprendre une nouvelle édition [1]. Un an après la présentation de ce projet, le manuscrit disparaissait dans l'incendie du Louvre; mais il n'était pas unique, comme on l'a cru alors, et j'ai tout lieu de penser qu'un autre exemplaire que j'ai à ma disposition pourrait servir à rétablir intégralement et correctement le véritable texte. Or, ces mémoires sont très précieux pour l'histoire militaire du grand règne, et l'annotation en serait aisée à faire [2].

Les *Mémoires d'Omer Talon* peuvent être, selon l'expression de Voltaire, l'œuvre « d'un bon magistrat et d'un

1. *Annuaire-Bulletin* de 1870, p. 68, 69 et 137; de 1872, p. 148. M. Chéruel fit paraître une brochure sur ce sujet.

2. On en peut dire autant des *Mémoires de M^lle de Montpensier*. Bien que Chéruel ait mis tous ses soins à en donner une édition (1858) plus exacte que les précédentes, l'original autographe fournit encore des variantes qui seraient tout au moins intéressantes pour l'étude du style de l'illustre princesse, et c'est là un texte qui aurait grand besoin d'annotation et de commentaire.

bon citoyen ; » mais l'édition qui en a été donnée en 1731-32 était dès lors reconnue mauvaise, et le rôle que cet illustre magistrat joua au Parlement pendant vingt-deux ans exigerait bien un effort pour faire mieux. Au dire de Mathieu Marais, il nous manque tout au moins un cinquième du manuscrit original. On devrait donc revoir les mss. fr. 20679-20682.

Les *Mémoires du maréchal-duc de Berwick* seraient également à rapprocher des cinq volumes de documents militaires qui portent les nos fr. 7940-7944, et de ceux que conserve le Dépôt de la guerre.

Connaissez-vous les *Mémoires du jeune Brienne* (Louis-Henri de Loménie, 1636-1698), ce secrétaire d'État original, instruit et spirituel, dont les aventures font l'effet d'un vrai roman, dont les souvenirs sur la cour de Louis XIV sont parfois aussi piquants que ceux d'un Saint-Simon et paraissent aussi exacts que les articles du *Journal de Dangeau?* F. Barrière les a publiés en 1828, mais avec de tels arrangements, des altérations si constantes, que, malgré leur intérêt et leur parfaite authenticité, on n'ose pas toujours citer le texte donné par cet éditeur. Or, il se trouve précisément que le Cabinet des manuscrits s'est enrichi tout à la fois, dans ces dernières années, de la copie préparée par Barrière, où l'on peut se rendre compte des remaniements de tout genre opérés par celui-ci, et du manuscrit original (nouv. acq. fr. 4698 et 6450-6454). La comparaison démontre jusqu'à l'évidence qu'il serait urgent de substituer le texte vrai au texte arrangé, que les Mémoires auraient tout à gagner à cette réparation, et que le succès est assuré d'avance au nouvel éditeur qui se chargerait de cette tâche intéressante. Cet éditeur est tout trouvé, me dit-on ; il siège même ici, et je voudrais bien qu'il répondît à mes insinuations, à vos encouragements, Messieurs, par une promesse ferme et réalisable à brève échéance.

Et, maintenant, que de textes à rechercher qui existaient tout au moins dans le siècle dernier et n'ont pu tous disparaître !

Ainsi, les Mémoires de l'ambassadeur Brégy, qui étaient

entre les mains d'un petit-neveu et que doit encore posséder le magnifique chartrier où sont également la correspondance diplomatique de ce personnage et les papiers de sa femme, la précieuse Belarmis.

Ainsi encore, les *Mémoires du commandeur Philippe de Rambures* (1579-1676). Vous avez pu voir dans un de nos derniers procès-verbaux de 1896 que notre honorable confrère M. le marquis de la Roche-Fontenilles s'est mis en quête pour retrouver les vingt-trois volumes — j'ai bien dit *vingt-trois* — que comptaient ces *Mémoires*. Quelques fragments qu'on en connaît témoignent qu'il y aurait là une mine abondante pour les historiens des règnes d'Henri IV, de Louis XIII, de Louis XIV, et nous serions particulièrement fiers d'en obtenir la primeur.

Anquetil cite des mémoires d'un premier commis de Louvois nommé Charpentier et auteur d'une lignée qui remplit très longtemps les mêmes fonctions dans les bureaux de la Guerre. Où sont-ils maintenant? Pourquoi n'auraient-ils pas subsisté depuis 1788?

Mgr le duc d'Aumale a employé les mémoires d'un écuyer du grand Condé nommé Lavergne, qui lui avaient été communiqués par les représentants du nom. Il faudrait tout au moins s'enquérir si ce texte ne serait pas bon à publier en entier.

Les *Mémoires de M. de Bordeaux*, père de l'ambassadeur en Angleterre, mémoires qui s'étendaient de 1620 à 1626, sont cités par le P. Lelong (n° 8765) comme existant dans le cabinet de M. de Mautour. Ils seraient bien autrement intéressants que la compilation apocryphe mise par Courtilz de Sandras sous le nom du fils de ce personnage.

Des Mémoires du cardinal de Bernis sont en la possession des héritiers du nom. Armand Baschet en a dénoncé l'existence, ainsi que de curieuses lettres conservées dans le riche chartrier de Mouchy. Le Dépôt des affaires étrangères fournirait un appoint considérable.

Dans les Papiers de Saint-Cyr qui sont actuellement conservés au grand séminaire de Versailles, n'y aurait-il pas matière à quelque publication sur M^me^ de Maintenon et la

cour de Louis XIV? Ni Lavallée, arrêté au milieu de son œuvre[1], ni Geffroy, qui était obligé de se renfermer dans des limites trop étroites, ni tant d'autres avant ou après ces deux regrettés écrivains n'ont certainement épuisé le sujet et vidé la mine.

Je ne pousserai pas plus loin cette énumération, mon seul but étant de rappeler que notre devoir n'est pas seulement, Messieurs, d'accueillir des propositions et d'aider à faire des publications, mais aussi de provoquer les recherches, les explorations, les découvertes, les études. Par conséquent, je croirai encore ne pas sortir de mes attributions, si j'expose ici, pour ces amis de l'histoire qu'un peu d'encouragement suffirait souvent à transformer en serviteurs laborieux, quelles facilités inespérées leur procureraient les progrès réalisés récemment dans les grands établissements où ils devront chercher des matériaux.

Par le nombre d'années que je compte déjà, mais dont je me garderai de vous avouer le chiffre précis, tant il y en a eu de perdues, je puis me reporter à une époque lointaine où toute recherche était une question de chance et de hasard, plutôt que de connaissance du terrain historique. Alors un bien petit nombre de travailleurs osaient se risquer du côté de nos dépôts d'archives ou de manuscrits, quoique l'hospitalité leur y fût déjà offerte, mais une hospitalité qui se limitait presque exactement au couvert, sans le feu ni la lumière, surtout sans le bien-vivre que nos pères devaient aux soldats en logement. A part quelques initiés extrêmement rares, ces dépôts ne pouvaient leur fournir un fil conducteur pour se diriger dans le dédale inextricable des fonds accumulés les uns sur les autres, sans ordre rationnel, sans méthode, ou bien d'après un système soi-disant philosophique qui était justement le contraire de l'ordre et du bon sens.

Vous savez, par exemple, comment s'était constitué le

1. Que sont devenus ses papiers, ses copies, ses documents, pour les douze dernières années de la vie de M^me^ de Maintenon?

Cabinet des manuscrits à l'ancienne Bibliothèque du Roi, aujourd'hui nationale. Notre très respecté collègue et maître à tous, M. Léopold Delisle, a retracé, avec cette précision, cette autorité et cette netteté d'exposition dont il a le privilège, toutes les péripéties, lamentables souvent, de l'histoire du dépôt où il a su réparer tant de mal et faire tant de bien.

Le propre de cette histoire semble être que chaque accroissement, chaque apport de richesses nouvelles n'était qu'une complication du désordre primitif, puisque, jusqu'à la Révolution, tandis que les fonds orientaux, grecs et latins étaient parvenus à conquérir leur indépendance, le fonds français restait enfermé dans son numérotage originaire, où « les acquisitions, les dons, les accroissements de toute sorte s'intercalaient à l'aide de sous-chiffres, puis de sous-chiffres avec lettres, rendant les recherches confuses, compliquées et difficiles en proportion directe des intercalations multipliées, croissantes, inexplicables. » Il eût été cependant bien plus simple de ne tenir compte que de l'ordre d'entrée des nouveaux manuscrits, sans se préoccuper, soit de la question purement matérielle des formats, soit d'un prétendu classement méthodique qui n'était qu'apparent, et trompeur le plus souvent, puisque la majeure partie des manuscrits sont des recueils factices, composés d'éléments hétérogènes.

Ce fut seulement l'afflux des confiscations révolutionnaires qui força d'une part à ouvrir un Supplément au fonds français, d'autre part de constituer sous des noms de provenance une foule de fonds qui arrivaient tout formés; et encore, jusqu'en 1852, laissa-t-on de côté, dans des cartons qui restaient sans profit pour personne, ne pouvant être communiqués, de tels monceaux de liasses où les pièces avaient été entassées pêle-mêle, que cela forma une série de six mille volumes. Enfin, en 1860, Natalis de Wailly inaugura l'ère de réparation en dégageant l'ancien fonds français de sa complication de chiffres, de sous-chiffres et d'intercalations parasites, et en établissant une numérotation unique.

Huit ans plus tard, M. Taschereau, alors directeur de la Bibliothèque, reconnaissait qu'il eût été rationnel de fondre l'ancien fonds français, son supplément, les autres fonds ou

collections secondaires, et même le cabinet généalogique, en un seul bloc de 50,000 numéros ; mais, sentant l'impossibilité d'établir un classement méthodique par matières, il maintint les distinctions primitives, principalement, disait-il, en raison de « l'ancienneté de cette distribution, fort peu irréprochable sans doute, mais familière à un grand nombre de savants, aux études constantes desquels l'ancien fonds servait depuis longtemps, familière aussi aux employés chargés de satisfaire journellement à leurs demandes. » Ces raisons, ces scrupules nous semblent bien peu fondés aujourd'hui que la fusion générale est un fait accompli, et, si les témoins survivants de l'ancien *modus vivendi* éprouvent quelque embarras à se faire au nouveau, il est probable que la génération actuelle n'y trouvera que profit et agrément.

Quels étaient donc alors, hier même, les instruments de recherche mis à la disposition des travailleurs, et, ajouterai-je, des bibliothécaires? C'est sur ce point, encore plus que sur la constitution ou la fusion des fonds, que l'on peut apprécier les progrès qui viennent de s'accomplir sous nos yeux[1].

Il y a cent soixante-deux ans, le ministre Maurepas recommandait à l'abbé Bignon de mettre les catalogues des manuscrits de la Bibliothèque en état d'être imprimés. L'abbé exécuta ponctuellement cet ordre en faisant paraître dans le délai de cinq années quatre volumes in-folio. Mais il était de règle alors que les inventaires ou catalogues suivissent l'ordre chronologique du monde, c'est-à-dire que les langues orientales ou sémitiques, le grec, le latin, passassent avant les manuscrits nationaux; et ainsi procéda Bignon. Il est vrai qu'en ce temps-là les articles du fonds français, au moins en apparence, formaient à grand'peine l'équivalent des trois autres fonds (3857-3700); mais nous avons vu, nous encore, sous le dernier Empire, des catalogues des manuscrits hébreux et samaritains paraître au jour avant

1. L'*Annuaire des Bibliothèques et des Archives*, dont la douzième année vient de paraître par les soins du ministère de l'Instruction publique et sous la direction de M. Ulysse Robert, inspecteur général, contient le relevé de toutes les publications de catalogues afférentes à chacun des dépôts dont il va être parlé.

que M. Taschereau pût proposer l'impression d'un catalogue des manuscrits français.

Bignon eût-il poussé la publication des catalogues jusqu'aux manuscrits français? Je ne sais; toujours est-il que ceux-ci restèrent dans les limbes jusqu'au jour où Paulin Paris leur consacra (1836-1848) les sept petits volumes que je me rappelle avoir si souvent feuilletés avec l'espoir qu'ils me donneraient quelques indications en dehors des 993 manuscrits, pas plus, qui y étaient décrits. Et c'est seulement vingt ans plus tard que, soutenu par l'administration et le gouvernement, encouragé par les savants et les travailleurs, qui réclamaient à grands cris — *sicut cervus ad fontes aquarum,* — M. Taschereau entreprit la publication, non pas d'un inventaire de tous les manuscrits français, mais d'un catalogue analytique de l'Ancien fonds, c'est-à-dire un de ces inventaires qui, prenant et disséquant chaque manuscrit, consacrant à chacune des pièces dont il est composé une notice qui, le plus souvent, comporte plusieurs lignes d'impression, ne permettent par conséquent ni de faire entrer dans un volume in-quarto de 800 pages plus de mille ou quinze cents manuscrits, ni de préparer ce volume en moins de six ou huit ans. En effet, si le premier tome du *Catalogue de l'Ancien fonds* a paru en 1868, le quatrième vient seulement d'être publié en 1895, et il en faudra encore un cinquième pour arriver au bout des 6170 articles du fonds. Certes, personne ici ne contestera ni la valeur de l'œuvre entreprise sur ces bases, ni le mérite de son exécution, ni l'utilité que le dépouillement minutieux d'une masse de pièces dépassant peut-être le million présentera lorsqu'il sera muni de tables. Mais il faut bien dire que c'était méconnaître le principe qui commande d'aller toujours au plus pressé et de ne procéder que du simple au complexe. Or, on avait par-devers soi l'expérience d'un savant qui, lui aussi, avait commencé par les inventaires analytiques, mais s'était résigné à en reconnaître les inconvénients, je dirais presque l'impossibilité. Comme vous le rappelait tout à l'heure notre éminent président, il s'agissait en ce temps-là, il y a plus de cent vingt ans, de concentrer dans

le Dépôt des chartes des copies de tous les documents historiques qui étaient dispersés aux quatre coins de la France de l'ancien régime. Rêve d'utopiste! Moreau eut le courage, en 1774, d'avouer qu'il avait commencé par faire fausse route, peut-être à l'instigation du ministre Bertin. « Nous ne pouvons, disait-il, avoir un magasin commun, et à portée des savants, qui réunisse tous les monuments historiques de la France. Essayons au moins de donner le nom et la nomenclature de toutes les archives, avec des renseignements sur leur état actuel et sur les progrès des recherches qu'on y aura déjà faites, des copies des pièces les plus intéressantes qu'elles renferment, et des états ou inventaires de toutes celles que l'on n'aura pas copiées[1]. »

C'était encore trop! Le grand tort des Bénédictins employés par Moreau ou des secrétaires de Bréquigny fut d'essayer d'analyser un à un les actes qui passaient par leurs mains. Ils se lassèrent vite, comme l'a dit M. Ch.-V. Langlois, et, outre que leur œuvre imparfaite pouvait tromper par des apparences décevantes, elle eut ce grave défaut de les détourner de l'entreprise à laquelle leur dévouement aurait été si bien employé, c'est-à-dire de la seule qui fût possible, réalisable et positivement utile : faire des répertoires complets de préférence aux transcriptions partielles, et même des répertoires très sommaires, numériques pour ainsi dire, de préférence aux inventaires analytiques.

Plus heureux que Moreau et que l'administrateur qui avait mis en train le *Catalogue de l'Ancien fonds français,* nous aurons eu la satisfaction de voir le principe si malheureusement méconnu triompher en tous lieux et dans tous les dépôts publics, qu'il s'agisse de manuscrits, d'archives ou de livres imprimés. Partout les inventaires numériques se préparent, s'impriment, et sont livrés aux travailleurs. Voyons d'abord ce qui s'est passé au Cabinet des manuscrits. Et ici puis-je mieux faire que de citer l'administrateur actuel qui a pris la direction du mouvement nouveau et qui a étendu

1. Introduction de M. Ch.-V. Langlois, en tête des *Archives de l'histoire de France*, par Ch.-V. Langlois et H. Stein (1891), p. VI-XI.

son action bienfaisante sur tout notre territoire scientifique? M. Delisle disait, il y a six ans, dans la Préface d'un *Inventaire alphabétique des Nouvelles acquisitions*[1] :

« Suivant les anciens règlements de la Bibliothèque, les lecteurs qui travaillaient au Département des manuscrits n'obtenaient que par faveur la communication des catalogues, même de ceux qui étaient publiés, et la salle de travail ne renfermait point de livres imprimés. Il faut ajouter que l'obligeance des fonctionnaires corrigeait dans une large mesure les inconvénients d'un régime aussi peu libéral. Aujourd'hui, l'idéal que nous cherchons à atteindre, c'est de mettre à la disposition des lecteurs des catalogues et des répertoires complets permettant à chacun de constater lui-même, sans avoir à interroger un bibliothécaire, tout ce qui peut exister dans nos collections sur un sujet donné. Il reste encore beaucoup à faire pour que ce programme soit rempli; mais, dès maintenant, quiconque vient travailler au Département des manuscrits a sous la main, non seulement les catalogues imprimés, mais encore des inventaires, des concordances et des répertoires manuscrits qui s'appliquent à toutes les parties du dépôt... »

Celui qui parlait ainsi avait commencé par prêcher d'exemple, par dresser lui-même toute une série de répertoires numériques des manuscrits latins, des fonds des provinces, des collections Baluze, Bréquigny, Dupuy, Desnoyers, La Trémoïlle, Libri-Barrois, ou des manuscrits entrés au Cabinet depuis 1875. Dans la Préface du premier de ces catalogues (mss. latins), il avait dit : « Il me semble que le public tirerait quelque profit d'un inventaire abrégé, dépouillé de tout appareil scientifique et analogue aux inventaires que j'ai imprimés pour la seconde partie du fonds latin. » Et, en même temps, il indiquait le plan précis, le cadre tels qu'il les concevait et qu'il les avait suivis. Désormais, l'impulsion était donnée; il n'y avait plus qu'à procéder à l'exécution. Mais elle ne pouvait s'obtenir que moyennant une collaboration dévouée de tous les instants. Cette collaboration,

1. Tome I, p. LXXX-LXXXI.

M. Delisle a eu la bonne fortune de la trouver dans tout un état-major de conservateurs et de bibliothécaires qui, comme lui, ne connaissent d'autre intérêt que celui de la science et des hommes désireux de la servir.

Quand ils se sont mis à l'œuvre, les différents fonds de manuscrits français, y compris les collections diverses et même le Cabinet des titres, donnaient un total de plus de cinquante mille articles, sur cent et quelques mille que possède le département. D'une part, un numérotage unique et continu a été appliqué à tous ces volumes, sans toucher d'ailleurs à l'intégrité ni à l'état primitif des fonds; d'autre part, les collaborateurs du département se sont partagé la rédaction et la publication du *Catalogue général des manuscrits français :* à l'un[1], l'Ancien supplément français (fr. 6171-15369), en trois volumes, et le tome III des Anciens petits fonds français (Chartes royales, Quittances, Villevieille, Blondeau, Pièces originales, Cabinet des titres, mss. fr. 25697-33264); à deux autres[2], les tomes I et II des Anciens petits fonds; à un quatrième[3], deux volumes de l'Ancien fonds Saint-Germain; à un cinquième[4], deux volumes pour le fonds Dupuy.

Trois années ont suffi pour faire paraître quatre volumes, et six autres volumes sont sous presse, sans que d'ailleurs le conservateur du département ait abandonné l'impression du dernier volume de son Inventaire analytique de l'Ancien fonds; mais ce n'est pas tout.

Le même système de répertoires numériques a été appliqué, ou va l'être, à tous les autres fonds étrangers et aux collections qui ont conservé leur existence propre en dehors du fonds français et du fonds latin, celui qui eut l'honneur d'être le premier mis à jour par M. Delisle.

Une vraie bibliothèque de catalogues imprimés, autographiés ou manuscrits figure dès maintenant à la place d'honneur, en face du bureau du Conservateur, et, naturellement,

1. M. Omont.
2. MM. de la Roncière et Couderc.
3. M. Auvray.
4. M. Dorez.

est mise à la disposition du public pour qui elle a été constituée.

Tout est-il fait? Non certes à entendre les conclusions de M. Delisle, à voir la liste effrayante des *desiderata* renvoyés au temps futur : dépouillement des recueils, établissement de répertoires méthodiques et alphabétiques, unification méthodique des indications fournies par les répertoires divers, catalogues par ordre chronologique des chartes et des pièces de comptabilité, inventaire général des sceaux, répertoire des manuscrits par ordre chronologique, dépouillement des miniatures, répartition par matières de tous les manuscrits inventoriés quelque part que ce soit, etc., etc.

Un jour même, ne verra-t-on pas se créer, comme M. Ch.-V. Langlois le demandait naguère, un bureau central où puissent se consulter tous les catalogues, imprimés ou manuscrits, qui existent à présent? Et pourquoi n'y serait-il pas joint un office des Documents inédits où viendraient se renseigner les historiens, les éditeurs, les travailleurs quelconques, en quête de nouveau ou de renouveau?...

Mais jouissons du présent, et rendons grâces à l'élite d'érudits dont le dévouement ingénieux, sans ressources extraordinaires, avec le seul appui d'éditeurs non moins dévoués, de leur côté, au progrès scientifique, a su nous doter des plus précieux et des plus urgents instruments d'étude et de recherche. Quand je parlais, il y a un instant, de leur désintéressement, je n'entendais faire allusion qu'à cet intérêt de lucre qui est la raison d'être et le but final de tout travail autre que celui de l'histoire et des études qui se rattachent à l'histoire. Mais, pour nous, aucun gain serait-il comparable à la légitime satisfaction que peut éprouver le rédacteur d'un de ces précieux inventaires lorsqu'il le livre à ses amis, à ses camarades de labeur, ou aussi bien au premier venu, comme une clef magique qui leur ouvrira le sanctuaire? Sa récompense est dans l'augmentation toujours croissante du nombre des travailleurs[1], dans le développement également incessant des études.

1. Cette augmentation est surtout marquée, depuis dix ans, pour les fonds du Cabinet des titres, inaccessibles autrefois.

J'introduisais dernièrement dans la grande galerie des Manuscrits un ami qui, n'étant pas venu à Paris depuis vingt-cinq ans, n'avait connu que l'ancienne salle étroite, mesquine, à moitié sombre, où le nombre des lecteurs était souvent inférieur à celui des conservateurs et bibliothécaires, où les catalogues rudimentaires demeuraient invisibles ou inabordables, où chaque communication exigeait toute une diplomatie préalable. Jugez donc, Messieurs, si la monumentale galerie de cinquante mètres émerveilla mon ami, avec ces tables de travail où cent lecteurs peuvent s'aligner à l'aise, avec ces casiers pleins à comble de catalogues, cette immense paroi couverte par une bibliothèque de livres de référence (530 ouvrages ou collections), ce service rapide et sûr, les volumes se succédant les uns aux autres sans interruption, et, au bureau central, conservateurs et bibliothécaires s'empressant de satisfaire à toutes les questions, à toutes les demandes de communication, prêts même, s'il en est besoin, à initier les novices inexpérimentés.

Parlant du Département des manuscrits, puis-je omettre que le Département des imprimés a subi la même influence et est entré résolument dans la même voie de progrès? Non seulement il réalise sans cesse de grandes améliorations dans l'installation de sa salle de travail et de ses dépôts, dans la transmission des bulletins aux magasins et des livres à la salle; il augmente constamment le nombre des ouvrages mis sous la main même des travailleurs dans les casiers de cette même salle, il multiplie les répertoires partiels et les bibliographies; il possède, pour les livres relatifs à l'histoire de France, douze volumes d'un très beau catalogue imprimés de 1855 à 1895, et six ou sept suppléments autographiés; enfin il vient d'entreprendre une œuvre gigantesque, l'impression de ce Catalogue général, par ordre alphabétique, qui doit former quelque cent volumes, je crois, et dont bien peu d'entre nous, la chose est sûre, verront l'achèvement. En attendant que le tome I, actuellement soumis à l'appréciation des lecteurs, soit rejoint par les suivants, on conçoit que le travail sur fiches, préalablement fait pour les

trois millions de volumes imprimés que possède la Bibliothèque, simplifiera désormais les recherches des bibliothécaires et leur permettra de répondre avec promptitude et avec assurance aux demandes d'un public toujours croissant.

Ici, il ne s'agit plus d'inventaires numériques suivant sur les rayons de livres le classement méthodique, qui tend de plus en plus à être abandonné par les grandes bibliothèques. Le catalogue nouveau s'établit strictement d'après l'ordre alphabétique des noms d'auteurs[1]. Comme son impression durera peut-être vingt ou trente années, chaque feuille doit porter sa date d'impression indiquant à quelle époque les publications nouvelles auront cessé d'être intercalées dans l'ordre alphabétique au fur et à mesure de leur apparition.

Et enfin, avant de quitter la Bibliothèque, ne dois-je pas parler des inventaires exécutés également dans un autre grand département, le Cabinet des estampes? Ses collections sont trop intimement reliées à nos documents de l'histoire proprement dite : aussi faut-il signaler des catalogues comme ceux de la collection Hennin (publié en 1878-1882), des Portraits aux crayons (1884), des collections de Clairambault (1887), et enfin celui de la grande série des Portraits, dont deux volumes ont actuellement paru[2].

De même, au Cabinet des médailles, des inventaires tels que celui des Jetons, dont un premier volume vient de paraître, rendront de grands services à l'histoire de France.

Si maintenant nous passons aux dépôts d'archives, et nous arrêtons tout d'abord devant ce beau palais Soubise dont l'hospitalité nous est chère, quels progrès accomplis dans le même sens! Notre ancien président, M. Servois, vous les a exposés sommairement en 1893[3]; mais j'ai sur lui, comme sur l'Administrateur général de la Bibliothèque, cet avantage de n'avoir été que partie prenante, et non partie agissante, dans l'œuvre d'utilité publique, et, par conséquent, de pouvoir en dire tout le bien que je pense.

1. Ensuite viendront les ouvrages anonymes, classés d'après leur titre.
2. *Annuaire des Bibliothèques et des Archives pour l'année* 1897, p. 31-33.
3. *Annuaire-Bulletin* de 1893, p. 93-96.

Mes souvenirs du palais Soubise sont aussi anciens que ceux du palais Mazarin. En ces temps-là, vers 1858 ou 1860, il n'y avait point d'autre guide que le livre tout récent de notre défunt collègue Henri Bordier[1]; c'est lui qui me révéla les Archives, et je conserve précieusement l'exemplaire qui fit mon initiation. Dix ans plus tard, comme hôte de la maison, j'assistai à la préparation et à la publication d'un *Inventaire général sommaire* (1867), rédigé selon l'ordre numérique des séries et des articles; puis, en 1871, à la mise au jour de l'*Inventaire sommaire et tableau méthodique des fonds;* enfin, en 1890, à la publication d'un nouvel *État sommaire*, plus développé que celui de 1867 et destiné à le remplacer, mais qui n'enlève au *Tableau méthodique* de 1871 rien de son intérêt ni de son utilité, pas plus, par exemple, que les inventaires numériques dont le Cabinet des manuscrits est doté depuis 1895 n'annulent l'*Inventaire général méthodique des manuscrits français* commencé par M. Delisle en 1876, et dont nous n'avons malheureusement eu que deux volumes.

Mais les inventaires ou les états sommaires, quoique suivant l'ordre numérique des divisions de chaque série, ne comportaient pas l'énumération exacte de chaque article, avec sa cote, les dates extrêmes du contenu, ou même une indication des subdivisions. Le système numérique absolu trouva dans M. Servois, lorsqu'il reçut la direction des mains de feu M. Alfred Maury, un apôtre aussi convaincu que pouvait l'être M. Delisle à la rue Richelieu. Sans toutefois abandonner définitivement les publications analytiques du Trésor des chartes, du Parlement, des Insinuations, du Conseil d'État, qui seules représentent aujourd'hui la grande entreprise des temps antérieurs à 1870[2], l'Administration nouvelle consacre maintenant ses efforts et ses ressources à des répertoires numériques sommaires qui puissent être impri-

1. Publié en 1855.

2. Cette collection, comptant actuellement dix-neuf volumes in-quarto, comprend certains inventaires qui, comme celui des registres du Parlement, ne pourraient, pour être complets, se terminer avant un siècle et demi.

més, ou tout au moins autographiés, ou transcrits provisoirement en duplicata et mis à la disposition des habitués de la salle de travail. Ces répertoires, en dehors de ceux qui ne sont encore que pour le service des bureaux, sont actuellement au nombre d'une quinzaine pour l'ancien régime, et facilitent singulièrement les recherches et demandes du public. Ils s'appliquent à des fonds de première importance, tels que le Conseil d'État, le Parlement, la Chambre des comptes, le Châtelet, etc., et leur nombre ne cessera pas de s'accroître jusqu'à ce que les trente-cinq séries du dépôt soient épuisées[1]. Ce jour-là, aux Archives nationales comme au Cabinet des manuscrits, tout travailleur assez informé pour savoir vers quels fonds ses recherches doivent être dirigées pourra, sans le secours des bureaux, indiquer de quels articles, registres ou cartons, il aurait besoin, et il devra considérer comme définitif le résultat de ses propres investigations quant à l'existence de ces articles.

Une mesure toute récente, mais qui s'imposait depuis longtemps, vient d'attribuer aux Archives nationales la direction supérieure des archives départementales; je puis donc, sans transition, passer des unes aux autres.

1. MM. Stein et Langlois, dans les *Archives de l'histoire de France*, ont fait minutieusement connaître quel était l'état des travaux de répertoires aux Archives nationales en 1891; mais il y a eu énormément de progrès depuis cette époque-là. Aujourd'hui on possède, comme inventaires imprimés, ceux des registres ou cartons du Parlement, de la Chambre des comptes, du Châtelet; autographiés ou manuscrits, ceux du Conseil d'État, des Conseils et de la Chancellerie, de la Cour des aides et des juridictions spéciales, du Bullaire, du Séquestre (1re partie), des Mélanges judiciaires (série U), des Fermes, des Eaux et forêts, des Loteries, de l'Amirauté et du Conseil des prises, de l'Agence du clergé, de la collection Rondonneau (Lois, édits et arrêts). — La collection des Inventaires analytiques comprend : 3 volumes des *Layettes du Trésor des chartes* (755-1260), 2 volumes des *Actes du parlement* (1254-1328), 3 volumes de la *Collection des sceaux*, le volume des *Monuments historiques* (série K), 2 volumes des *Titres de la maison ducale de Bourbon*, 2 volumes des *Arrêts du Conseil d'État sous le règne d'Henri IV*, le catalogue du *Musée*, 2 volumes des *Papiers du Contrôle général*, enfin le volume des pièces considérées comme Manuscrits et rentrant dans la publication dont il sera parlé p. 125.

Du reste, ce sera uniquement pour vous renvoyer aux tableaux des Inventaires sommaires que deux de nos anciens présidents, M. le vicomte de Luçay en 1889, M. Servois en 1893[1], vous ont présentés avec une compétence que je ne saurais atteindre. Vous savez donc ce que sont ces inventaires, à la fois numériques et analytiques, de quel service ils peuvent être à l'histoire malgré de regrettables défauts dans le cadre commun qui fut imposé jadis aux archivistes. En 1893, le nombre des inventaires in-quarto à deux colonnes était de 307; aujourd'hui, on en compte plus de 360[2].

Il est une autre série de dépôts de manuscrits dont je ne crois pas qu'on vous ait parlé ici depuis que le Ministère a entrepris de les comprendre tous dans une vaste publication de catalogues numériques et analytiques : ce sont les bibliothèques de Paris autres que la Nationale, et celles de toutes les villes de la province. Cette collection compte actuellement dix-huit volumes pour Paris, vingt-neuf ou trente pour les départements, et semble approcher de sa complète terminaison, sept autres volumes étant sous presse. Le plan en avait été donné en 1873 par M. Delisle : c'est dire qu'il répond à toutes les exigences[3]; mais on n'en doit pas moins rendre hommage à l'inspecteur général, M. Ulysse Robert, qui en a dirigé l'exécution depuis la première heure, au Ministère qui a fourni les ressources nécessaires, et aux collaborateurs dont il a su provoquer le dévouement. Nous voilà loin du temps où les maigres énumérations du Dictionnaire de Haenel, les sept volumes in-quarto publiés dans la *Collection des documents inédits*, et quelques publications

1. Procès-verbaux des Assemblées générales de 1889 et de 1893.

2. On en trouve l'énumération en dernier lieu dans l'*Annuaire des Bibliothèques et des Archives pour* 1897, p. 201 et suiv. On y peut comparer l'état qui avait été donné, il y a vingt ans, par feu Léopold Pannier, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, année 1876, p. 572-580.

3. On y a même compris les dépôts d'archives qui possèdent des « manuscrits » littéraires, historiques, scientifiques, etc., dont l'attache n'apparaît pas suffisamment établie avec les fonds composant chaque dépôt. Ainsi, les Archives nationales sont représentées dans la collection par un volume entier.

locales faites sans méthode, sans uniformité, sans exactitude, d'ailleurs difficiles à réunir, constituaient un si pauvre arsenal de recherches pour les travailleurs!

Bientôt aussi nous posséderons des inventaires numériques de nos trois grands dépôts ministériels, les Affaires étrangères, la Marine, la Guerre. C'est du quai d'Orsay, lorsque les archives diplomatiques furent ouvertes au public, il y a quelque vingt ans, que vint l'initiative; mais la direction de ces archives s'en était tenue jusqu'à présent à deux inventaires des fonds spéciaux que l'on appelle *Mémoires et documents*, et qui se composent de mélanges, de mémoires et de pièces administratives, plutôt que de documents politiques et diplomatiques. La publication d'un inventaire numérique des volumes contenant la correspondance échangée entre le Ministère et les représentants de la France dans chaque pays étranger est décidée en principe; la préparation en est même commencée. Espérons que le type adopté sera aussi sommaire que possible; car tous les habitués du Dépôt ont hâte de posséder un état, quel qu'il soit, qui simplifie les demandes et garantisse en même temps l'exactitude des communications. D'ailleurs, exécuté par les archivistes eux-mêmes, ce travail ne nuira en rien à la publication des Instructions aux ambassadeurs ou des autres recueils de textes diplomatiques, pour laquelle le Ministère a des collaborateurs indépendants au dehors[1]. Souhaitons aussi qu'un Avertissement ou une Introduction un peu détaillée fasse connaître aux historiens qui ne pratiquent pas encore ce dépôt autant qu'il conviendrait quelles en sont les richesses et quelle variété de documents il peut fournir à tous.

Le ministère de la Marine est entré dans la même voie. Il avait commencé par un inventaire analytique, qui aura exigé infiniment de temps et d'efforts; revenant sur ses pas, il a entrepris maintenant l'impression d'un inventaire numé-

1. Ont paru : Autriche, Suède, Portugal, Bavière, Danemark, Naples et Parme, en un volume chaque; Pologne et Russie, en deux volumes chaque; un premier volume de Rome et un de l'Espagne.

rique, sans d'ailleurs abandonner l'analytique, et elle est presque terminée.

Enfin le Dépôt des archives historiques de la Guerre, où le classement est resté si parfait, les fonds si intacts, depuis bientôt deux siècles et demi, procède à la réfection de son inventaire numérique, dressé en 1861, mais qui n'était pas communicable au public. Là encore nous aurons bientôt satisfaction pleine et entière.

Je voudrais espérer que tant d'exemples d'une intelligente libéralité, venant à la fois de tous les côtés, auront une répercussion, telle que M. le marquis de Vogüé la souhaitait en 1891[1], jusque dans les archives privées qui abondent encore sur tous les points du territoire français. Quel honneur ce serait pour leurs possesseurs héréditaires, et aussi bien pour ceux que d'autres circonstances en ont rendus détenteurs, s'ils se prêtaient à un travail général d'inventaire comme celui qu'a exécuté avec tant de suite et de succès, depuis 1869, la *Commission royale des manuscrits historiques* instituée par le parlement anglais[2]! Il suffirait, pour cela, de quelques concessions de part et d'autre entre le gouvernement et les particuliers; mais, à coup sûr, l'affaire n'est pas encore mûre, non plus que la question des minutes anciennes restées entre les mains des notaires[3].

Je me suis laissé entraîner bien loin sur ce terrain de nos

1. Discours à l'Assemblée générale de 1891.

2. L'initiative privée commence à produire son effet. C'est ainsi que M. le comte de l'Estourbeillon a pu déjà inventorier bon nombre de chartriers de l'Ouest et nous en faire connaître le contenu. M. de l'Estourbeillon a déjà des imitateurs et des émules. De son côté, M. Henri Stein a indiqué, dans les *Archives de l'histoire de France*, l'existence d'un grand nombre de chartriers particuliers, quelquefois même leur composition.

3. Un jeune archiviste, qui avait entrepris pour nos confrères de la Société de l'Histoire de Paris le dépouillement d'un minutier très riche pour le XVI^e^ siècle, va être chargé, si je ne me trompe, de reprendre et poursuivre son travail pour le compte de la ville de Paris. On sait d'autre part quelles heureuses trouvailles M. le vicomte de Grouchy a faites dans des minutiers du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle.

études spéciales, Messieurs, et sur cette question de nos *desiderata* communs ; mais n'est-ce pas un plaisir de proclamer les progrès accomplis et de montrer aux générations qui entrent aujourd'hui dans la carrière comment le chemin a été déblayé pour elles et aplani, l'abord rendu plus facile, la perspective plus lumineuse? Puissent-elles au moins conserver l'esprit de labeur qui a si heureusement inspiré leurs devanciers, et ne pas oublier la gratitude due à ceux-ci !

RAPPORT DE MM. LES CENSEURS SUR LES COMPTES DES RECETTES ET DES DÉPENSES DE LA SOCIÉTÉ PENDANT L'EXERCICE 1896.

Messieurs,

Nous avons examiné les comptes que M. le trésorier et le Comité des fonds nous ont communiqués, et nous avons été heureux d'en constater une fois de plus la parfaite régularité.

La situation financière de votre Société, au 31 décembre 1896, s'établissait comme suit :

Recettes.

Les recettes effectuées pendant le dernier exercice, si l'on y fait figurer l'encaisse au 1er janvier 1896, soit 11,269 fr., ont été de	34,385 fr.	79 c.
Les prévisions étaient de	30,016	29
Soit une plus-value de	4,369 fr.	50 c.
Mais dans cet excédent figurent. . . de recettes extraordinaires (soit 2,020 fr. 80 c. de remboursement de 5 oblig. fonc. et 600 fr. de rachat de cotisations). De sorte qu'en réalité les prévisions de recettes n'ont été dépassées que de	2,620	80
	1,748 fr.	70 c.

Cet excédent résulte des plus-values suivantes :

Cotisations de l'année.	870 fr.	»» c.
Intérêts sur obligations de l'Est . .	67	28
Intérêts sur compte-courant. . . .	16	20
Vente de volumes.	787	50
Vente de papiers pour le pilon . . .	70	80
	1,811 fr.	78 c.

De ce chiffre il convient de retrancher les moins-values sur :

Cotisations arriérées. .	30 fr.	»» c.	
Intérêts sur oblig. fonc.	28	70	63 08
— de caisse d'épargne	4	38	
Reste, comme il est dit plus haut, un excédent sur les prévisions de			1,748 fr. 70 c.

Le nombre des cotisations en retard au 31 décembre 1895 était de 57 ; il n'était plus que de 46 à la fin de 1896. C'est là un résultat dont il faut remercier notre zélé trésorier. Il est regrettable, par contre, de constater la diminution du nombre des membres de la Société, qui, d'une année à l'autre, a passé de 574 à 568, malgré 20 admissions nouvelles prononcées au cours de 1896.

Dépenses.

Les dépenses pour 1896 se sont élevées à 23,552 fr., soit :

Impression de cinq volumes. . . .	11,176 fr.	40 c.
Honoraires des éditeurs	2,500	»»
Frais de distribution des volumes . .	596	20
Frais de librairie	768	»»
Frais de magasinage à l'entrepôt . .	205	15
Remises et frais de recouvrement . .	325	80
Indemnités aux secrétaire, trésorier et rédacteur de l'*Annuaire-Bulletin* . .	925	»»
A reporter	16,496 fr.	55 c.

Report	16,496 fr.	55 c.
Frais de gestion	600	»»
Pension de M. Martin	400	»»
Impressions diverses	204	75
Brochage de volumes.	676	45
Dépenses diverses	357	35
Achat de 10 obligations Est. . . .	4,817	10
Total.	23,552 fr.	20 c.
Les dépenses étaient prévues pour . .	20,825	»»
D'où un excédent de	2,727 fr.	20 c.

Mais c'est là une conséquence de l'achat qui a été effectué de 10 obligations Est, pour 4,817 fr. 10 c. En réalité, les dépenses de l'exercice n'ont été que de 18,735 fr. 10 c., tandis que les recettes afférentes au même exercice ont été de 20,495 fr. 20 c. (déduction faite de l'encaisse au 1er janvier et des recettes extraordinaires). Le bénéfice pour 1896 a donc été de 1,760 fr. 10 c.

En résumé, la situation financière de la Société, à la fin de 1896, se chiffre ainsi :

Recettes réalisées	34,385 fr.	79 c.
Dépenses effectuées	23,552	20
En caisse à la même date	10,833 fr.	59 c.

Nous avons l'honneur de vous proposer l'approbation des comptes pour l'exercice 1896.

Les Censeurs :

B. de Mandrot. P. Guilhiermoz.

L'ARBALÈTE DE CATHERINE DE MÉDICIS.

On sait par Brantôme que Catherine de Médicis était passionnée pour les exercices du corps. Elle accompagnait le roi Henri II dans ses jeux, entre autres au pale-maille, et elle y jouait elle-même : « Elle aymoit aussi fort à tirer de « l'harbaleste à jalet et en tiroit fort bien, et toujours, quand « elle s'alloit pourmener, faisoit pourter son harbaleste, et, « quand elle voyoit quelque beau coup, elle tiroit[1]. »

Qu'est devenue cette arbalète, qui, vu l'époque et le goût délicat de Catherine, devait être certainement une pièce remarquable? Aucun historien n'en a parlé. Il me semble qu'on peut la retrouver dans une arbalète conservée au Musée d'artillerie, décrite ainsi sur le Catalogue : « Arba- « leste à jalets, du milieu du XVI^e^ siècle, du plus beau travail « italien. Elle provient de la Bibliothèque impériale. » Cette indication de provenance confirme pleinement ma conjecture. Il y avait jadis dans ce grand dépôt une salle contenant les objets les plus précieux, entre autres des armes, des armures, etc., qui avaient appartenu soit aux rois, soit à des membres de la famille royale. Ils provenaient de ce qu'on appelait *le Cabinet du Roi*. Sous le second Empire, ces souvenirs précieux furent distribués entre divers musées, et c'est ainsi que l'arbalète de Catherine arriva au Musée d'artillerie.

1. *Œuvres de Brantôme*, t. VII, p. 346. Avec l'arbalète à jalets on lançait des petits cailloux (d'où son nom) et des boules de terre glaise. L'usage de cette arme dura assez longtemps.

LE BRASSARD DE LA CHASTEIGNERAYE.

Ce n'est pas du reste le seul passage de Brantôme où le rédacteur du catalogue du Musée d'artillerie aurait pu puiser une indication utile. A la page 241, sous la cote G 257, au milieu d'une description de dix-huit brassards, je rencontre celle-ci : « Brassards de tournois de la première moitié du « XVI^e^ siècle. Le gantelet fait partie de cette pièce. Il ne « laissait aucun mouvement à la main gauche. Pièce rare « et curieuse. » Non seulement cette pièce est rare et curieuse, mais elle est probablement unique. Observons d'abord que ce brassard ne pouvait faire partie d'une armure de tournoi, car il paralysait l'un des bras du combattant. Il faut donc chercher une autre explication.

Lors du célèbre duel de Jarnac et de La Chasteigneraye, oncle de Brantôme, Jarnac, à qui les juges du camp avaient reconnu le rôle d'*assailli*, avait le droit, en cette qualité, d'imposer à son adversaire telles armes offensives ou défensives qu'il lui plairait. C'est ainsi que, dans la crainte que les deux combattants en vinssent aux prises corps à corps (« Pour la lutte, dit Brantôme, il n'y avoit si bon lutteur, « breton ou aultre fust-il, que mon oncle ne portast par « terre »), Jarnac eut recours à une invention du capitaine Caize, son maître d'armes italien. Caize avait imaginé un certain brassard, tout d'une venue, qui ne pliait nullement, « ains faisoit tenir le bras gauche du bouclier tendu et roide « comme un pieu. — Ce fut un grand désavantage, dit « Brantôme, pour mon oncle, d'autant que, de son bras « droit de l'espée, il estoit aucunement estropié à cause d'une « grande arquebuzade reçue à l'assaut de Coni. » (*Œuvres*, t. VI, p. 73.)

Je n'ose affirmer, bien que le fait me paraisse probable, que le brassard du Musée d'artillerie soit celui de La Chasteigneraye ; mais je ne crois pas m'aventurer en disant que, s'il existe d'autres brassards du même genre, c'est probablement celui-ci qui a servi de modèle.

Lud. LALANNE.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 1er JUIN 1897,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE MM. JULES LAIR ET LE COMTE BAGUENAULT DE PUCHESSE, PRÉSIDENTS.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 6 juillet suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 7 avril et de celui de l'Assemblée générale du 4 mai; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. Jules Lair, président, annonce en ces termes la perte douloureuse que la Société vient de faire dans les personnes de Mmes de Vatimesnil et de Saint-Périer et de S. A. R. Mgr le duc d'Aumale :

« Au moment même où, dans notre séance annuelle, nous rendions un dernier hommage aux membres de la Société décédés au cours de l'année, la mort, sous la forme la plus imprévue et la plus cruelle, creusait de nouveaux vides dans nos rangs.

« Mesdames de Vatimesnil et de Saint-Périer étaient brûlées vives dans l'incendie du Bazar de la Charité.

« Mme la baronne de Vatimesnil était précisément une de ces dames dont parlait M. Bordier, qui, par une sorte de piété conjugale, tiennent à conserver sur nos listes le nom d'un mari enlevé à leur affection. MM. Jourdain et Desnoyers avaient été ses parrains, le 7 décembre 1875, lorsqu'elle avait demandé à succéder à M. Albert de Vatimesnil, digne porteur d'un nom célèbre, et qui nous avait été présenté en 1879 par M. Boulatignier.

« M^me^ la vicomtesse de Saint-Périer nous était venue tout récemment, le 7 mars 1896, et notre président, M. le marquis de Nadaillac, avait été son parrain. Elle a perdu la vie en sauvant celle de sa nièce.

« Inclinons-nous devant la mémoire de ces nobles femmes qui, prenant leurs raisons dans leur cœur, soutenues par leur foi, ont fait le bien toute leur vie, et qui, saisies plutôt que surprises par une mort toujours attendue, ne seront pas trompées dans une espérance placée plus haut que ce monde.

« Cette affreuse journée préparait un triste lendemain.

« La nouvelle de la catastrophe, où une de ses nièces, Madame la duchesse d'Alençon, et tant de personnes amies avaient succombé, a frappé au cœur Mgr le duc d'Aumale.

« Par naissance et par vocation, le prince était soldat. Ses débuts l'avaient montré clairvoyant, actif, décidé, heureux, promettant un Condé plutôt que l'historien des Princes de Condé. On connaît trop les événements qui ne lui permirent pas de donner la mesure de son génie, pas même celle de son dévouement à l'heure où la France avait tant besoin du secours de tous ses enfants.

« Heureusement, le ciel l'avait doué de plus d'une aptitude. Lorsque, en 1857, présenté par M. Antoine Passy, il honora notre Société de son adhésion, il avait employé les loisirs de dix ans d'exil à l'étude de notre histoire.

« Tel il s'était montré général, tel nous l'avons applaudi historien, exact dans la préparation et dans l'étude, net dans la conception du plan, habile à reconnaître le point dominant et gagnant l'attention comme il aurait gagné la journée. Il semblait avoir vu Rocroy, Lens. Toutefois, il ne se fiait pas à son instinct, et son œuvre était fondée sur des recherches solides et personnelles, comme le prouvent tant de documents précieux dont il a laissé la propriété à l'Institut de France, et, par cela même, l'usage à tous les travailleurs.

« Mgr le duc d'Aumale, qui avait supporté vaillamment toutes les épreuves, hormis l'exil, est mort sur une terre à

demi étrangère, loin des siens, sans avoir la consolation de reposer ses derniers regards sur des neveux qui lui apportaient la vue, si chère aux mourants, de la famille survivante.

« Le pays entier s'est honoré en rendant hommage à un prince qui avait rappelé qu'aux heures d'épreuve, quand l'égoïsme des hommes de parti croit tout perdu, au delà des rancunes, des déceptions, des regrets, la France restait toujours.

« Notre Société, perdant dans la personne de Mgr le duc d'Aumale un de ses membres les plus éminents, non seulement par sa situation de prince, mais par son talent d'historien, rend ici un premier témoignage de ses regrets respectueux, en attendant le jour où son nouveau président s'acquittera plus amplement de ce devoir. »

Le Conseil remercie M. le président d'avoir exprimé si éloquemment les regrets auxquels ne manqueront pas de s'associer tous les membres de la Société.

M. le président souhaite la bienvenue à M. de Kermaingant, élu membre du Conseil par l'Assemblée générale.

Il proclame membres de la Société, après avoir soumis ces admissions à l'approbation du Conseil :

2327. M. le vicomte DE POUY, capitaine-instructeur à l'École militaire de Saint-Cyr, rue d'Anjou, n° 9; présenté par M. le comte Horric de Beaucaire et M. le baron de Ruble.

2328. La bibliothèque de l'Université d'Utrecht (Pays-Bas), représentée par M. Van Someren, bibliothécaire; présentée par MM. Lecestre et Valois.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revue des Questions historiques*, 1er avril 1897. — *Revue historique*, mai-juin 1897. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 15 avril et 15 mai 1897. — *Bulletin de la Société philotechnique*, février et mars 1897; *Annuaire* de la même Société, année 1896.

Sociétés savantes. — *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France,* année 1894; *Bulletin* de la même Société, année 1895. — *Mémoires de la Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or,* t. XII. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie,* 1er fascicule de 1897. — *Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* 4e trimestre de 1896. — *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers,* année 1896. — *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes,* 1er trimestre de 1897. — *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève,* 2e série, t. IV. — *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois,* t. XXV. — *The New-England historical and genealogical register,* t. LI, avril 1897. — *Annual report of the Board of regents of the Smithsonian Institution,* juillet 1894.

Publications offertes par les auteurs ou par les éditeurs.

Les préambules des ordonnances royales et l'opinion publique, par M. Albert Babeau. Br. in-8. Paris, A. Picard et fils. — *Les correspondants de Peiresc.* XXI : *Jean et Pierre Bourdelot,* par Ph. Tamizey de Larroque. Br. in-8. Paris, A. Colin et Cie. — *Lettres inédites de Marguerite de Valois à Pompone de Bellièvre,* publiées par le même. Br. in-8. Toulouse, Privat. (Extrait des *Annales du Midi.*) — *Coutumes et institutions de l'Anjou et du Maine antérieures au XVIe siècle,* par M. C.-J. Beautemps-Beaupré, t. IV. In-8. Paris, Durand et Pedone-Lauriel. — *La minorité de Louis XIII, Marie de Médicis et Villeroy,* étude nouvelle d'après les documents florentins et vénitiens, par Berthold Zeller. In-8. Hachette et Cie. — *Les chartes de Saint-Bertin,* publiées par M. l'abbé Bled, t. IV, 1er fascicule. In-4. Saint-Omer, impr. D'Homont.

Correspondance.

M. Tamizey de Larroque fait hommage de la brochure indiquée ci-dessus.

La Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne invite les membres de la Société de l'Histoire de France à assister aux réunions organisées pour les 5, 6, 7 et 8 juillet, en l'honneur du cinquantième anniversaire de sa fondation.

Élections.

Le Conseil procède au renouvellement de son bureau et de ses Comités.

Sont élus :

Président : M. le comte Baguenault de Puchesse.
1er *vice-président :* M. le marquis de Laborde.
2e *vice-président :* M. François Delaborde.
Secrétaire adjoint : M. Noël Valois.
Trésorier-archiviste-bibliothécaire : M. Léon Lecestre.

Comité de publication.

MM. Delisle,
De Barthélemy,
De Beaucourt,
Lalanne,
Picot,
De Ruble.

Comité des fonds.

MM. Servois,
Durrieu,
Léon Gautier,
De Luçay.

M. Jules Lair, avant de remettre la présidence à son successeur, remercie les membres du Conseil de la sympathie qu'ils ont bien voulu lui témoigner pendant la durée de ses fonctions.

M. le comte Baguenault de Puchesse, en prenant la présidence, exprime à ses collègues combien il est touché de la bienveillance avec laquelle ils l'ont appelé à une présidence qui est un honneur pour tous les amis de l'histoire, et pour laquelle il n'avait point de titres comparables à ceux de son érudit prédécesseur. Aussi veut-il compter sur l'aide et l'indulgence des membres du Conseil.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin de 1897. Feuilles 1 à 4 tirées et distribuées.

Vie de Guillaume le Maréchal. T. III. Feuille 8 tirée; on compose la feuille 9.

Chronographia regum Francorum. T. III. Pas de changement. L'éditeur prépare la Table.

Lettres de Louis XI. T. VI. Feuilles 1 à 6 tirées; feuilles 7 à 9 en placards.

Documents sur l'Inquisition. Feuilles 1 à 5 tirées; feuilles 6 à 10 en placards.

Le Conseil ordonne la mise sous presse du texte du tome XI des *Chroniques de J. Froissart*, déposé par M. Gaston Raynaud.

M. Pélicier a remis la copie du tome I des *Lettres de Charles VIII* bonne à mettre sous presse.

MM. Lefèvre-Pontalis et Dorez comptent, de leur côté, faire, dans le courant du mois, le dépôt du tome I de la *Chronique de Morosini* entre les mains de M. le marquis de Beaucourt, désigné comme commissaire responsable.

M. Léopold Delisle, au nom du Comité de publication, rend compte de l'examen de trois propositions qui lui ont été soumises.

La première est émanée de M. Élie Berger, ancien membre de l'École française de Rome et archiviste aux Archives nationales; sa proposition est ainsi conçue :

Les *Grandes Chroniques de France* ont toujours été considérées comme l'un des monuments les plus remarquables de notre histoire. On chercherait en vain, dans la littérature des autres peuples chrétiens, un récit aussi complet, aussi bien suivi, de tout ce qui s'est passé dans un pays depuis les origines jusqu'à l'avant-dernier siècle du moyen âge. Rédigées à la gloire de la dynastie régnante et sous sa surveillance, écrites en langue vulgaire, les *Grandes Chroniques* ont eu, dès le XIII^e^ et le XIV^e^ siècle, aux yeux des rois, des princes, de la nation, une importance qui les a mises hors de pair. Continuées pendant plus d'un siècle, leur influence sur le développement ultérieur de notre littérature historique a été prédominante, puisque le plan de cet illustre livre, et ses erreurs mêmes, ont été reproduits dans une foule d'ouvrages grands et petits, jusqu'aux résumés d'usage courant dont on se

servait encore il y a peu de temps, en plein XIXe siècle, pour enseigner l'histoire de France.

La valeur littéraire des *Grandes Chroniques* est incontestable : la langue est claire, le récit courant; elles peuvent être lues sans difficultés par les personnes les plus étrangères aux études d'érudition. Elles ont été imprimées dès le XVe siècle et publiées, depuis lors, à diverses reprises; mais la plupart des éditions qu'on en a données ont disparu de la circulation ou sont d'un usage incommode. La meilleure et la plus maniable de toutes, celle que Paulin Paris a donnée, de 1836 à 1838, en six volumes in-octavo, est épuisée. D'ailleurs, elle n'avait point de table, et le célèbre savant à qui nous la devons ne s'était pas proposé de rétablir les diverses parties dont les *Grandes Chroniques* se composent, en reproduisant, sous sa forme primitive, la portion la plus ancienne, et en tenant compte, pour cette partie comme pour les suivantes, des variantes les plus importantes qu'on peut emprunter aux manuscrits. Aussi lui-même était d'avis qu'une nouvelle édition de ce livre national devait être entreprise, et, lorsqu'il y a plus de vingt ans l'Académie des inscriptions mit au concours l'étude des *Grandes Chroniques de France,* il tint à être l'un des juges de ce concours.

La partie primitive des *Grandes Chroniques* s'étend des origines à la mort de Philippe-Auguste. Elle a été composée à Saint-Denis, sous l'influence de l'abbé Mathieu de Vendôme, et présentée en 1274 à Philippe le Hardi. Elle n'apporte pas de faits nouveaux; mais on y trouve, sous une forme très agréable, toutes les légendes et les traditions de notre histoire depuis les Francs jusqu'au début du XIIIe siècle. Pour cette première partie, l'éditeur nouveau n'aurait qu'à suivre le manuscrit original conservé à la bibliothèque Sainte-Geneviève, en se bornant à mettre en note des variantes assez peu nombreuses, qui proviennent de manuscrits moins anciens. L'annotation devrait porter spécialement sur les sources auxquelles le rédacteur a emprunté son récit et sur l'usage qu'il en a fait. Quelques-unes de nos anciennes traditions pouvant donner lieu à des dissertations spéciales, on devrait peut-être rejeter ces dissertations à la fin des volumes, en ayant soin d'être bref.

Pour la période qui commence à Louis VIII et finit à l'avènement de Jean le Bon, les *Grandes Chroniques* ont été continuées en plusieurs fois; les manuscrits qui peuvent être utilisés sont ici plus nombreux, les variantes sont plus importantes. Des passages originaux s'intercalent, dès le règne de saint Louis, entre les emprunts faits à des historiens déjà connus. Sans perdre leur caractère littéraire, les *Grandes Chroniques* deviennent, en plus d'un endroit, un texte indépendant. Dans cette deuxième partie, des notes historiques devraient souvent être jointes à celles qui auront un intérêt littéraire ou bibliographique.

Pour les règnes de Jean et de Charles V, les *Grandes Chroniques de France* ont été continuées par le chancelier Pierre d'Orgemont; elles offrent alors un récit de première main, ayant une haute valeur historique, et dont l'édition comporterait des notes nombreuses. La publication de cette troisième et dernière partie serait facilitée, malgré le grand nombre des exemplaires, par l'existence du superbe manuscrit exécuté pour Charles V.

Les problèmes d'histoire littéraire soulevés par l'examen de la partie antérieure à 1223, résolus en grande partie, dès 1877, en réponse à la question mise au concours par l'Académie des inscriptions, pourraient faire l'objet d'un court mémoire, à placer en tête du tome premier. La dissertation relative aux continuations successives ne pouvant pas précéder d'aussi loin l'établissement du texte, on aurait intérêt à la publier à part, comme introduction à l'un des volumes.

Les manuscrits ont presque tous été décrits par M. Paulin Paris, ou étudiés en 1877, dans le mémoire couronné par l'Académie.

Une table générale serait placée à la fin de l'édition, qui formerait huit volumes, dont quatre pour la partie primitive, deux pour les continuations de 1223 à 1350, deux enfin pour l'époque de Jean et de Charles V.

Il serait facile de publier un volume par an.

Après avoir donné lecture de cette proposition, M. Delisle rappelle que le Conseil avait déjà été pressenti sur le même point en 1877, de la part de M. Berger, et que, si celui-ci n'a pas donné suite alors à son projet, même après avoir remporté le prix du concours ouvert par l'Académie des inscriptions sur la question des *Grandes Chroniques*, c'est qu'il a été absorbé pendant de longues années, d'abord par son séjour à l'École de Rome, puis par la publication des Registres du pape Innocent IV et d'une *Histoire de Blanche de Castille* qui a obtenu en 1895 le premier prix du concours Gobert à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Le plan qu'il présente aujourd'hui est très net et très avantageux, non seulement en ce qu'il augmenterait la collection de la Société d'un texte classique entre tous et du plus haut intérêt, mais aussi en ce que le Conseil serait assuré de l'exécution régulière d'un volume par an. Aussi le Comité est-il d'avis que le projet soit adopté, et M. Berger engagé à préparer un premier volume pour 1898. — Le Conseil adopte la proposition du Comité et prie M. Delisle de vouloir

bien se charger des fonctions de commissaire responsable.

La seconde proposition, émanée de M. Viard, archiviste aux Archives nationales, tendrait à la publication des lettres par lesquelles le roi Philippe de Valois notifia au Parlement, de l'année 1328 à l'année 1350, la nomination des personnages de sa cour à des emplois militaires ou leur envoi en mission dans les provinces et à l'étranger, et la concession des lettres d'état qui, pendant la durée de ces fonctions ou de ces missions, mettaient les impétrants à l'abri des procès ou des poursuites de leurs créanciers. Ces notifications, qui s'élèvent à cinq cents environ pour la période indiquée, fixent d'une manière très précise des points chronologiques d'une véritable importance pour l'histoire du XIV^e^ siècle. Jusqu'ici, elles n'avaient point été utilisées ni signalées.

Tout en reconnaissant l'intérêt des documents réunis par M. Viard, le Comité estime que la publication n'en saurait être entreprise *in extenso*, non seulement parce qu'ils sont moins importants que telle ou telle autre des séries comprises, pour la même époque, dans les registres du Parlement, et que d'ailleurs l'administration des Archives nationales doit entreprendre prochainement la publication analytique de ces registres pour faire suite aux deux volumes publiés par Boutaric en 1863 et 1867, mais aussi parce que le caractère uniforme des lettres royales prêterait mieux à une analyse qu'à une reproduction intégrale. Dans cette condition, il serait à souhaiter que M. Viard voulût bien persévérer dans son idée de faire profiter de son travail la Société par l'insertion d'un relevé analytique dans la seconde partie de l'Annuaire-Bulletin. — Le Conseil adopte ces conclusions du Comité.

La troisième proposition a été présentée par M. Bonnefon, bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal. Elle tendrait à publier en deux volumes la correspondance, littéraire et anecdotique tout à la fois, échangée entre J.-B. Rousseau et Brossette, le célèbre ami et commentateur de Boileau, d'après la magnifique transcription que Brossette lui-même en avait faite et qui appartient aujourd'hui à une biblio-

thèque de province. Brossette avait préparé des lettres de Rousseau une édition que Louis Racine fit paraître en 1743, mais en supprimant tous les noms propres et altérant de nombreux passages. Le texte proposé par M. Bonnefon aurait le double avantage de rétablir les noms supprimés et les passages altérés et de joindre aux lettres de Rousseau les réponses de Brossette. Cependant le Comité n'a pu encore vérifier si l'intérêt de cette correspondance ne serait pas trop exclusivement littéraire, et si, d'autre part, le texte de M. Bonnefon présenterait réellement une tout autre importance que celui qui fut imprimé par Louis Racine.

M. le baron de Ruble se déclarant favorable en principe à cette publication, le Conseil le prie de vouloir bien étudier la question et présenter un rapport complémentaire à la séance qui précédera les vacances.

Le trésorier donne communication de la liste préparée pour les Sociétés savantes correspondantes auxquelles le Conseil a décidé qu'il serait fait l'offre d'un certain nombre de volumes à choisir dans les publications qui sont en trop grand nombre dans les dépôts de la Société.

Le Conseil décide qu'une circulaire sera envoyée en conséquence aux Sociétés, et que les Bibliothèques qui seraient spécialement désignées pourraient être admises à bénéficier de cette distribution après les Sociétés correspondantes.

Le secrétaire annonce que l'Académie des inscriptions a décerné la quatrième médaille du concours des Antiquités nationales à M. Jean Lemoine, pour son édition de la *Chronique de Richard Lescot*.

Il présente au Conseil un dossier de lettres écrites par feu M. Monmerqué au ministre de l'Instruction publique, en 1842 et 1849, à l'occasion de la création du prix annuel que la Société attribue au premier lauréat d'histoire du Concours général.

Il signale, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 mai, une étude de M. René Doumic sur le volume de *Brantôme, sa vie et ses œuvres*, publié par M. Lud. Lalanne.

La séance est levée à cinq heures et demie.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

115. — Arbellot (l'abbé). Du titre de bourgeois et du titre de sieur, suivi d'un nom de fief ou de domaine. In-8, 15 p. Limoges, Ducourtieux.

116. — Assier (A.). Pièces rares ou inédites relatives à l'histoire de la Champagne et de la Brie. IV : les principaux trouvères de la Champagne et de la Brie, suivis d'un fabliau, *le Jongleur de Sens chez Lucifer* (1150-1350). In-12, 60 p. Paris, Le Chevalier.

117. — Ayroles (le R. P. J.-B.-J.). La vraie Jeanne d'Arc. III : la Libératrice, d'après les chroniques et les documents français et anglo-bourguignons et la chronique inédite de Morosini. In-8°, xvi-696 p. et plan. Paris, Gaume et Cie.

118. — Babinet (le colonel). Le canon dans l'armée d'Édouard III (Crécy, 1346) et dans celle du prince de Galles (siège de Romorantin, 1356). In-8, 19 p. Poitiers, impr. Blais et Roy.

(Extrait du Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest.)

119. — Beautemps-Beaupré (C.-J.). Coutumes et institutions de l'Anjou et du Maine antérieures au xvie siècle. Seconde partie : Recherches sur les juridictions de l'Anjou et du Maine pendant la période féodale. T. IV. In-8, 457 p. Paris, G. Pedone-Lauriel.

120. — Bellet (Mgr C.-F.). L'ancienne Vie de saint Martial et la prose rythmée. In-8, 40 p. Paris, A. Picard et fils.

121. — Bertin (J.). De la mainmorte au moyen âge ; de la possibilité pour le mainmorte ou serf de quitter son domicile et de recouvrer sa liberté ; des charges et des obligations

du mainmortable envers son seigneur, etc. In-8, 48 p. Gray, impr. Roux.

122. — Bladé (J.-F.). Des prétentions primatiales des métropolitains de Vienne, Bourges et Bordeaux, sur la province ecclésiastique d'Auch. In-8, 16 p. Auch, impr. Foix.

123. — Blanc (H.). Les protestants et les anciennes corporations ouvrières. Grand in-16, 12 p. Blois, impr. Rivière.

124. — Bosredon (P. de). Sigillographie de l'ancienne Auvergne (XII^e-XVI^e siècles). Grand in-4, XIII-678 p. et album de 15 planches. Brive, impr. Roche (1895).

125. — Bourdery (L.). Le partage des frères Petiot, bourgeois et marchands de Limoges (29 avril 1500). In-8, 15 p. Limoges, veuve Ducourtieux.

126. — Breuils (l'abbé A.). Comptes des consuls de Montréal-du-Gers (1425-1439). 2^e partie. In-4, 84 p. Bordeaux, impr. Gounouilhou.

127. — Broglie (duc de). Malherbe. In-16, 191 p. et portrait. Paris, Hachette et C^ie.

128. — Brunschvicg (L.). Les Juifs en Bretagne au XVIII^e siècle. In-8, 36 p. Versailles, impr. Cerf.

(Extrait de la Revue des études juives.)

129. — Trémoïlle (duc de la). Les La Trémoïlle pendant cinq siècles. T. IV : Claude, Henri, Charles II et Charles III, 1566-1709; t. V : Charles-Louis-Bretagne, Charles-Armand-René, Jean-Bretagne, Charles-Godefroy et Charles-Bretagne-Marie-Joseph, 1685-1839. In-4, X-275 p. et IV-274 p. Nantes, Émile Grimaud.

M. le duc de la Trémoïlle a mené à bonne fin son entreprise, qui était de donner, sur chaque degré de l'antique maison, quelques-unes des plus belles pièces de son incomparable chartrier. Pour changer de caractère, les pièces qui représentent les derniers degrés ne sont pas moins intéressantes que celles des premiers volumes. On y trouve même, pour clore la publication, des souvenirs de l'émigration écrits par le dernier duc mort en 1839.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 6 JUILLET 1897,

Aux Archives nationales, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE BAGUENAULT DE PUCHESSE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 9 novembre suivant.)

Le secrétaire adjoint donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président annonce que la Société a perdu un de ses membres les plus actifs, M. Bélisaire Ledain. Historien d'Alphonse de Poitiers, des villes de Parthenay et de Bressuire, et éditeur de la correspondance des comtes du Lude, gouverneurs de Poitou, il avait encore, entre autres travaux importants, préparé le *Dictionnaire topographique du département des Deux-Sèvres*. Il faisait partie de la Société depuis trente ans. — Le Conseil s'associe aux regrets exprimés par M. le président.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revue historique,* juillet-août 1897. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 25 juin 1897. — *Bulletin de l'Association philotechnique,* avril et mai 1897.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais,* 3e et 4e trimestres de 1896. — *Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure,* année 1896. — *Annales de la Société historique et archéologique de Tournai,* nouvelle série, t. I. — *Annales de la*

Société d'archéologie de Bruxelles, janvier 1897. — *Annuaire* de la même Société, t. VIII.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

La famille d'Évrard, marquis de Frioul, dans le royaume franc de l'Ouest, par Édouard Favre. (Extrait des *Études d'histoire du moyen âge dédiées à Gabriel Monod.*) Br. in-8. Paris, Cerf. — *Un fragment inédit des anciens registres de la prévôté d'Orléans relatif au règlement des frais du siège de 1428-29*, par le comte Couret. Br. in-8. Orléans, Herluison.

Correspondance.

M. le marquis de Beaucourt, M. le marquis de Nadaillac, M. de Kermaingant et M. de Boislisle, secrétaire, s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin de 1897. Feuilles 5 à 7 en placards.

Histoire de Guillaume le Maréchal. T. III. Feuille 9 en placards. Il n'y a plus de copie.

Chronographia regum Francorum. T. III. Pas de changement.

Lettres de Louis XI. T. VI. Feuilles 7 et 8 tirées; feuille 9 en placards. Il n'y a plus de copie.

Documents sur l'Inquisition. Feuilles 6 à 10 en pages.

Chroniques de J. Froissart. T. XI. Feuilles 1 et 2 en pages; feuille 3 en placards. On compose la suite.

Lettres de Charles VIII. T. I. Feuilles 1 à 4 en placards.

Journal de Jean Barrillon. T. I. Feuilles 1 à 3 en placards.

Le secrétaire adjoint fait observer que, trois nouveaux

volumes ayant été mis sous presse depuis la dernière séance, les impressions ont pu être reprises, ainsi qu'on l'espérait, avec une certaine activité.

M. Delisle, président du Comité de publication, annonce qu'il vient de recevoir, de la part de MM. Lefèvre-Pontalis et Dorez, un fort paquet de copie tout prêt pour l'impression et comprenant environ le quart des extraits qu'ils se proposent de publier de la Chronique ou Journal d'Antonio Morosini. Les éditeurs espèrent pouvoir livrer prochainement la suite de ce travail. — Dès à présent, le Conseil vote la mise sous presse de la partie terminée, qui porte déjà le visa du commissaire responsable, M. le marquis de Beaucourt. Sur la proposition de M. Delisle, et d'après les observations de M. Léon Gautier, il fixe ainsi qu'il suit le titre que devra porter cette nouvelle publication : *Chronique d'Antonio Morosini; extraits relatifs à l'histoire de France*.

Quant au projet de publication de la correspondance anecdotique et littéraire de J.-B. Rousseau et de Brossette qui a été présenté par M. Bonnefon, le Comité de publication n'ayant pu prendre connaissance du rapport rédigé par M. le baron de Ruble, toute décision est renvoyée à la séance du mois de novembre.

Le secrétaire adjoint annonce que, suivant le vœu du Conseil, M. Viard serait disposé à publier, seulement sous forme d'analyses, la correspondance de Philippe de Valois avec le Parlement, et que ce travail, dont l'intérêt ne saurait être méconnu, pourra prendre place dans la seconde partie de l'*Annuaire-Bulletin*.

M. le trésorier fait savoir que, sur les trente Sociétés correspondantes auxquelles il a été écrit, conformément à une précédente décision du Conseil, pour leur offrir un certain nombre de volumes existant en nombre à la librairie de la Société, vingt ont déjà envoyé leur réponse. Il prie les membres du Conseil de vouloir bien lui désigner les Sociétés ou les Bibliothèques auxquelles ils seraient d'avis de faire parvenir la même circulaire.

Le premier mardi de novembre tombant le jour des Morts, le Conseil décide de reporter la séance de rentrée au 9 novembre.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

130. — Chappée (Jules). L'abbaye de Champagne au XVIIIe siècle. In-8, 15 p., avec grav. Mamers, Fleury et Dangin.

(Extrait de la Revue historique et archéologique du Maine.)

131. — Chartes de Saint-Bertin, d'après le grand cartulaire de dom Charles-Joseph Dewitte, dernier archiviste de ce monastère, publiées ou analysées, avec un grand nombre d'extraits textuels, par M. l'abbé Bled, correspondant du ministère de l'Instruction publique. T. IV, fasc. 1. In-4. Feuilles 1 à 23, p. 1 à 182. Saint-Omer, impr. d'Homont.

(Société des Antiquaires de la Morinie.)

132. — Chavanon (Jules). Chronique d'Adémar de Chabannes, publiée d'après les manuscrits. In-8, LI-236 p. Paris, A. Picard et fils.

(Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire.)

133. — Chevin (l'abbé). Dictionnaire latin-français des noms propres de lieux ayant une certaine notoriété, principalement au point de vue ecclésiastique et monastique. In-8, VI-358 p. Bar-le-Duc, impr. de l'Œuvre de Saint-Paul.

134. — Clément-Simon (G.). La vie seigneuriale sous Louis XIII, d'après des correspondances inédites : le vicomte de Pompadour, lieutenant général du roi en Limousin, et

Marie Fabry, vicomtesse de Pompadour. In-8, 79 p. Paris. 5, rue Saint-Simon.

(Extrait de la Revue des Questions historiques.)

135. — Collon (l'abbé). Le Trésor des reliques de la cathédrale de Poitiers; reliques de sainte Victoire Marose. In-8, 23 p. Paris, Blais et Roy.

(Extrait du Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest.)

136. — Couret (comte). Un fragment inédit des anciens registres de la prévôté d'Orléans relatif au règlement des frais du siège de 1428-1429. Orléans, H. Herluison. In-8, 48 p.

(Extrait des Mémoires de l'Académie de Sainte-Croix.)

Ce document inédit, emprunté aux archives du Loiret, fait connaître les noms de bon nombre de héros du siège, fournit des renseignements nouveaux sur le personnel des gens de finance qui furent chargés de régler la dépense, précise enfin l'état des auberges et hôtelleries du vieil Orléans où furent logés les soldats accourus pour la défense de la ville. Il nous apprend combien, au lendemain de la délivrance, une fois passée l'heure de l'enthousiasme et du désintéressement, les aubergistes eurent de peine à s'entendre avec la municipalité pour l'apurement de leurs comptes.

Tout érudit apportant un sérieux complément à l'histoire du siège d'Orléans, et par suite à la biographie de Jeanne d'Arc, est sûr d'avance de pouvoir compter sur la gratitude du public.

137. — Dorez (Léon) et Thuasne (Louis). Pic de la Mirandole en France (1485-1488). In-16, 218 p. Paris, Leroux.

Notre confrère et collaborateur M. Dorez, préparant un livre sur Jean Pic de la Mirandole, a eu la bonne fortune de retrouver à Malines le procès-verbal des audiences tenues par la commission chargée, en 1487, par le pape Innocent VIII, d'examiner les propositions suspectes que devait contenir la fameuse thèse *De omni re scibili*, annoncée en l'année 1486. D'autre part, M. Thuasne venait de signaler des passages de la correspondance des nonces apostoliques en France qui révélaient des détails ignorés sur la période de la vie du jeune philosophe qui suivit ce même temps. Les deux érudits se sont associés pour publier le résultat de leurs découvertes, M. Thuasne pour la partie française, M. Dorez pour la partie italienne : I. Les études de Pic; séjour à Florence; II. Premier séjour en France (juillet 1485-mars 1486); III. Les neuf cents thèses; IV. Second voyage en France (1487-1488). La

seconde moitié du volume est consacrée aux documents inédits. C'est là une contribution des plus importantes à l'histoire de la philosophie en France et à celle de l'Université de Paris, en même temps que la reconstitution de la véritable physionomie de Pic, « humaniste dans ses lettres, scolastique dans ses thèses, tour à tour platonicien et aristotélicien timide dans ses traités, le véritable instaurateur des études orientales en Occident, le créateur de l'exégèse biblique. » A. B.

138. — Dupont-Ferrier (G.). La captivité de Jean d'Orléans, comte d'Angoulême (1412-1445). In-8, 34 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

139. — Durand (l'abbé A.). Études historiques sur Saint-Laurent-des-Arbres en Languedoc. IV : la Communauté. In-8, 55 p. Avignon, Seguin.

140. — Du Teil (baron J.). Une famille militaire au XVIII^e siècle ; documents inédits sur le régiment Royal-Artillerie, la bataille d'Hastenbeck, les campagnes des Indes, l'École d'artillerie d'Auxonne et le siège de Toulon. In-8, VIII-371 p. et portrait. Paris, Picard et fils.

141. — Esnault (l'abbé G.-R.). Inventaire des minutes anciennes des notaires du Mans (XVII^e et XVIII^e siècles), publié et annoté par l'abbé Ém.-Louis Chambois. T. V et VI. In-8, 328 et 298 p. Le Mans, Leguicheux et C^ie.

142. — Falgairolle (E.). Jean Nicot, ambassadeur de France au Portugal au XVI^e siècle ; sa correspondance diplomatique inédite, avec un fac-similé en phototypie. In-8, CXVI-250 p. Paris, Challamel.

143. — Ferret (l'abbé P.). Histoire de Marcheseuil (Côte-d'Or). In-8, VI-204 p. Châtillon-sur-Seine, impr. Pichat.

144. — Férotin (Dom M.). Histoire de l'abbaye de Silos. In-4, X-371 p., avec 2 plans et 17 planches. Paris, Leroux.

145. — Feuvrier (J.). L'assistance publique à Dôle, capitale du comté de Bourgogne, au XVI^e et au XVII^e siècle. In-8, 25 p. Dôle, Krugell.

146. — Fraus (C.). Hénin-Liétard depuis ses origines jusqu'à nos jours. In-8, 303 p. Hénin-Liétard, impr. Plouvier-Dekindt.

147. — Froidevaux (H.). Les débuts de l'occupation française à Pondichéry (1672-1674), d'après des documents nouveaux inédits. In-8, 16 p. Besançon, impr. Jacquin.

(Extrait de la Revue des Questions historiques.)

148. — Gallier (A. de) et Poidebard (William). César Borgia, duc de Valentinois, et documents inédits sur son séjour en France. In-8, 174 p. et autographe. Paris, Picard et fils.

149. — Glasson (E.). Les juges et consuls des marchands. In-8, 38 p. Paris, Larose.

(Extrait de la Nouvelle revue historique de droit français et étranger.)

150. — Grente (l'abbé J.). Une paroisse de Paris sous l'ancien régime : Saint-Jacques-du-Haut-Pas (1566-1793). In-18 jésus, III-254 p. et grav. Paris, impr. Fontaine.

151. — Grosch (K.). Franz I. und die Kaiserwahl im Jahre 1519. In-4, 28 p. Programme, Gotha.

152. — Grosse-Dupéron (A.) et E. Gouvrion. L'abbaye de Fontaine-Daniel ; étude historique. In-8, 467 p. et grav. Mayenne, impr. Poirier-Béalu.

153. — Guerre (la) de la succession d'Autriche (1740-1748) : campagne de Silésie (1740-1741) ; par le major Z***. In-8, 83 p. Paris, Baudoin.

154. — Guillotin de Corson (l'abbé). Les grandes seigneuries de Haute-Bretagne. 1re série : les châtellenies comprises dans le territoire actuel du département d'Ille-et-Vilaine. In-8, VI-486 p. Rennes, Plihon et Hervé.

155. — Henry (E.). Notes biographiques sur les membres de l'Académie protestante et les pasteurs de l'Église réformée de Sedan. In-8, 111 p. Sedan, impr. Laroche.

156. — Inventaire analytique des archives de la ville de Cherbourg antérieures à 1790, par G. Amiot, bibliothécaire-archiviste. In-8, 327 p. Cherbourg, impr. L'Hôtelier.

157. — Inventaire sommaire de la collection de dom Poirier, conservée à la Bibliothèque nationale sous les nos 20800-20852 du fonds français, publié par Louis de Grandmaison. In-8, 15 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

158. — Lecler (l'abbé A.). Chronique du monastère de Saint-Pierre de Solignac. In-8, 182 p. et planches. Limoges, Ducourtieux.

159. — L'Hermitte (Julien). Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Bergues. In-8, 24 p. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

(Extrait revisé du Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France.)

160. — L'Hermitte (Julien). Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Dunkerque. In-8, 6 p. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

(Extrait revisé du Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France.)

161. — Longnon (A.). Méliador, par Jean Froissart; roman comprenant les poésies lyriques de Wenceslas de Bohême, duc de Luxembourg et de Brabant, publié pour la première fois. Deux vol. in-8. T. I, lxxiv-279 p.; t. II, 379 p. Paris, Firmin Didot et Cie.

(Société des Anciens textes français.)

162. — Loriot (F.). Histoire du prieuré de Notre-Dame-sous-Eau, près Domfront. In-8, 31 p. Évreux, impr. Odieuvre.

163. — Luchaire, Dupont-Ferrier, Poupardin. Mélanges d'histoire du moyen âge, publiés sous la direction de M. le professeur Luchaire. I : Hugue de Clers et le « De senescalcia Franciæ; » par M. Luchaire. II : Jean d'Orléans, comte d'Angoulême, d'après sa bibliothèque (1467), par M. Dupont-Ferrier. III : Note sur Ebles, abbé de Saint-Denis au temps du roi Eudes, par M. Poupardin. In-8, 93 p. Paris, F. Alcan.

(Bibliothèque de la Faculté des lettres.)

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 9 NOVEMBRE 1897,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE BAGUENAULT DE PUCHESSE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 7 décembre suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président annonce que la Société a perdu, pendant la durée des vacances, trois de ses membres les plus distingués.

M. Léon Gautier, membre de l'Institut, chef de section aux Archives nationales et professeur à l'École des chartes, est mort le 25 août. M. Gautier était membre du Conseil depuis quinze ans. Ses mérites scientifiques, ses travaux sur l'épopée nationale, sur la chevalerie, sur l'ancienne liturgie, etc., son dévouement à l'enseignement de la paléographie, qu'il professait depuis vingt-six ans, sont aussi bien connus de tous que l'ardeur de sa foi religieuse et que l'aménité de son caractère, éminemment bon et serviable. Sans attendre l'hommage qui lui sera rendu dans la prochaine Assemblée générale, il n'est que juste d'exprimer, au nom de tous ses collègues du Conseil, les profonds regrets que leur cause sa disparition prématurée.

M. le baron Marc de Lassus, ancien député, mort le 19 août, appartenait à la Société depuis l'année 1861. Tout dévoué aux études historiques, et particulièrement à la reconstitution des annales de son pays de Comminges et de la vallée de Montréjeau, il avait, jusque dans les derniers

temps, fait paraître une série d'études de haut intérêt, toutes établies d'après les documents conservés dans sa collection particulière et dans les archives du pays.

M. le marquis de Mailly-Nesle et Haucourt, prince d'Orange, ancien officier de cavalerie, avait rendu un signalé service à la publication des *Chroniques de Jean Froissart* en communiquant à feu Siméon Luce le précieux manuscrit qui appartient au chartrier de la Roche-Mailly.

Le Conseil s'associe aux regrets exprimés par M. le président.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces admissions à l'approbation du Conseil :

2329. M. Frédéric Sœhnée, archiviste aux Archives nationales, rue de Verneuil, n° 40; présenté par MM. Delaborde et Lecestre.

2330. M. Pierre de Vaissière, archiviste aux Archives nationales, rue de Vaugirard, n° 26; présenté par M. le comte Baguenault de Puchesse et M. de Boislisle.

2331. M. l'abbé Lapierre, curé-doyen de Donnemarie-en-Montois (Seine-et-Marne); présenté par MM. Valois et de Baulny.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Revue des Questions historiques,* 1er juillet et 1er octobre 1897. — *Revue historique,* septembre-octobre et novembre-décembre 1897. — *Bulletin de l'Association philotechnique,* juin-octobre 1897. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 juillet-15 octobre 1897.

Sociétés savantes. — *Mémoires de la Société d'émulation de Roubaix,* t. XVII et XVIII. — *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes,* 2e et 3e trimestres 1897. — *Bulletin de la Société académique du département de l'Aube,* année 1896. — *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne,* année 1896. — *Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* 1er trimestre de 1897. — *Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France,* série in-8, n° 19. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picar-*

die, année 1896, nos 2-4. — *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie,* année 1897, 2e fascicule. — *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève,* t. I, livraison 5.

The New-England historical and genealogical register, juillet 1897. — *Proceedings of the American philosophical Society held at Philadelphia,* janvier 1897. — *Annual report of the American historical Association,* année 1895. — *Fourteenth* et *Fifteenth annual report of the Bureau of Ethnology to the secretary of the Smithsonian Institution.*

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Discours prononcés à la séance générale du Congrès des Sociétés savantes le samedi 24 avril 1897, par M. Ernest Babelon, conservateur du département des Médailles et antiques à la Bibliothèque nationale, et M. Alfred Rambaud, ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts. Br. in-8. Paris, Impr. nationale. — *La baronnie du Thour en Champagne,* par Henri Jadart et Léon Le Grand. Br. in-8. Arcis-sur-Aube, impr. L. Frémont. — *Les mines du Laurion dans l'antiquité,* par E. Ardaillon. (Fascicule LXXVIIe de la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.*) In-8. Paris, A. Fontemoing. — *Notice historique sur le canton de Bernaville* (Somme), par l'abbé Théodose Lefèvre. In-8. Amiens, impr. Yvert et Tellier. — *Jean Crignon, facteur d'orgues à Mons, et les petites orgues de l'église Notre-Dame de Saint-Omer,* par le comte de Marsy. Br. in-8. Mons, impr. V. de Janssens. — *Pierre Louvet, de Beauvais, médecin, historien et professeur* (xvie siècle), par le même. Br. in-8. Beauvais, impr. D. Père. — *Notice descriptive et historique sur les vitraux de l'église de Lhuitre.* Br. in-8. Arcis-sur-Aube, impr. Frémont. — *Le bonnet phrygien, le bonnet rouge, le bonnet de la liberté,* par M. A. de Barthélemy (publié dans le *Journal de la Marne,* 27 et 28 août 1897).

Correspondance.

MM. Léopold Delisle, Servois, le marquis de Beaucourt, le comte de Marsy, le marquis de Nadaillac, et M. de Kermaingant expriment leur regret de ne pouvoir assister à la séance.

M. le Ministre de l'Instruction publique adresse dix exemplaires du programme du 36e Congrès des Sociétés savantes, qui doit s'ouvrir le 12 avril 1898.

M. le vice-recteur de l'Académie de Paris adresse le pal-

marès du Concours général et annonce que le prix fondé par la Société a été attribué à M. Gaymard, élève de rhétorique au lycée Henri IV.

Le R. P. Vandamme, économe-bibliothécaire du séminaire des Missionnaires Lazaristes à Amiens, transmet les remerciements de cet établissement pour les livres qui lui ont été attribués par le Conseil.

M. le comte de Marsy adresse au Conseil, avec les deux brochures indiquées ci-dessus, le texte de deux lettres de Louis XI et de Charles VIII, et l'indication de quelques autres pièces comprises dans une publication privée qu'un de ses amis vient de mettre au jour en Belgique. — Le Conseil témoigne sa gratitude pour cette communication et ordonne le renvoi des lettres royales à MM. Vaesen et Pélicier.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin. Feuilles 5 à 8 tirées; feuille 9 en composition.

Histoire de Guillaume le Maréchal. T. III. Feuille 9 tirée; feuille 10 en pages.

Chronographia regum Francorum. T. III. Feuilles 19 et *a*, *b*, *c* tirées; feuille 20 en pages.

Lettres de Louis XI. T. VI. Feuilles 9 à 12 tirées; feuilles 13 à 17 en placards.

Documents sur l'Inquisition. Feuilles 6 à 15 tirées; feuilles 16 à 19 en pages, 20 en composition.

Chroniques de J. Froissart. T. XI. Feuilles 1 à 10 tirées; feuilles 11 à 14 en pages, 15 en placards.

Lettres de Charles VIII. T. I. Feuilles 1 à 10 tirées; feuilles 11 à 13 en placards.

Journal de Jean Barrillon. T. I. Feuilles 1 à 16 tirées; feuilles 17 à 20 en placards.

Chronique de Morosini. T. I. Feuilles 1 à 5 en pages.

M. Daupeley, imprimeur de la Société, écrit que le tome III de la *Chronographia*, auquel il manque encore une feuille de table, sera terminé pour la fin de novembre, et que le volume du *Journal de J. Barrillon* se présente à peu près dans les mêmes conditions.

Le secrétaire annonce que l'impression du texte du tome XI des *Chroniques de Froissart* est terminée, mais que, par suite de l'éloignement de M. Raynaud pendant la saison d'hiver, ce volume ne pourra être fini que pour les derniers jours de 1898.

L'impression du volume de *Morosini* marche régulièrement; les éditeurs ont fourni la valeur de cinq nouvelles feuilles et seront à même de poursuivre sans interruption.

M. le président, comme commissaire responsable de la publication confiée à M. de Vaissière, prévient le Conseil que le premier volume, qui va être achevé, ne forme que 20 feuilles, auxquelles l'Introduction n'en ajoutera qu'une et demie ou deux. — Le Conseil décide que la différence de dimensions entre les deux volumes ne présente pas d'inconvénients sérieux, et qu'il vaut même mieux laisser à l'éditeur la faculté de ne donner son Introduction qu'avec le second volume.

M. le président, au nom du Comité de publication, annonce que l'absence de M. Delisle, appelé à une réunion de la sous-commission du domaine de Chantilly, a empêché de prendre une décision définitive sur la mise en œuvre de l'introduction adjointe par M. l'abbé Douais à son volume de *Documents sur l'Inquisition*. — Le Conseil renvoie l'examen de cette question à la prochaine séance.

Il renvoie également au Comité de publication un projet de publication présenté par M. Forgeot, archiviste aux Archives nationales.

M. le président prévient le Conseil que, par suite du transfert de l'École des chartes dans les nouveaux bâtiments de la Sorbonne, rue de la Sorbonne, n° 17, le Con-

seil devra aussi transférer le lieu de ses réunions, et que M. le directeur de l'École veut bien mettre à sa disposition une des nouvelles salles, où pourra se tenir la prochaine séance.

M. le directeur des Archives nationales veut bien continuer à la Société l'hospitalité dont elle jouit au palais Soubise depuis 1860 pour les livres de sa bibliothèque et pour le bureau de l'agent-trésorier.

Le Conseil exprime sa gratitude à M. le directeur des Archives nationales et à M. le directeur de l'École des chartes.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

164. — Maître (L.). Les villes disparues de la Loire-Inférieure. 11e vol., 3e livr. : Vertou avant et après le christianisme ; saint Martin de Vertou, ses contemporains, ses fondations et ses biographes. In-8, XXVII-182 p. et planches. Nantes, impr. Grimaud.

165. — Malicorne (J.). Documents et courte notice sur l'abbaye de Bival (arrondissement de Neufchâtel), du XIIe siècle jusqu'en 1789. In-8, 99 p. Rouen, impr. Gy.

166. — Marchand (J.). La Faculté des arts de l'Université d'Avignon ; notice historique, accompagnée des statuts inédits de cette faculté. In-8, 66 p. Paris, Picard et fils.

167. — Meller (P.). Les anciennes familles dans la Gironde. Nouvelle série. In-8, 107 p. Bordeaux, impr. veuve Riffaud.

168. — Meyer (Paul). Guillaume de la Barre, roman d'aventures, par Arnaut Vidal, de Castelnaudary, publié pour la première fois d'après le manuscrit unique, appartenant à Mgr le duc d'Aumale. In-8, LXXIX-206 p. Paris, Firmin Didot et Cie.

169. — Montaiglon (A. de) et Guiffrey (J.). Correspondance des surintendants de l'Académie de France à Rome avec les directeurs des bâtiments, publiée d'après les manuscrits des Archives nationales. T. VI : 1721-1724. In-8, XLVIII-456 p. Paris, Charavay frères.

170. — Paris (Gaston). Jean, sire de Joinville. In-4, 173 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait de l'Histoire littéraire de la France.)

171. — Perreau (J.). Catinat et la défense du Dauphiné en 1692. In-8, 32 p., avec carte et grav. Paris, Gautier.

172. — Petit-Dutaillis (C.) et P. Collier. La diplomatie française et le traité de Brétigny. In-8, 35 p. Paris, Bouillon.

(Extrait du Moyen âge.)

173. — Pfister (C.). Documents sur le prieuré Notre-Dame de Nancy recueillis aux archives départementales de la Côte-d'Or. In-8, 48 p. Nancy, impr. Berger-Levrault et Cie.

(Extrait des Annales de l'Est.)

174. — Picavet (F.). Gerbert; un pape philosophe d'après l'histoire et d'après la légende. In-8, XI-228 p. Paris, Leroux.

(Bibliothèque de l'École des hautes études.)

175. — Poidebard (William). Notes héraldiques et généalogiques concernant les pays de Lyonnais, Forez et Beaujolais. In-4, IX-243 p. Lyon, impr. Rey.

176. — Poussereau (L.-M.). Histoire des comtes et des ducs de Nevers, précédée d'une notice historique sur la ville de Nevers. In-16, 151 p. Nevers, impr. Vallière.

177. — Redier (A.). Les grandes compagnies de colonisation sous Louis XIV. In-8, 15 p. Arras, Sueur-Charruey.

(Extrait de la Revue de Lille.)

178. — Ségur (P. de). Le royaume de la rue Saint-Honoré : Mme Geoffrin et sa fille. In-8, vi-507 p. et portrait. Paris, C. Lévy.

179. — Sievers (G.). Historische Studien. II : Die politischen Beziehungen Kaiser Ludwigs des Baiern zu Frankreich in den J. 1314-1337. In-8, vi-206 p. Berlin, Ebering.

180. — Tausin (H.). Notices historiques sur les personnages et compagnies dont les armoiries figurent sur le monument commémoratif du siège de la ville de Saint-Quentin en 1557. In-8, xiv-37 p., avec fig. Saint-Quentin, Triquenaux-Devienne.

(Extrait du Cabinet historique de l'Artois et de la Picardie.)

181. — Tour (Henri de la). Catalogue des jetons de la Bibliothèque nationale. Rois et reines de France. Gr. in-8, xlvi-504 p. et 36 planches en phototypie. Paris, Rollin et Feuardent.

M. de la Tour a entrepris la réhabilitation de ces petits monuments à l'apparence insignifiante, mais qui n'en fournissent pas moins d'utiles renseignements sur l'art, la littérature, l'histoire, le costume, l'héraldique, la généalogie. Son Introduction est, sous ce regard, aussi complète qu'instructive. Pour les rois et reines, composant la première série, les pièces ne commencent à être nombreuses, à se présenter en séries suivies, qu'à partir du règne de Charles IX. Le volume comprend 2,334 numéros, dont le dernier est une pièce de fabrication anglaise frappée en souvenir de l'exécution du roi Louis XVI et de la reine Marie-Antoinette.

182. — Tourneux (Maurice). Deux visites royales à la bibliothèque de l'abbaye de Sainte-Geneviève (1764-1771) : notes de Mercier de Saint-Léger. In-8, 14 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 7 DÉCEMBRE 1897,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE BAGUENAULT DE PUCHESSE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 4 janvier suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la précédente séance; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président annonce la mort de M. Nicolas-Henry Michel, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris, qui appartenait à la Société depuis sept ans. — Le Conseil s'associe aux regrets exprimés par M. le président.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 novembre 1897. — *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique,* 2e série, t. X, 1re, 2e et 3e livraisons; 2e section (série des cartulaires et des documents étendus), 2e fascicule (*Cartulaire d'Afflighem*).

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers,* 3e série, t. II, 1re livraison. — *Bulletin de la Société Belfortaine d'émulation,* no 16 (1897). — *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles,* t. XI, livraisons II, III et IV. — *The New-England historical and genealogical register,* octobre 1897.

Publications de l'Académie royale de Belgique :

Annuaire de l'Académie, 1896 et 1897. — *Règlements et documents concernant les trois classes,* 1896. — *Notices biographiques et*

bibliographiques concernant les membres, les correspondants et les associés, 1896, 4e édition. — *Biographie nationale,* t. XIII, 2e fascicule; t. XIV, 1er fascicule. — *Bulletins de l'Académie,* 3e série, t. XXIX, XXX (1895), XXXI, XXXII (1896) et XXXIII (1897). — *Compte rendu des séances de la Commission royale d'histoire,* 5e série, t. V, 3e à 7e bulletins; t. VI, 1er à 5e bulletins; t. VII, 1er et 2e bulletins. — *Inventaire des cartulaires conservés dans les dépôts des archives de l'État en Belgique.* — *Le livre de l'abbé Guillaume de Ryckel* (1249-1272); *Polyptyque et comptes de l'abbaye de Saint-Trond au milieu du XIIIe siècle,* publiés par Henri Pirenne. — *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de la Belgique,* par Alphonse Wauters, t. IX. — *Correspondance du cardinal de Granvelle,* publiée par Ch. Piot, t. XII. — *Cartulaire des comtes de Hainaut* de 1337 à 1436, publié par L. Devillers, t. VI, 1re et 2e parties. — *Cartulaire de l'église de Saint-Lambert de Liège,* publié par S. Bormans et S. Schoolmeesters, t. II. — *Chartes inédites de l'abbaye d'Orval,* par A. Delescluse. — *Le Cotton manuscrit Galba B. I,* publié par E. Scott et E. Gilliodts-Van Severen.

Ouvrages offerts par les auteurs ou par les éditeurs.

Louis XII et Ludovic Sforza, par Léon-G. Pélissier. (Fasc. LXXVIe de la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.*) In-8. Paris, A. Fontemoing.

Correspondance.

M. le Ministre de l'Instruction publique annonce que le Congrès des Sociétés savantes s'ouvrira à la Sorbonne le mardi 12 avril 1898, et que les manuscrits des délégués inscrits au nom des Sociétés dont ils font partie devront être adressés au Ministère avant le 30 janvier.

Travaux de la Société.

Annuaire-Bulletin. Feuilles 5 à 9 tirées et distribuées.

Histoire de Guillaume le Maréchal. T. III. Feuille 10 tirée; feuille 11 en composition.

Chronographia regum Francorum. T. III et dernier. Volume terminé.

Lettres de Louis XI. T. VI. Feuilles 13 à 17 tirées; feuilles 18 à 21 en placards.

Documents sur l'Inquisition. Feuilles 16 à 19 en pages; feuille 20 en placards.

Chroniques de J. Froissart. T. XI. Feuilles 11 à 16 tirées. On compose la suite.

Lettres de Charles VIII. T. I. Feuilles 11 à 14 tirées; feuilles 15 à 17 en placards. On attend un supplément de copie avant de composer les Pièces annexes.

Journal de J. Barrillon. T. I. Feuilles 17 à 20 tirées; feuille 21 en pages.

Chronique de Morosini. T. I. Feuilles 1 à 5 en bon à tirer.

Le Conseil ordonne la mise en distribution, pour complément de l'exercice 1897, du dernier volume de la *Chronographia*, déposé sur le bureau, et du tome I du *Journal de Jean Barrillon*, prêt à terminer.

M. Delisle, au nom du Comité de publication, annonce que l'étendue de l'intéressante introduction déposée par M. l'abbé Douais ne permettrait pas de la joindre au volume, déjà trop considérable, de *Documents sur l'Inquisition*, et il expose les différents moyens proposés pour remédier à cet inconvénient. — Après avoir entendu les observations de plusieurs de ses membres, le Conseil décide que l'Introduction formera un volume à part, qui viendra se placer en tête du volume de textes et sera distribué en même temps, dans l'exercice 1898.

Lecture est donnée de la proposition suivante de M. Forgeot, archiviste aux Archives nationales, dont le Conseil renvoie l'examen au Comité de publication :

J'ai l'honneur de soumettre au Conseil de la Société de l'Histoire de France le projet de publication des mss. fr. de la Bibliothèque nationale nos 10273-10277, qui, sous le titre anonyme de « Remarques journallières et véritables de ce qui s'est passé dans Paris et en quelques autres endroits du royaume et ailleurs, »

contiennent ce que je proposerai d'appeler *le Journal de Paris, de Jean Vallier, maître d'hôtel du Roi.*

Ce journal, inédit jusqu'à ce jour, n'a été que fort peu utilisé; M. Chéruel, dans son *Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV,* est, je crois, le seul qui l'ait mis à contribution.

L'intérêt de ces mémoires, qui m'ont été signalés par M. de Boislisle, est incontestable. Ils comprennent la relation des événements survenus en France, et plus particulièrement à Paris, de janvier 1648 à la fin de janvier 1657, comme aussi les faits importants arrivés à l'étranger pendant cette période. — La façon seule dont le texte se présente montre le soin que l'auteur a mis à composer son journal : divisions chronologiques par années et par mois, rubriques en marge, nombreuses gravures intercalées au cours du récit, pièces justificatives, tables à chaque volume, tout en fait foi. L'auteur a voulu écrire d'une façon impartiale l'histoire de son temps, relater tous les faits et les présenter sans passion. Néanmoins, il se montre toujours ennemi des frondeurs, étant avant tout ami de l'ordre et de la royauté, et, s'il parle des personnes, il porte son jugement et trace un portrait toujours sobre, mais net.

Une lecture attentive du journal nous a révélé, d'une façon certaine, le nom de son auteur, Jean Vallier. Maître d'hôtel du roi, habitant Paris, qu'il ne semble pas avoir quitté durant ces neuf années, en relation avec de nombreux personnages qu'il a soin parfois de nommer afin d'indiquer ses sources, Jean Vallier était très bien placé pour connaître les événements, comme pour les apprécier.

S'il est généralement un peu bref sur les faits d'histoire extérieure et diplomatique, on le consultera presque toujours avec fruit au point de vue militaire. Toutefois, où il est véritablement précieux, c'est pour l'histoire intérieure du royaume, et de Paris en particulier : histoire parlementaire, affaires politiques, affaires religieuses, détails de mœurs, portraits, conversations et on-dit, tout est rapporté, avec la mention exacte des dates, par un homme qui tient toujours à conserver des allures de narrateur impartial.

Si l'on compare le journal à celui de Dubuisson-Aubenay, on remarquera que ce dernier donne beaucoup moins de détails et omet souvent même des faits que notre texte a conservés. Dubuisson-Aubenay, si précieux soit-il, est trop sec, et parfois si laconique qu'il devient difficilement compréhensible. Vallier le supplée, le complète et lui sert de contrôle : un mois qui n'aura que six pages dans Dubuisson en occupe ici vingt ou trente. De plus, Aubenay ne mentionne que des faits presque exclusivement parisiens; Vallier les présente d'une façon plus vivante et ne néglige

pas les événements de la province (troubles de Bordeaux, d'Agen, etc.). Enfin, le journal de Dubuisson s'arrête au 28 septembre 1652, et les manuscrits dont nous proposons l'impression sont particulièrement précieux depuis septembre 1652 jusqu'à janvier 1657. Pour cette période de plus de quatre années, les *Mémoires de Monglat,* une des rares sources imprimées, sont loin d'être aussi nourris de faits que ceux de Vallier; ce n'est qu'un récit très court. Il suffira, pour les comparer, de dire que l'année 1656, par exemple, est racontée en dix-huit pages dans Monglat, en deux cent quarante dans notre auteur.

Si le projet de publication était adopté par le Conseil, j'aurais, pour l'annotation, un guide précieux en M. de Boislisle, qui serait disposé à me faire profiter de la connaissance approfondie qu'il a de cette époque. Je me bornerais, du reste, en raison de l'importance et de l'étendue de la publication, au strict nécessaire, et, dans ces conditions, les cinq manuscrits de Jean Vallier, avec notice préliminaire, fourniraient la matière de quatre volumes de dimensions ordinaires.

Une demande de la *Revue encyclopédique*, en vue d'obtenir les publications de la Société pour en rendre compte, est renvoyée à l'examen du Comité des fonds.

M. de Barthélemy transmet, de la part de plusieurs libraires, l'expression de leurs craintes que la réduction générale des chiffres de tirage ne permette pas de donner satisfaction aux demandes de leurs clients.

M. Delisle, au nom du Comité de publication, et M. Servois, au nom du Comité des fonds, expriment le désir que ces deux Comités soient renforcés de membres suppléants pour remédier à l'impossibilité où l'absence prolongée de plusieurs membres titulaires les met de se réunir et de délibérer valablement sur les affaires importantes.

En remplacement de M. Léon Gautier, décédé, M. Jules Lair est nommé membre du Comité des fonds.

La séance est levée à cinq heures.

PRIX DÉCERNÉS PAR L'INSTITUT AUX OUVRAGES HISTORIQUES.

L'Académie française, dans sa séance publique annuelle du 18 novembre 1897, a décerné les prix suivants :

PRIX GOBERT. — Premier prix à M. Charles de Lacombe, pour l'ouvrage intitulé : *la Vie de Berryer*.

Second prix à M. Charles Kohler, pour son étude sur *les Suisses dans les guerres d'Italie* (1506-1512).

PRIX THÉROUANNE, décerné à M. Dognon, pour son étude sur les *Institutions politiques et administratives du pays de Languedoc*.

PRIX MARCELIN GUÉRIN. — Un prix de 1,500 fr. à M. Barandon, auteur d'un ouvrage intitulé : *la Maison de Savoie* (1713-1722) *et la Triple-Alliance*. Deux prix de 1,000 fr. à M. Ch. Rabany, pour son ouvrage intitulé : *Carlo Goldoni; le théâtre et la vie en Italie au XVIII^e siècle*, et à M. Victor Rossel, pour son *Histoire des relations littéraires entre la France et l'Allemagne*. Deux prix de 500 fr. à M. le vicomte de Brimont, pour son ouvrage intitulé : *M. de Puységur et l'église de Bourges pendant la Révolution* (1789-1802), et à M. l'abbé Th. Delmont, pour son étude sur *Bossuet et les Saints Pères*.

PRIX MONTYON. — Un prix de 1,000 fr. à M. le marquis de Sassenay, pour son ouvrage intitulé : *les Derniers mois de Murat*. Deux prix de 500 fr. à M. Paul Marmottan, pour son étude sur *le Royaume d'Étrurie* (1801-1807), et à M. Bittard des Portes, pour son ouvrage consacré à *l'Armée de Condé pendant la Révolution française* (1791-1801).

PRIX NARCISSE MICHAUT. — Un prix de 1,000 fr. à

M. Émile Bourgeois, pour son ouvrage intitulé : *le Grand Siècle.*

Prix Saintour. — Un prix de 2,000 fr. au *Cours historique de la langue française* de feu Arsène Darmesteter.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance publique annuelle du 12 novembre 1897, a décerné les prix suivants :

Prix Gobert. — Premier prix à M. Frantz Funck-Brentano, pour son volume intitulé : *les Origines de la guerre de Cent ans, Philippe le Bel en Flandre,* auquel étaient jointes, comme pièces justificatives, des *Additions au Codex diplomaticus Flandriæ de M. le comte de Limbourg-Stirum.*

Second prix à M. Ch. Baudon de Mony, pour son étude sur les *Relations politiques des comtes de Foix avec la Catalogne jusqu'au commencement du XIV^e siècle.*

Antiquités de la France. — Première médaille à M. C.-J. Beautemps-Beaupré, pour son ouvrage sur les *Coutumes et institutions de l'Anjou et du Maine antérieures au XVI^e siècle.*

Deuxième médaille à feu M. P.-M. Perret, pour son *Histoire des relations de la France avec Venise du XIII^e siècle à l'avènement de Charles VII.*

Troisième médaille à M. R. Merlet, auteur d'un volume intitulé : *la Chronique de Nantes.*

Quatrième médaille à M. Lemoine, pour l'édition qu'il a donnée à la Société de la *Chronique de Richard Lescot, religieux de Saint-Denis.*

La première mention à M. Abel Rigault, pour son volume intitulé : *Procès de Guichard, évêque de Troyes;* la

deuxième à M. le chanoine Jules Chevalier, pour un *Essai historique sur l'église et la ville de Die;* la troisième à M. H. Gross, pour son recueil intitulé : *Gallia judaïca;* la quatrième à M. E. Laurain, auteur d'un *Essai sur les Présidiaux;* la cinquième à MM. L. de Santi et Vidal, pour la publication de *Deux livres de raison;* la sixième à M. H. Malo, pour un mémoire manuscrit sur *Renaud de Dammartin et la coalition de Bouvines.*

Prix de numismatique, décerné à M. Adrien Blanchet, pour ses deux ouvrages sur les *Monnaies grecques* et les *Monnaies romaines.*

Prix Bordin, décerné à M. l'abbé Chabot, pour ses deux ouvrages intitulés : *Histoire de Mar Jabalaha III, patriarche des Nestoriens,* et *Chronique attribuée à Denys de Tell Marèh, patriarche des chrétiens jacobites.*

Prix Brunet. — Deux prix de 1,500 fr. chacun à M. Claudin, pour ses études sur les *Origines de l'imprimerie à Poitiers, Limoges, Bordeaux,* et à M. Émile Legrand, pour sa *Bibliographie hellénique.* Un prix de 1,000 fr. à M. Monceaux, pour un ouvrage intitulé : *les Le Rouge de Chablis, calligraphes et miniaturistes, graveurs et imprimeurs.*

Prix Saintour, décerné à M. Casanova, pour son *Histoire de la citadelle du Caire.*

L'Académie des sciences morales et politiques, dans sa séance publique annuelle du 27 novembre 1897, a décerné les prix suivants :

Prix Audiffred. — Des récompenses sont attribuées à M. Decelles, pour une étude sur *les Origines, les institutions et le développement des États-Unis;* à M. Henri

Lorin, pour une biographie du *Comte de Frontenac*, et à M. Saulnier de la Pinelais, pour son *Histoire du barreau de Bretagne.*

Prix Le Dissez de Penanrun. — Une mention très honorable à M. Léon Marlet, auteur d'une étude sur *Charlotte de la Trémoïlle.*

Prix du Budget. — Un prix décerné à MM. G. Saint-Yvet et Joseph Fournier, pour un mémoire sur l'*Histoire du département des Bouches-du-Rhône pendant les années 1800 à 1810.* Un autre prix partagé entre MM. Dumas et Boissonnade, auteurs de deux mémoires sur le sujet proposé : *le Rôle de la royauté dans la grande industrie au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle.* Deux récompenses de 500 fr. sont accordées à MM. des Cilleuls et Lucien Schœne pour leur mémoire sur le même sujet.

Prix Aucoc et Picot, décerné à M. Ducoudray, pour un mémoire sur le sujet mis au concours : *Étude sur le Parlement de Paris depuis l'avènement de saint Louis jusqu'à celui de Charles VII.*

II.

BIBLIOGRAPHIE.

183. — Amé (E.). Dictionnaire topographique du département du Cantal, comprenant les noms de lieu anciens et modernes, rédigé sous les auspices de la Société d'émulation de l'Auvergne. In-4 à 2 col., liv-637 p. Paris, Leroux.

184. — Assier (A.). Pièces rares ou inédites relatives à l'histoire de la Champagne et de la Brie. VI : les Juifs et les Templiers de la Champagne et de la Brie, suivi du procès intenté par Philippe le Bel contre Guichard, évêque de

Troyes. VII : Pierre de Cugnières; les otages de Champagne à Londres; les fous de Troyes à la cour des rois; Jeanne d'Arc; suivi de pièces curieuses tirées de la Bibliothèque nationale. In-12, 60 et 60 p. Paris, E. Lechevalier.

185. — Auvry (dom Cl.). Histoire de la congrégation de Savigny, publiée pour la première fois, avec une introduction et des notes, par Auguste Laveille. T. II. In-8, 393 p. Rouen, Lestringant; Paris, Picard et fils.

186. — Baguenault de Puchesse (comte). Lettres de Catherine de Médicis. T. VI (1578-1579). In-4, xxiii-576 p. Paris, Leroux.

187. — Balme et Lelaidier (les RR. PP.). Cartulaire ou histoire diplomatique de Saint-Dominique. 2e volume. In-8, 494 p., avec illustrations documentaires. Paris, aux bureaux de l'Année dominicaine, 94, rue du Bac.

188. — Barbier (A.). Notes sur les gages et pensions des officiers de la vicomté de Châtellerault en 1429. In-8, 15 p. Poitiers, impr. Blais et Roy.

(Extrait du Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest.)

189. — Barbier (A.). Trois médecins poitevins au xvie siècle ou les origines châtelleraudaises de la famille Descartes. In-8, 207 p. Poitiers, E. Marche.

(Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest.)

190. — Barckhausen (H.). Montesquieu et sa théorie des gouvernements. In-8, 7 p.

(Extrait de la Revue des Universités du Midi.)

191. — Barckhausen (H.). Pensées et fragments inédits de Montesquieu. In-8, 8 p.

(Extrait de la Revue philomathique de Bordeaux et du Sud-Ouest.)

192. — Baudon de Mony (C.). La mort et les funérailles de Philippe le Bel, d'après un compte rendu à la cour de Majorque. In-8, 12 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

193. — Beaurepaire (E. de). Le marquis de l'Isle, documents sur la campagne d'Italie en 1733-1734. In-8, 67 p. Caen, Delesques.

(Extrait du Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie.)

194. — Bellet (A.). Histoire maritime de Fécamp. T. II. In-8, 487 p. Fécamp, Monmarché.

195. — Bensa (E.). Histoire du contrat d'assurance au moyen âge, ouvrage traduit de l'italien par M. Jules Valéry, professeur agrégé à la Faculté de droit de l'Université de Montpellier, avec une introduction par M. J. Lefort, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation. In-8, XVI-108 p. Paris, Fontemoing.

196. — Bladé (J.-F.). Les comtes carolingiens de Bigorre et les premiers rois de Navarre. In-8, 141 p. Agen, Impr. agenaise.

(Extrait de la Revue de l'Agenais.)

197. — Blancard (L.). Sur les monnaies du roi René, explication de textes relatifs à ces monnaies, découverts et transcrits par Charles Mourret. In-8, 20 p. Marseille, impr. Barthelet et Cie.

198. — Bleau (l'abbé). Le pape Honorius IV et le diocèse de Poitiers. In-8, 11 p. Poitiers, impr. Blais et Roy.

(Extrait du Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest.)

199. — Boissier (Gaston). L'Académie française au XVIIe siècle. In-8, 32 p. Paris, au bureau de la Revue des Deux-Mondes.

L'Académie française ayant fait publier ses anciens registres à l'occasion du centenaire de l'Institut, son secrétaire perpétuel a voulu tirer de documents d'apparence assez aride la matière d'un article plein d'attrait, afin de faire mieux connaître, pour le XVIIe siècle si ce n'est pour le suivant, « par quelles vicissitudes a passé alors cette Compagnie, qui tient une si grande place dans l'histoire des lettres françaises. »

200. — Boitel (le R. P. L.). Saint Raymond de Pennafort, troisième maître général de l'ordre de Saint-Dominique. In-32, 32 p. Lille, Desclée, de Brouwer et Cie.

201. — Boivin-Champeaux. Masseville, notice sur un ancien historien normand. In-8, 12 p. Rouen, impr. Leprêtre.

(Extrait du Compte rendu de la deuxième session des assises de Caumont.)

202. — Bonnault-d'Houet (baron de). Pièces rares relatives à l'histoire de Compiègne, publiées par la Société historique de Compiègne. III : le camp de Compiègne de 1739, suivi d'un menu royal; extraits des Mémoires de Scellier, avec introduction et notes. In-8, pages 159 à 230 et planches. Compiègne, impr. Lefebvre.

203. — Bonnet (E.). L'imprimerie de Béziers au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle, étude historique, accompagnée de recherches sur les débuts de la typographie à Pezenas, à Lodève et à Saint-Pétersbourg. In-8, 107 p. Béziers, impr. Sapte.

204. — Bosredon (P. de) et E. Rupin. Sigillographie du bas Limousin, nouveaux suppléments. Gr. in-4, II-431 p., avec figures. Brive, impr. Roche.

205. — Bossebœuf (l'abbé L.-A.). De l'Indre à l'Indrois; Montrésor (le château, la collégiale et les environs : Beaulieu, Saint-Jean, le Liget et la Corroirie). In-8, 104 p. Tours, impr. Deslis frères.

(Extrait des Bulletins de la Société archéologique.)

206. — Boucher (L.). La peste à Rouen au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle. In-8, 59 p. Rouen, impr. Gy.

207. — Bourgeois (A.). Le vin de Champagne sous Louis XIV et sous Louis XV, d'après des lettres et documents inédits; préface d'Armand Silvestre, illustrations de M^lle^ Léonide Bourges. In-16, XIV-100 p. Paris, Bibliothèque d'art de la critique.

208. — Bourgeois (A.). Les métiers de Blois. T. II. In-8, 554 p. Epinal, impr. Klein.

(Mémoires de la Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher.)

209. — Bourgeois (A.). Un coin du XVII^e^ siècle litté-

raire, artistique et mondain; illustrations de M^lle^ Léonide Bourges. In-16, 45 p. Paris, Bibliothèque d'art de la critique.

210. — Bouton (V.). Wapenbœck ou armorial de 1334 à 1372, contenant les noms et armes des princes chrétiens ecclésiastiques et séculiers, suivi de leurs feudataires selon la constitution de l'Europe et particulièrement de l'empire d'Allemagne, conformément à l'édit de 1356, appelé la bulle d'or, précédé de poésies héraldiques par Gelre, héraut d'armes. III : * Armorial. *** France. In-4, XXVI p., p. 41 à 56 et table de 8 p. Paris, N.-V. Bouton, 15, rue de Maubeuge.

211. — Briquet (C.-M.). Associations et grèves des ouvriers papetiers en France aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. In-8, 30 p. Paris, Giard et Brière.

(Extrait de la Revue internationale de sociologie.)

212. — Brossard (J.). Regeste ou mémorial historique de l'église Notre-Dame de Bourg, depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours. T. I et II. In-8, 549 et 364 p. Bourg-en-Bresse, impr. Allombert.

213. — Cartulaire de l'abbaye cardinale de la Trinité de Vendôme, publié sous les auspices de la Société archéologique du Vendômois. T. IV : Tables (table onomastique, par l'abbé Ch. Métais; table géographique, par les membres du comité de rédaction). In-8, 393 p. Paris, A. Picard et fils; Vendôme, Ripé.

214. — Chambois (l'abbé E.-L.) et Farcy (Paul de). Recherche de la noblesse dans la généralité de Tours en 1666, procès-verbaux de comparution, publiés et annotés. In-8, VII-807 p., avec fig. Mamers, Fleury et Dangin.

215. — Champeval (J.-B.). Le bas Limousin seigneurial et religieux ou géographie historique abrégée de la Corrèze. T. I et II : Arrondissements de Tulle et Ussel. In-8, 420 p. Limoges, Ducourtieux.

216. — Chanteau (F. de). Essai sur l'industrie et le commerce à Metz du XIV^e^ au XVI^e^ siècle. In-8, XIII-178 p. Bourg, impr. Dureuil.

217. — Chapoy (H.). Les compagnons de Jeanne d'Arc (Domrémi-Reims, 1412-1429), avec une préface de M. Jules Roy, professeur d'institutions politiques à l'École nationale des chartes. In-8, XXIV-445 p., avec grav. Paris, Bloud et Baral.

218. — Chartier (l'abbé F.-L.). L'ancien chapitre de Notre-Dame de Paris et sa maîtrise, d'après les documents capitulaires (1326-1790), avec un appendice comprenant plusieurs fragments d'œuvres des anciens maîtres de chapelle. In-16, VIII-304 p., avec plan. Paris, Perrin et C^ie^.

219. — Chevalier (le chanoine J.). Essai historique sur l'église et la ville de Die. T. II : Depuis l'année 1277 jusqu'en l'année 1508. In-8, 620 p. Valence, impr. J. Céas et fils.

220. — Chevalier (le chanoine J.). Mémoires pour servir à l'histoire des comtés de Valentinois et de Diois. T. I : les Anciens comtes de Die et de Valence; les Comtes de Valentinois de la maison de Poitiers. In-8, 481 p. Paris, A. Picard et fils.

221. — Cheylud (Émile). Histoire de la corporation des apothicaires de Bordeaux, de l'enseignement et de l'exercice de la pharmacie dans cette ville (1555-1802). In-8, 139 p., avec grav. Paris, A. Picard et fils.

L'auteur de ce beau volume avait déjà publié, en 1896, une histoire des anciennes corporations des médecins, chirurgiens et apothicaires de la ville de Murat. C'est sur les instances de la Faculté de pharmacie de Bordeaux, non moins passionnée, paraît-il, que la municipalité de cette ville pour ses souvenirs historiques, qu'il a entrepris de réunir et de livrer au jour la plus belle partie des documents intéressant l'ancienne apothicairerie et la corporation qui subsista, en observant les anciens statuts jusqu'à la loi du 21 germinal an XI.

222. — Combier (A.). Les justices seigneuriales du bail-

liage de Vermandois sous l'ancien régime, d'après les documents inédits conservés au greffe du tribunal civil de Laon et aux archives départementales de l'Aisne, avec une introduction par M. Jacques Flach, professeur au Collège de France. In-8, xv-161 p. Paris, Fontemoing.

Un des deux ouvrages que la Société des études historiques a couronnés dans le concours de la fondation Raymond. L'auteur, dit M. Flach, a « compulsé, extrait, analysé les archives de deux cent dix justices, et, grâce à ce studieux dépouillement, il a pu faire passer sous nos yeux une foule de petits tableaux pris sur le vif... Il a eu la bonne fortune de découvrir un procès-verbal de *constat* qui donne le spectacle d'une audience de justice... Les mœurs des plaideurs ne se détachent pas en moins vives couleurs... Il a très bien décrit les assises des plaids généraux, où tous les sujets de la seigneurie devaient se réunir chaque année, où se vidaient les querelles et se renouvelaient les droits... » — Le chapitre I est consacré à l'organisation et au personnel, le chapitre II au fonctionnement, le chapitre III à la compétence civile, le chapitre IV à la compétence criminelle, le chapitre V à la compétence administrative, le chapitre VI aux mœurs.

223. — Cousseau (Mgr). Vie de saint Cybard, reclus à Angoulême au V^e^ siècle, écrite sur le récit de deux auteurs contemporains. In-16, 60 p. Angoulême, impr. Roux et Despujols.

224. — Coz (E.). A travers le XV^e^ siècle. Autour de Charles VII. Jacques Cœur, suivi de : Jérôme Savonarole et la question sociale; préface de Clément de Royer. In-8, 88 p. Paris, Cerf.

(Extrait de la Revue de la France moderne.)

225. — Curzon (H. de). Le donjon de Châtillon-sur-Loing (Loiret). In-8, 16 p., avec grav. Fontainebleau, impr. Bourges.

(Extrait des Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais.)

226. — Delachenal (R.). Cartulaire du Temple de Vaulx. In-8, 129 p. Paris, Picard et fils.

(Extrait du Bulletin de l'Académie delphinale.)

227. — Delaville Le Roulx (J.). Cartulaire général

de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem (1110-1310). T. II (1201-1260). Gr. in-4, 923 p. Paris, Leroux.

228. — Delisle (L.). A propos d'une lettre de Ferdinand Ier d'Aragon, roi de Naples, à Jean Jouffroi, évêque d'Arras. In-8, 10 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

229. — Delisle (L.). Dépouillement du *Monasticon Benedictinum* (mss. lat. 12658-12704). In-8, 31 p.

(Extrait de la Revue des Bibliothèques.)

230. — Delisle (L.). Notice sur un psautier du XIIIe siècle appartenant au comte de Crawford. In-4, 15 p. et phototypie.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

Ce psautier a été à l'usage de la reine Jeanne de Navarre, femme d'Henri IV, roi d'Angleterre.

231. — Delisle (L.). Livres imprimés à Cluni au XVe siècle, rapport sur une communication de M. Maurice Dumoulin. In-8, 16 p. et planche. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

232. — Déprez (E.). Les enfants d'Étienne Marcel. In-8, 14 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

233. — Deschamps (G.). Marivaux. In-16, 192 p. et portrait. Paris, Hachette et Cie.

234. — Dijon (Dom H.). Un épisode des guerres de religion à Saint-Antoine : meurtre du P. Charles d'Arzag de la Cardonnière. In-8, 8 p. Valence, impr. Céas et fils.

235. — Doreau (Dom V.-M.). Les éphémérides de l'ordre des Chartreux, d'après les documents. T. I : Janvier-février-mars. In-8, XXIX-376 p. Montreuil-sur-Mer, impr. Duquat.

236. — Douais (C.). Lettres de Charles IX à M. de Four-

quevaux, ambassadeur en Espagne (1565-1572), publiées pour la première fois. In-8, xxx-444 p. Paris, Alph. Picard.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier.)

En regard des dépêches de l'ambassadeur lui-même, dont le premier volume a paru en 1896 et le second est sous presse, M. Douais a voulu placer les lettres mêmes du roi, qui sont au nombre de 196 pour une période de huit années, les originaux subsistant dans les archives du château de Fourquevaux, qui appartient à une descendante de l'ambassadeur, Mme la comtesse de Saint-Roman, et les minutes et copies se trouvant dans trois manuscrits de la Bibliothèque nationale. Il serait superflu d'insister sur l'importance de cette collection; je dirai seulement qu'elle est éditée très soigneusement, sans notes, il est vrai, et sans commentaire, mais avec une table analytique, une préface, analytique également, et même un aperçu sommaire des principales matières sur lesquelles roule la correspondance. A. B.

237. — Doublet (G.). Histoire de la maison de Foix-Rabat. 1re partie : Origines légendaires. In-8, 52 p. Foix, impr. Gadrat aîné.

(Extrait du Bulletin de la Société ariégeoise des sciences littéraires et artistiques.)

238. — Doublet (G.). Les brigands des environs d'Ax au xviie siècle. In-8, 52 p. Foix, impr. Gadrat aîné.

239. — Doublet (G.). La peste d'Ax en 1631, d'après des documents inédits. In-32, 142 p. Foix, impr. veuve Pomiès.

(Extrait du Moniteur de l'Ariège.)

240. — Druon (H.). Histoire de l'éducation des princes dans la maison des Bourbons de France. T. I : Henri IV, Louis XIII, Gaston d'Orléans, Louis XIV, Philippe d'Orléans (Monsieur), le grand Dauphin. In-8, lxxix-369 p. Paris, Lethielleux.

241. — Dubarat (l'abbé). Les droits féodaux de la baronnie d'Uhart au xve siècle, et notice sur le plus ancien bréviaire manuscrit du diocèse de Rodez (xve siècle). In-8, 11 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

242. — Du Bois de la Villerabel (l'abbé A.). Vie de saint Brieuc, premier évêque et fondateur de la ville et du diocèse de Saint-Brieuc : lettre-préface de Mgr l'évêque de Saint-Brieuc et Tréguier. In-8, VII-243 p., avec grav. Saint-Brieuc, Prud'homme.

243. — Dupont (l'abbé). L'abbaye de Saint-Évroult, paroisse de Touquette-en-Ouche, de 1789 à 1815, d'après les documents, la plupart inédits, extraits des registres de la paroisse de Notre-Dame de Touquette. In-16, 29 p. La Chapelle-Montligeon, impr. Notre-Dame-de-Montligeon.

244. — Duval. La préparation des ordonnances de 1667 et 1670, et Guillaume de Lamoignon ; discours prononcé à l'audience de rentrée de la Cour de cassation du 16 octobre 1897. In-8, 108 p. Paris, Marchal et Billard.

245. — Farcinet (C.). Les anciens sires de Lusignan : Geoffroy la Grand'Dent et les comtes de la Marche. In-8, 41 p. et grav. Fontenay-le-Comte, à la Revue du Bas-Poitou.

246. — Faucher (P. de). Documents sur la Provence : les Tributiis et le fief de Sainte-Marguerite, notes et documents (1289-1789), avec une table onomastique. In-8, XV-191 p. et planches. Digne, impr. Chaspoul et veuve Barbaroux.

(Extrait du Bulletin de la Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes.)

247. — Foucault du Daugnon (le comte). Recherches biographiques sur Jean Foucault, seigneur de Saint-Germain-Beaupré, maréchal de France et podestat d'Asti au XV^e^ siècle. In-8, 29 p. Monluçon, impr. Herbin.

248. — Fournier de Flaix (E.). Les voyages de Montesquieu. 1728-1729, en Autriche, Hongrie, Italie, Allemagne et Hollande : conférence faite le 14 décembre 1896 à la Société d'économie sociale. In-8, 19 p. Paris, impr. Levé.

249. — Funck-Brentano (F.). Les luttes sociales au

XIVe siècle : Jean Colomb, de Bordeaux. In-8, 32 p. Paris, E. Bouillon.

(Extrait du Moyen Age.)

250. — GAGNIÈRE (A.). Marie-Adélaïde de Savoie ; lettres et correspondance. In-8, IX-137 p. Paris, Ollendorff.

251. — GALABERT (l'abbé). Coutumes de Gariès (Tarn-et-Garonne) ; charte du 6 septembre 1265. In-8, 9 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin historique et philologique.)

252. — GAU-DURBAN (l'abbé C.). Abbaye du Mas-d'Azil ; monographie et cartulaire (817-1774). In-8, 210 p. Foix, impr. veuve Pomiès.

253. — GAUTHIER (J.). Le couvent des Cordeliers de Salins, son église et ses monuments. In-8, 12 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Bulletin archéologique.)

254. — GAUTHIER (G.). Les droits de salage, saunage et minage de sel à Nevers au XVIe siècle. In-8, 12 p. Nevers, impr. Vallière.

(Publication de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts.)

255. — GAUTHIER (G.). Les registres de deux basses justices seigneuriales (XVIe et XVIIIe siècles). In-8, 19 p. Nevers, impr. Vallière.

(Publication de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts.)

256. — Généalogie historique de la maison de Sabran-Pontevès. In-fol., 211 p., avec fig. Paris, Firmin-Didot et Cie.

257. — GILLES (I.). La ville des Baux, celtique, romaine et moderne. In-8, 43 p. et grav. Paris, Fontemoing ; Marseille, Flammarion.

258. — GUÉRARD (l'abbé L.). Documents pontificaux sur la Gascogne, d'après les archives du Vatican : Pontificat de Jean XXII (1316-1334) ; textes publiés et annotés pour la

Société historique de Gascogne. T. I. In-8, LXXX-258 p. Paris, Champion.

(Archives historiques de la Gascogne.)

259. — GUILLON (P.). La mort de Louis XIII; étude d'histoire médicale, d'après de nouveaux documents. In-8, 181 p., avec 6 planches en phototypie et 3 gravures hors texte, d'après les originaux. Paris, Fontemoing.

260. — GUILLOTIN DE CORSON (l'abbé). Les commanderies de Nantes : le Temple Sainte-Catherine et l'Hôpital Saint-Jean. In-8, 54 p. Nantes, impr. Melinet et Cie.

261. — GUIRAUD (J.). Saint Dominique et la fondation du monastère de Prouille. In-8, 33 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

262. — HALLAYS (A.). Les grands écrivains français : Beaumarchais. In-16, 191 p. et portrait. Paris, Hachette et Cie.

263. — HAUSER (H.). Le voyage du Levant de Philippe du Fresne-Canaye (1573). Gr. in-8, XXXVII-338 p., avec grav. et carte. Paris, Leroux.

(Recueil de voyages et de documents pour servir à l'histoire de la géographie depuis le XIIIe jusqu'à la fin du XVIe siècle.)

264. — HELLOT (A.). Fécamp au temps de la Ligue; la légende de Boisrosé, d'après des documents nouveaux. In-8, 121 p. Yvetot, impr. Bretteville.

265. — HERBET (F.). Recherches sur la céramique au XVIIe siècle : les émailleurs sur terre de Fontainebleau. In-8, 47 p. Fontainebleau, impr. Bourges.

(Extrait des Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais.)

266. — HUGUES (A.). Les routes de Seine-et-Marne avant 1789; notice historique. In-8, 88 p. et carte des voies anciennes. Paris, Picard.

267. — HUVELIN (P.). Essai historique sur le droit des marchés et des foires. In-8, 624 p. Paris, Arthur Rousseau.

268. — Inventaire de la collection de dessins sur les départements de la France formée par M. H. Destailleur et acquise par la Bibliothèque nationale. In-8, 265 p. Paris, Impr. nationale.

269. — Inventaire général des richesses d'art de la France : archives du Musée des monuments français. 3e partie (suite et fin). Gr. in-8°, 531 p. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

270. — Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790. Ville d'Amiens. T. III, série BB (39 à 323); par M. Georges Durand, archiviste de la Somme. Gr. in-4 à 2 col., 540 p. Amiens, impr. Piteux frères.

271. — Inventaire sommaire des archives communales de la ville de Condé-sur-l'Escaut (département du Nord) antérieures à 1790, rédigé par M. Hénault, archiviste de la ville de Valenciennes. Gr. in-4, XIX-81 p. Lille, impr. Danel.

272. — Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790, rédigé par feu M. Bertrandy-Lacabane et E. Coüard, archivistes du département de Seine-et-Oise. Seine-et-Oise : Archives civiles. Série E, art. 5864-6930. Gr. in-4, LXXX-431 p. Versailles, Cerf.

273. — JADART (H.) et A. BAUDON. L'ancien village de Montmarin (canton de Rethel, Ardennes); notice sur son terroir, sa seigneurie et son église. In-8, 45 p. et planche. Dôle, Bernin.

(Extrait de la Revue historique ardennaise.)

274. — JÉRÔME (l'abbé). Un épisode de l'histoire d'Étival; l'union de la mense abbatiale à l'évêché de Toul (1739-1747). In-8, 43 p. Nancy, impr. Berger-Levrault et Cie.

(Extrait des Mémoires de l'Académie de Stanislas.)

275. — JOVY (E.). Une oraison funèbre inconnue de Bossuet; communication faite à la Société des sciences et arts de Vitry-le-François le 6 mai 1897. In-8, 33 p. Vitry-le-François, veuve Tavernier et fils.

276. — La Borderie (A. de) et Villers (L. de). Histoire des Carmes en Bretagne. 2e partie. In-8, p. 51 à 97. Rennes, impr. Simon et Cie.

277. — Lacroix (A.). Romans et le Bourg-de-Péage avant 1790; archéologie, histoire et statistique. In-8, 375 p. Valence, impr. Céas et fils.

278. — Lair (Jules). La reine Mathilde dans la légende. In-8, 38 p. Caen, Delesques.

(Extrait du Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie.)

279. — Lair (Jules). Les Normands dans l'île d'Oscelle (855-861). In-8, 31 p. et plans. Pontoise, impr. Paris.

(Extrait des Mémoires de la Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin.)

L'île où les Normands furent successivement assiégés par les troupes de Charles le Chauve, puis par leurs propres compatriotes, au dire des anciens chroniqueurs, doit être une de celles qui se trouvent dans la Seine en face de Jeufosse et de Bonnières.

280. — Langlois (Ch.-V.). Manuel de bibliographie historique. T. I : Instruments bibliographiques. Petit in-8, xi-193 p. Paris, Hachette et Cie.

La science bibliographique, encore bien nouvelle chez nous, est cependant de première utilité, et l'on ne saurait trop applaudir le professeur qui, la possédant à merveille, veut en faire bénéficier un public plus studieux que préparé aux recherches préliminaires. Voici comment M. Langlois a compris sa tâche : dans la première partie, indiquer et décrire les principaux instruments bibliographiques, généraux et spéciaux, qui intéressent les historiens, et donner des exemples pour chaque catégorie en renvoyant aux listes complètes de répertoires qui peuvent avoir été dressées; dans la seconde partie, qui viendra en son temps, faire un tableau comparatif de l'organisation du travail historique dans les divers pays, indiquer de quels principaux instruments les historiens se servent, quels sont les principales entreprises et les principaux monuments de l'érudition et de l'historiographie modernes.

281. — La Nicollière-Teijeiro (S. de). Un point d'histoire de Nantes : pas de massacres à la Saint-Barthélemy (1572); à qui peut en revenir l'honneur? In-8, 7 p. Vannes, impr. Lafolye.

(Extrait de la Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou.)

282. — Müntz (Eugène). La bibliothèque de l'École des beaux-arts avant la Révolution. In-8, 22 p. Paris, H. Champion.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

Cette bibliothèque, dont l'origine remonte aux premiers temps de l'Académie royale, créée en 1648, subsiste encore en partie et forme le noyau des collections dont la garde est confiée aux soins éclairés de M. Müntz.

283. — Prarond (Ernest). Le cartulaire du comté de Ponthieu. In-4, 545 p. Paris, Alph. Picard.

(Extrait des Mémoires de la Société d'émulation d'Abbeville.)

Le cartulaire ou terrier jadis conservé sous le nom de *Livre rouge* dans les archives de la recette de Ponthieu, entré à la Bibliothèque nationale vers le commencement de notre siècle, et portant aujourd'hui le n° 10112 du fonds latin, a dû être formé au début du xv^e^ siècle. La pièce la plus ancienne date de 1144 environ, et la plus récente est de 1389 ou 1399. L'ensemble constitue 322 articles, que l'éditeur a rangés par ordre chronologique et tantôt reproduits intégralement, tantôt analysés. Son volume se termine par une table des sommaires ou cotes des actes, et par deux index alphabétiques des noms de lieux et des noms de personnes. A. B.

284. — Saige (Gustave). Monaco, ses origines et son histoire, d'après les documents originaux. In-8, xiv-527 p., avec gravures, portraits et sceaux. Impr. de Monaco.

En s'excusant de ne joindre à son livre ni notes ni références, sauf pour les temps préhistoriques ou pour la haute antiquité, M. Saige semble supposer que ses lecteurs ont perdu de vue le magnifique recueil de documents que le prince régnant l'a chargé de publier depuis 1888, et auquel il ne manque plus que deux volumes sur cinq, lesquels paraîtront prochainement. Il n'en est rien, et nous étions d'avance assurés que la condensation en quelque cinq cents pages de la substance des documents si intelligemment réunis porterait le même caractère de rigueur historique et de précision scientifique que le cartulaire lui-même. A ce mérite, l'*Histoire de Monaco* ajoute celui d'être un récit aussi agréable que méthodique, où rien ne manque, sans qu'un seul paragraphe soit de trop, où tout est disposé avec art, le fond et la forme habilement et justement combinés pour satisfaire à la fois le voyageur, le touriste et l'ami de l'histoire. Sans dispenser ce dernier de recourir aux titres eux-mêmes ou aux savantes intro-

ductions qui précèdent chaque volume, le petit livre de 1897, trop réduit à notre gré, sera désormais le guide de quiconque voudra étudier une période quelconque de l'histoire de la principauté et de ses souverains. A. B.

285. — Spont. La milice des francs-archers (1448-1500). In-8, 49 p. Besançon, impr. Jacquin.

286. — Stein et Quesvers. Inscriptions de l'ancien diocèse de Sens publiées d'après les estampages d'Edmond Michel. T. I : Pouillé du diocèse; Inscriptions de la ville et des faubourgs de Sens. In-4, x-768 p. et grav. Paris, Alph. Picard.

Ce volume se divise en deux parties, également intéressantes l'une et l'autre. Dans la première, les auteurs ont constitué un pouillé complet à l'aide des anciens recueils analogues des XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, manuscrits ou imprimés, et des documents d'archives. Dans la seconde, en suivant le même ordre, c'est-à-dire par doyennés, et en commençant par Sens même, sa banlieue et son archidiaconé, ils réunissent, décrivent et commentent toutes les inscriptions antérieures à 1790 qui subsistent actuellement, et dont les textes et les figures avaient été relevés par feu Edmond Michel. Les 187 numéros que contient le tome I sont munis de notices approfondies et instructives, bien supérieures, comme valeur, à celles du recueil des inscriptions du diocèse de Paris entrepris jadis par le baron de Guilhermy, et le volume, quoique n'étant qu'un tome premier, est muni d'une table alphabétique qui ne tient pas moins de 150 pages. Souhaitons que la publication marche rapidement. Dès à présent, on peut la citer comme un modèle à suivre pour tant de diocèses qui ne possèdent point encore des répertoires de ce genre et de cette valeur. A. B.

287. — Swarte (Victor de). Un banquier du Trésor royal au XVIII^e^ siècle. In-24, 27 p., avec portrait et sonnet par Armand Silvestre. Paris, Impr. chromotypographique.

Ce banquier est le fameux Samuel Bernard, de qui M. de Swarte se propose d'écrire l'histoire financière.

288. — Tamizey de Larroque. Peiresc orateur; discours inédit. In-12, 12 p. Carpentras, impr. Joseph Seguin.

(Extrait du Journal du Comtat.)

Harangue prononcée le 30 septembre 1628 à l'occasion de l'élection des consuls d'Aix.

289. — Tivollier (J.). Monographie de la vallée du Queyras (Hautes-Alpes) (description, histoire), suivie d'un aperçu sur les anciennes institutions briançonnaises et sur l'état politique, social et ecclésiastique du Queyras avant 1789. In-18 jésus, VIII-368 p. et une vue. Gap, Jean et Peyrot.

290. — Tourneux (Maurice). Table générale des documents contenus dans les *Archives de l'art français* et leurs annexes (1851-1896). In-8. Paris, Charavay frères.

(Extrait de la Revue de l'art français.)

Cette table n'embrasse pas moins de quarante-cinq volumes, depuis l'origine du recueil fondé en 1851 par MM. de Chennevières et de Montaiglon. Une très faible partie de ces publications diverses, dont les séries successives n'ont que peu de relations entre elles, avait été munie d'index, et le chercheur n'avait presque aucune ressource pour vérifier si tel ou tel document, sur tel ou tel artiste, n'avait pas déjà été découvert, signalé ou publié par les collaborateurs des Archives. M. Tourneux a dressé son répertoire avec tout le soin intelligent qu'il apporte aux travaux bibliographiques, et, par une touchante idée, il a placé sous les auspices de Montaiglon ce volume qui complète si heureusement l'œuvre de prédilection du regretté professeur. A. B.

291. — Urseau (abbé Ch.). La Vie de Monsieur sainct René. In-8, 17 p. Angers, impr. Lachèse.

(Extrait de la Revue des Facultés catholiques de l'Ouest.)

Cette légende en vers, de la fin du XV^e^ siècle sans doute, était écrite en quatre colonnes sur une peau de parchemin, à côté de l'autel du saint, dans l'église cathédrale d'Angers.

292. — Viard (J.). Documents français remis au gouvernement anglais à la suite du traité de Brétigny. In-8, 7 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

Contrairement aux assertions de Bréquigny et de Delpit, les deux documents publiés par M. Viard prouveraient que le gouvernement de Jean le Bon livra aux Anglais tous les titres et papiers d'archives concernant la Saintonge. Il se pourrait donc qu'ils eussent été transportés à Londres et s'y retrouvassent quelque jour.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA PREMIÈRE PARTIE

DE L'ANNUAIRE-BULLETIN

DE L'ANNÉE 1897.

Décret reconnaissant la Société de l'Histoire de France comme établissement d'utilité publique, 5.
Règlement de la Société de l'Histoire de France, 6.
Liste des membres de la Société, 9.
Archives et bibliothèques associées, 38.
Sociétés correspondantes, 41.
Liste des membres du Conseil d'administration, 43.
Bureau de la Société nommé en 1896, 43.
Comité de publication, 44.
Comité des fonds, 44.
Jours des séances de la Société, 44.
Ordre de publication des ouvrages édités par la Société, 45.

I. — *Analyse des procès-verbaux.*

Assemblée générale, 81-132.
Boislisle (M. A. de), secrétaire. — Communications au sujet d'un inventaire de registres paroissiaux, 59; — au sujet de lettres de M. Monmerqué, 142. — Rapport à l'Assemblée générale, contenant un aperçu de diverses publications à faire et des facilités nouvelles offertes aux travailleurs dans les bibliothèques et les archives, 102-128.
Censeurs : MM. P. Gulhiermoz et B. de Mandrot. — Rapport à l'Assemblée générale, 75, 128-130.
Circulaires : du Ministère de l'Instruction publique, 155, 163; — du Comité du Congrès historique et archéologique de Malines, 50; — de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, 136.
Comité des fonds, 52, 67, 165.
Comptes rendus des publications de la Société, 142, 165.

Destruction d'exemplaires, 67.
Dons d'exemplaires à des Sociétés savantes et à des Bibliothèques, 142, 147, 156.
Élections : des membres du Conseil, 81; des censeurs, 82; des membres du bureau et des comités, 136, 165.
Lair (M. Jules), président. — Discours à l'Assemblée générale, 82-101. — Son élection comme membre du Comité des fonds, 165.
Lalanne (M. Lud.). — Communications à l'Assemblée générale sur l'*Arbalète de Catherine de Médicis* et sur *le Brassard de La Châteigneraie,* 82, 131, 132.
Marsy (M. le comte de). — Communication de lettres de Louis XI et de Charles VIII, 156.
Nécrologie : M. le comte de Mas Latrie, 49, 85; M. Colmet-Daâge, 49; M. Albert Desjardins, 57, 83; Mme la comtesse X. de Blacas, 73, 87; M. E. de Rozière, 84; M. Tandeau de Marsac, 86; M. l'abbé Caillebotte, 86; M. Prost, 87; M. Chossat de Montburon, 87; M. Balsan, 87; M. de Crèvecœur, 87; Mme la baronne de Vatimesnil, 133; Mme la vicomtesse de Saint-Périer, 134; Mgr le duc d'Aumale, 134; M. Bélisaire Ledain, 145; M. Léon Gautier, 153; M. le baron M. de Lassus, 153; M. le marquis de Mailly-Nesle, 154; M. N.-Henry Michel, 161.
Ouvrages offerts, 50, 58, 65, 73, 135, 145, 154, 161.
Présentation de membres nouveaux, 50, 57, 65, 73, 135, 154.
Prix décernés par l'Institut aux ouvrages historiques, 166.
Prix d'histoire donné au Concours général, 67, 142, 156.
Prix mis à la disposition du Conseil de perfectionnement de l'École des chartes, 67.
Procès-verbaux des séances : 5 janvier 1897, 49; 2 février, 57; 9 mars, 65; 7 avril, 73; 4 mai, 81; 1er juin, 133; 6 juillet, 145; 9 novembre, 153; 7 décembre, 161.
Publications de la Société : Propositions, 51, 59, 106, 108-113, 138-142, 157, 163. — Exercice 1896, 102. — Exercice 1897, 51, 163. — Exercice 1898, 163.
Annuaire-Bulletin, 50, 58, 66, 74, 102, 137, 146, 147, 156, 162.
Brantôme, sa vie et ses écrits, 102.
Chronique d'Antonio Morosini, 51, 67, 104, 138, 147, 157, 163.
Chronique de Perceval de Cagny, 105.
Chronique de Richard Lescot, 142.
Chronique du héraut Berry, 105.
Chroniques de J. Froissart, 75, 102, 104, 138, 146, 156, 157, 163.
Chronographia regum Francorum, 50, 58, 66, 74, 138, 146, 156, 157, 163.
Correspondance du cardinal du Bellay, 108.
Correspondance de J.-B. Rousseau et de Brossette, 141, 147.

Documents relatifs à l'Inquisition, 59, 66, 74, 103, 138, 146, 156, 157, 163.
Documents sur Condé recueillis par Lenet, 109.
Grandes Chroniques de France, 106-108, 130-140.
Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné, 50, 51, 58, 66, 74, 75, 102.
Instructions diplomatiques du roi Henri IV, 104.
Journal de Clément de Fauquembergue, 105.
Journal de Jean Barrillon, 105, 146, 156, 157, 163.
Journal de Jean de Roye, ou Chronique scandaleuse, 102.
Journal de Jean Vallier, 157, 163-165.
Journal du libraire Hardy, 109.
Journal du P. Léonard de Sainte-Catherine, 109.
Journaux des temps de la Ligue, de Henri IV, de Louis XIII; de Louis XIV, 108.
Lettres de Charles VIII, 66, 75, 104, 138, 146, 156, 163.
Lettres de Louis XI, 59, 75, 138, 146, 156, 163.
Lettres d'état adressées au Parlement par le roi Philippe de Valois, 141, 147.
Mémoires de Philippe de Rambures, 112.
Mémoires de Saint-Hilaire, 110.
Mémoires d'Henri de la Tour, vicomte de Turenne, 51.
Mémoires d'Omer Talon, 110.
Mémoires du chevalier de Quincy, 105.
Mémoires du jeune Brienne, 111.
Mémoires du maréchal de Belle-Isle, 109.
Mémoires du maréchal de Berwick, 111.
Mémoires du maréchal d'Estrées, 110.
Mémoires du maréchal de Floranges, 105.
Mémoires du maréchal de Villars, 104.
Vie de Guillaume le Maréchal, 50, 58, 66, 74, 104, 138, 146, 156, 162.
Radiation de membres, 67.
Réduction des chiffres du tirage des publications de la Société, 165.
Ruble (M. le baron de). — Lecture à l'Assemblée générale sur l'*Assassinat du duc de Guise par Poltrot de Méré,* 75, 82.
Traité conclu avec le libraire de la Société, 52.
Transfert du lieu des séances du Conseil de la Société, 157, 161.

II. — *Bibliographie.*

Abbayes, 53, 56, 62, 64, 68-70, 148, 150-152, 158, 173, 178, 179, 181.
Académie de France, 159.
Académie française, 171.
Adémar de Chabannes, 148.
Albret (Jeanne d'), 72.
Allemagne, 173.
Alsace (régiment d'), 64.
Amiens, 181.
Angers (Saint-Aubin d'), 53.
Angleterre, 71, 176.

Angoulême (Jean d'Orléans, comte d'), 150, 152.
Anjou (province d'), 143.
Apothicaires (les), 174.
Archéologie, 52, 53, 70, 181.
Archives, 52, 69, 151, 181.
Arles (pays d'), 68.
Armoriaux, 160, 173.
Art (histoire de l'), 70, 173, 185.
Artillerie (histoire de l'), 143, 150.
Arzag de la Cardonnière (le P. Ch. d'), 176.
Assurance (contrats d'), 171.
Auch (province d'), 144.
Aumelas (vicomté d'), 56.
Autriche (guerre de la Succession d'), 151.
Auvergne (province d'), 76, 144.
Auxonne, 150.
Avignon (Université d'), 158.
Avocats, 92.
Ax, 177.

Babu (Jean), 72.
Bâle (concile de), 71.
Balleroy (M. de), 54.
Barrois (pays de), 70.
Baux (les), 179.
Bayard (le chevalier), 70.
Bayonne, 52.
Bazadais (pays de), 78.
Beaujolais (pays de), 159.
Beaumarchais (P.-A. Caron de), 180.
Bellièvre (Pompone de), 80.
Bergerac, 54.
Bergues, 152.
Bernard (saint), 52.
Bernard (Samuel), 184.
Berne, 55.
Béthencourt (Jean IV de), 56.
Bethléem (église de), 63.
Béziers, 172.
Bible (la sainte), 70.
Bibliographie, 53, 55, 77, 78, 182.
Bibliothèques, 55, 69, 70, 78, 152, 160, 181, 182.
Bienfaisance (institutions de), 52, 145, 150.
Bigorre (comtes de), 171.
Biron (maréchal de), 80.
Bival (abbaye de), 158.
Blois, 172.
Bonneval, 63.
Bordeaux, 54, 55, 174, 179.
Bordeaux (archevêque de), 144.
Bordelais (pays de), 78.
Borgia (César), 151.
Bossuet (J.-B.), 53, 181.
Boulogne (comtes de), 63.
Bourbonnais (province de), 72.
Bourdelot (J. et P.), 80.
Bourg-en-Bresse, 173.
Bourgeois (titre de), 143.
Bourges (archevêques de), 144.
Bourgogne (la duchesse de), 179.
Bretagne (province de), 71, 72, 144, 151, 182.
Brétigny (traité de), 159, 185.
Brieuc (Saint), 178.
Brossard (Sébastien de), 53.
Bureau du triage (le), 72.

Cantal (département du), 169.
Carcassonne, 54.
Cardinaux, 79.
Carmes (ordre des), 182.
Cartulaires, 53, 56, 62, 68, 70, 148, 170, 173, 175, 179, 183.
Catherine de Médicis, 54, 80, 170.
Catinat (N.), 159.
Caumont (Anne de), comtesse de Saint-Paul, duchesse de Fronsac, 54.
Céramique (histoire de la), 180.
Chambre des comptes, 72.
Champagne (abbaye de), 148.
Champagne (province de), 52, 143, 169, 170.
Champagne (vin de), 172.
Champdenier, 72.
Charles VII, roi de France, 76.
Charles IX, 176.
Chartreux (ordre des), 176.
Châteaudun (abbaye de la Madeleine de), 62.
Châtellerault (vicomté de), 170.
Châtillon-sur-Loing, 175.
Chaumont (château de), 54.
Cherbourg, 151.
Christine de Pisan, 77.

Cœur (Jacques), 175.
Colbert de Terron (Charles), 62.
Colomb (Jean), 179.
Commerce (histoire du), 62, 151, 160, 174, 180.
Communautés rurales, 70.
Compagnies de colonisation (les grandes), 160.
Compiègne, 172.
Condé-sur-l'Escaut, 181.
Corporations ouvrières, 144, 173, 174.
Coutumes, 143, 179.
Crécy (bataille de), 143.
Croisades (les), 52.
Cugnières (Pierre de), 170.
Cybard (saint), 175.

Dauphiné (province de), 159.
Descartes (famille), 170.
Die, 174.
Digne (diocèse de), 69.
Diplomatique, 53.
Dôle, 150.
Domfront, 152.
Dominique (saint), 180.
Droit (histoire du), 143.
Dunkerque, 152.
Dupuy (Pierre), 77.

Épigraphie, 184.
Espagne, 176.
Étienne Marcel, 176.
Étival (abbaye d'), 181.
Eu (Raoul de Brienne, comte d'), 71.
Exoudun, 72.

Faremoutiers (abbaye de), 151.
Fécamp, 171, 180.
Felletin, 52.
Foix (comté de), 71.
Foix-Rabat (maison de), 177.
Fontainebleau, 180.
Fontaine-Daniel (abbaye de), 151.
Forez (pays de), 159.
Foucault (Jean), seigneur de Saint-Germain-Beaupré, 178.
Fourquevaux (M. de), 176.
François Ier, roi de France, 54, 151.
Fresne-Canaye (Ph. du), 180.
Froissart (Jean), 152.

Gap (diocèse de), 69.
Gariès, 179.
Gascogne (province de), 52, 179.
Gassion (maison de), 61.
Gaulois (les), 68.
Généalogies, 158, 159, 189.
Geoffrin (Mme), 160.
Géographie, 148, 173.
Gerbert, pape, 159.
Gilles de Viterbe, 71.
Gironde (département de la), 158.
Gontaud, 80.
Grandidier (Ph.-A.), 78.
Grèves d'ouvriers, 173.

Hagiographie, 55, 63, 64, 70, 72, 143, 158, 171, 175, 178, 180, 185.
Ham, 69.
Hastenbeck (bataille d'), 150.
Hénin-Liétard, 151.
Henri IV, roi de France, 80, 177.
Honorius IV, pape, 171.
Hôpital (ordre de l'), 175, 180.
Hugues de Clers, 152.

Imprimerie (histoire de l'), 62, 172, 176.
Indes (les), 150, 151.
Innocent III, pape, 55.
Innocent IV, 53.
Italie, 62, 63, 69, 70, 76, 79, 171.

Jean XXII, pape, 179.
Jeanne d'Arc, 56, 72, 143, 170, 174.
Jeanne de Navarre, reine d'Angleterre, 176.
Jetons historiques, 160.
Joinville (Jean, sire de), 159.
Juifs (les), 144, 169.
Jurades, 54, 55.

La Farelle (le chevalier de), 69.
La Farelle (le général de), 69.
Lagny, 56.
Lamoignon (les), 64, 178.

La Trémoïlle (les), 144.
Le Roy (Louis), de Coutances, 53.
Lihons (prieuré de), 55.
Lille (Saint-Pierre de), 69.
Limoges, 144.
Limousin (pays de), 148, 172, 173.
Lisle (Louis des Moulins, marquis de), 76.
Littérature (histoire de la), 143, 152, 159, 172.
Lombards (les), 71.
Louis (saint), roi de France, 55.
Louis XI, 54.
Louis XIII, 64, 148, 177, 180.
Louis XIV, 160, 177.
Louis de Bavière, empereur, 160.
Lusignan (les sires de), 178.
Luxembourg (Wenceslas de Bohême, duc de), 152.
Lyonnais (pays de), 159.

Maine (province du), 143.
Mainmorte (la), 143.
Malherbe (François de), 144.
Malo (saint), 72.
Mans (le), 61, 150.
Mantes, 68.
Marchands (juges et consuls des), 151.
Marche (les comtes de la), 178.
Marcheseuil, 150.
Marguerite de Valois, 80.
Marie de Médicis, 64.
Marivaux (P. de), 176.
Marseille, 77.
Martial (saint), 143.
Martin de Verton (saint), 158.
Mas-d'Azil (abbaye du), 179.
Masseville (L. Le Vavasseur de), 172.
Mathilde (la reine), 182.
Mayenne, 52.
Metz, 174.
Milanais (pays de), 79.
Militaire (histoire), 64, 68, 150, 184.
Mines (législation des), 68.
Mœurs (histoire des), 72, 76, 148.
Monaco, 64, 183.
Monasticon Benedictinum, 176.
Montauban, 68.
Montbazon (château de), 53.
Montesquieu (Charles, baron de), 170, 178.
Montmarin, 181.
Montréal-du-Gers, 144.
Montrejeau, 61.
Montrésor, 172.
Mothe-Saint-Héraye (la), 72, 80.
Moulineaux, 53.
Municipalités, 52, 61, 68.

Nancy, 159.
Nantes, 68, 180, 182.
Naples (Ferdinand d'Aragon, roi de), 176.
Navarre (les rois de), 171.
Neuville-Roy (la), 71.
Nevers, 159, 179.
Nicot (Jean), 150.
Nini (J.-B.), 80.
Noblesse (recherche de la), 72, 173.
Normandie (province de), 72.
Normands (les), 70, 182.
Notaires (minutes de), 61, 150.
Notre-Dame-sous-Eau (prieuré de), 152.
Nouvelliste sans fard (le), 61.
Numismatique, 171.

Orléans, 149.
Orléans (Gaston d'), 177.
Orléans (Philippe d'), 177.

Palestine (la), 70.
Papauté (la), 53, 55, 159, 171, 179.
Papetiers (les), 173.
Paris, 54, 55, 151, 174.
Parlements (les), 55, 72.
Peiresc (N.-Cl. Fabri de), 56, 64, 80, 184.
Péronne, 70.
Philippe III le Hardi, roi de France, 71.
Philippe IV le Bel, 169, 170.
Philippe VI de Valois, 54.
Pic de la Mirandole (Jean), 149.
Picardie (province de), 70.
Poirier (dom), 152.

Poitiers, 149, 171.
Poitou (province de), 69.
Pompadour (vicomte de), 148.
Pondichéry, 151.
Pont-de-Beauvoisin (le), 71.
Ponthieu (comté de), 183.
Pontoise (Saint-Martin de), 56.
Portugal (royaume de), 150.
Pouget (baronnie du), 56.
Prêcheurs (les frères), 68, 170, 171.
Primaties (les), 144.
Procureurs, 72.
Protestantisme, 68, 72, 144, 151, 176, 182.
Prouille (monastère de), 180.
Provence (comte de), 76.
Provence (pays de), 77, 178.
Puy (le), 62.

Queyras (vallée du), 185.
Quimperlé (abbaye de Sainte-Croix de), 70.

Raymond de Pennafort (saint), 171.
René (saint), 185.
René (le roi), 171.
Robert le Diable, 53.
Rodez (diocèse de), 177.
Romans, 54, 182.
Roncevaux (abbaye de), 70.
Rouen, 172.
Royal-Artillerie (régiment de), 150.

Sabran-Pontevès (maison de), 179.
Saint-Bertin (abbaye de), 148.
Saint-Cyr (maison de), 80.
Saint-Denis, 55, 152.
Saint-Évroult (abbaye de), 178.
Saint-Jacques-du-Haut-Pas (paroisse), 151.
Saint-Laurent-des-Arbres, 150.
Saint-Michel (ordre de), 69.
Saint-Omer, 71.
Saint-Pierre-le-Vif (abbaye de), 53.
Saint-Quentin, 160.
Saint-Thomas (les filles de), 54.
Saint-Vaast (abbaye de), 68.
Sainte-Geneviève (bibliothèque de), 160.
Salins, 179.
Salle (Gadifer de la), 56.
Savigny (abbaye de), 64.
Savigny (congrégation de), 170.
Savoie (Marie-Adélaïde de), 179.
Savonarole (Jérôme), 175.
Sedan, 151.
Seine-et-Marne (département de), 180.
Seine-et-Oise (départ. de), 181.
Seine-Inférieure (départ. de), 69.
Sens (diocèse de), 184.
Sforza (le cardinal Ascanio), 79.
Sforza (Ludovic), 63.
Sieur (titre de), 143.
Sigillographie, 144, 172.
Silos (abbaye de), 150.
Solignac (Saint-Pierre de), 152.
Suisses (les), 69.

Templiers (les), 169, 175, 180.
Toponomastique, 148, 151, 169.
Toul (évêché de), 181.
Toulouse, 56.
Tours (généralité de), 173.
Trappes, 69.
Trésor des chartes (le), 77.
Trouvères (les), 143.
Troyes, 52, 170.
Troyes (Guichard, évêque de), 56, 169.

Uhart (baronnie d'), 177.

Valentinois (comtes de), 174.
Valentinois (duc de), 151.
Vaulx (temple de), 175.
Vendôme (la Trinité de), 173.
Vermandois (bailliage de), 175.
Verneuil (N.-D. de), 56.
Versailles, 71.
Vertou, 158.
Victoire Marose (sainte), 149.
Vienne (archevêques de), 144.
Villacerf (château de), 75.
Villeroy (N. de Neufville de), 64.
Vivres (service des), 78.
Vulmer (saint), 63.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

SECONDE PARTIE.

DOCUMENTS ET NOTICES HISTORIQUES.

LETTRES D'ÉTAT

ENREGISTRÉES AU PARLEMENT

SOUS LE RÈGNE DE PHILIPPE VI DE VALOIS

(1328-1350).

Les mandements royaux du XIVe siècle, à quelque catégorie qu'ils appartiennent, peuvent être placés, croyons-nous, parmi les documents qui fournissent les renseignements les plus précis et souvent les plus intéressants à l'histoire. Datés, en effet, du jour, du mois, de l'année et du lieu où ils ont été donnés, ils offrent des éléments de contrôle qui manquent à beaucoup d'autres pièces. Aussi, pour l'érudit soucieux de la vérité, ils forment, sinon la base, mais au moins la charpente et les points d'appui d'une étude historique.

Bien que beaucoup aient été déjà utilisés dans les travaux consacrés jusqu'alors à cette période, il en existe cependant toute une catégorie qui, dans ce siècle au moins, semble avoir été presque totalement négligée; nous voulons parler des lettres d'état. Nous les trouvons utilisées dans les travaux généalogiques de Baluze, de Duchesne, dans l'*Histoire générale de Languedoc*, de D. Vaissète; mais les érudits modernes qui se sont

occupés du XIVe siècle semblent les avoir ignorées[1]. Ni Kervyn de Lettenhove, ni Siméon Luce pour leurs éditions de *Froissart*, ni MM. Molinier pour leur édition de la *Chronique normande*, ni M. Henri Moranvillé pour son édition de la *Chronographia regum francorum* ne se sont servis, dans leurs nombreuses notes, de ces lettres qui, pourtant, auraient pu leur fournir de précieux renseignements. M. Bertrandy, dans ses *Études sur les chroniques de Froissart, guerre de Guienne, 1345-1346* (Bordeaux, 1870, in-8°), en a cependant utilisé quelques-unes; mais il n'en a connu qu'un recueil conservé à la Bibliothèque nationale. Toutes celles des Archives nationales, et ce sont les principales, lui ont échappé. De plus, en les employant, il a commis une faute que nous relevons généralement chez la plupart de ceux qui ont eu à en parler : il a présenté ces documents comme des lettres données pour raison d'*État*. Nous voyons, ainsi, qu'il écrit toujours *lettres d'État*[2], tandis qu'il faut écrire simplement *lettres d'état*, c'est-à-dire lettres maintenant une cause en état pendant un temps déterminé[3].

1. M. Giry, qui, dans son *Manuel de diplomatique*, p. 777 à 780, donne une longue liste des principales espèces de lettres patentes en usage sous la royauté, ne fait aucune allusion aux lettres d'état. Le nombre en est cependant considérable, et on en fit un fréquent usage surtout au XVIIe siècle, comme l'attestent les *Mémoires de Saint-Simon* (éd. de Boislisle, t. II, p. 77 et suiv., t. XIII, p. 201, note 7, et p. 205-209). — Voir aussi M. de Luçay, *Des origines du pouvoir ministériel en France; les Secrétaires d'État depuis leur institution jusqu'à la mort de Louis XV* (Paris, librairie de la Société bibliographique, 1881, in-8°, p. 144 et 145). Il nous apprend qu'au XVIIe siècle c'étaient les secrétaires d'État, chacun dans leur département, qui les expédiaient et les signaient après en avoir pris l'ordre du roi; le Chancelier n'y avait d'autre part que de les sceller quand on les lui présentait. Ces lettres pouvaient alors être cassées au Conseil des dépêches.

2. Bertrandy, *op. cit.*, p. 119, 124, 232. — De Luçay, *op. cit.*, p. 144-145.

3. Ce qui put induire en erreur à ce sujet, c'est que ces lettres sont très souvent données à un personnage chargé d'une mission importante pour l'État : ambassade, commandement de troupes, etc... Cependant, les textes que nous publions ne peuvent laisser aucun doute à ce sujet et le mot français *état*, *estat*, n'est que la traduction du mot latin *status* que l'on trouve dans l'expression *in statu tenere*, tenir en état. M. Félix

Qu'est-ce, en effet, que les lettres d'état, sinon celles par lesquelles le roi, ou une autre personne investie de pouvoirs suffisants, suspend toute action judiciaire en faveur de quelqu'un qui est chargé temporairement d'une mission diplomatique, d'un commandement, qui est obligé de partir pour la guerre, etc.? Comme l'expliquent en général ces lettres, les affaires portées devant le Parlement ou devant toute autre juridiction restent en l'état où elles sont, à partir du moment fixé par elles et pendant tout le délai qu'elles ont déterminé. Passé ce délai, l'action judiciaire reprend son cours.

Il faut donc bien distinguer les lettres d'état proprement dites de celles par lesquelles le roi transportait une affaire d'une juridiction à une autre, en la laissant dans le même état, ou encore de celles par lesquelles une affaire qui avait été mal jugée était ramenée à l'état où elle était avant le prononcé du jugement, devant la juridiction qui l'avait déjà examinée ou devant une autre. Il faut, enfin, également les distinguer des *répits* ou renvois à une autre session, qui ont pour objet de permettre aux parties de s'accorder dans l'intervalle ou de fournir de nouvelles preuves; dans ces cas, les lettres se donnaient du consentement des procureurs des deux parties[1].

Au point de vue diplomatique, nous voyons que les lettres d'état se délivraient presque toujours sous forme de mandement adressé soit aux gens du Parlement, soit à certains baillis et sénéchaux, soit d'une façon générale à tous les justiciers du royaume[2]. Quelques-unes cependant, mais très rares, sont adres-

Aubert ne s'y est pas trompé dans les pages qu'il a consacrées aux lettres d'état (*Histoire du Parlement de Paris, de l'origine à François Ier*, t. II, p. 202 à 208); on pourra y trouver quelques renseignements et de nombreuses références et indications pour la période postérieure à celle dont nous nous occupons.

1. Voir, pour des lettres de ce genre, Arch. nat., X1c 1b, nos 202, 203, 353, 384; X1c 2a, n° 239; X1c 3b, n° 263; X1c 4a, n° 175; X1a 8844, fol. 375 r°; X1a 8845, fol. 280 v°; X1a 8846, fol. 174 v°; X1a 8847, fol. 92 v°, etc.

2. Nous avons constaté que, dans les premiers registres, presque toujours l'année était omise; mais, à partir de 1330-1332, la date de l'année reparaît régulièrement. Lorsqu'elle est omise, la date des sessions du Parlement peut suppléer à son absence et permettre de dater exactement ces lettres sans trop de difficultés.

sées sous forme de lettres closes : *de par le Roy*[1]. Presque toutes sont en français et sont signées : *par le Roy, à la relation de tel et tel; par le Roy en son conseil; par le Roy tenant ses requestes*, etc...; suivi du nom d'un notaire[2]. On ne trouve la mention du sceau que quand on s'est servi d'un sceau autre que le sceau ordinaire, tel que le sceau du secret ou le *seel nouvel*.

Comme nous l'avons déjà dit, c'est le roi qui délivrait ces lettres; cependant, on pourra voir par de nombreux exemples que le duc de Normandie ou les lieutenants du roi, voire même de simples capitaines, en délivrèrent, en vertu des pouvoirs qui leur avaient été conférés[3].

Les circonstances dans lesquelles on pouvait obtenir ces lettres étaient très variables; le plus généralement, elles étaient accordées à quelqu'un qui était envoyé en mission par le roi, ou prêt à partir pour la guerre, ou retenu par la garde de forteresses, par la maladie, ou encore fait prisonnier par les ennemis. Mais on voit qu'il en était également accordé quand une partie perdait son procureur, afin de lui permettre d'en trouver un autre[4], quand une femme était dans l'embarras par suite de la mort de son mari, quand un évêque ou un abbé étaient nouvellement élus, quand une personne, une ville étaient gênées par des dettes. Nous voyons même le roi en accorder à l'évêque de Châlons, le 10 novembre 1328, pour lui permettre de célébrer plus tranquillement la fête de son entrée dans sa ville épiscopale.

La durée des délais accordés par les lettres d'état était néces-

1. Voir les lettres des 5 mai 1335 (X1a 8845, fol. 4 v°); 5 février 1340 (X1a 8847, fol. 61 r°); 11 janvier 1341 (X1a 8847, fol. 79).

2. On trouve aussi assez fréquemment, surtout en 1346, au lieu de : *par le Roy*, etc..., *en la fourme ordenée*, suivi de la signature d'un notaire. Nous avons remarqué que beaucoup de ces lettres (non pas toutes), ainsi données, étaient datées de Paris alors que le roi était ailleurs; cela signifierait sans doute qu'elles ont été écrites par la chancellerie en l'absence du roi, mais en se conformant à ses prescriptions. Cette formule s'applique aussi à un certain nombre de lettres délivrées par le duc de Normandie. Voir les lettres du 15 et du 17 février 1346.

3. Voir les lettres des 27 mai 1340, 6 juin 1344, 29 août, 11 septembre, 23 septembre, 1er octobre 1345 et 13 avril 1350.

4. Voir les lettres du 7 juin 1328.

sairement très variable. Quand une personne allait en mission ou à la guerre, les lettres étaient valables, en général, soit depuis leur date, soit depuis le jour du départ de cette personne jusqu'à un mois après son retour. D'autres fois, on renvoyait seulement les affaires au prochain Parlement, aux jours du bailliage ou de la sénéchaussée où elles étaient appelées, ou à un an, ou à une date fixe telle que huit, quinze jours ou un mois après Pâques ou après une autre fête. Rarement, le roi séparait les différentes causes qui intéressaient une personne, dans les lettres d'état qu'il lui accordait. Nous le voyons pourtant, le 16 novembre 1346, fixer deux termes différents comme délais accordés par ses lettres d'état en faveur de Catherine d'Autriche, dame de Coucy; l'un, pour les causes qu'elle avait en justice, s'étendait jusqu'à un an après la date de ces lettres, l'autre, pour ses dettes, ne s'étendait que jusqu'à la Saint-Jean-Baptiste.

Après que les lettres avaient été accordées, il fallait les produire en Parlement, afin qu'il pût se prononcer sur leur validité et les accepter ou les rejeter comme subreptices. L'accomplissement de cette formalité est toujours mentionné dans les registres par les formules : *Tradita curie*, ou encore : *Lecta et publicata in curia*. Pour quelques-unes, on spécifie même qu'elles furent publiées à la porte du Parlement : *Lecta et publicata fuit hec littera in curia et ad ostium camere*[1], — *Lecta in curia et ad ostium Parlamenti publicata fuit hec littera*[2]. Le jour où elles étaient ainsi présentées pour être enregistrées, le procureur de la partie qui avait obtenu ces lettres faisait savoir s'il voulait en user dans toutes les causes pendantes au Parlement, ou si des exceptions seraient faites. Dans ce dernier cas, il désignait les causes qu'il voulait continuer à poursuivre, et sa déclaration était fidèlement consignée sur le registre, en même temps que les lettres[3].

Lorsqu'une personne obtenait des lettres d'état parce qu'elle était retenue à la guerre au service du roi, pour éviter des abus,

1. 6 novembre 1348.

2. 12 novembre 1348. Voir encore les lettres du 15 avril et du 12 juin 1345.

3. Voir les lettres du 12 novembre 1345 en faveur du comte de Roucy, du 11 juillet 1345, du 28 février 1341, etc.

il était souvent exigé d'elle un certificat délivré soit par le capitaine sous qui elle servait, soit par les maréchaux de France, attestant qu'elle était bien présente à l'armée à l'époque où on les lui délivrait ou qu'elle y avait servi continuellement de telle à telle date. On trouvera un certain nombre de ces certificats au cours de cette publication; ils sont des plus intéressants au point de vue historique, car ils nous font connaître soit la position de certains corps d'armée, soit les hommes qui étaient préposés à la garde de plusieurs villes et châteaux.

Ces certificats pouvaient mettre un frein à quelques abus, mais ne les supprimaient pas[1]. Dès 1343, les habitants de Paris, dans une requête présentée au roi « pour garder l'estat ancien de ladicte ville, » se plaignent de l'usage que bon nombre de chevaliers font des lettres d'état pour se soustraire à l'obligation de payer leurs dettes[2]. Aussi le roi, dans l'ordonnance du 15 février 1346 (n. st.), cherche-t-il à remédier à cet abus. Constatant que les marchands du royaume éprouvent souvent de grandes pertes à cause de ces lettres, il ordonne « que

1. M. Grün, dans la *Notice sur les archives du Parlement de Paris* (p. CXXVI, note 1) placée en tête du tome I des *Actes du Parlement de Paris* de M. E. Boutaric (1863, in-4°), dit : « L'abus des lettres d'état commença si tôt et devint si grand qu'il fallut de bonne heure y porter remède. Tel fut l'objet des dispositions contenues dans les ordonnances des 17 novembre 1318, 15 février 1345 (a. st.), 1393. La matière a été définitivement réglée par l'ordonnance de 1669. » Au XVII[e] siècle, les abus furent si nombreux que Fénelon put dire au roi dans sa lettre de 1693 : « La noblesse, dont tout le bien est en décret, ne vit que de lettres d'état. »

2. « Item, comme grant partie de chevaliers et d'autres personnes du royaume de France aient acoustumé à faire leurs chevances en la ville de Paris de pluseurs choses et à croure (*sic*) aus bourgois de Paris pluseurs debtes pour leurs neccessitez, et, nientmains, ils se veulent aidier contre lesdiz bourgois des lettres d'estat que le Roy nostre sire leur donne : de quoy lesdiz bourgois de Paris sont moult dommagiez, et est tele chose contre leurs privileges et le bien commun et contre le prouffit des guerres du Roy, car chascun se retrait de leur prester pour cause des dictes lettres du Roy, et ainsi ne pevent avoir leur chevance : qu'il plaise au Roy nostre sire octroier que, pour occasion de teles lettres d'estat, les bourgois de Paris ne soient empeschiez que il ne puissent faire execution et contrainte de leurs debtes sur euls, et sur leurs biens, ou cas où il y ont renuncié par fois et par seremens. » (Archives de la Côte-d'Or, doss. B 11477.)

dores-en-avant, nulz ne donne tels letres d'estat, se ce n'est par nous ou noz lieuxtenanz. Et se, par avanture, aucuns autres de noz gens ou officiers les donnoient, nous voulons et ordenons que nulz y soit tenuz à obeir, et, avec ce, voulons que ceuls à qui nous ou nozdiz lieuxtenanz avrons donné lesdictes letres d'estat, que d'icelles il ne se puissent aider, ne ne porte aucun proufit, se il n'estoient en leurs personnes en noz dictes guerres, ou se, par maladie ou impotence de leurs corps, ils estoient excusés et que il y eussent souffisaument envoié, selonc leurs estat[1]. »

Les lettres du 17 septembre 1341 dont nous donnons l'analyse sont le témoignage flagrant de l'abus que l'on pouvait faire de ces sortes de privilèges pour se soustraire à la justice. Dans ce cas, le roi, mieux informé, annula les lettres qu'il avait accordées; mais dans combien d'autres l'injustice ne put-elle pas s'abriter derrière elles!

Le correctif des lettres d'état, dans le cas où une partie voulait en abuser, était les lettres de contre-état[2]. Lorsque deux parties se trouvaient dans des cas analogues, par exemple retenues toutes deux à la guerre, l'une ne pouvait se servir des lettres d'état que le roi avait pu lui concéder contre l'autre, et cette dernière pouvait alors obtenir des lettres de contre-état[3]. Enfin, lorsque les deux parties avaient obtenu des lettres d'état, leur effet était annulé, en vertu de ce principe « que privilegiez ne se doit aidier de son privilege contre semblablement privilegié, ne de lettres d'estat contre aiant lettre d'estat[4]. »

Nous ne voudrions pas terminer cette étude sans parler des registres du greffe, dans lesquels sont conservés la presque totalité de ces documents[5]. M. Grün, dans sa *Notice sur les*

1. *Recueil des ordonnances*, t. II, p. 240 et 241, et Arch. nat., X1a 10, fol. 344. — M. F. Aubert se trompe lorsqu'il dit (*op. cit.*, p. 205) que le roi abolit les lettres d'état par l'ordonnance du 15 février 1346. Il voulut réprimer les abus que l'on en faisait, mais on continua toujours à en délivrer dans la suite.

2. Voir X1a 8848, fol. 229 r°, lettre du 28 avril 1346.

3. Voir les lettres des 11, 22, 24 avril 1350 et du 5 juin 1350.

4. Voir les lettres du 6 juin 1346.

5. Arch. nat., X1a 8844 à 8851. Je renvoie les lecteurs qui voudraient

archives du Parlement de Paris, constatait déjà en 1863 que « ces registres, aussi importants par leur ancienneté que par leur contenu, ont été peu consultés et sont restés peu connus. » Ce témoignage confirme ce que nous avons dit plus haut. Maintes fois peut-être on a feuilleté ces volumes ; mais peu de personnes en ont extrait les mentions importantes. Au XVIII^e^ siècle, cependant, nous l'avons pu constater, ils ne passèrent pas plus inaperçus des érudits que des jurisconsultes. L'avocat Meslé les étudia, en fit une analyse raisonnée, et des extraits qu'il en tira forma un volume qui vint aux Archives nationales avec la collection Joly de Fleury. Il porte ce titre : *Extraits et observations de M. de Meslé sur les registres du Parlement qui sont au greffe du dépôt de la grand'chambre*[1]. Grâce à lui, une partie du contenu de trois registres de cette série, aujourd'hui disparus, a été sauvée[2].

Ce n'est cependant pas dans ce volume que nous avons puisé les lettres d'état des années 1346 à 1350. En effet, Meslé a pris seulement ce qui concernait les accords et quelques pièces intéressantes pour l'histoire administrative ; mais il a laissé complètement de côté les lettres d'état. Heureusement, un registre de la collection de Lamoignon, à la Bibliothèque nationale[3], comble cette lacune. Nous pensons que l'on trouve dans ce volume toutes les lettres d'état, soit en copie, soit en analyses, qui pouvaient exister dans l'ancien registre VI des *Concordia articuli defectus et alie littere Parlamenti*. A l'inverse de Meslé, Lamoignon ne prit guère que les lettres d'état et laissa presque tout le reste. Ces deux volumes se complètent donc, pour le

savoir ce qu'ils contiennent et comment ils furent rédigés à l'étude si complète qu'en a faite M. Grün dans sa *Notice sur les archives du Parlement de Paris*, p. CXXIII-CXXXI.

1. Aux Archives nationales, ce manuscrit portait la cote U 1041. Il fut remis à la Bibliothèque nationale en 1862 avec la collection Joly de Fleury, et maintenant il y porte la cote : ms. fr., nouv. acq. 2112.

2. Une copie de la partie qui est aujourd'hui en déficit aux Archives nationales a été faite par les soins de l'administration et forme un volume de 460 pages coté U 448 *bis*.

3. C'est le registre actuel du département des manuscrits : Parlement 12, ancien H 115.

registre VI et une partie du septième ; mais, malheureusement, dans la collection de Lamoignon les extraits du septième registre ne sont pas terminés et ceux du huitième manquent totalement. Quoi qu'il en soit, le registre de la Bibliothèque nous a permis de donner une nomenclature aussi complète que possible des lettres d'état accordées sous le règne de Philippe de Valois[1], et ce catalogue, nous l'espérons, ne sera pas sans utilité pour l'histoire.

Jules VIARD.

LETTRES D'ÉTAT.

1. 7 *février* 1328, *au Louvre.* — Philippe VI remet au jeudi avant les Rameaux la cause que les habitants de Gand et d'Oudenarde devaient soutenir le lundi suivant contre ceux de Douai, Orchies et Lille. — X^{1a} 8844, fol. 317 v°.

2. 24 *février* 1328, *au Louvre.* — Philippe VI mande aux gens du Parlement de remettre au prochain Parlement les causes du comte d'Auxerre[2], qui est alors prisonnier du dauphin. — X^{1a} 8844, fol. 317 v°.

3. 25 *février* 1328, *au Louvre.* — Philippe, comte de Valois et d'Anjou, régent des royaumes de France et de Navarre, mande à son conseiller Pierre de Villebresme[3], qu'à la requête de Jean de Lévis[4], maréchal de Mirepoix, la cause pendante au Parlement

1. En dehors des registres du greffe, il existe très peu de lettres d'état pour ce règne dans les autres registres du Parlement. On trouve quelquefois des mentions de ces lettres, mais rarement elles sont données *in extenso*.

2. Jean II, fils de Guillaume de Chalon, comte d'Auxerre, ayant soutenu Édouard, comte de Savoie, contre Guigues VIII, dauphin de Viennois, fut fait prisonnier par ce dernier le 9 août 1325, à la journée de Varei. Il fut délivré le 13 mars 1329 et remis entre les mains de Guillaume Flotte et de Gui Chevrier, commissaires de Philippe de Valois. (*Art de vérifier les dates*, in-fol., t. II, p. 570-571.)

3. Pierre de Villebresme fut procureur général au Parlement de 1323 à 1325. En 1328, on le trouve deuxième président. Il avait épousé Jeanne de Bellevue ou de Beauvoir, qui resta veuve le 23 novembre 1335 avec deux enfants, Mathias et Marie, laquelle épousa Philippe Huraud. (Aubert, *Hist. du Parlement de Paris, de l'origine à François I^{er}*, t. I, p. 385 et 391.)

4. Jean de Lévis II, seigneur de Mirepoix, était fils de Jean de Lévis I^{er} et de Constance de Foix. (P. Anselme, *Hist. généal.*, t. IV, p. 15.)

entre les hoirs de Pierre de Lévis, jadis évêque de Bayeux[1], et le procureur du roi, au sujet de la propriété de la forêt de Balaine[2], est continuée jusqu'aux jours de la sénéchaussée de Toulouse du prochain Parlement. — X[1a] 8844, fol. 318 r°.

4. 28 *mars* 1328, *Bonport, près Pont-de-l'Arche*[3]. — Lettres de Philippe VI tenant en état jusqu'à la prochaine Nativité de saint Jean-Baptiste toutes les causes que Jean de Plancy, chevalier, avait au Parlement. — X[1a] 8844, fol. 318 v°. — Autres lettres, le 18 *juin*, les remettant à la Toussaint. — Ibid., fol. 319 r° et v°.

5. 10 *avril* 1328, *Poissy*[4]. — Lettres du roi tenant en état, tant qu'il se trouvera en prison, les causes que Robert de Bourgogne, comte de Tonnerre[5], a devant le Parlement. — X[1a] 8844, fol. 318 v°.

6. 26 *avril* 1328, *Paris*. — Philippe VI mande aux sénéchaux de Toulouse et de Périgord de tenir en état toutes les causes de Pierre de Ferrières, chevalier, à partir du jour où il a été préposé à la garde du Mas-d'Agenais[6] par le maréchal Bertrand[7], alors lieutenant de Charles IV en Gascogne, jusqu'à la cessation de ses fonctions. — X[1a] 8844, fol. 319 r°.

7. 7 *juin* 1328. — Philippe VI mande au bailli de Vermandois, pour le faire signifier aux religieuses, que l'affaire pendante au

1. Cette pièce rectifie la notice consacrée à Pierre de Lévis par le P. Anselme (*Hist. généal.*, t. IV, p. 13), dans laquelle il le fait mourir en 1334, et celle aussi de la *Gallia christiana* (t. XI, col. 372 et 373) qui le fait mourir en 1330. Comme on signale des actes de lui en 1327 et en 1328, il dut mourir au commencement de l'année 1328. La *Gallia* dit que ce procès entre Jean de Lévis et les héritiers de Pierre de Lévis était encore pendant au Parlement en 1334.

2. La moitié de la forêt de Balaine, avec droit de chasse, fut donnée au mois de décembre 1340 à Jean II de Lévis. (P. Anselme, *Hist. généal.*, t. IV, p. 15.)

3. Bonport, Eure, arr. de Louviers, cant. et comm. de Pont-de-l'Arche.

4. Poissy, Seine-et-Oise, ch.-l. de cant.

5. Robert, fils de Robert II, duc de Bourgogne, épousa le 8 juin 1321 Jeanne de Chalon, qui lui apporta en dot le comté de Tonnerre; ayant soutenu Édouard, comte de Savoie, contre Guigues VIII, dauphin de Viennois, il fut fait prisonnier par ce dernier le 9 août 1325 à la journée de Varei. Il ne fut délivré que le 17 octobre 1325. (*Art de vérifier les dates*, in-fol., t. II, p. 570 et 571.)

6. Le Mas-d'Agenais, Lot-et-Garonne, arr. de Marmande, ch.-l. de cant.

7. Robert Bertrand, sire de Briquebec, maréchal de France à partir de 1328, mort en 1347. Voir sur lui le P. Anselme (*Hist. généal.*, t. VI,

Parlement entre Jean de Hainaut[1] et l'abbesse et le couvent de Notre-Dame de Soissons est continuée en état jusqu'au prochain jour du bailliage de Vermandois, à cause de la mort de Pierre de Stilo, procureur desdites religieuses. — X^{1a} 8844, fol. 336 r°.

8. 13 *juin* 1328, *Gondreville*[2]. — Philippe VI mande aux gens du Parlement de remettre aux jours de la sénéchaussée d'Agen du prochain Parlement la cause que B. Jourdain de Lille a avec le procureur royal au sujet des héritages de feu Jourdain de Lille, chevalier. — X^{1a} 8844, fol. 319 r°.

9. 16 *juin* 1328, *Paris*. — Philippe VI mande aux gens du Parlement de tenir en état, depuis le jour de son départ jusqu'à son retour, toutes les causes de Robert de Flandre, seigneur de Cassel[3], qui se trouvait alors en personne à l'armée de Flandre. — X^{1a} 8844, fol. 319 v°.

10. 23 *juin* 1328, *Gondreville*. — Le roi ordonne aux gens du Parlement de remettre aux jours de la sénéchaussée de Carcassonne du prochain Parlement la cause pendante entre Aimeri de Narbonne et ses fidéjusseurs, d'une part, et Aimeri, vicomte de Narbonne[4], et Jeanne, sa femme, et le procureur du roi, d'autre part. — X^{1a} 8844, fol. 319 v°.

11. 11 *juillet* 1328, *Paris*. — Philippe VI, à la requête des habitants de Lille, fait tenir leurs causes en état jusqu'au prochain Parlement. — X^{1a} 8844, fol. 319 v°.

12. 6 *août* 1328, *Arras*. — Philippe VI fait savoir que toutes les causes pendantes entre lui et le roi de Majorque, alors mineur[5],

p. 688 et 689) et la note que nous lui avons consacrée dans les *Journaux du trésor de Philippe VI de Valois*, p. 457, note 2.

1. Jean de Hainaut, sire de Beaumont, fils de Jean II, comte de Hainaut, et de Philippine de Luxembourg, épousa vers 1316 Marguerite, fille de Hugues, comte de Soissons, et de Jeanne de Dargies. Il mourut le 11 mars 1357. Voir Kervyn de Lettenhove, *Froissart*, t. XX, table historique, p. 289 et suiv., et *Art de vérifier les dates*, in-fol., t. II, p. 731.

2. Gondreville, Oise, arr. de Senlis, cant. de Betz.

3. Robert de Cassel était fils de Robert de Béthune, comte de Flandre, et d'Yolande de Bourgogne. Il mourut en 1331. (*Art de vérifier les dates*, in-8°, t. XIII, p. 331.)

4. Aymeri VI, vicomte de Narbonne de 1298 au 19 juin 1328, jour de sa mort, avait épousé Jeanne de l'Ile-Jourdain. (*Art de vérifier les dates*, in-8°, t. IX, p. 463 et 464.)

5. Jacques II, fils de Ferrand, infant de Majorque, et d'Isabelle de

seront tenues en état pendant quatre ans à partir de la prochaine fête de Saint-Marc. — X1a 8845, fol. 4 vo.

13. 4 *octobre* 1328, *Paris*. — Philippe VI continue jusqu'au prochain Parlement deux causes d'appel civiles que Jean de Poissy, chevalier, avait alors aux jours du bailliage de Vermandois. — X1a 8845, fol. 1 ro.

14. 29 *octobre* 1328. — Philippe VI mande aux baillis d'Amiens, de Lille, de Vermandois et au prévôt de Paris de tenir en état, depuis le jour de son départ jusqu'à son retour, toutes les causes de Pierre de Galart[1], chevalier, maître des arbalétriers, envoyé dans la sénéchaussée d'Agenais en place du sénéchal Mouton de Blainville[2], qui est obligé de venir en France pour certaines affaires. Cette mesure ne s'étend pas aux causes qu'il peut avoir en Languedoc. — X1a 8845, fol. 2 vo et 3 ro.

15. 31 *octobre* 1328, *Paris*. — Le roi mande à tous ses justiciers de tenir en état, de la date de ces présentes lettres jusqu'à la Chandeleur, les causes de Me Pierre de Brenas, envoyé « ès parties de Carcassoys, » où il est encore. — X1a 8845, fol. 1 ro.

16. 4 *novembre* 1328. — Philippe VI fait maintenir en état jusqu'à l'octave de Pâques prochain toutes les causes qu'Isabelle[3], reine d'Angleterre, comtesse de Ponthieu, et Édouard, son fils aîné, peuvent avoir au Parlement à cause du comté de Ponthieu. — X1a 8845, fol. 2 ro.

Mategrifon, succéda à son oncle D. Sanche en 1324, à l'âge d'environ neuf ans. Il était né le 5 avril 1315 à Catane. Voir Lecoy de la Marche, *Les relations politiques de la France avec le royaume de Majorque*, t. II, p. 3 et 4.

1. Pierre de Galart fut maître des arbalétriers depuis 1310 jusqu'à sa mort, survenue en 1331 ou 1332. Voir le P. Anselme, *Hist. généal.*, t. VIII, p. 3 ; voir encore sur lui J. Noulens, *Documents historiques sur la maison de Galard*, t. I, p. 303 à 409.

2. Jean de Mauquenchy dit Mouton, seigneur de Blainville, grand-père du célèbre maréchal Mouton de Blainville, fut sénéchal de Toulouse en 1298, puis de 1307 à 1316, sénéchal d'Agenais en 1328 et sénéchal de Saintonge de 1336 à 1338. Il vivait encore en 1344. (P. Anselme, *Hist. généal.*, t. VI, p. 758.) Il fut aussi capitaine souverain en Poitou, Saintonge et lieux voisins en janvier et mars 1338. (Bibl. nat., Clair., scellés, vol. 17, nos 112 et 129.)

3. Isabelle, fille de Philippe le Bel, mère d'Édouard III, avait épousé Édouard II, roi d'Angleterre.

17. 8 *novembre* 1328, *Bazainville*[1]. — Philippe VI renvoie au troisième jour après Noël le procès soulevé entre le comte d'Eu[2] et sa femme, d'une part, et Maurice de Craon[3], chevalier, fils du seigneur de Craon, et sa femme, d'autre part. — X[1a] 8845, fol. 1 v°.

18. 9 *novembre* 1328, *Houdan*[4]. — Le roi mande aux gens du Parlement qu'ayant chargé Ferri de Picquigny de plusieurs affaires, il entend que toutes ses causes soient prorogées jusqu'au 2 janvier prochain. — X[1a] 8845, fol. 1 r°.

19. 10 *novembre* 1328, *abbaye du Breuil*[5]. — Philippe VI mande aux gens du Parlement que, comme l'évêque de Châlons[6] a l'intention de faire la fête de son entrée dans cette ville le dimanche avant la Saint-André prochaine[7], ils remettent toutes ses causes jusqu'au dimanche après ladite fête[8]. — X[1a] 8845, fol. 1 v°.

20. 11 *novembre* 1328, *Breteuil en Normandie*[9]. — Le roi mande aux gens du Parlement de continuer jusqu'à l'octave de Noël toutes les causes que l'évêque et le chapitre de Laon ont avec les habitants et le gardien de cette ville. — X[1a] 8845, fol. 1 r°.

21. 2 *décembre* 1328, *Bois de Vincennes*. — Le roi mande aux gens du Parlement de tenir en état, jusqu'aux jours du duché de Guyenne de ce présent Parlement, la cause que les héritiers de feu Brunissent, femme de Bertrand de Fumel, ont contre Bertrand de la Mote. — X[1a] 8845, fol. 2 r° et v°.

1. Bazainville, Seine-et-Oise, arr. de Mantes, cant. de Houdan.

2. Raoul de Brienne, comte d'Eu et de Guines, connétable de France, tué dans un tournoi le 18 janvier 1344, avait épousé Jeanne de Mello, fille aînée de Dreux de Mello, seigneur de Château-Chinon et de Jeanne de Tocy. (P. Anselme, *op. cit.*, t. VI, p. 126 et 135.)

3. Maurice VII de Craon, fils d'Amaury III de Craon et d'Isabelle de Sainte-Maure, épousa en 1323 Marguerite de Mello, fille de Dreux de Mello et de sa seconde femme Éléonore de Savoie. Voir sur lui Bertrand de Broussillon, *La maison de Craon*, 1050-1480 (Paris, Picard, 1893, in-8°), t. I, p. 268 et suiv.

4. Houdan, Seine-et-Oise, arr. de Mantes, ch.-l. de cant.

5. Abbaye du Breuil-Benoît, Eure, comm. de Marcilly-sur-Eure, arr. d'Évreux, cant. de Saint-André.

6. Simon de Châteauvillain, évêque de Châlons-sur-Marne de 1328 à sa mort, 8 janvier 1335. (*Gallia christiana*, t. IX, col. 891.)

7. 27 novembre 1328.

8. 4 décembre.

9. Breteuil-sur-Iton, Eure, arr. d'Évreux, ch.-l. de cant.

22. 29 *janvier* 1329, *Paris.* — Philippe VI ordonne à tous ses justiciers de tenir en état, depuis le jour de son départ jusqu'à son retour, toutes les causes de Jean de Charolles[1], son clerc, envoyé en Savoie et en Dauphiné en compagnie de Guillaume Flote, seigneur de Revel[2], et de Gui Chevrier, ses conseillers, pour régler certaines affaires qui leur sont confiées. — X^{1a} 8845, fol. 6 v°.

23. 8 *avril* 1329. — Philippe VI ordonne à ses justiciers de tenir en état, depuis le jour de son départ jusqu'à son retour, toutes les causes de Jean Larchevêque, seigneur de Parthenay[3], envoyé comme capitaine à la Rochelle, pour la garde des frontières de mer. — X^{1a} 8845, fol. 7 r°.

24. 13 *décembre* 1329, *Paris.* — Philippe VI ordonne aux gens du Parlement de tenir en état, « usque ad XX^{am} diem Nativitatis Dominice proxime, » la cause que Ferry de Picquigny plaide contre le seigneur de Souastre. — X^{1a} 8845, fol. 59 r°.

25. 19 *décembre* 1329, *Bois de Vincennes.* — Philippus etc... dilectis et fidelibus gentibus nostris Parlamentum nostrum tenentibus, salutem et dilectionem. Ad supplicationem carissimi consanguinei nostri regis Anglie, comitis Pontivi, mandamus vobis quatinus diem sibi assignatam in presenti Parlamento nostro super declaratione verborum ex parte ipsius consanguinei nostri prolatorum in prosequtione hommagii per eum nobis facti de comitatu predicto, et super aliis que idem procurator noster pro nobis proponere voluerit, contra ipsum, usque ad instantem diem Purificationis Beate Marie continuetis in statu. Datum apud Boscum Vicennarum. Die XIX decembris. — X^{1a} 8845, fol. 59 r°.

26. 29 *décembre* 1329, *Paris.* — Mandement aux gens du Parlement de remettre à la prochaine Mi-Carême toutes les causes du duc de Bourgogne[4]. — X^{1a} 8845, fol. 60 v°.

1. Jean de Charolles, qui est en 1328 au nombre des notaires (*Bibl. de l'École des chartes*, 1895, p. 599), figure le 21 mai 1345 parmi les conseillers lais du Parlement avec le titre de chevalier. (F. Aubert. *Le parlement de Paris, de Philippe le Bel à Charles VII, sa compétence, ses attributions*, p. 284.)

2. Sur Guillaume Flotte, seigneur de Revel, qui devint chancelier en 1339, voir le P. Anselme, *op. cit.*, t. VI, p. 276 et 326.

3. Jean Larchevêque, seigneur de Parthenay de 1308 à 1355. Voir les nombreuses notes que M. Guérin a consacrées à ce personnage dans les tomes XI et XIII des *Archives historiques du Poitou*.

4. Eudes IV, duc de Bourgogne de 1315 à 1350.

27. 7 *mars* 1330, *Saint-Christophe-en-Halate*[1]. — Philippe VI mande aux gens du Parlement de remettre jusqu'à la quinzaine ensuivant la cause que le sire de Joinville[2] devait soutenir contre André de Joinville, chevalier[3], son frère, à la quinzaine des Brandons. — X^{1a} 8845, fol. 61 r°.

28. 4 *avril* 1330, *Maubuisson*[4]. — Philippe VI mande aux gens du Parlement de continuer les causes pour lesquelles Gérart de Méry, chevalier, a jour à la quinzaine de Pâques prochaines, jusqu'au mois desdites Pâques. — X^{1a} 8845, fol. 61 v° et 62 r°.

29. 29 *avril* 1330, *Bois de Vincennes.* — Philippe VI ordonne aux gens du Parlement de remettre jusqu'au retour de Pierre Trousseau[5], seigneur de Château en Anjou, son chambellan, envoyé près du Saint-Père pour affaires, la journée assignée audit Pierre par le seigneur d'Argenton à cause de sa femme, sœur du seigneur de Parthenay, qui revendiquait des droits sur la châtellenie de Château et ses appartenances, comme faisant partie de l'héritage de sa mère. — X^{1a} 8845, fol. 62 r°.

30. 29 *mai* 1330, *Saint-Germain-en-Laye.* — Philippe VI ordonne aux gens du Parlement de renvoyer aux jours de la sénéchaussée de Beaucaire du prochain Parlement les affaires que l'évêque de Mende[6] avait alors avec les nobles du pays de Gévaudan à

1. Auj. Saint-Christophe, Oise, arr. de Senlis, cant. de Pont-Sainte-Maxence, comm. de Fleurines.

2. Anseau, sire de Joinville, fils de Jean de Joinville et de sa seconde femme Alix de Reynel.

3. André, frère d'Anseau de Joinville, devint la tige de la branche de Beaupré. (Voir sur ces deux personnages H.-F. Delaborde, *Jean de Joinville et les seigneurs de Joinville,* p. 178 et 236.) Cette lettre, ainsi que les autres que nous avons relevées, n'a pas été signalée par M. Delaborde dans son catalogue des actes des seigneurs de Joinville.

4. Maubuisson, Seine-et-Oise, arr. et cant. de Pontoise, comm. de Saint-Ouen-l'Aumône.

5. Pierre Trousseau, chambellan de Philippe VI, épousa en secondes noces Isabeau de Dreux, de la branche de Beu. Voir sur lui André Duchesne (*Hist. généal. de la maison royale de Dreux*, in-fol., 1631, p. 151) et les rectifications apportées à sa notice par Blanchard (*Les généalogies des maistres des requestes ordinaires de l'hostel,* in-fol., 1670, p. 78) et par le P. Anselme (*Hist. généal.*, t. II, p. 44).

6. Guillaume Durand ou Duranti occupa l'évêché de Mende de 1286 à 1330. Il mourut dans l'île de Chypre. Voir Mas Latrie, *Hist. de Chypre,*

cause d'un pariage conclu entre les prédécesseurs[1] du roi et l'évêque, nonobstant les lettres d'état qu'il avait obtenues pour aller en pèlerinage en Terre sainte, et de le faire signifier audit évêque. — X1a 8845, fol. 62 v°.

31. 30 *septembre* 1330, *Paris*. — Le roi mande aux gens du Parlement de remettre aux octaves de la prochaine fête de Saint-André les causes que le sire de Joinville avait contre André de Joinville, son frère, et contre la dame de Beaufort[2]. — X1a 8845, fol. 124 r°.

32. 6 *octobre* 1330, *Saint-Germain-en-Laye*. — Mandement aux gens du Parlement de remettre à la prochaine Mi-Carême toutes les causes que le duc de Bourgogne soutient au Parlement, tant pour lui que pour sa femme. — X1a 8845, fol. 124 r°.

33. 1er *novembre* 1330, *abbaye de Longpont*[3]. — Philippe VI mande aux gens du Parlement de remettre à la quinzaine de la prochaine fête de Saint-André toutes les causes du comte de Flandre[4]. — X1a 8845, fol. 124 r°.

34. 20 *novembre* 1330, *Saint-Germain-en-Laye*. — Le roi ordonne aux gens du Parlement de continuer à tenir en état les causes de la trésorerie de Laon, alors vacante, jusqu'à ce qu'ils soient assurés qu'il y a un trésorier en fonctions. — X1a 8845, fol. 124 r°.

35. 1er *janvier* 1331, *Paris*. — Philippe VI mande aux gens du Parlement de continuer en état jusqu'à la quinzaine de Pâques prochain venant toutes les causes tant civiles que criminelles pendantes entre l'évêque de Châlons et les habitants « de la ville

t. II, p. 162, note 2, et *Documents nouveaux servant de preuves à l'hist. de Chypre*, p. 355, note 2.

1. Ce traité de pariage conclu au mois de février 1307 (n. st.) entre Philippe le Bel et l'évêque de Mende (*Ordonnances*, t. XI, p. 396), et confirmé par Philippe de Valois le 15 avril 1334 (*Ordonnances*, t. XII, p. 365), fut souvent une source de conflits. Voir *Inventaire des archives du département de la Lozère*, série G, t. I, p. 187, rouleau 874, et p. 188, liasse 882.

2. La dame de Beaufort était Alix, fille de Jean de Joinville et de sa seconde femme Alix de Reynel. Veuve en 1307 de Jean d'Arcis et de Chacenay, elle se remaria à Jean de Lancastre, seigneur de Beaufort. (H.-F. Delaborde, *op. cit.*, p. 177.)

3. Longpont, Aisne, arr. de Soissons, cant. de Villers-Cotterets.

4. Louis Ier de Nevers, fils de Robert III et d'Yolande de Bourgogne, tué à la bataille de Crécy le 26 août 1346.

du Hes l'evesque[1], » d'une part, et les seigneurs et habitants du Buisson[2], d'autre part. — X^{2a} 3, fol. 118 r°.

36. 5 *mai* 1331, *Mainneville*[3]. — Le roi ordonne aux gens du Parlement de continuer jusqu'à la première journée du prochain Parlement toutes les causes que le comte de Comminges[4], Gui et Pierre Raymond, ses frères, et leurs complices, avaient alors. Ils devront comparaître personnellement audit jour, nonobstant la grâce qui leur avait été accordée de pouvoir comparaître par procureur. La comtesse de Vendôme et ses fils sont aussi ajournés. — X^{2a} 3, fol. 140 v°.

37. 20 *novembre* 1331, *Courtvillaine*[5]. — Le roi mande aux gens du Parlement de tenir en état, jusqu'au jour des octaves de la prochaine Chandeleur, la journée qui avait été assignée à la quinzaine de la Saint-Martin dernièrement passée, à Pons, seigneur de Montlaur, chevalier[6], et à ses gens, sur la dénonciation de Jaquet Tourment et Robin, son valet. Dans l'intervalle, sa terre lui sera restituée. — X^{2a} 3, fol. 143 v° et 144 r°.

38. 11 *janvier* 1332, *Fontainebleau*. — Philippe VI ordonne à tous les justiciers du royaume de tenir en état jusqu'à son retour toutes les causes de l'archevêque de Rouen[7], envoyé à Avignon près du pape. Dans l'intervalle, il pourra plaider par procureur. — X^{1a} 8845, fol. 201 r°.

1. Auj. Heiltz-l'Évêque, Marne, arr. de Vitry-le-François, cant. de Heiltz-le-Maurupt.

2. Le Buisson, Marne, arr. de Vitry-le-François, cant. de Thiéblemont.

3. Mainneville, Eure, arr. des Andelys, cant. de Gisors.

4. Le comte de Comminges était alors Bernard VII, fils de Bernard VI et de Laure, fille de Philippe de Montfort. Gui, son frère, fut seigneur de Figeac et Pierre-Raymond devint comte de Comminges en 1339. (*Art de vérifier les dates*, in-8°, t. IX, p. 281 et 282.) Les origines du procès entre les comtes de Comminges et la maison de Vendôme furent les prétentions d'Éléonore, fille aussi de Philippe de Montfort, femme de Jean, vicomte de Vendôme, à la seigneurie de Castres, au préjudice des enfants de sa sœur Laure, femme de Bernard VI, comte de Comminges. (*Art de vérifier les dates*, in-8°, t. XII, p. 499.)

5. Courvillaine, Loiret, arr. de Montargis, cant. de Ferrières, signalé dans Cassini près de Griselles-les-Ferrières.

6. Pons, seigneur de Montlaur, vivait encore en 1346. Il prit part, sous les ordres du duc de Normandie, au siège d'Aiguillon, avec Guiot, son fils aîné, chevalier. (*Hist. gén. de Languedoc*, nouv. éd., t. IX, p. 587.)

7. Pierre Roger, qui, en 1342, devint pape sous le nom de Clément VI.

39. 8 *mars* 1332, *Melun.* — Philippe VI fait savoir aux gens du Parlement qu'il a accordé à son conseiller[1] « le esleu confermé d'Aucerre » la continuation en état de toutes ses causes, jusqu'au prochain Parlement. — X[1a] 8845, fol. 202 r°.

40. 9 *mars* 1332, *Melun.* — Philippe VI mande à tous ses justiciers de tenir en état, depuis le jour de son départ jusqu'à son retour, toutes les causes « de Jean de Charolles, son clerc, » envoyé en Savoie et en Dauphiné. Dans l'intervalle, il pourra plaider par procureur. — X[1a] 8845, fol. 202 v°.

41. 20 *mars* 1332, *Paris.* — Philippe VI ordonne aux gens du Parlement de tenir en état, depuis ce jour jusqu'à leur retour, toutes les causes de Pierre de Brenas, son clerc, qu'il envoie en Languedoc, ainsi que celles de Guillaume de Goirons qui l'accompagne. — X[1a] 8845, fol. 204 r°.

42. 21 *mars* 1332, *Paris.* — Le roi fait savoir à tous ses justiciers qu'il a accordé à Louis, duc de Bourbon[2], parti pour son duché de Bourbonnais, la continuation en état de toutes ses causes, jusqu'à son retour. — X[1a] 8845, fol. 203 r°.

43. 8 *avril* 1332, *au Louvre, près Paris.* — Philippe VI fait savoir au prévôt de Paris et à ses autres justiciers qu'il a accordé à Jean, comte de Roucy[3], la continuation en état de toutes ses causes, à partir de la date de ces présentes lettres jusqu'à la Toussaint. — X[1a] 8845, fol. 203 v°.

44. 11 *avril* 1332, *Poissy.* — Le roi mande aux gens du Parlement qu'il a reculé jusqu'à la quinzaine de Pâques la journée que Louis de Melun a « en cest lundi prochain » avec maître Philippe Nicolas, clerc du roi, « pour cause de la chanterie de Chartres. » — X[1a] 8845, fol. 203 v°.

45. 12 *mai* 1332, *Bois de Vincennes.* — Philippe VI ordonne aux gens du Parlement de continuer en état, jusqu'aux jours de la sénéchaussée de Périgord, la cause pendante devant eux entre le comte de Périgord[4], d'une part, et les consuls de Moissac, d'autre part. — X[1a] 8845, fol. 204 r°.

1. Aimeri Guenaud, qui, en 1339, fut transféré sur le siège archiépiscopal de Rouen, où il mourut le 17 janvier 1343.

2. Louis, duc de Bourbon de 1310 à 1341, fils de Béatrix de Bourbon et de Robert de France.

3. Jean V, comte de Roucy de 1304 à 1346, était fils de Jean IV, comte de Roucy, et de Jeanne, fille de Robert IV, comte de Dreux. Il fut tué à la bataille de Crécy. (*Art de vérifier les dates*, in-8°, t. XII, p. 290.)

4. Le comte de Périgord était alors Archambaud IV, fils de Hélie VII et

46. 12 *mai* 1332, *Bois de Vincennes.* — Même lettre, continuant en état jusqu'aux jours de la sénéchaussée de Périgord, la journée assignée aux maire et consuls de la ville de Périgueux, à la requête de Roger Bernard de Périgord [1], héritier d'Archambaud de Périgord, son oncle [2]. — X^{1a} 8845, fol. 204 r°.

47. 17 *octobre* 1332, *Saint-Germain-en-Laye.* — Philippe VI fait savoir aux gens du Parlement qu'il accorde à sa cousine Marguerite d'Évreux [3], comtesse de Boulogne et d'Auvergne, ainsi qu'à sa fille qui est en son bail, la continuation en état de toutes leurs causes jusqu'au lundi après la Mi-Carême prochaine. — X^{1a} 8845, fol. 270 v°.

48. 17 *octobre* 1332, *Saint-Germain-en-Laye.* — Philippe VI fait savoir aux gens du Parlement qu'il a continué en état jusqu'au lundi après la Mi-Carême prochaine toutes les causes du duc de Bourgogne et de sa femme. — X^{1a} 8845, fol. 270 v°.

49. 22 *octobre* 1332, *Paris.* — Philippe VI fait savoir qu'il continue jusqu'à la Mi-Carême prochaine, en l'état où elles étaient au dernier Parlement, toutes les causes qui intéressent la communauté de Tournai. — X^{1a} 8845, fol. 271 v°.

50. 23 *octobre* 1332, *Sannois* [4]. — Philippe VI fait savoir aux gens du Parlement qu'à la requête de Philippe, seigneur de Chauviri, chevalier, bailli de Mâcon [5], il continue jusqu'aux jours du bail-

de Brunissende, fille de Roger Bernard, comte de Foix. Il mourut en 1336. (*Art de vérifier les dates*, in-8°, t. X, p. 211.)

1. Roger Bernard, frère d'Archambaud IV, lui succéda dans le comté de Périgord. Il avait épousé Éléonore, fille de Bouchard, comte de Vendôme, au plus tard en 1338. Voir sur lui Léon Dessalles, *Hist. du Périgord*, t. II, p. 188.

2. Cet Archambaud de Périgord était fils d'Archambaud III et de sa seconde femme Marie, fille de Pierre Bermond, seigneur d'Anduze, et veuve d'Arnaud Odon, vicomte de Lomagne. Chanoine de Périgueux, puis abbé de Saint-Astier, il mourut vers 1330. (Léon Dessalles, *op. cit.*, t. II, p. 69, 120 et 143.),

3. Marguerite d'Évreux, fille de Louis de France, comte d'Évreux, et cinquième fils de Philippe le Hardi, avait épousé Guillaume XII, comte de Boulogne et d'Auvergne, qui mourut le 6 août 1332, laissant une fille, Jeanne, à peine âgée de six ans. Marguerite mourut en 1350. (*Les comtes de Boulogne, par dom François Ganneron, commentaires et notes par l'abbé Lefebvre.* Boulogne, 1891, in-8°, p. 201 à 204.)

4. Sannois, Seine-et-Oise, arr. de Versailles, cant. d'Argenteuil.

5. Nous trouvons Philippe de Chauviry ou Chauvery comme bailli de Mâcon jusqu'au 31 mai 1342. C'est entre cette date et le 17 août 1342

liage de Mâcon la journée qu'il avait contre Étienne Lamiraut, chantre et chanoine de Besançon [1]. — X[1a] 8845, fol. 271 r°.

51. 20 *janvier* 1333, *Moissi-l'Évêque* [2]. — Philippe VI mande aux gens du Parlement de remettre au jeudi après la prochaine Mi-Carême toutes les causes de Henri, seigneur de Sully [3], bouteiller de France. — X[1a] 8845, fol. 270 v°.

52. 23 *mars* 1333, *Orléans*. — Philippe VI mande au Parlement de tenir en état la cause pendante entre le doyen de Nantes, d'une part, et Guillaume de la Muce, chevalier, d'autre part, jusqu'au lundi après l'octave de Pâques prochain, jour qui leur est assigné au Parlement ou devant les gens des requêtes de l'Hôtel. — X[1a] 8845, fol. 271 v°.

53. 29 *mars* 1333, *Sully* [4]. — Philippe VI mande au Parlement de continuer en état jusqu'aux jours de la sénéchaussée de Carcassonne du prochain Parlement les causes tant civiles que criminelles qui pendent en cette cour à l'instance de son procureur contre Bernard, comte de Comminges, Pierre-Raymond et Gui de Comminges, chevaliers, frères dudit comte, Jean de Lombiers, Pons Garric, Arnaut de Cardillac et plusieurs autres leurs complices. — X[2a] 3, fol. 170 r°.

54. 3 *avril* 1333, *Châteauneuf-sur-Loire* [5]. — Mandement du roi à tous ses justiciers, de tenir en état les causes de Pierre, archevêque de Rouen, qu'il envoie à Avignon, et de ses gens, jusqu'à son retour. Dans l'intervalle, ils pourront plaider par procureur tant en demandant qu'en défendant. — X[1a] 8845, fol. 272 r°.

55. *Le jour de la Saint-Marc* (25 *avril*) 1333, *Saint-Ay-sur-*

qu'il dut quitter ce poste. Il est alors, en effet, remplacé par Olivier de Laye. (Arch. nat., X[1a] 8846, fol. 224 v° ; X[1a] 8847, fol. 134 v°, 155 v°, 236 r°, 228 r° ; Bibl. nat., Clair., scellés, vol. 102, n° 39.) Il était mort en 1346. (Arch. nat., X[1a] 8848, fol. 327 v° ; Bibl. nat., ms. fr. 24040, fol. 1.)

1. Par lettre du 12 juin 1333, datée de Rosoy-le-Jeune, le roi leur permit de s'accorder sans avoir à payer d'amende. (X[1a] 8845, fol. 275 v°.)

2. Auj. Moissy-Cramayel, Seine-et-Marne, arr. de Melun, cant. de Brie-Comte-Robert.

3. Henri IV, sire de Sully, bouteiller de France, était fils de Henri III, sire de Sully, et de Marguerite de Beaumes. Il fut établi gouverneur du royaume de Navarre en 1329 et en eut l'administration jusqu'en 1334. (P. Anselme, *op. cit.*, t. VIII, p. 520, et t. II, p. 857.)

4. Sully-sur-Loire, Loiret, arr. de Gien, ch.-l. de cant.

5. Châteauneuf-sur-Loire, Loiret, arr. d'Orléans, ch.-l. de cant.

Loire[1]. — Mandement du roi à tous ses justiciers de tenir en état, depuis le jour de son départ jusqu'à son retour, toutes les causes de son chambellan Pierre Trousseau, envoyé avec ses « autres messages par devers le Saint-Père, pour les besoignes du saint voiage, » ainsi que celles de ses enfants qui sont en sa maimburnie. Il pourra plaider par procureur en demandant et en défendant, en Parlement et dehors, jusqu'à un an. — X^{1a} 8845, fol. 272 v°.

56. 3 *mai* 1333, *Chalette, près de Montargis*[2]. — Le roi fait savoir aux gens du Parlement qu'à la requête du duc de Bourbon, comte de Clermont et de la Marche et chambrier de France, il a continué en état, jusqu'au lundi après la Madeleine prochaine, la journée que ledit duc avait au Parlement contre Marguerite, comtesse de Boulogne, veuve de Guillaume, comte de Boulogne, comme tutrice de Jeanne, leur fille. — X^{1a} 8845, fol. 272 v°.

57. 7 *mai* 1333, *Galatas*[3]. — Le roi mande de continuer, jusqu'à l'autre Parlement, la cause pendante entre Philippot de Moustiers, son écuyer, d'une part, et les hoirs de feu Maçot Foison, d'autre part, au sujet d'une maison appelée le Coudray, qui, lui étant échue par forfaiture, avait été donnée audit Philippot. — X^{1a} 8845, fol. 272 r°.

58. 11 *juin* 1333, *Rosoy le jeune*[4]. — Philippe VI accorde aux différents officiers de France, tels que le panetier, l'échanson, qui sont en contestation au Parlement avec les bourgeois de Reims pour cause de son sacre et des sacres précédents[5], remise de la journée qui leur était assignée pour production de témoins, aux jours du bailliage de Vermandois du prochain Parlement. — X^{1a} 8845, fol. 273 r°.

59. 16 *novembre* 1333, *Asnières*. — Philippe VI accorde à Rai-

1. Saint-Ay-sur-Loire, Loiret, arr. d'Orléans, cant. de Meung-sur-Loire.
2. Chalette, Loiret, arr. et cant. de Montargis.
3. Galetas, Loiret, arr. de Montargis, cant. de Courtenay, comm. de Foucherolles. Voir sur cette localité : E. Thoison, *Les séjours des rois de France dans le Gâtinais*, p. 73.
4. Rozoy-le-Jeune, abbaye, Loiret, arr. de Montargis, cant. de Courtenay, comm. d'Ervauville.
5. La question du règlement des frais des sacres royaux suscita toujours de nombreuses contestations entre les bourgeois et l'archevêque de Reims et les officiers du roi. Voir à ce sujet Varin, *Arch. admin. de Reims*, t. I, et surtout t. II, *passim*.

mond Saquet[1], clerc et conseiller des requêtes de l'Hôtel, continuellement occupé par les affaires royales, remise de toutes ses causes à l'octave de la prochaine fête de Saint-André, apôtre. — X[1a] 8845, fol. 332 r°.

60. 3 *février* 1334, *Poissy*. — Le roi mande au Parlement que, bien que les causes du duc de Bourgogne et de sa femme aient été déjà continuées jusqu'aux octaves des Brandons ou au lundi suivant, il les continue cependant encore en état jusqu'au mois de Pâques prochain, excepté l'affaire relative à la collation de l'église Saint-Père d'Aire. — X[1a] 8845, fol. 332 v°.

61. 5 *février* 1334, *Poissy*. — Philippe VI mande au Parlement de continuer en état, jusqu'à l'autre Parlement, toutes les causes pendantes entre le procureur du roi, d'une part, et l'archevêque de Rouen, d'autre. — X[1a] 8845, fol. 332 r°.

62. 14 *février* 1334, *Poissy*. — Philippe VI mande au Parlement de continuer en état, jusqu'au mois de Pâques prochain, toutes les causes du roi de Navarre, comte d'Évreux[2]. — X[1a] 8845, fol. 332 v°.

63. 10 *mars* 1334, *au Val-Notre-Dame*[3]. — Philippe VI mande de tenir en état, jusqu'à un mois après son retour, toutes les causes de son conseiller Jean, seigneur de Chepoy[4], qu'il envoie en certaines parties pour les besognes du saint voyage d'outre-mer. — X[1a] 8846, fol. 1 r°.

64. 23 *mars* 1334, *Maubuisson-lez-Pontoise*. — Le roi continue, jusqu'au mois de Pâques prochain, toutes les causes que

1. Raimond Saquet fut élu évêque de Térouanne en novembre 1334; transféré au siège archiépiscopal de Lyon en 1356, il mourut sans doute en 1358. (*Gallia christiana*, t. X, col. 1560, et t. IV, col. 168.) En 1328, on le trouve parmi les clercs du roi. (*L'Hôtel de Philippe VI de Valois*, *Bibl. de l'École des chartes*, 1894, p. 599.)

2. Philippe le Bon ou le Sage, fils aîné de Louis de France, comte d'Évreux, et de Marguerite d'Artois, épousa Jeanne, fille unique de Louis le Hutin, et mourut le 10 septembre 1343.

3. Le Val-Notre-Dame, Seine-et-Oise, arr. de Versailles, cant. et comm. d'Argenteuil.

4. Jean de Chepoy, petit-fils de Thibaut de Chepoy, grand maître des arbalétriers sous Philippe le Bel, fils de Jean de Chepoy et d'Isabeau de Denisy. (P. Anselme, *op. cit.*, t. VII, p. 744.) Voir aussi l'article consacré par M. Joseph Petit à Thibaut de Chepoy dans le *Moyen Age*, 1897, p. 224.

Jeanne de Bretagne, dame de Cassel[1], a au Parlement. — X[1a] 8845, fol. 333 r°.

65. 8 *avril* 1334, *Saint-Christophe-en-Halate.* — Philippe VI fait tenir en état, jusqu'à un mois après son retour, toutes les causes d'Eustache de Montigny, chevalier, qui va en la compagnie de Jean, seigneur de Chepoy, « deputé et commis de par nous, capitaine et gouverneur des galies, que nous envoions en ayde des crestiens contre les mescreans Turs[2]. » — X[1a] 8846, fol. 1 r°.

66. 18 *novembre* 1334, *Asnières.* — Nouvelle remise en état, aux jours du bailliage de Vermandois du prochain Parlement, de la cause pendante entre les officiers de France, d'une part, et les habitants de Reims, d'autre, au sujet des droits que lesdits officiers prétendaient leur appartenir au jour du couronnement des rois à Reims. — X[1a] 8846, fol. 1 v°.

67. 24 *novembre* 1334, *Asnières.* — Philippe VI mande de tenir en état, jusqu'à la Chandeleur prochaine, toutes les causes du roi d'Angleterre et d'Isabelle, reine d'Angleterre, mues en Parlement, à l'occasion du comté de Ponthieu. — X[1a] 8846, fol. 1 v°.

68. 22 *décembre* 1334, *Fontainebleau.* — Philippe VI fait tenir en état, jusqu'à son retour, toutes les causes, en Parlement ou dehors, de Gui Turpin, sire de Crissé, maître de l'hôtel de la reine, envoyé en certains lieux pour affaires du roi; dans l'intervalle, celui-ci pourra néanmoins poursuivre les procès qu'il voudra. — X[1a] 8846, fol. 3 r°.

69. 30 *décembre* 1334, *Fontainebleau.* — Philippe VI fait tenir en état, jusqu'à son retour, toutes les causes de son conseiller Pierre, archevêque de Rouen, envoyé à Avignon, et de ses gens. Dans l'intervalle, ils pourront plaider par procureur contre leurs adversaires. — X[1a] 8846, fol. 2 v°.

70. 21 *janvier* 1335, *Saint-Pierre-le-Moutier*[3]. — Philippe VI fait tenir en état, depuis le 29 décembre jusqu'à la prochaine Mi-Carême, toutes les causes de son clerc Roger de Baleham[4],

1. Jeanne de Bretagne, fille aînée d'Arthur II, duc de Bretagne, et de sa seconde femme Yolande de Dreux, épousa en 1323 Robert de Flandre, seigneur de Cassel. Elle mourut à Ypres le 24 mars 1363. (P. Anselme, *op. cit.*, t. I, p. 45.)

2. Cette expédition se termina en 1335, ainsi que le signalent les *Grandes Chroniques*, éd. Paulin Paris, t. V, p. 361. Elles donnent alors à Jean de Chepoy le titre d'amiral de la mer.

3. Saint-Pierre-le-Moutier, Nièvre, arr. de Nevers, ch.-l. de cant.

4. Roger de Baleham, qui, en 1328, ne figure pas encore au nombre des

qui l'accompagne avec le comte d'Alençon [1] dans le voyage qu'il effectue alors vers Lyon et Avignon [2]. Pendant ce voyage, ledit Roger pourra plaider par procureur en demandant et en défendant, au Parlement et dehors. — X[1a] 8846, fol. 2 v° et 3 r°.

71. 22 *janvier* 1335. *Saint-Pierre-le-Moutier.* — Le roi fait continuer en état, jusqu'au dimanche après la Mi-Carême, toutes les causes de Guillaume Flote, seigneur de Revel, et de sa femme, ainsi que celles de Pierre Flote, chevalier [3], leur fils, et de sa femme. — X[1a] 8846, fol. 3 v°.

72. 5 *février* 1335. *en l'abbaye de Septfonts* [4]. — Philippe VI fait continuer en état, jusqu'au dimanche de la prochaine Mi-Carême, toutes les causes, tant en Parlement que dehors, de « Raymon, esleu de Therouane, tant en son nom comme pour ses benefices, et de Raymon Saquet, personne du personage de Enguin, en la dyocèse de Therouane, tant en son nom comme ou nom dudit personage, et de chascun d'eux, tant conjointement comme diviséement, en demandant et en deffendant. » — X[1a] 8846, fol. 3 v°.

73. 26 *mars* 1335. *au Val Coquatrix* [5]. — Philippe VI fait savoir au Parlement qu'il a continué en état toutes les causes de l'évêque du Mans [6], jusqu'aux jours de Normandie du prochain Parlement. — X[1a] 8846, fol. 4 r°.

clercs et notaires du roi, devint ensuite maître de la Chambre des comptes, comme le prouve une lettre de Philippe VI, du mois de décembre 1341, amortissant en sa faveur 20 livres de rente pour lui permettre de fonder une chapellenie. (Arch. nat., JJ 73, fol. 240 v°, n° 303.)

1. Le comte d'Alençon était Charles, frère de Philippe de Valois, qui fut tué à Crécy en 1346.

2. Le roi n'effectua pas alors ce voyage, il rebroussa chemin. Il n'alla à Avignon qu'au mois de mars 1336.

3. Pierre Flote, seigneur de Revel, dit Floton de Revel, était fils de Guillaume Flote, chancelier, et d'Alix de Mello. Créé amiral le 28 mars 1345, il conserva cette charge jusqu'au mois d'octobre 1347. Il ne vivait plus à Noël 1350. Il avait épousé Marguerite de Châtillon, fille de Gaucher de Châtillon et de Marguerite de Dampierre. (P. Anselme, *op. cit.*, t. VII, p. 751, et t. VI, p. 276.)

4. Septfonts, abbaye de cisterciens, Allier, arr. de Moulins, cant. de Dompierre, comm. de Dion.

5. Le Val-Coquatrix, maison féodale située en la paroisse Saint-Germain du Vieux-Corbeil, Seine-et-Oise. (Thoison, *op. cit.*, p. 156.)

6. L'évêque du Mans était alors Gui de Laval, qui occupa ce siège du

74. 29 *mars* 1335, *Longpont.* — Philippe VI fait continuer en état, aux frais du vicomte de Ventadour[1], jusqu'aux jours de la sénéchaussée de Périgord du prochain Parlement, la cause pendante entre Bernard, vicomte de Ventadour, d'une part, et Brun de Clavers, chevalier, Brunet, son fils, et Mathe, sa femme, d'autre part, cause déjà remise à ce présent Parlement par le sénéchal de Périgord, en vertu d'un mandement du roi. — X[1a] 8846, fol. 76 r°.

75. 7 *avril* 1335, *abbaye de Joyenval*[2]. — Le roi fait continuer, jusqu'aux jours de la sénéchaussée de Carcassonne du prochain Parlement, la cause pendante entre le procureur du roi et les consuls d'Ovelham[3], d'une part, et l'abbé et le couvent de Fontfroide[4], d'autre part. — X[1a] 8846, fol. 4 v°.

76. 21 *avril* 1335, *Poissy.* — Philippe VI fait savoir au Parlement que les causes du duc de Bretagne, vicomte de Limoges[5], et de ses adhérents, autrefois continuées jusqu'aux jours de la sénéchaussée de Périgord, sont encore remises, de grâce spéciale, jusqu'à la Pentecôte prochaine. — X[1a] 8846, fol. 4 r°.

77. 5 *mai* 1335, *Meulan*[6]. — De par le Roy. Mandement aux gens du Parlement de remettre jusqu'aux octaves de la Saint-Jean la journée que le procureur du roi et Oudart Jacques, de Berron, clerc, ont, au mois de Pâques, contre Jean Cotin, prêtre, pour cause de la cure de Berron. — X[1a] 8846, fol. 4 v°.

78. 25 *juillet* 1335, *Maubuisson-lez-Pontoise.* — Philippe VI mande aux gens du Parlement de tenir en état, depuis le 1[er] jan-

13 mars 1326 jusqu'à sa mort, le 7 avril 1338. (*Gallia christiana*, t. XIV, col. 406.)

1. Bernard de Ventadour, second fils d'Èbles VIII et de Marguerite de Beaujeu, avait épousé Marguerite de Beaumont, fille de Robert de Beaumont et de Marie de Craon. (Kervyn de Lettenhove, *Froissart*, t. XXIII, p. 241.) Le 2 avril 1350, Philippe VI érigea en comté les terres de Ventadour et de Montpensier. (P. Anselme, *op. cit.*, t. IV, p. 2.)

2. Joyenval, Seine-et-Oise, arr. de Versailles, cant. de Saint-Germain-en-Laye, comm. de Chambourcy.

3. Ouveillan, Aude, arr. de Narbonne, cant. de Ginestos.

4. Fontfroide, abbaye de l'ordre de Cîteaux, du diocèse de Narbonne, auj. Aude, arr. et cant. de Narbonne, comm. de Bizanet.

5. Jean III, fils d'Arthur II, duc de Bretagne, et de sa première femme Marie, fille et héritière de Gui IV, vicomte de Limoges. (*Art de vérifier les dates*, in-fol., t. II, p. 904.)

6. Meulan, Seine-et-Oise, arr. de Versailles, ch.-l. de cant.

vier dernier jusque quinze jours après son retour, toutes les causes de Guillaume, vicomte de Poys, chevalier, parti avec Hue Quieret[1] « en l'ayde des chrestiens contre les Turs. » — X1a 8846, fol. 164 v°.

79. 23 *août* 1335, *Paris*. — Mandement du roi à tous ses justiciers de tenir en état, jusqu'à son retour, les causes qui pendent au Parlement entre l'évêque de Saint-Malo[2], parti pour « la court de Ronme, » et Hervé de Léon le vieux, chevalier, ses enfants et leurs complices. Pendant son absence, l'évêque ou ses gens pourront introduire une affaire par procureur, mais « en demandant tant seulement. » — X1a 8846, fol. 81 v°.

80. 26 *décembre* 1335, *Brive*. — Philippe VI mande à tous ses justiciers que, comme il envoie pour affaires l'évêque de Saint-Malo en Navarre et en Espagne, ils tiennent en état toutes ses causes et celles des gens qui l'accompagnent, depuis la date de ces présentes lettres jusqu'à son retour. Ils pourront, pendant leur absence, traiter leurs affaires par procureur. — X1a 8846, fol. 81 v°.

81. 17 *janvier* 1336, *Toulouse*. — Philippe VI mande aux gens du Parlement de remettre au mardi après Quasimodo la journée que Hyebles de Vivonne[3], chevalier, et Jeanne de Mortagne, sa femme, avaient par-devant eux, au prochain mardi après les Brandons, contre le vicomte d'Aunay, frère de ladite Jeanne. — X1a 8846, fol. 81 r°.

82. 17 *janvier* 1336, *Toulouse*. — Philippe VI fait continuer en état, jusqu'aux jours du duché de Normandie du prochain Parlement, les causes que Roland, seigneur de Montafilent, allant avec lui en voyage, a avec le duc de Bretagne, Olivier Tournemine, chevalier, lieutenant du duc, Yon de Tréal, son sénéchal, Guillaume de la Villeneuve, son bailli, et le seigneur du Périer, chevalier; et jusqu'à la prochaine Pentecôte, la cause

1. Sur Hue Quieret, devenu amiral dès 1336, voir le P. Anselme, *op. cit.*, t. VII, p. 744-745.

2. L'évêque de Saint-Malo était alors Yves de Boisbressel, qui occupa ce siège depuis le commencement de 1333 jusqu'à sa mort, survenue probablement en 1348. (*Gallia christiana*, t. XIV, col. 1007.)

3. Èbles de Vivonne, seigneur d'Oulmes, second fils de Savary II de Vivonne et d'Eschive de Rochefort, avait épousé Jeanne de Mortagne, sœur de Geoffroy et de Pons de Mortagne. (P. Anselme, t. VIII, p. 767.)

qu'il a avec le vicomte de Coëtmen et ses complices. — X1a 8846, fol. 80 v°.

83. 2 *mars* 1336, *Beaucaire.* — Philippe VI fait tenir en état, jusqu'aux jours de la sénéchaussée de Rhodez du prochain Parlement, toutes les causes de l'élu confirmé de Rhodez [1]. — X1a 8846, fol. 81 v°.

84. 20 *avril* 1336, *Sainte-Marguerite.* — Philippe VI mande à tous ses justiciers de tenir en état les causes de ceux qui iront avec Eudes, duc de Bourgogne, en la guerre qu'il a « es parties de la contei de Bourgogne » depuis le jour de leur départ jusqu'à leur retour, ce dont le duc témoignera par ses lettres. Il leur mande également de ne pas les contraindre pour leurs dettes jusqu'à la fête de la prochaine Madeleine; les dettes du roi et celles des foires de Champagne et de Brie exceptées. — En vertu de ces lettres, Eudes, duc de Bourgogne, demanda au Parlement, le 9 mai 1336, de ne pas molester Richard, seigneur de Mombelet, et ses familiers et écuyers, dans la cause qu'ils avaient avec le procureur du roi et l'évêque de Mâcon. — X1a 8846, fol. 88 v°.

85. 28 *mai* 1336. — Le roi mande au sénéchal de Poitou que l'affaire relative aux foires de Saint-Yrieix pendante entre le duc de Bretagne, à cause de la vicomté de Limoges, et l'officialité de Limoges, d'une part, et le procureur du roi, les doyen et chapitre de Saint-Yrieix, les officiers et sergents royaux de la vicomté, d'autre part, est continuée en état jusqu'aux jours de la sénéchaussée de Poitiers et de Limoges du prochain Parlement. — X1a 8846, fol. 138 v°.

86. 29 *juin* 1336, *Bois de Vincennes.* — Philippe VI fait tenir en état les causes de Pierre d'Azeville, écuyer, depuis le jour de son départ pour la guerre de Bourgogne jusqu'à son retour. Dans l'intervalle, il pourra plaider par procureur, en demandant et en défendant, au Parlement et dehors. — X1a 8846, fol. 89 r°.

87. 3 *octobre* 1336, *Bois de Vincennes.* — Philippe VI mande à tous ses justiciers que, « comme Jehan, sire de Poys, chevalier, soit en gage de bataille jugié par nous envers Guillaume de Fricamps, chevalier, appelleur, » ils tiennent en état toutes ses causes jusqu'à ce que lesdits gages aient pris fin. Dans l'inter-

1. Bernard II d'Alby, qui fut élu évêque de Rhodez le 8 février 1336 et occupa ce siège jusqu'au 18 décembre 1338, date à laquelle il fut créé cardinal. (*Gallia christiana,* t. I, col. 217.)

valle, il sera reçu à plaider et à comparoir en jugement. — X1a 8846, fol. 164 r°.

88. 6 *novembre* 1336, *Mareau*[1]. — Philippe VI fait continuer, jusqu'au premier Parlement à venir après le prochain, la cause pendante entre les bourgeois de Reims, d'une part, le procureur du roi, Bouchard de Montmorency, panetier[2], et les autres officiers de France, d'autre part, au sujet des droits que ces derniers prétendent avoir à cause de leurs offices, aux jours du sacre et du couronnement à Reims. — X1a 8846, fol. 163 r°.

89. 12 *novembre* 1336, *Paris, au Parlement*. — Philippe VI fait savoir que le Parlement a continué en état, jusqu'aux jours de la prévôté de Paris de ce présent Parlement, la cause pendante, tant au civil qu'au criminel, entre lui et Bouchard de Montmorency le jeune, et qu'il l'a délivré de prison en prenant caution suffisante de lui. — X2a 3, fol. 85 v°.

90. 16 *novembre* 1336, *Montargis*. — Philippe VI fait savoir à tous ses justiciers que, comme l'archevêque de Reims[3], qui auparavant fut évêque de Thérouanne, avait été jusqu'alors presque toujours occupé aux affaires du royaume, en sorte qu'il n'avait pu vaquer à celles de son évêché, il accorde par ces lettres à l'évêque actuel de Thérouanne[4] que toutes ses causes, quelles qu'elles soient, seront ramenées au point où elles étaient le jour où l'archevêque de Reims actuel prit possession de l'évêché de Thérouanne. — X1a 8847, fol. 81 r°.

91. 19 *novembre* 1336, *Paucourt*[5]. — Philippe VI mande au Parlement de remettre toutes les causes de l'archevêque de Reims, qui fut longtemps absent du royaume pour les affaires du roi, jusqu'à Pâques prochain. — X1a 8846, fol. 163 v°.

92. 25 *novembre* 1336, *Fontainebleau*. — Mandement du roi aux gens du Parlement de tenir en état, jusqu'au premier jour où l'on

1. Mareau-aux-Bois, Loiret, arr. et cant. de Pithiviers.

2. Bouchard II de Montmorency, seigneur de Saint-Leu et de Deuil, panetier de France dès l'année 1323, était fils de Bouchard Ier de Montmorency et de Philippe Britaut, dame de Nangis. (André Du Chesne, *Hist. généal. de la maison de Montmorency et de Laval*, 1624, in-fol., p. 548.)

3. Jean de Vienne, qui fut transféré au mois d'octobre 1334 du siège de Thérouanne à l'archevêché de Reims. Il mourut le 14 juin 1351.

4. Raymond Saquet, déjà cité.

5. Paucourt, Loiret, arr. et cant. de Montargis.

plaidera après Pâques prochain, toutes les causes du duc de Bourgogne, comte d'Artois, et de la duchesse sa femme[1]. — X1a 8846, fol. 164 r°.

93. 14 *décembre* 1336, *au Louvre-lez-Paris.* — Philippe VI mande au Parlement de remettre à la quinzaine de Pâques prochain le jour assigné à Robert, comte de Flandre[2], pour certaine somme d'argent en laquelle il était obligé par lettres scellées de son sceau envers le chambellan de France Jean, vicomte de Melun[3], et sa femme. — X1a 8846, fol. 164 v°.

94. 28 *décembre* 1336, *au Louvre, à Paris.* — Philippe VI mande aux gens du Parlement que, comme Thomas Gueraut, chapelain de la comtesse d'Alençon[4], est empêché pour cause de l'exécution du testament de ladite comtesse, ils remettent au prochain Parlement la journée qu'il a comme demandeur contre « l'evesque de Castaigne pour cause de la prevende de Paris. » — X1a 8846, fol. 165 r°.

95. 31 *décembre* 1336, *au Louvre-lez-Paris.* — Le roi fait savoir

1. Eudes IV, duc de Bourgogne, avait épousé le 18 juin 1318 Jeanne de France, fille aînée de Philippe le Long.

2. Il ne peut être question que de l'héritier de Robert, comte de Flandre, c'est-à-dire de Louis Ier de Nevers, car Robert III de Béthune était mort depuis le 17 septembre 1322; un de ses fils, qui portait le même nom, Robert de Cassel, était également mort depuis 1331.

3. Jean Ier, vicomte de Melun et comte de Tancarville, fils d'Adam IV, vicomte de Melun, et de Jeanne de Sully, fut créé chambellan par Philippe le Long en 1318. Il continua à remplir cette charge sous Philippe de Valois. Choisi par ce prince pour l'un de ses exécuteurs testamentaires, il mourut avant lui, en 1347. Il avait épousé : 1° Jeanne, dame de Tancarville, qui mourut en 1328; 2° Isabelle, dame d'Antoing, fille de Hugues VI d'Antoing et de Marie de Sottenghien. (P. Anselme, *op. cit.*, t. V, p. 224, et t. VIII, p. 443.) — Au mois de septembre 1339, Philippe VI lui rendit le château et la ville de Blaye, qui avaient été repris sur le roi d'Angleterre et sur lesquels Jean de Melun et ses frères avaient des droits évidents. (Arch. nat., JJ 73, fol. 15, n° 16.) Cette ville fut ensuite vendue à Regnaut de Pons, seigneur de Ribeyrac, par ledit Jean et ses frères Adam de Melun, chevalier, Guillaume de Melun, chanoine de Paris, Robert et Henri de Melun, écuyers, et Simon de Melun, chanoine de Sens, comme nous l'apprend une lettre de Philippe VI de novembre 1343 approuvant cette vente. (Arch. nat., JJ 74, fol. 305, n° 520.)

4. Jeanne, comtesse de Joigny, morte le 21 novembre 1336, qui avait épousé Charles II de Valois, comte d'Alençon, frère de Philippe de Valois.

qu'il a continué jusqu'à la fin de ce présent Parlement la cause que Pascal de Palmes a contre Giraut de Chassegnol; il mande de signifier cette continuation à la partie adverse. — X1a 8846, fol. 165 r°.

96. 1er *janvier* 1337, *Paris.* — Philippe VI mande aux gens du Parlement de continuer en état, jusqu'aux octaves de Pâques prochain, la cause pendante entre la dame de Chepoy [1] et ses enfants, d'une part, et l'abbé et couvent de Saint-Corneille de Compiègne, d'autre part. — X1a 8846, fol. 164 v°.

97. 2 *janvier* 1337, *Paris, au Parlement.* — Le roi fait savoir que le Parlement a continué en état, jusqu'aux jours de la prévôté de Paris de ce présent Parlement, la cause pendante, tant au civil qu'au criminel, entre lui et Bouchard de Montmorency le jeune, et qu'il est élargi jusqu'à la Purification. — X2a 3, fol. 85 v°.

98. 18 *janvier* 1337, *au Louvre, près Paris.* — Philippe VI fait savoir que Hue de Dargies, seigneur de Lagny [2], chevalier, a obtenu par d'autres lettres la revision d'un arrêt rendu contre lui en Parlement, dans un procès avec Mahieu de Massemy, chevalier, et le renvoi de cette affaire au roi; mais, les gens du Parlement ne pouvant alors s'occuper de cette cause, il ordonne de la laisser en paix jusqu'à la prochaine fête des Brandons [3]. — X1a 8846, fol. 165 r°.

99. 18 *janvier* 1337, *au Louvre-lez-Paris.* — Mandement du roi aux gens du Parlement de continuer en état, jusqu'au lendemain des octaves de Pâques prochain, toutes les causes du comte de Flandre. — X1a 8846, fol. 166 v°.

100. 26 *janvier* 1337, *au Louvre-lez-Paris.* — Philippe VI mande à tous ses justiciers que, comme il envoie l'archevêque de Rouen à Avignon, ils tiennent en état toutes ses causes, ainsi que celles des gens de sa compagnie, jusqu'à son retour.

1. Ce doit être Jeanne de Bucy, fille de Simon de Bucy, premier président au Parlement de Paris. Elle avait épousé Jean II, seigneur de Chepoy, amiral de France. (Voir *supra*, nos 63 et 65.) Après la mort de Jean de Chepoy, elle se remaria à Guillaume de Warny, puis en troisièmes noces à Gaucher de Châtillon. (P. Anselme, *op. cit.*, t. VII, p. 740.)

2. Hue de Dargies est peut-être le père d'Enguerrand de Dargies, chevalier, seigneur de Lagny, qui fut maître-fauconnier de Charles V. (P. Anselme, *Hist. généal.*, t. VIII, p. 749.)

3. 9 mars 1337.

Dans l'intervalle, il pourra agir par procureur, en demandant et en défendant, en Parlement et dehors. — X1a 8846, fol. 165 v°.

101. 12 *février* 1337, *Poissy*. — Philippe VI fait savoir que, par ces lettres, il continue en état, jusqu'aux octaves de Pâques prochain, toutes les causes que le duc de Bretagne et ses officiers et sujets, tant de Limousin que d'ailleurs, à cause de lui, ont en Parlement, ainsi que l'affaire pendante entre le duc et la comtesse de Saint-Pol[1], au sujet de laquelle des lettres de commission ont été données à ladite comtesse. — X1a 8846, fol. 165 v°.

102. 16 *février* 1337, *Saint-Cloud*. — Philippe VI mande aux gens du Parlement de continuer, jusqu'à la quinzaine de Pâques prochain, toutes les causes que l'évêque de Saint-Malo et Juhel du Bois, son neveu, recteur de l'église de Saint-Armel de Ploërmel, ont aux jours du duché de Normandie. — X1a 8846, fol. 166 v°.

103. 14 *avril* 1337, *Poissy*. — Le roi continue, jusqu'aux jours de Normandie du prochain Parlement, les causes qui pendent entre Roland de Dinan et Henri de Dinan, chevaliers. — X1a 8846, fol. 167 v°.

104. 22 *avril* 1337, *Maubuisson-lez-Pontoise*. — Philippe VI remet encore, jusqu'à trois semaines après Pâques, les affaires du duc de Bretagne et de ses sujets, qu'il avait renvoyées par ses lettres du 12 février dernier[2] aux octaves de Pâques. — X1a 8846, fol. 167 r°.

105. 22 *mai* 1337, *Bois de Vincennes*. — Philippe VI fait remettre au prochain Parlement les causes de « l'abbé de Saint-Sever en Gascoigne[3], de Bernart de Piertin, son frère, Guillaume Raymon, filz du dit Bernart, le baillif et les jurez de Sempreste, Jehan Fau, Raymon Faucan, Denot de Marraign, Raymon de Samadet, Pierre de Mondiron, Guillaume du Chesne, Guillaume Menson, Arnaut de Segarz, Bernart du Puy, Garcie de Marecurah, Bernart de Senche-Berdinac, Bertron, filz de Bertreron de Pulon, Fortenier Bernois, Bernar de Guilleaume, Pierre Maistre, Raymon de Meinville, notaire, Teyhes Malier, Pierres du Bourc et

1. Cette comtesse de Saint-Pol est probablement Marie, fille de Jean II, duc de Bretagne, morte le 5 mai 1339; elle avait épousé Gui IV, seigneur d'Encre, devenu comte de Saint-Pol par la cession de son frère Hugues VI. (*Art de vérifier les dates*, in-8°, t. XII, p. 393.)

2. Voir le n° 101.

3. Saint-Sever, Landes, ch.-l. d'arr.

Dimenche, son filz, et chascun d'eus conjointement ou divisément. » — X1a 8846, fol. 168 vo.

106. 27 *mai* 1337, *Paris*. — Philippe VI mande aux gens du Parlement que, comme il envoie en Gascogne son conseiller l'évêque de Beauvais[1], il lui accorde, pour lui et les gens de sa compagnie, des lettres d'état pour toutes leurs causes, valables jusque quinze jours après son retour. Il leur mande également de tenir en état pendant le même laps de temps les causes de Hue d'Auxi, écuyer, si l'évêque certifie qu'il l'accompagne. — Suivent les lettres de l'évêque, datées de *Breelle* le 1er juin 1337, attestant que Hue d'Auxi va avec lui. — X1a 8846, fol. 167 vo.

107. 1er *juin* 1337, *Bois de Vincennes*. — Le roi, ayant fait une semonce de gens d'armes pour la défense du royaume, mande au Parlement de tenir en état, jusqu'à un mois après leur retour, toutes les causes de Pons[2] et Bernard-Raymond Ysalguier[3], frères, écuyers de Toulouse, déjà partis pour la Gascogne, sur le commandement du sénéchal de Toulouse. — X1a 8846, fol. 168 ro.

108. 10 *juin* 1337, *Bois de Vincennes*. — Philippe VI fait tenir en état, du jour de la date de ces lettres jusqu'à un mois après son retour, toutes les causes d'Eudes, seigneur de Cleri, chevalier, qui s'est rendu à sa semonce de gens d'armes. Dans l'intervalle, il pourra plaider par procureur en demandant et en défendant. — X1a 8846, fol. 168 ro.

109. 10 *juin* 1337, *Bois de Vincennes*. — Mêmes lettres en faveur d'Oudart de Cernon, écuyer. — X1a 8846, fol. 168 vo.

110. 14 *juin* 1337, *Bois de Vincennes*. — Mêmes lettres en faveur de P. de Saint-Palays, chevalier, sire de Vaten ; leur effet part du 10 juin. — X1a 8846, fol. 168 ro.

1. L'évêque de Beauvais était alors Jean Ier de Marigni, qui occupa ce siège de janvier 1313 à 1347.

2. Pons Ysalguier fut chargé en 1346, avec le receveur de Toulouse, d'approvisionner l'hôtel du duc de Normandie : comme l'apprend une lettre de ce dernier du 17 juin 1346, il avait alors le titre de chevalier. (Bertrandy, *Étude sur les chroniques de Froissart. guerre de Guyenne*, p. 327-328.)

3. Bernard-Raymond Ysalguier eut plus tard le titre de chevalier, comme l'apprennent des lettres du duc de Bourbon du 24 novembre 1345, par lesquelles il constitue une rente au profit de Jacques Ysalguier, écuyer, son fils aîné, en considération des services du père. (Bertrandy, *op. cit.*, p. 275.)

111. 15 *juin* 1337, *Bois de Vincennes.* — Philippe VI accorde en faveur de Gui de Comminges, chevalier, qu'il envoie en Gascogne, des lettres d'état, valables jusqu'à son retour, dans l'affaire qu'il a au Parlement avec Éléonore, comtesse de Vendôme, et ses enfants. — X1a 8847, fol. 40 r°.

112. 28 *novembre* 1338, *Chauconin*[1]. — Philippe VI mande aux gens du Parlement que la journée assignée au Parlement à la quinzaine de la Toussaint dernière, entre le procureur du roi, d'une part, et le comte d'Armagnac[2], d'autre part, sur ce que ledit comte se plaignait que le sénéchal de Bigorre et ses gens lui avaient causé du dommage dans sa terre, est remise aux jours de la sénéchaussée de Bigorre dudit Parlement, bien que ladite journée soit passée et que les parties se soient présentées. — X1a 8847, fol. 1 v°.

113. 28 *novembre* 1338, *Chauconin.* — Philippe VI, à la requête de plusieurs officiers de son hôtel et d'autres, auxquels il avait donné les offices de Laon, comme appliqués au domaine, renvoie au lendemain de la Quasimodo[3] l'affaire qu'ils avaient, à ce sujet, avec l'évêque, le doyen, le chapitre et les habitants de cette ville, et pour laquelle journée leur avait été assignée aux jours du bailliage de Vermandois. — X1a 8847, fol. 1 r°.

114. 5 *décembre* 1338, *Paris.* — Le roi mande à ses justiciers de tenir en état, du jour de la date de ces présentes jusqu'à un mois après son retour, les affaires d'Enguerrand, sire de Coucy[4], envoyé

1. Chauconin, Seine-et-Marne, arr. et cant. de Meaux.

2. Le comte d'Armagnac était alors Jean I^er^, fils de Bernard VI et de Cécile de Rhodez ; il fut comte de 1319 à 1373. (*Art de vérifier les dates*, in-8°, t. IX, p. 309.)

3. 5 avril 1339.

4. Enguerrand VI, qui succéda vers 1335 à son père Guillaume, épousa en 1338 Catherine d'Autriche, fille du duc Léopold et de Catherine de Savoie. Il mourut probablement en 1344. (André Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, d'Ardres, de Gand et de Coucy*, 1631, in-fol., p. 263.) — L'*Art de vérifier les dates*, in-fol., t. II, p. 721, dit qu'Enguerrand VI mourut en 1346 ou au commencement de 1347. En cela il se trompe. En effet, d'après les registres du Parlement, nous voyons que, si Enguerrand VI de Coucy vivait encore le 26 novembre 1343 (X1a 8848, fol. 16 v°, reproduit en partie par Du Chesne, *op. cit.*, preuves, p. 409), il était déjà mort le 8 décembre 1344, comme le prouve la mention suivante : « Omnes cause in casu novitatis in curia nostra pendentes inter Katherinam de Ostria, relictam defuncti domini Couciaci, tam suo [nomine]

en certaines provinces pour la défense du royaume. — X[1a] 8847, fol. 1 r°.

115. 19 *février* 1339, *Maubuisson*. — Philippe VI mande aux gens du Parlement que, comme Ythier Barbe, chevalier, est resté du côté de Tournai pour garder les frontières du royaume, ils remettent jusqu'à un mois après la fin de la guerre une cause pendante au Parlement dont il ne peut s'occuper en ce moment. — X[1a] 8847, fol. 2 r°.

116. 1[er] *avril* 1339, *Poissy*. — Philippe VI remet encore à un an l'affaire relative aux offices de Laon. — X[1a] 8847, fol. 2 r°. (Voir la lettre du 28 novembre 1338, n° 113.)

117. 21 *mai* 1339, *Conflans-lez-Paris*[1]. — Le roi mande aux sénéchaux de Toulouse, de Carcassonne et à tous ses justiciers que, comme il fait semonce à Compiègne pour la prochaine fête de la Madeleine, ils tiennent en état jusqu'à la fête de la Toussaint les exécutions de dettes contre les nobles qui s'y rendront et contre leurs garants ; exception est faite pour les dettes perpétuelles, les pensions ou rentes à vie, les douaires des veuves, les aumônes et les œuvres pies. Il mande, en outre, de faire jouir de leur grâce Guillaume de Saint-Cernin et Raymond, son frère, écuyers. — X[1a] 8847, fol. 4 r°.

118. 28 *novembre* 1339, *Bois de Vincennes*. — Philippe VI mande à ses justiciers que, comme Jean, comte de Roucy[2], est sur les frontières du royaume, et à cause des dommages qu'il éprouve

quam ut ballum seu gardiam habentem Ingerranni, nlii sui, domini de Couciaco, ex una parte, et episcopum Noviomensem, ex altera, presumptus prius ab eisdem partibus hinc inde processibus causarum predictarum, in illis videlicet que tempore predecessorum ipsarum partium emanarunt, in statu, de Balduini Buire dicte Katherine, et Johannis Ame dicti episcopi procuratorum consensu, die VIII[a] decembris. » (X[1a] 8846, fol. 115 v°. Voir aussi fol. 117 r°, 118 r°, 119 r°, 120 r°, 148 v°.) — La mention du fol. 119 a été reproduite en partie par Du Chesne (*op. cit.*, preuves, p. 478), mais il la date mal : elle est du 6 août 1345, et non 1344. Elle est comprise, en effet, dans le Parlement qui commence au 12 novembre 1344 et qui, par conséquent, se termine dans le courant de 1345.

1. Conflans-l'Archevêque, Seine, arr. de Sceaux, cant. et comm. de Charenton-le-Pont.

2. Jean V de Roucy, qui succéda en 1304 à son père Jean IV, épousa Marguerite de Beaumez et fut tué, le 26 août 1346, à la bataille de Crécy. (*Art de vérifier les dates*, in-fol., t. II, p. 740.)

dans la présente guerre, ils tiennent en état toutes ses affaires du jour de la date de ces lettres jusqu'à la Pentecôte prochaine. Dans l'intervalle, il pourra être reçu pour plaider, en demandant et en défendant. — X^{1a} 8847, fol. 65 r°.

119. 5 *février* 1340, *Montargis.* — Philippe VI mande aux présidents du Parlement que, comme son conseiller Guillaume le Preus est alors près de lui, ils remettent à quinzaine la journée qui lui était fixée à lundi prochain dans la cause d'appel qu'il avait contre Robert du Palays. — X^{1a} 8847, fol. 61 r°.

120. 17 *février* 1340, *Bois de Vincennes.* — Le roi mande à ses justiciers de tenir en état les causes de Roger d'Armagnac, évêque de Laon[1] et pair de France, venu demeurer en son évêché pour défendre le royaume contre ses ennemis, tant qu'il restera en sondit évêché pour ce motif. Il pourra plaider par procureur en demandant et en défendant. — X^{1a} 8847, fol. 62 v°.

121. 8 *mars* 1340, *Bois de Vincennes.* — Le roi mande à ses justiciers de tenir en état jusqu'à un mois après son retour toutes les causes de Gui de Beaumont, qui accompagne Pierre de Cugnières[2] en certaines parties pour le service du roi. Dans l'intervalle, il pourra plaider par procureur en demandant et en défendant. — X^{1a} 8847, fol. 63 r°.

122. 9 *mars* 1340, *Bois de Vincennes.* — Philippe VI fait savoir aux présidents du Parlement que, son conseiller l'arche-

1. Cette pièce rectifie la notice consacrée à Roger d'Armagnac dans la *Gallia christiana*, t. IX, p. 547, ainsi que dans Gams, *Series episcoporum*, et dans le *Trésor de chronologie*. Tous ces ouvrages disent que, transféré de l'évêché de Lavaur à celui de Laon en 1338, il mourut en 1339. Or, nous voyons qu'il vivait encore au commencement de 1340. C'est même dans le courant de cette année qu'il mourut, puisque son successeur, Hugues II d'Arci, promit obéissance au saint-siège au mois de janvier 1341. (*Gallia christiana*, col. 548.) Il faut donc maintenant, d'une part, prolonger l'épiscopat de Roger d'Armagnac jusqu'après le 17 février 1340, d'autre part, ne faire partir celui de Hugues d'Arci que de 1340 et non de 1339.

2. Pierre de Cugnières, conseiller au Parlement depuis 1322, remplaça Hugues de Crusy comme premier président en 1336. Voir sur lui *Bulletin de la Société de Paris et de l'Ile-de-France*, 1884, p. 134 et suiv., 1885, p. 50 et suiv., et vicomte de Caix de Saint-Aymour, *Causeries du Besacier*, 1re série, 1892, p. 231 et suiv.

vêque de Reims[1] étant occupé de ses secrètes besognes, il met toutes ses affaires en état jusqu'à la Saint-Jean-Baptiste prochaine; il leur mande, en conséquence, de remettre à cette date la cause qui pend devant eux entre ledit archevêque, d'une part, et Remi Cauchon et ses adhérents, d'autre part. — X[1a] 8847, fol. 63 r°.

123. 30 *mars* 1340, *Maubuisson-lez-Pontoise*. — Philippe VI mande à ses justiciers que, comme Jean de Vergy[2], seigneur de Fouvent[3], se dit prêt à partir pour la guerre ou à y envoyer quelqu'un en sa place, ils tiennent ses causes en état depuis le jour où il partira ou y enverra jusqu'à un mois après son retour. Dans l'intervalle, il pourra plaider par procureur en demandant et en défendant. — X[1a] 8847, fol. 66 v°.

124. 31 *mars* 1340, *Maubuisson-lez-Pontoise*. — Le roi mande aux présidents du Parlement à Paris qu'il a continué en état, par ces lettres, toutes les causes des maire, échevins et habitants de la ville d'Amiens, alors occupés par ses guerres. — X[1a] 8847, fol. 64 r°.

125. 31 *mars* 1340, *Paris*. — Philippe VI mande à ses justiciers que toutes les causes de Jeanne de Nedonchel, dame de Wavrans, qui a envoyé en son nom « Bauduin de Wavrens, son cousin, escuier, » en armes, en la compagnie de Sohier de Gand, chevalier, garde de la Malmaison en Cambrésis[4], soient tenues en état depuis le jour du départ dudit Baudouin jusqu'à un mois après son retour. Dans l'intervalle, elle pourra plaider par procureur en demandant et en défendant. — X[1a] 8847, fol. 73 v°.

126. 13 *avril* 1340, *Paris*. — Philippe VI mande à tous ses justiciers de tenir en état, du jour de son départ jusqu'à un mois après son retour, toutes les causes de Gui d'Auneel, chevalier, qui dit être parti « en armes et en chevaux » pour la guerre. Dans l'intervalle, il pourra plaider par procureur en demandant et en défendant. — X[1a] 8847, fol. 68 r°.

1. L'archevêque de Reims était alors Jean II de Vienne, qui occupa ce siège du mois d'octobre 1334 au 14 juin 1351.

2. Jean II de Vergy, seigneur de Fouvent, fils de Henri de Vergy et de Mahaud de Trie, dame de Saint-Aubin, succéda en 1335 à son père et mourut en 1353. (P. Anselme, *op. cit.*, t. VII, p. 34.)

3. Il y a deux localités de ce nom dans la Haute-Saône, arr. de Gray, cant. de Champlitte : Fouvent-le-Haut et Fouvent-le-Bas.

4. La Malmaison, Nord, arr. de Cambrai, cant. de Clary, comm. de Busigny.

127. 17 *avril* 1340, *Paris.* — Même lettre en faveur de Pierre de Mesalent, chevalier, qui se dit prêt à partir. — X^{1a} 8847, fol. 66 v°.

128. 27 *avril* 1340, *Paris.* — Philippe VI mande à ses justiciers de tenir en état, depuis le jour de la date de ces présentes lettres jusqu'à la prochaine fête de Saint-Jean-Baptiste, toutes les causes des habitants de Compiègne qui sont occupés par la présente guerre. Dans l'intervalle, ils pourront plaider par procureur. — X^{1a} 8847, fol. 65 v°.

129. 12 *mai* 1340, *en l'abbaye de Royaumont*[1]. — Philippe VI mande à ses justiciers de tenir en état jusqu'à la fête de la Madeleine prochaine les causes de son neveu, le comte de Bar[2], « embesongnié tant de sa propre guerre comme de la nôtre. » Dans l'intervalle, il pourra plaider par procureur en demandant et en défendant. — X^{1a} 8847, fol. 67 v°.

130. 20 *mai* 1340, *au Moncel-lez-Pont-Sainte-Maxence*[3]. — Philippe VI mande à ses justiciers que, comme Jean de Taille, écuyer, est prêt à partir pour la guerre, ils tiennent en état, depuis le jour de son départ jusqu'à un mois après son retour, toutes les causes qu'il a tant en son nom que comme curateur de Jean de Sazille, valet. Dans l'intervalle, il sera reçu par procureur en demandant et en défendant. — X^{1a} 8847, fol. 69 r°.

131. 22 *mai* 1340, *Paris.* — Le roi mande de tenir en état, jusqu'à un mois après son retour, les causes de Jean de Joy, chevalier, qui dit être à la guerre. Dans l'intervalle, il pourra plaider par procureur en demandant et en défendant. — X^{1a} 8847, fol. 67 r°.

132. 23 *mai* 1340, *au Moncel-lez-Pont-Sainte-Maxence.* — Philippe VI mande aux présidents du Parlement de tenir en état, jusqu'au lendemain de la Saint-Martin d'hiver prochaine, le procès commencé contre le bailli d'Anjou, coupable d'avoir fait

1. Royaumont, Seine-et-Oise, arr. de Pontoise, cant. de Luzarches, comm. d'Asnières-sur-Oise.

2. Le comte de Bar était alors Henri IV, qui succéda à son père Édouard I^{er} en 1337; il était en guerre avec Raoul, duc de Lorraine. Sa mère était Marie, fille de Robert II, duc de Bourgogne, et sœur de Jeanne de Bourgogne, femme de Philippe de Valois. (*Art de vérifier les dates*, in-fol., t. III, p. 50.)

3. Auj. le Moncel, Oise, arr. de Senlis, cant. de Pont-Sainte-Maxence, comm. de Pont-Point.

emprisonner le sergent qui lui signifia l'ajournement de l'affaire qu'il avait avec Guillaume le Molinier à trois semaines après Pâques dernièrement passé. — X1a 8847, fol. 70 r°.

133. 27 *mai* 1340. « *Donné ès tentes souz Escaudeuvre-lez-Cambrai*[1]. » — Jean, duc de Normandie, lieutenant du roi, mande à tous les justiciers de tenir en état les causes de Gui le Bouteiller, chevalier, seigneur d'Ermenonville[2], qui est venu avec lui pour cette guerre, depuis le jour de son départ jusqu'à un mois après son retour. Dans l'intervalle, il pourra plaider par procureur, en demandant et en défendant. — X1a 8847, fol. 68 r°.

134. 30 *mai* 1340. *Paris.* — Philippe VI mande aux présidents du Parlement et à tous ses justiciers de tenir en état, depuis la date de ces lettres jusqu'à un mois après son retour, les causes de Jean de Marigny, évêque de Beauvais[3], parti pour la guerre. Dans l'intervalle, etc... — X1a 8847, fol. 68 v°.

135. 11 *juin* 1340. — Philippe VI mande à tous ses justiciers de tenir en état les causes de Jean Prévost d'Escossolles, qui a envoyé en son nom aux présentes guerres Guillemin Morel, écuyer, depuis le jour du départ dudit Morel jusqu'à un mois après son retour. Dans l'intervalle, etc... — Le 26 septembre suivant, les maréchaux de France qui étaient au pont de Bouvines[4] certifièrent que Guillemin Morelet (*sic*) servait, en effet, le roi depuis le 10 juin au nom de Jean Prévost d'Escussolles (*sic*). — X1a 8847, fol. 76 r°.

136. 12 *juin* 1340, *Paris.* — Lettres semblables du roi en faveur de l'abbé de Saint-Pierre de Corbie[5], qui dit être « en armes et en chevaux » à cette présente guerre. — X1a 8847, fol. 69 v° et 70 r°.

1. Escaudœuvres, Nord, arr. et cant. de Cambrai.

2. Gui II le Bouteiller de Senlis, seigneur d'Ermenonville, était fils de Gui Ier le Bouteiller de Senlis et de Marie de la Chapelle; il mourut avant 1350. (P. Anselme, *op. cit.*, t. VI, p. 256.)

3. Sur le rôle de Jean de Marigny, évêque de Beauvais, pendant la guerre, voir *Hist. gén. de Languedoc*, nouv. éd., t. IX, en particulier p. 513 et 534. Cet évêque fut à plusieurs reprises lieutenant du roi en Languedoc.

4. Bouvines, Nord, arr. de Lille, cant. de Cysoing.

5. L'abbé de Saint-Pierre de Corbie était alors Hugues IV de Vers, qui fut abbé depuis 1325 jusqu'à sa mort, le 23 août 1351. Il fut, avec l'abbé de Marmoutier, l'un des trésoriers de Philippe de Valois. (*Gallia christiana*, t. X, col. 1282.)

137. 23 *juin* 1340. « *En nos tentes de lez Tun-l'Évesque*[1]. » — Philippe VI mande aux présidents en la grand'chambre du Parlement que, comme Guillaume de Querzèque, chevalier, est à la guerre, ils tiennent en état l'affaire qu'il a avec Guillaume de la Mote, chevalier, et Érembourg, sa femme, pour cause de certains héritages vendus à ce dernier selon les us et coutumes des foires de Champagne et de Brie. — X[1a] 8847, fol. 71 r°.

138. 13 *juillet* 1340, *Paris*. — Philippe VI mande à ses justiciers de tenir en état les causes de « Robert de Villepereur, » écuyer, alors impotent, qui envoie en son nom aux présentes guerres son fils Robin de Villepereur, écuyer, depuis le jour de son départ jusqu'à un mois après son retour. — Le 22 août 1340, les maréchaux de France, « en l'ost devant Douay, » certifient au prévôt de Paris et à tous les justiciers que « Robinet de Villepereur » est encore au service du roi en la compagnie de Miles de Noyers[2]. — X[1a] 8847, fol. 73 v° et 74 r°.

139. 14 *juillet* 1340, *Arras*. — Philippe VI mande aux présidents du Parlement et à ses autres justiciers de surseoir à l'ajournement fait au Parlement par Jean Dinteville, chevalier, contre Robert Guiot et Jacquet de Fontaines, écuyers, qui sont alors à la guerre sur les frontières de Thiérache, avec Érard de Ligno[3], chevalier, bailli de Vitry et capitaine desdites frontières. — X[1a] 8847, fol. 72 v°.

140. 26 *septembre* 1340. « *En nos tentes lez le pont de Bouvines*. » — Philippe VI, à la requête de Guillaume Odart, chevalier, seigneur de Préaux[4], maréchal de la bataille du roi, alors à son service à la guerre, remet à l'autre Parlement l'affaire que lui et

1. Thun-l'Évêque, Nord, arr. et cant. de Cambrai.

2. Miles X de Noyers, fils de Miles IX de Noyers et de Marie de Châtillon, maréchal de France dès l'année 1302, conseiller du roi en son grand conseil en 1332, bouteiller de France, mort le 21 septembre 1350. Voir sur lui Ernest Petit, *Les sires de Noyers, le maréchal de Noyers Miles X*. Auxerre, impr. de G. Perriquet, 1874, in-8°.

3. Cet Érard de Ligno ou de Lignon devint dans la suite bailli de Troyes et de Meaux. La garde des enfants de Robert d'Artois lui fut sans doute confiée pendant quelque temps, comme le prouvent les sommes qu'il perçut au trésor le 27 août et le 30 septembre 1349 pour des dépenses faites à cause d'eux. (*Journaux du trésor de Philippe VI de Valois*, en préparation pour la *Collection des documents inédits*, n[os] 2414 et 2685.)

4. Nous trouvons le 22 mai 1349 Guillaume Odart, avec le titre de capitaine du roi, en la terre Marant. (*Arch. hist. du Poitou*, t. XVII, p. 71.)

Alice, sa femme, femme de feu Foucaud de Bauçay[1], tant pour eux que comme ayant la tutelle de Jeanne de Bauçay, d'une part, ont avec le sire de Bauçay et Guillaume d'Orgesy, exécuteurs du testament de Gui de Bauçay l'aîné, d'autre part, par-devant Yves de Bonneval, commissaire nommé par le roi sur ce débat. — X1a 8847, fol. 140 r°.

141. 4 *novembre* 1340, *Paris.* — Le roi mande aux gens du Parlement de tenir en état, depuis ce jour jusqu'au jour des Brandons prochain, toutes les causes du comte et de la comtesse de Flandre, Nevers et Rethel, le comte étant alors empêché « pour la reformacion de son païs de Flandre. » Exception est faite pour les affaires que le comte désignera. — X1a 8847, fol. 78 r°.

142. 4 *décembre* 1340, *Paris.* — Philippe VI mande à tous ses justiciers de tenir en état, jusqu'à ce qu'il soit de retour de sa commission, les causes de son clerc, Me Hugues de Nayde[2], envoyé en la province de Bordeaux comme collecteur général du décime octroyé de nouveau par le pape en cette province. — X1a 8847, fol. 79 v°.

143. 13 *décembre* 1340, *Bois de Vincennes.* — Philippe VI fait savoir que la cause pendante au Parlement entre Guillaume Boyau, bailli de Donzi, et ses complices pour le comte de Flandre et de Nevers, d'une part, et le comte de Montfort[3], Jean de Couci, sergent du roi, Jean d'Autresche et le procureur du roi, d'autre part, est remise, de grâce spéciale, jusqu'au lendemain de la Chandeleur prochaine. — X2a 4, fol. 23 v°.

144. 1er *janvier* 1341, *Paris.* — Le roi ordonne de tenir en état, jusqu'à son retour, les causes de Baudouin de Créqui, son sergent d'armes, qu'il envoie vers la Flandre pour affaires touchant le royaume. — X1a 8847, fol. 78 v°.

145. 11 *janvier* 1341, *Bois de Vincennes.* — « De par le Roy. » — Philippe VI notifie aux gens du Parlement que toutes les causes de l'évêque de Beauvais sont remises jusqu'au lendemain

1. Foucaud de Bauçay était mort avant le 23 juin 1339. A cette date, sa veuve était déjà remariée à Guillaume Odart. Voir sur ces divers personnages, P. Guérin, *Arch. hist. du Poitou,* t. XIII, p. 85, note.

2. Hugues de Nayde était déjà clerc du roi le 29 mai 1329. C'est à ce titre que ce jour il perçut une somme au trésor pour ses gages à la chambre des enquêtes. (*Journaux du trésor de Philippe VI de Valois*, n° 112.)

3. Jean de Montfort, qui avait épousé Jeanne de Flandre.

de la fête des Brandons prochaine. Il leur mande de faire signifier cette continuation aux parties. — X1a 8847, fol. 79 r°.

146. 13 *janvier* 1341, *Paris.* — Lettres analogues à celles du 13 décembre 1340 (n° 143) en faveur de Guillaume Boyau et autres. Le roi fait alors tenir la cause en état jusqu'à Pâques. — X2a 4, fol. 28 r°.

147. 31 *janvier* 1341, *Saint-Germain-en-Laye.* — Philippe VI, à la requête de Jean de Noyers, comte de Joigny, mande aux gens du Parlement de tenir en état, jusqu'aux jours de la sénéchaussée de Périgord, toutes les affaires dudit comte et de sa femme, car il ne peut s'en occuper tant à cause de la mort du procureur de sa femme que parce que lui et ses gens sont au service du roi en ses guerres. — X1a 8847, fol. 79 v°.

148. 11 *février* 1341, *Paris.* — Le roi mande à tous ses justiciers de tenir en état, jusqu'à ce qu'il soit de retour, les causes de son conseiller Jean de Charolles, envoyé du côté de Périgueux et de Bergerac pour affaires qui lui sont confiées par d'autres lettres. — X1a 8847, fol. 79 v°.

149. 25 *février* 1341, *Saint-Germain-en-Laye.* — Philippe VI mande aux gens du Parlement de tenir en état, jusqu'à la quinzaine de Pâques prochain, toutes les causes de l'évêque de Beauvais et de le faire notifier. Dans l'intervalle, celui-ci pourra procéder par procureur. — X1a 8847, fol. 79 r°.

150. 28 *février* 1341, *Saint-Germain-en-Laye.* — Philippe VI mande à tous ses justiciers que, comme il envoie en certaines parties du royaume son conseiller l'évêque de Beauvais, ils tiennent en état, depuis le jour de son départ jusqu'à quinze jours après son retour, toutes ses causes et celles des gens qui l'accompagneront et dont il donnera les noms. Pendant ce temps, l'évêque ou ses gens pourront procéder par procureurs au Parlement ou hors du Parlement, en demandant et en défendant. — X1a 8847, fol. 81 v°.

151. 8 *mars* 1341[1], *Livry-en-Launoy*[2]. — Philippe VI mande aux gens du Parlement que, comme le comte de Flandre est très occupé par la réforme de son pays, sur sa requête, il remet au pro-

1. Ces lettres ont été publiées par M. F. Aubert. (*Hist. du Parlement de Paris, de l'origine à François Ier*, t. II, p. 248.)

2. Livry, Seine-et-Oise, arr. de Pontoise, cant. de Gonesse.

chain Parlement toutes ses causes, ainsi que celles de sa femme, chacune au jour de son bailliage ou de sa sénéchaussée. Exception est faite pour les causes du comte de Montfort, de la dame de Croysilles, du seigneur de Royni, de la commune de Rouen, de Robert de Launoy, de Jean de la Ferrière, de Geffroy Trenquet, du seigneur de Barbenchon et de sa femme, de Hugue Monstran, Pierre Monstran et Guillaume Crégut, des religieux d'Anchin, du comte d'Auxerre, du doyen et du chapitre d'Auxerre, des religieux de Saint-Germain d'Auxerre, de Saint-Denis de Reims, Vezelay, Cluny, Martigny, Fonsmorigni[1], Septfons[2], Saint-Satir[3], Saint-Sauveur et Saint-Étienne de Nevers, d'Oudart le Sauvage, de Jean d'Illes, du comte d'Eu, de Jean de Chalon et sa femme, que le comte de Flandre veut terminer présentement. — X[1a] 8847, fol. 80 v°, et X[1a] 9, fol. 154 r°.

152. 11 *mars* 1341, *Bois de Vincennes.* — Philippe VI mande aux gens du Parlement que, sur la demande du duc de Bretagne, vicomte de Limoges, il continue ses causes en état jusqu'au mois de Pâques prochain, afin que le duc puisse plus facilement envoyer ses gens et conseillers pour l'expédition desdites causes. Mais si, dans l'intervalle, les parties sont d'accord pour plaider, on pourra les entendre. — X[1a] 8847, fol. 81 r°.

153. 19 *mars* 1341, *Saint-Cloud.* — Lettres analogues à celles des 13 décembre 1340 (n° 143) et 13 janvier 1341 (n° 146) accordées, à la requête du comte de Flandre, en faveur de Guillaume Boyau, son bailli de Donzi, de Hugueniot de Clamecy, son prévôt de Druye, et de Regnaut Lenglois, son châtelain dudit lieu. La cause est alors renvoyée à la Nativité de Saint-Jean-Baptiste. — X[2a] 4, fol. 33 r°.

154. 11 *avril* 1341, *Maubuisson-lez-Pontoise.* — Le roi mande aux gens du Parlement de tenir en état jusqu'au lendemain de la Toussaint les affaires que Deframe, son échanson, Pierre le Bouchier, son queu[4], Renaut de Roquemont, échanson de la reine, Otin, valet tranchant du duc de Normandie, et plusieurs autres demeurant en son hôtel, en celui de la reine ou du duc de Normandie, ont contre les évêque, chapitre, abbés, bourgeois et habi-

1. Fontmorigny, Cher, arr. de Saint-Amand-Mont-Rond, cant. de Nérondes, comm. de Ménetou-Couture.

2. Septfons, Allier. Voir ci-dessus, n° 72.

3. Saint-Satur, Cher, arr. et cant. de Sancerre.

4. En 1328, Pierre le Bouchier était aide de la cuisine du commun. « dessous les queux. » (*Bibl. de l'École des chartes,* 1894, p. 478.)

tants de la ville de Laon, pour cause de plusieurs offices qu'ils tiennent en cette ville. — X1a 8847, fol.

155. 13 *avril* 1341, *Maubuisson-lez-Pontoise.* — Philippe VI mande à ses justiciers de tenir en état, jusqu'à quinze jours après son retour, les causes de Raoul de Bernaste, écuyer, qui accompagne Jean de Cayeu, chevalier, sire de Senarpont, envoyé pour les besognes du roi en Tournaisis, en la compagnie du comte d'Eu, connétable de France. — X1a 8847, fol. 80 v°.

156. 30 *avril* 1341, *Poissy.* — Philippe VI mande à ses justiciers qu'à la requête de l'archevêque de Bordeaux [1], qui, par crainte des ennemis, s'est retiré loin de son diocèse, il tient en état toutes les affaires dudit archevêque jusqu'aux jours de la sénéchaussée de Périgord du prochain Parlement, à cause des grandes pertes que lui et les sujets de sa temporalité des évêchés de Périgueux et de Sarlat ont subies et subissent encore par suite des guerres de Gascogne. — X1a 8847, fol. 82 r°.

157. 11 *juin* 1341, *Meaux.* — Lettres analogues à celles des 13 décembre 1340 (n° 143), 13 janvier 1341 (n° 146) et 19 mars 1341 (n° 153), en faveur de Guillaume Boyau, bailli de Donzi. La cause est alors renvoyée jusqu'aux jours du bailliage de Bourges du prochain Parlement. — X2a 4, fol. 38 v°.

158. 27 *juillet* 1341, *Bois de Vincennes.* — Philippe VI mande aux gens du Parlement que, de grâce spéciale, il a continué jusqu'aux jours du duché de Normandie du prochain Parlement les causes d'appel que Hervé de Léon, chevalier, sire de Noyon, a contre l'évêque de Cornouailles et son sénéchal et contre Hervé, sire du Pont-l'Abbé, chevalier. — X1a 8847, fol. 143 r°.

159. 5 *août* 1341, *Paris.* — Philippe VI mande aux gens du Parlement qu'il continue jusqu'aux jours de la sénéchaussée de Poitou la cause pendante entre le procureur du roi et dom Nicole de Blangi [2], abbé d'Andres, d'une part, l'abbé et couvent de Charroux [3]

1. L'archevêque de Bordeaux était alors Pierre de Luc, qui occupa ce siège depuis l'année 1332 jusqu'à sa mort, en 1345.

2. La *Gallia christiana* (t. X, col. 1606) ne donne sur cet abbé que cette mention : « Nicolaus de Blangy memoratur 13 junii 1343 in regesto v Thesauri chartarum. » La pièce que nous indiquons fournira un utile complément à cette notice.

3. Charroux, Vienne, arr. de Civray, ch.-l. de cant.

et frère Jean Pèque, moine de l'abbaye d'Andres[1], d'autre part, attendu que dom Nicole de Blangi se trouve à Avignon, en personne, pour une autre affaire qu'il a contre ledit frère Jean. — X[1a] 8847, fol. 136 v°.

160. 4 *septembre* 1341, *Bois de Vincennes*. — Philippe VI mande au Parlement de continuer en état, jusqu'aux jours des bailliages ou sénéchaussées dont sont les parties, toutes les affaires de son conseiller Philippe de Prie[2], chevalier, seigneur de Moulins et maitre de l'hôtel du duc de Normandie, qui lui a fait savoir que, pour cause de maladie à lui nouvellement survenue, il ne pouvait s'en occuper. — X[1a] 8847, fol. 142 v°.

161. 17 *septembre* 1341, *Saint-Germain-en-Laye*. — Philippe VI mande aux gens du Parlement que, comme Denis Larchier, chevalier, Huguenin de Bourselée et Pierre Witennal, écuyers, vont en Anjou en la compagnie de son frère Pierre de Bourbon[3] et de son fils Jean, duc de Normandie, il remet jusqu'à Noël prochain, à la requête de son frère, la journée qu'ils ont par-devant le Parlement, et toutes leurs autres causes. — X[2a] 4, fol. 50 v°. — Par d'autres lettres datées de Saint-Germain-en-Laye le 19 septembre 1341, le roi fait savoir qu'étant mieux informé, et sachant que ces personnes avaient arraché à la justice du roi des malfaiteurs qui détroussaient un valet de Simon de Bucy[4], avaient pris les sergents royaux et ceux de Saint-Germain-des-Prés, et les avaient enfermés dans l'hôtel du duc de Bourbon[5], il annule les lettres précédentes et laisse la justice suivre son cours. — X[2a] 4, fol. 51 r°.

1. Andres, Pas-de-Calais, arr. de Boulogne, cant. de Guines.

2. Au mois de décembre 1338, on trouve Philippe de Prie sénéchal de Beaucaire et de Nîmes. (Bibl. nat., Clair., scellés, vol. 6, n° 84.)

3. Pierre de Bourbon, fils aîné de Louis I[er] de Bourbon, succéda à son père en 1341 : il accompagnait alors Jean, duc de Normandie, dans son expédition de Bretagne. Il fut tué le 19 septembre 1356 à la bataille de Poitiers. Il avait épousé Isabelle, sœur de Philippe de Valois. (*Art de vérifier les dates*, in-8°, t. X, p. 335.)

4. Simon de Bucy, anobli en 1335, de simple clerc devint premier maître des requêtes de l'hôtel en 1331, procureur général au Parlement vers 1332, conseiller en 1338, troisième président en 1339, enfin premier président en 1345. Il mourut le 7 mai 1368. (N. Valois, *Le Conseil du roi, nouvelles recherches*, p. 5 à 9 ; Blanchard, *Éloges des premiers présidents du Parlement*, p. 10.) Voir aussi sur sa famille l'enquête faite par Philippe VI au mois de mai 1339. (Arch. nat., JJ 73, fol. 235, n° 295.)

5. Louis I[er], duc de Bourbon, avait acheté en 1327 un séjour ou manoir

162. 30 *septembre* 1341, *Saint-Germain-en-Laye.* — Philippe VI, à la requête du comte de Flandre, longtemps empêché par les guerres du roi et les rébellions de ses sujets, mande aux gens du Parlement de tenir en état toutes les causes du comte et de sa femme, depuis ce jour jusqu'à Pâques. Exception sera faite pour les affaires que le procureur du comte désignera par écrit à ses adversaires. — X^{1a} 8847, fol. 154 r°.

163. 1er *décembre* 1341, *Maubuisson-lez-Pontoise.* — Philippe VI mande au Parlement de tenir en état, jusqu'au lendemain des Brandons[1], toutes les causes que le duc de Bourgogne, comte d'Artois, et Philippe de Bourgogne, son fils, comte de Boulogne et d'Auvergne[2], et leurs femmes, pourraient avoir conjointement ou divisément contre qui que ce soit. — X^{1a} 8847, fol. 154 r°.

164. 5 *janvier* 1342, *Sainte-Gemme*[3]. — Philippe VI mande aux gens du Parlement et au sénéchal de Périgord de tenir en état, pendant un an à partir du 19 février prochain, toutes les causes concernant les biens des maire, consuls et habitants de la ville de Périgueux. — X^{1a} 8847, fol. 157 v°.

165. 19 *janvier* 1342, *Poissy.* — Philippe VI mande aux gens du Parlement et à tous ses justiciers de tenir en état, depuis le jour de la date de ces lettres jusqu'à Pâques en un an, toutes les causes de son cousin le duc d'Athènes[4], qui, sur son comman-

de Pierre de Courpalay, abbé de Saint-Germain-des-Prés, situé devant la porte de l'abbaye et composé de plusieurs maisons, granges et jardins. Voir sur cet hôtel, Sauval, *Recherches sur les antiquités de Paris*, t. II, p. 66.

1. 19 février 1342.

2. Philippe de Bourgogne avait épousé en 1338 Jeanne, comtesse d'Auvergne et de Boulogne; il mourut au siège d'Aiguillon avant le 11 août 1346, vers le 9 probablement, et non le 22 septembre, comme le dit le P. Anselme (*op. cit.*, t. I, p. 549), erreur qu'ont répétée l'*Art de vérifier les dates* (in-8°, t. XI, p. 62) et le *Trésor de chronologie* (col. 1569). — Voir Bertrandy, *Études sur les chroniques de Froissart*, p. 343.

3. Sainte-Gemme, Seine-et-Oise, arr. de Versailles, cant. de Marly-le-Roi, comm. de Feucherolles.

4. Gautier VI, deuxième duc d'Athènes, fils de Gautier V et de Jeanne de Châtillon, fut tué à la bataille de Poitiers le 19 septembre 1356. Le 11 mai 1349, Philippe de Valois lui avait donné la maison du Heaume, sise à Paris, rue de la Calandre. (Arch. nat., JJ 77, fol. 249, n° 405.) A la même date et le 1er octobre suivant, le roi lui accorda deux lettres de rémission pour avoir emprisonné sans raison suffisante un bourgeois de Troyes placé sous sa sauvegarde. (Ibid., JJ 77, fol. 251, n° 412, et JJ 68, fol. 502, n° 401.)

dement, va vers le roi de Jérusalem et de Sicile[1]. — X[1a] 8847, fol. 156 r°.

166. 31 *janvier* 1342, *Saint-Germain-en-Laye*. — Philippe VI mande aux gens du Parlement de continuer d'office jusqu'au mois de Pâques prochain la journée que Philippe de Chauvery, bailli de Mâcon, chevalier, alors occupé aux besognes du roi dans son bailliage, et Thomas de Meuvy, autrement dit Masset, ont en deux causes d'appel contre Jean de Saint-Lou, chevalier, et Perrinet de Saint-Thibaut. — X[1a] 8847, fol. 155 v°.

167. 1[er] *février* 1342, *Poissy*. — Philippe VI mande aux gens du Parlement de remettre en l'état où elle était, avant qu'ils n'aient prononcé la sentence, l'affaire que J. Berengier de Vermenton avait près d'eux en appel contre le prévôt de Paris[2] et contre Étienne Belin, afin qu'il ne soit pas exposé à perdre sa cause qu'il croit juste. Par ignorance, au jour de la prévôté de Paris, il s'était présenté seulement contre Étienne Belin et non contre le prévôt; conformément au style du Parlement, il avait été alors ordonné de mettre la sentence à exécution. — X[1a] 9, fol. 375 r°.

168. 2 *février* 1342, *Saint-Germain-en-Laye*. — Philippe VI mande aux gens du Parlement de remettre en l'état où elle était au moment du renvoi fait par le bailli de Troyes la cause que les doyen et chapitre de Saint-Étienne de Troyes avaient près d'eux en appel au sujet du rouage des vins et des émoluments des fourneaux réclamés par ledit chapitre aux prévôt, monnayeurs et ouvriers de la monnaie de Troyes. — X[1a] 9, fol. 247 v°.

169. 6 *février* 1342, *Paris*. — Philippe VI mande à tous justiciers de tenir en état, depuis le jour de son départ jusqu'à un mois après son retour, toutes les causes du sire de Thil[3], conseiller du roi, député pour la réformation des sénéchaussées de Poitou et de Saintonge. Dans l'intervalle, il pourra plaider par procureur, tant en demandant qu'en défendant. — X[1a] 8847, fol. 156 r°.

170. 12 *février* 1342, *Maubuisson-lez-Pontoise*. — Le roi mande aux gens du Parlement de continuer en état, jusqu'aux jours du duché de Normandie du prochain Parlement, toutes les causes

1. Robert le Sage ou le Bon, troisième fils de Charles II, roi de Naples et de Sicile; 1309-1343.

2. Le prévôt de Paris était alors Guillaume de Gourmont, qui occupa cette charge du 29 novembre 1339 au 6 avril 1349.

3. Jean, seigneur de Thil et de Marigny, conseiller de Philippe de Valois et connétable de Bourgogne, mort avant 1355. (P. Anselme, *op. cit.*, t. VIII, p. 427.)

que Hervé de Léon, sire de Noyon, et Érart, son frère, retenus en Bretagne, ont aux jours du duché de Normandie contre l'évêque de Cornouaille[1] et son sénéchal et contre Hervé, sire de Pont-l'Abbé, ainsi que toutes les causes civiles ou criminelles que l'évêque de Saint-Malo[2] et le procureur du roi ont auxdits jours contre Hervé et Érart. — X^{1a} 8847, fol. 226 v°.

171. 8 *mars* 1342, *Paris.* — Le roi fait savoir aux gens du Parlement que, de grâce spéciale, il continue jusqu'aux jours du duché de Normandie du prochain Parlement toutes les affaires de l'évêque de Tréguier[3], en raison des empêchements causés par les guerres de Bretagne « et pour les perilz des chemins qui y sont à present, à venir ès parties par deça. » — X^{1a} 8847, fol. 226 v°.

172. 18 *mars* 1342, *au Moncel-lez-Pont-Sainte-Maxence.* — Philippe VI mande aux gens du Parlement et à tous ses justiciers qu'à la requête de Jean de Lévis, seigneur de Mirepoix, maréchal[4], de Gaston, son frère, chevalier[5], et de Jean de Lévis, fils dudit maréchal[6], il continue en état jusqu'aux jours de la sénéchaussée de Carcassonne du prochain Parlement toutes leurs causes, s'ils peuvent certifier par une lettre du sénéchal de Carcassonne qu'ils sont à ses ordres, « en armes et en chevaux » sur les frontières du royaume. — Lettres de Girard de Roussillon, chevalier, sénéchal de Carcassonne et de Béziers, datées de Carcassonne le 7 avril 1342, faisant savoir que, si Jean de Lévis, seigneur de Mirepoix, et Jean, son fils, ne se sont pas rendus au Parlement au jour de la sénéchaussée de Carcassonne, à la requête du procureur du roi et de François de Lévis, seigneur de la Garde[7], c'est

1. L'évêque de Cornouaille ou Quimper était alors Alain III Le Gal, qui occupa ce siège de 1336 à 1358.

2. Yves de Boisbressel. Voir *supra*, n° 79.

3. L'évêque de Tréguier était alors Richard du Poirier, qui occupa ce siège de mars 1339 jusque vers 1345.

4. Voir *supra*, n° 3.

5. Gaston de Lévis, fils de Jean I^{er} de Lévis et de Constance de Foix, fut la tige des seigneurs de Leran. Il mourut avant le 25 novembre 1351. (P. Anselme, *op. cit.*, t. IV, p. 14 et 21.)

6. Jean de Lévis, fils de Jean II de Lévis et de sa première femme Mahaut de Sully, fut tué dans une sortie de la ville de Bergerac, assiégée par les Anglais, en 1342, d'après Froissart. (P. Anselme, *op. cit.*, t. IV, p. 15.)

7. Probablement François II de Lévis, seigneur de la Garde et de Montségur, fils de François de Lévis, seigneur de la Garde, et cousin des précédents. (P. Anselme, *op. cit.*, t. IV, p. 14.)

qu'ils ont été retenus par ledit sénéchal au service du roi. — X^{2a} 4, fol. 76 r°.

173. 10 *avril* 1342, *Saint-Germain-en-Laye*[1]. — Philippe VI mande à tous ses justiciers de tenir en état, jusqu'à la quinzaine de Pâques prochain, toutes les causes de l'archevêque de Reims, qu'il envoie à Tournai, « y estre à la journée, de trois sepmainnes après Pasques derrain passées. » — X^{1a} 8847, fol. 156 v°.

174. 18 *avril* 1342, *Paris*. — Philippe VI mande à tous ses justiciers que, comme il envoie « ès parties d'Avignon » Mathieu Guette pour des besognes qui touchent grandement l'honneur et le profit du royaume, ils tiennent en état, depuis ce jour jusqu'à un mois après son retour à Paris, toutes les causes dudit Mathieu, celles de Jean Guette, son cousin, et des autres enfants et héritiers de feu Mathieu et Jacques Guette, communs en biens. — X^{1a} 8847, fol. 156 v°.

175. 11 *mai* 1342, *Saint-Germain-en-Laye*. — Le roi, à la requête du Souverain Pontife, mande aux gens du Parlement de tenir en état, jusqu'aux jours de la sénéchaussée de Beaucaire du prochain Parlement, le procès pendant entre le procureur du roi et les doyen et chapitre du Puy, d'une part, et le procureur de l'évêque du Puy, d'autre part, au sujet de la dissolution du pariage de la ville du Puy. — X^{1a} 8847, fol. 156 v°.

176. 1er *juin* 1342, *Paris*. — Le roi fait savoir que la cause pendante au Parlement, tant au civil qu'au criminel, entre Jeanne de Narbonne, dame de Séverac[2], en son nom et au nom de ses enfants étant en sa maimburnie, et le procureur royal, d'une part, Begot de la Barrière, chevalier, en son nom et au nom de ses complices, d'autre part, est continuée en état jusqu'au jour de la sénéchaussée de Rouergue du prochain Parlement. — X^{2a} 4, fol. 75 v°.

177. 12 *juillet* 1342. — Le roi mande à tous justiciers de tenir

1. Cette pièce est publiée par Varin, *Archives administratives de Reims*, t. II, 2^{e} partie, p. 863, n° 485.

2. Jeanne de Narbonne, fille d'Amaury, vicomte de Narbonne, et de Jeanne de l'Isle-Jourdain, avait épousé Déodat de Séverac, second fils de Gui III de Séverac et de Gaillarde de Burniquel. (P. Anselme, *op. cit.*, t. VII, p. 70.) Au mois de mai 1343, Philippe VI accorda des lettres de rémission en faveur de Begot, seigneur de la Barrière, qui avait pris le château de Gui, sire de Séverac, et avait pillé ses biens. (*Hist. de Languedoc*, nouv. éd., t. X, col. 925 et 926.)

en état, depuis le jour de la date de ces lettres jusqu'à son retour, toutes les causes de Pons de Mortagne[1], vicomte d'Aunay, envoyé sur les frontières de Saintonge pour la présente guerre. Dans l'intervalle, il pourra plaider par procureur en demandant et en défendant. — X^{1a} 8847, fol. 157 v°.

178. 17 *juillet* 1342. — Les affaires entre l'évêque de Viviers[2] et « Poncium dominum Montislauri, Guillelmum de Baladuno, Raimundum Bertini, Guillelmum de Thaurianis, Raimundum de Roqua de Alpibus, Petrum de Tilio, dominum de Ruppe de Alpibus, et alios dominos dicti castri, Guidonem de Sancto Marcello, Raimundum de Vernone, Vernonam, filiam Raimundi de Vernone, militis quondam, Thomam de Sancto Marcello, Raimundum Yterii, heredes Petri de Barre, Ermitentem de Insula, heredes Raimundi de Monte Acuto, heredes Raimundi de la Fara, heredes Bertrandi de Libra, Audebertum de Gradento, heredes Bertrandi de Sancto Marcello, heredes Guidonis de Salavatero, Ademarium Augerii, Johannem Augerii de Rodono, Bertrandum de Bariaco, Johannem de Charneria, nomine uxoris sue, Bertrandum Pastoris, heredes Gaucelini de Lussano, Guillelmum Armandi, Alasiam Palete, condominos Sancti Marcelli et ceteros condominos dicti castri, Lambertum de Castro Novo, Raimundum la Crota, Geraldum Ademarii de Graynhano, Poncium de Turnello, Guillelmum et Bertrandum de Sancto Montano et alios dominos dicti castri de Sancto Montano, Johannem de Gardiis, Geraldum Audemari de Montilio, Ademarium de Pictavia, comitem Valentinensem et Diensem, Bertrandum dominum de Casalibus, Guibertum de Valle, heredes Bertrandi de Canalelhiis, Hugonem de Combis, dominum de Valle et ceteros condominos de Valle, dominum castri de Rupho, heredes Petri Juliani, heredes Arnaudi Teste Veteris et ceteros dominos de Vivasato, heredes Bertrandi de Monte Regali, Sarracenium sic dictum et ceteros dominos de Monte Regali, Audebertum de Monte Brisone, condominum castrorum de Monte Brisone et de Maleto, et ceteros condominos dictorum castrorum, heredes Gaucelini de Candayraco et condo-

1. Pons de Mortagne, vicomte d'Aunay, fut gouverneur du royaume de Navarre pour Philippe le Long et Charles le Bel. Il avait épousé Claire de Lesay, fille de Jean I^{er} de Lesay, seigneur des Marais. Il mourut entre 1352 et juillet 1354. Voir *Arch. hist. du Poitou*, t. XI, p. 269, et t. XVII, p. 285.

2. L'évêque de Viviers était alors Aimar II de la Voulte, qui occupa ce siège de 1336 à sa mort, en 1365. (*Gallia christiana*, t. XVI, p. 574.)

liage de Mâcon la journée qu'il avait contre Étienne Lamiraut, chantre et chanoine de Besançon [1]. — X1a 8845, fol. 271 r°.

51. 20 *janvier* 1333, *Moissi-l'Évêque* [2]. — Philippe VI mande aux gens du Parlement de remettre au jeudi après la prochaine Mi-Carême toutes les causes de Henri, seigneur de Sully [3], bouteiller de France. — X1a 8845, fol. 270 v°.

52. 23 *mars* 1333, *Orléans*. — Philippe VI mande au Parlement de tenir en état la cause pendante entre le doyen de Nantes, d'une part, et Guillaume de la Muce, chevalier, d'autre part, jusqu'au lundi après l'octave de Pâques prochain, jour qui leur est assigné au Parlement ou devant les gens des requêtes de l'Hôtel. — X1a 8845, fol. 271 v°.

53. 29 *mars* 1333, *Sully* [4]. — Philippe VI mande au Parlement de continuer en état jusqu'aux jours de la sénéchaussée de Carcassonne du prochain Parlement les causes tant civiles que criminelles qui pendent en cette cour à l'instance de son procureur contre Bernard, comte de Comminges, Pierre-Raymond et Gui de Comminges, chevaliers, frères dudit comte, Jean de Lombiers, Pons Garric, Arnaut de Cardillac et plusieurs autres leurs complices. — X2a 3, fol. 170 r°.

54. 3 *avril* 1333, *Châteauneuf-sur-Loire* [5]. — Mandement du roi à tous ses justiciers, de tenir en état les causes de Pierre, archevêque de Rouen, qu'il envoie à Avignon, et de ses gens, jusqu'à son retour. Dans l'intervalle, ils pourront plaider par procureur tant en demandant qu'en défendant. — X1a 8845, fol. 272 r°.

55. *Le jour de la Saint-Marc* (25 *avril*) 1333, *Saint-Ay-sur-*

qu'il dut quitter ce poste. Il est alors, en effet, remplacé par Olivier de Laye. (Arch. nat., X1a 8846, fol. 224 v° ; X1a 8847, fol. 134 v°, 155 v°, 236 r°, 228 r° ; Bibl. nat., Clair., scellés, vol. 102, n° 39.) Il était mort en 1346. (Arch. nat., X1a 8848, fol. 327 v° ; Bibl. nat., ms. fr. 24040, fol. 1.)

1. Par lettre du 12 juin 1333, datée de Rosoy-le-Jeune, le roi leur permit de s'accorder sans avoir à payer d'amende. (X1a 8845, fol. 273 v°.)

2. Auj. Moissy-Cramayel, Seine-et-Marne, arr. de Melun, cant. de Brie-Comte-Robert.

3. Henri IV, sire de Sully, bouteiller de France, était fils de Henri III, sire de Sully, et de Marguerite de Beaumes. Il fut établi gouverneur du royaume de Navarre en 1329 et en eut l'administration jusqu'en 1334. (P. Anselme, *op. cit.*, t. VIII, p. 520, et t. II, p. 857.)

4. Sully-sur-Loire, Loiret, arr. de Gien, ch.-l. de cant.

5. Châteauneuf-sur-Loire, Loiret, arr. d'Orléans, ch.-l. de cant.

mande aux gens du Parlement, au bailli d'Amiens et à ses autres justiciers de tenir en état, jusqu'à la prochaine fête de Pâques, toutes les causes de l'évêque de Thérouanne, qui, avec son consentement, se dispose à partir pour Avignon. — X1a 8847, fol. 255 r° et v°.

184. 3 *décembre* 1342, *Paris*. — Philippe VI mande à ses justiciers de tenir en état toutes les causes de Sohier de Gand, chevalier, son châtelain de la Malmaison, en Cambrésis, assise sur les frontières du royaume, depuis le jour du départ dudit chevalier jusqu'à un mois après qu'il « partira de la garde de ladicte maison. » Dans l'intervalle, il pourra plaider par procureur en demandant et en défendant. — X1a 8847, fol. 256 v°.

185. 8 *décembre* 1342, *Paris*. — Philippe VI mande à tous justiciers de tenir en état, depuis le jour de son départ jusqu'à un mois après son retour, toutes les causes de Jean de Biauval, chevalier, qui dit être sur les frontières de Flandre en la compagnie de Mathieu de Trie, maréchal de France[1], lieutenant du roi dans cette région. Dans l'intervalle, il pourra plaider par procureur en demandant et en défendant. — X1a 8847, fol. 256 v°. — 19 *décembre* 1342, *château de Gosnay-lez-Béthune*[2]. Mathieu de Trie certifie que Jean de Biauval est avec lui au service pour la présente guerre et demande aux gens du Parlement, de par le roi, de tenir toutes ses causes en état. — X1a 8847, fol. 257 v°.

186. 8 *décembre* 1342, *Paris*. — Semblables lettres du roi en faveur de Hugues d'Auxi, écuyer. — X1a 8847, fol. 256 v°. — 28 *décembre* 1342, *château de Gosnay-lez-Béthune*. Même certificat délivré en faveur de Hugues d'Auxi par Mathieu de Trie. — X1a 8847, fol. 257 v°.

187. 8 *décembre* 1342, *Paris*. — Autres lettres analogues délivrées par le roi pour Jean, vicomte de Dommart. — X1a 8847, fol. 256 v°. — 27 *décembre* 1342, *même château*. Mathieu de Trie délivre le

1. Mathieu de Trie, fils de Renaud de Trie, seigneur de Vaumain, et de Jeanne de Hodenc, fut créé maréchal de France vers 1320, et mourut le 26 novembre 1344. (P. Anselme, *op. cit.*, t. VI, p. 678 et 687.) Philippe VI accorda plusieurs lettres en sa faveur et en faveur de ses femmes Jeanne d'Araines, veuve de Raoul de Soissons, et Ide de Rosny, veuve de Jean III, comte de Dreux. Voir en particulier Arch. nat., JJ 65B, fol. 53, n° 192; JJ 66, fol. 334 v°, n° 809, fol. 393, n° 951; JJ 69, fol. 29 v° et 30, n°s 68 et 69; JJ 70, fol. 40 v°, n° 144; JJ 71, fol. 15, n° 19; JJ 73, fol. 55, n° 72.

2. Gosnay, Pas-de-Calais, arr. de Béthune, cant. de Houdain.

même certificat à Jean, vicomte de Dommart. — X1a 8847, fol. 257 vo.

188. 9 *décembre* 1342, *Paris*. — Lettres analogues aux précédentes délivrées par le roi en faveur de Jean de Lespaut, chevalier, qui dit être « en armes et en chevaux » sur les frontières de Flandre et de Hainaut en la compagnie du seigneur de Wastines, capitaine de Douai. — X1a 8847, fol. 257 vo. — 31 *décembre* 1342. Jean de Wastines certifie que Jean de Lespaut est bien en sa compagnie, en armes et en chevaux, au service du roi. — X1a 8847, fol. 257 vo.

189. 10 *décembre* 1342, *Paris*. — Philippe VI mande à ses justiciers que, comme le duc de Bourgogne et Philippe de Bourgogne, son fils, comte de Boulogne, vont avec le duc de Normandie en Bretagne, où le roi l'envoie, ils aient à tenir en état toutes leurs causes, ainsi que celles de leurs femmes et des officiers qui les accompagnent, jusqu'au premier jour du Parlement venant après l'octave de Pâques prochain. Dans l'intervalle, ils pourront plaider par procureur en demandant et en défendant. — X1a 8847, fol. 256 ro.

190. 5 *mars* 1343, *au Val-Notre-Dame*. — Philippe VI, sur la requête de l'évêque de Tréguier, mande au Parlement de continuer en état, jusqu'aux jours du duché de Normandie du prochain Parlement, toutes les affaires dudit évêque, qu'il ne peut poursuivre « pour les grans dommages qu'il a eus et soustenus pour cause des guerres de Bretaigne. » — X1a 8847, fol. 259 ro.

191. 25 *mars* 1343, *Paris*. — Philippe VI mande à ses justiciers de tenir en état, jusqu'aux jours du bailliage d'Auvergne du prochain Parlement, les affaires de l'évêque de Clermont[1], qui, depuis son arrivée au gouvernement de son évêché, fut absorbé et l'est encore « pour cause de noz propres besoignes. » Dans l'intervalle, il pourra plaider par procureur. — X1a 8847, fol. 259 ro.

192. 28 *mars* 1343, *Paris*. — Philippe VI mande aux gens du Parlement que, de grâce spéciale, il a accordé à son neveu le comte de Blois[2] la continuation, jusqu'au 1er juin prochain, de toutes les causes qu'il a en Parlement, tant en son nom que comme héri-

1. L'évêque de Clermont était alors Pierre III d'André, transféré de Noyon à Clermont en 1342 et qui, en 1347, passa à Cambrai.

2. Louis Ier de Châtillon, fils de Gui de Châtillon et de Marguerite de Valois, sœur de Philippe VI, succéda à son père au comté de Blois en 1342 et fut tué à la bataille de Crécy. (*Art de vérifier les dates*, in-8o, t. XI, p. 396.)

tier de son père le comte de Blois, dernièrement mort, ainsi que des causes de Jean Wiart, bailli de Blois, Jean du Tuschet, prévôt de Blois, Geoffroi d'Ars, jadis procureur du feu comte de Blois, Antoine Derrieux, Gobin Roiget, Pierre Poete, Lorrin Coquvau, Jean le Tereux, Jean de Lorges, Guillaume des Courtils, Jean Potaige, Jean Larpenteur, Jean le Piquart et Jean Maignart, officiers du comte de Blois, et de celles de Jean Sarrazin et de plusieurs autres personnes de la ville de Pontigo[1] et autres villes voisines du comté de Blois. — X^{1a} 8847, fol. 259 v°.

193. 9 *avril* 1343, *Paris.* — Le roi mande à ses justiciers de tenir en état, jusqu'au lendemain de la prochaine fête de Saint-Martin d'hiver, toutes les causes du roi de Navarre et de ceux de ses officiers qui vont en sa compagnie. L'intention du roi n'est cependant pas de donner au roi de Navarre ou à ses gens répit pour payer leurs dettes. — X^{1a} 8847, fol. 260 r°.

194. 6 *août* 1343, *Neuville-aux-Loges.* — Philippe VI mande aux gens du Parlement que la cause pendante « sus le fait de la contée de Comminges[2] » est continuée jusqu'au jour du bailliage de Vermandois du prochain Parlement, bien que le comté soit assis dans le ressort de la sénéchaussée de Bigorre et que les parties se soient présentées à la quinzaine de la Saint-Jean-Baptiste dernière. — X^{1a} 8847, fol. 356 r°.

195. 7 *août* 1343, *Paris.* — Le roi mande à tous justiciers de tenir en état, depuis le jour de son départ jusqu'à un mois après son retour, toutes les affaires de l'évêque de Beauvais, qu'il envoie pour certaines causes « ès parties d'Avignon. » Dans l'intervalle, il pourra plaider par procureur en demandant et en défendant. — X^{1a} 8848, fol. 3 r°.

196. 5 *octobre* 1343, *Chanteleu*[3]. — Philippe VI fait savoir aux gens du Parlement et à ses justiciers que, de grâce spéciale, il

1. Aujourd'hui Pontijou, Loir-et-Cher, arr. de Blois, cant. de Mer, comm. de Maves.

2. Il s'agit sans doute des contestations et des luttes qui s'élevèrent au sujet du comté de Comminges après la mort de Jean (1339), fils de Bernard VII, entre Pierre Raymond I^{er}, fils de Bernard VI, et ses nièces. Ces luttes continuèrent sous Pierre Raymond II jusqu'en 1350. Il épousa alors Jeanne, sa cousine, qui était soutenue par la maison de l'Isle-Jourdain, ce qui mit fin à ces dissensions. (*Art de vérifier les dates,* in-8°, t. IX, p. 282-283.)

3. Chanteloup, Seine-et-Oise, arr. de Corbeil, cant. d'Arpajon, comm. de Saint-Germain-les-Arpajon.

remet jusqu'à Pâques prochain toutes les causes que Guillaume de Mortaigne, chevalier, sire d'Oudenarde et ber de Flandre, et Jeanne de Toutencourt, dame de Loncviller, sa femme, ont et auront au Parlement, tant conjointement que divisément. — X1a 8848, fol. 1 r°.

197. 12 *octobre* 1343, *Chanteleu*. — Philippe VI remet jusqu'à Noël prochain toutes les causes que Louis, comte de Flandre, a au Parlement. — X1a 8848, fol. 1 r°.

198. 6 *novembre* 1343, *Saint-Germain-en-Laye*. — Philippe VI mande aux gens du Parlement de continuer en état jusqu'au prochain Parlement, si les deux parties y consentent, les causes d'appel pendantes entre Gui de Flandre, seigneur de Riquebourt, chevalier, ayant-cause de feu la dame de Saint-Blançay, et les religieux de l'église de Corbie, d'une part, le prévôt et les hommes jugeant de Montdidier, d'autre part. — X1a 8848, fol. 13 r°.

199. 25 *novembre* 1343, *Paris*. — Philippe VI mande au Parlement de continuer en état, jusqu'à un an, toutes les causes de Jeanne, reine de Navarre[1] et comtesse d'Évreux, et de ses enfants. — X1a 8848, fol. 2 v°.

200. 12 *décembre* 1343, *Paris*. — Le roi mande aux gens du Parlement de continuer en état, jusqu'à un mois après Pâques prochain, toutes les causes du duc de Bourgogne, comte d'Artois, et de Philippe de Bourgogne, son fils, comte de Boulogne et d'Auvergne, et de leurs femmes. Dans l'intervalle, ils pourront plaider par procureur en demandant et en défendant. — X1a 8848, fol. 2 v°.

201. 10 *janvier* 1344, *Bois de Vincennes*. — Philippe VI mande aux gens du Parlement de tenir en état, depuis la date de ces lettres jusqu'au jour de Quasimodo prochain[2], toutes les causes du comte de Flandre; « povres et misérables personnes exceptées tant seulement. » — X1a 8848, fol. 3 r°.

202. 2 *mars* 1344, *Saint-Christophe-en-Halate*. — Philippe VI mande aux gens du Parlement de tenir en état, jusqu'aux jours de la sénéchaussée de Limousin du Parlement prochain, tout aussi bien que les causes du duc de Bretagne, les causes de Jeanne

1. Le motif de cette lettre d'état doit être la mort du roi de Navarre, dont le cœur fut enterré à Paris le 3 décembre 1343. (JJ 68, n° 55.)
2. 11 avril 1344.

de Savoie[1], duchesse de Bretagne et vicomtesse de Limoges, laquelle allègue que les lettres relatives à ses procès ou à ceux de ses officiers et de ses sujets pendants au Parlement, à cause de ladite vicomté et de ses dépendances, sont « enfermez en certaines huches, avec grant quantité de lettres et procès appartenans à nostre très chier neveu le duc de Bretaigne[2], dès le temps du vivant de nostre très chier frère le duc de Bretagne, derrenierement trespassé; lesquiex lettres et procès elle ne puet avoir pour l'empeschement des guerres de Bretaigne. » — X[1a] 8848, fol. 4 r°.

203. 24 *mars* 1344, *au Moncel-lez-Pont-Sainte-Maxence.* — Philippe VI mande aux gens du Parlement que, comme le comte de Flandre est empêché par les rébellions de son pays, ils tiennent en état, jusqu'au prochain Parlement, toutes ses causes, ainsi que celles de sa femme et de ses officiers, contre qui que ce soit, « excepté la cause de Charle d'Espaigne[3], nostre chier et feal cousin. » — X[1a] 8848, fol. 6 r°.

204. 9 *avril* 1344, *Maubuisson-lez-Pontoise.* — Le roi mande aux gens du Parlement et à ses justiciers de tenir en état, depuis le jour de leur départ jusqu'à un mois après leur retour, toutes les causes de son conseiller Guillaume de la Barrière[4], chevalier, maître des requêtes de l'hôtel, et de son fils, qu'il a envoyés en certaines parties pour ses besognes. Dans l'intervalle, ils pourront plaider par procureur en demandant et en défendant. — X[1a] 8848, fol. 6 v°.

205. 15 *avril* 1344, *Poissy.* — Philippe VI mande aux gens du

1. Jeanne, fille d'Édouard, comte de Savoie, et de Blanche de Bourgogne, avait été épousée en troisièmes noces par Jean III, duc de Bretagne. Restée veuve en 1341, elle mourut le 29 juin 1344 et fut inhumée aux Cordeliers de Dijon.

2. Charles de Blois.

3. Charles d'Espagne ou de la Cerda, fils d'Alphonse de la Cerda, seigneur de Lunel, devint connétable en janvier 1351 et fut assassiné à Laigle le 6 janvier 1354. Voir Froissart, éd. Luce, t. IV, p. L, note 2, et LI, note 1.

4. Guillaume de la Barrière, qui fut sénéchal de Poitou et de Limousin (*Journaux du trésor de Philippe VI de Valois*, n° 2069), figure sur la liste des conseillers au Parlement de 1342; il en exerçait encore la charge au mois de juin 1343. Il eut pour successeur comme sénéchal de Poitou, au plus tard à la fin de l'année 1347, Gui de Mortemer. (P. Guérin, *Arch. hist. du Poitou*, t. XIII, p. 319.) Il fut aussi sénéchal de Quercy et de Périgord avant 1343. (Arch. nat., K 498, n° 3.)

Parlement qu'il a accordé à son cousin et conseiller le comte de Dreux[1] la continuation en état de toutes ses causes jusqu'aux octaves de la Saint-Jean-Baptiste prochaine. Dans l'intervalle, il pourra conclure des accords sans avoir à payer d'amende. — X^{1a} 8848, fol. 5 r°.

206. 24 *avril* 1344, *Saint-Germain-en-Laye*. — Philippe VI, à la requête du cardinal de Comminges[2] et du roi de Bohême, proroge jusqu'aux jours du bailliage de Vermandois du prochain Parlement, afin de lui permettre de prouver son innocence, la cause de Gui de Comminges, chevalier, et d'autres, assignés, pour excès tant criminels que civils, aux jours de la sénéchaussée de Carcassonne, à la requête du procureur, des consuls et habitants de Saint-Sulpice[3], des religieux et abbé de Candel[4] et du sous-viguier de Toulouse, auxquels s'est joint le procureur du roi. — X^{1a} 8848, fol. 4 v°, et X^{2a} 4, fol. 226 r°.

207. 24 *avril* 1344, *Saint-Germain-en-Laye*. — Philippe VI mande aux gens du Parlement de tenir en état, depuis le jour de la date de ces lettres jusqu'à un mois après son retour en son évêché, toutes les causes de l'évêque de Beauvais, qui va en la compagnie du duc de Normandie à Avignon et en Languedoc pour les affaires du roi. Dans l'intervalle, il pourra plaider par procureur en Parlement et dehors. — X^{1a} 8848, fol. 6 r° et 95 r°.

208. 28 *avril* 1344, *Livry-en-Launoy*[5]. — Philippe VI mande aux gens du Parlement et à ses autres justiciers que, de grâce spéciale, à la requête de sa cousine Jeanne de Bretagne, dame de Cassel, et de son neveu le comte de Bar, lesquels allèguent qu'à cause des émeutes de Flandre ils ne peuvent avoir leurs officiers et tout ce qui est nécessaire à leurs affaires, il continue leurs causes jusqu'au prochain Parlement, excepté celles qu'ils voudront bien plaider. — X^{1a} 8848, fol. 6 v°.

1. Le comte de Dreux était alors Pierre, fils de Jean II et de Jeanne de Beaujeu. Il succéda en 1331 à son frère Jean III et mourut le 3 novembre 1345. (*Art de vérifier les dates*, in-8°, t. XI, p. 468.)

2. Ce cardinal était Jean Raymond, frère de Gui de Comminges, seigneur de Figeac, fils de Bernard VI de Comminges et de Laure, fille de Philippe de Montfort. Archevêque de Toulouse le 25 juin 1317, il fut promu cardinal en 1327 et mourut le 20 novembre 1348.

3. Saint-Sulpice, Haute-Garonne, arr. de Muret, cant. de Carbonne.

4. Candeil, abbaye de Cisterciens du diocèse d'Albi, auj. Labessière-Candeil, Tarn, arr. de Gaillac, cant. de Cadalen.

5. Livry, Seine-et-Oise, arr. de Pontoise, cant. de Gonesse.

209. 30 *avril* 1344, *Livry-en-Launoy*. — Philippe VI mande aux gens du Parlement que, comme il envoie en voyage, en la compagnie du duc de Normandie, Jean Prohet, sergent d'armes et bailli de Velay, ils tiennent en état, jusqu'aux jours de la sénéchaussée de Beaucaire du prochain Parlement, la cause pendante devant eux entre l'évêque du Puy, d'une part, et les consuls et habitants de ce lieu, d'autre part, « sur le fait du consulat par nous ausdis consuls et habitans otroié de nouvel en las de soye et en cire vert, » parce que ledit Prohet connaît les mérites de ladite cause au sujet de la défense des droits du roi et desdits consuls, et que sans sa présence elle ne pourrait être soutenue. — X^{1a} 8848, fol. 82 r°.

210. 2 *mai* 1344, *Livry-en-Launoy*. — Philippe VI, à la requête de ses neveux le duc de Lorraine[1] et le comte de Bar, mande aux gens du Parlement de tenir en état, sans préjudice des parties, jusqu'au terme de la Saint-Martin d'hiver prochaine, la cause pendante entre « les habitans de Lifou[2], d'une part, et les habitans de Neuf-Chastel[3] en Lorraine, » d'autre, au sujet d'excès commis les uns contre les autres; car les ducs entendent, dans l'intervalle, avoir une journée pour mettre fin convenable à ce débat. — X^{1a} 8848, fol. 5 r°.

211. 28 *mai* 1344, *Jouy-l'Abbaye*[4]. — « De par le Roy. — Les gens tenans nostre present Parlement, nous voulons et vous mandons que certaine prorogation et continuation que nous avons faite aus prieres de nostre cher ami le cardinal de Comminges, de certaines journées que avoit en nostredit Parlement le frere dudit cardinal avec aucuns autres, laquelle nous avons mandé estre par vous registrées (*sic*), et certaine remission que avons après faite des causes dont il avoit lesdictes journées à nostre très cher fil le duc de Normandie, laquelle remission nostre amé et feal chancelier[5]

1. Le duc de Lorraine était Raoul, fils de Ferry IV et d'Isabelle d'Autriche. Il avait épousé en secondes noces Marie de Blois, fille de Gui de Châtillon, comte de Blois, et de Marguerite de Valois, sœur de Philippe VI.

2. Liffol-le-Grand, Vosges, cant. et arr. de Neufchâteau.

3. Neufchâteau.

4. Jouy-l'Abbaye, Seine-et-Marne, arr. et cant. de Provins, comm. de Chenoise.

5. Le chancelier était Guillaume Flotte, qui remplit cette charge de 1339 à 1347.

doit avoir fait registrer par devers vous en nostredit Parlement, vous teignez et gardez sans aucuns oïr au contraire durant ladicte prorogation, et jusques à tant que nostredit filz en ait ordené ce qui li semblera à faire de raison, car nous le voulons ainsi estre fait de grace especial... » — X2a 4, fol. 225 vo.

212. 6 *juin* 1344, *Villeneuve-les-Avignon*[1]. — Jean, duc de Normandie, mande aux gens du Parlement et aux autres justiciers de France que, comme il a chargé l'archevêque de Lyon[2] de certaines affaires qui le concernent, ainsi que son père, dans le Lyonnais, ils remettent, jusqu'à un mois après son retour du Languedoc, la cause pendante au Parlement entre les fils de feu le seigneur d'Yon, d'une part, et ledit archevêque et le fils de feu Louis d'Yon, seigneur du Bois[3], à cause du château du Bois[4], d'autre part. — Lettres contenues dans un *vidimus* de Philippe de Valois, daté de *Becoisel*[5], *le* 24 *juin* 1344. Le roi ajoute que la partie adverse voudra passer outre, parce qu'il n'est pas fait mention de la dame d'Yon, tutrice des enfants, non plus que du sire de Villars, qui, avec l'archevêque de Lyon, prit la défense de ladite cause. — X1a 8848, fol. 68 ro.

213. 3 *juillet* 1344. — Philippe VI mande que la cause pendante tant au criminel qu'au civil entre le procureur royal et François de Lévis, chevalier, d'une part, « et consules ac universitatem Mirapicenses et Johannem Fabri de Pesaduco, proprio suo nomine et ut consulem dicte civitatis, ex altera, continuata est in statu usque ad diem sênescallie Carcassonensis nostri futuri proximo Parlamenti, et fecerunt protestationem dicti consules et Johannes Fabri, quo supra nomine... » (lettres incomplètes). — X2a 4, fol. 228 vo et 229 ro.

214. 1er *septembre* 1344, *Poissy*. — Le roi mande aux gens du

1. Villeneuve-les-Avignon, Gard, arr. d'Uzès, ch.-l. de cant.

2. L'archevêque de Lyon était alors Henri II de Villars, qui occupa ce siège de 1342 au 25 novembre 1354.

3. C'est Louis d'Oingt qui est désigné ici et que nous trouvons, le 19 septembre 1305, faisant hommage à Humbert de Villars pour ce qu'il possède à Villeneuve. (Voir Smith et G. Guigue, *Bibliotheca Dumbensis*, t. I, p. 242.) Voir, sur la famille d'Oingt, Vachez, *Notice sur Châtillon-d'Azergues*.

4. Le Bois-d'Oingt, Rhône, arr. de Villefranche, ch.-l. de cant.

5. Becoiseau, ancien château dont les ruines subsistent dans la commune de Mortcerf, Seine-et-Marne, arr. de Coulommiers, cant. de Rozoy-en-Brie.

Parlement de tenir en état, depuis ce jour jusqu'au lendemain de Quasimodo[1] prochain, toutes les causes du comte et de la comtesse de Flandre, alors empêchés par la « reformation » de leur comté. Exception sera faite pour les affaires que le comte désignera. — X^{1a} 8848, fol. 95 v°.

215. 20 *octobre* 1344, *Saint-Germain-en-Laye.* — Philippe VI mande à ses justiciers que l'abbaye de Saint-Mard de Soissons, étant « ad present veuve de pasteur, » de grâce spéciale il tient en état toutes les causes de cette abbaye, contre quelque personne que ce soit, jusqu'à trois mois, à compter de la date de ces lettres. — X^{1a} 8848, fol. 95 r°.

216. 27 *octobre* 1344, *Saint-Christophe-en-Halate.* — Philippe VI mande aux gens du Parlement de continuer en état jusqu'au prochain Parlement, si les parties y consentent, les causes d'appel pendantes entre Gui de Flandre, chevalier, seigneur de Riquebourt et d'Ailly-sur-Noye, ayant-cause de feu la dame de Saint-Blançay, et les religieux, abbé et couvent de l'église de Corbie, d'une part, et les hommes jugeant de Montdidier, d'autre part. — — X^{1a} 8848, fol. 114 r°.

217. 11 *novembre* 1344, *Pont-Sainte-Maxence.* — Philippe VI mande aux gens du Parlement et de la Chambre des comptes et au bailli de Vermandois et de Vitry de tenir en état, depuis le jour de la date de ces lettres jusqu'à un mois après son retour, toutes les causes de l'archevêque de Reims, envoyé près du pape, puis de là auprès du roi de Castille[2], ainsi que celles des personnes qui l'accompagneront et dont il témoignera par ses lettres. Dans l'intervalle, lui et ceux de sa compagnie seront reçus par procureur, en demandant et en défendant, en Parlement et dehors. — X^{1a} 8848, fol. 96 r° et 203 v°.

218. 12 *novembre* 1344, *Pont-Sainte-Maxence.* — Philippe VI mande aux gens du Parlement, au bailli de Vermandois et à ses justiciers de tenir en état, depuis le jour de la date de ces lettres jusqu'à un mois après son retour, toutes les causes de son conseiller M^{e} Renaut de Vienne, frère de l'archevêque de Reims, envoyé pour les affaires du royaume près du roi de Castille, ainsi que celles des personnes qui l'accompagneront et dont il témoignera par ses lettres. Dans l'intervalle, etc... — X^{1a} 8848, fol. 96 r°.

1. 4 avril 1345.
2. Alphonse XI (1312-1350).

219. 19 *novembre* 1344, *Mareuil-Laferté*[1]. — Philippe VI mande aux gens du Parlement de remettre jusqu'à Pâques prochain toutes les affaires du duc de Bretagne, qui le lui a demandé, à cause de ses guerres. — X[1a] 8848, fol. 95 v°.

220. 21 *novembre* 1344, *Rouvres*[2]. — Le roi mande aux gens du Parlement et aux autres justiciers de remettre jusqu'à Pâques prochain toutes les causes que Guillaume de Mortaigne, chevalier, sire d'Oudenarde et ber de Flandre, et Jeanne de Toutencourt, dame de Loncviller, sa femme, ont au Parlement et dehors. — X[1a] 8848, fol. 97 r°.

221. 23 *novembre* 1344, *Meaux*. — Philippe VI mande aux gens du Parlement qu'il a accordé à Jean de Landas[3], chevalier, et à Jeanne de Fiennes, comtesse de Saint-Pol, sa femme, la continuation en état, jusqu'à l'autre Parlement, de toutes les causes qu'ils ont comme demandeurs, pour raison du bail dudit comte. — X[1a] 8848, fol. 96 v°.

222. 11 *décembre* 1344, *Paris*. — A la requête de Jeanne de Bretagne, dame de Cassel, et du comte de Bar, alléguant qu'à cause des émeutes de Flandre ils ne peuvent avoir leurs gens et officiers et ce qui leur est nécessaire pour se défendre dans les procès concernant leurs terres de Flandre, Philippe VI mande aux gens du Parlement et à ses justiciers de tenir en état toutes leurs causes jusqu'au prochain Parlement. Exception est faite pour celles qu'ils voudront plaider. — X[1a] 8848, fol. 96 v° et 97 r°.

223. 22 *décembre* 1344, *Paris*. — Philippe VI mande au Parlement de remettre jusqu'à la quinzaine après Quasimodo les causes de l'évêque de Beauvais, qu'il a chargé de plusieurs affaires concernant le royaume. — X[1a] 8848, fol. 97 r°.

1. Mareuil-Laferté, auj. Mareuil-sur-Ourcq, Oise, arr. de Senlis, cant. de Betz.

2. Rouvres, Oise, arr. de Senlis, cant. de Betz.

3. Jean de Mortagne, seigneur de Landas, épousa Jeanne de Fiennes, veuve de Jean de Châtillon, comte de Saint-Pol, alors tutrice de son fils Gui V. (*Art de vérifier les dates*, in-8°, t. XII, p. 394 et 395.) Voir aussi sur lui : Arch. nat., JJ 65[B], fol. 73 v°, n° 248, lettres de Philippe VI de janvier 1329 confirmant un don fait par Jean de Landas, et JJ 68, fol. 436, n° 262, autres lettres de 1347 en faveur du même Jean de Landas par lesquelles il le libère de dettes contractées envers les sociétés italiennes des Angoissoles et des Scaramps, moyennant le versement au trésor du capital réel de la dette.

224. 30 *décembre* 1344, *Paris.* — Philippe VI mande aux gens du Parlement et aux autres justiciers, qu'en considération des services que lui rendit feu Gaucher de Châtillon[1], chevalier, comte de Porcien, en ses guerres, au retour desquelles il mourut, il accorde, de grâce spéciale, à Jean de Châtillon, écuyer, comte de Porcien, et à Huet de Châtillon, ses fils mineurs, et à ses filles également mineures, la continuation en état de leurs causes, excepté celles des foires de Champagne et de Brie, jusqu'à la quinzaine de la Pentecôte prochaine. Ces lettres sont accordées parce que Jean de Châtillon, seigneur de Dampierre[2], leur oncle, en la garde de qui ils furent placés, administra leurs terres et leurs biens pendant plusieurs années sans rendre de comptes, faire de restitution ou donner de renseignements sur les causes, puis partit « du païs pour aler en lointaines parties hors de nostre royaume, senz esperance certaine de son retour. » — X^{1a} 8848, fol. 101 r°.

225. 31 *décembre* 1344, *Paris.* — Philippe VI mande à ses justiciers de tenir en état, depuis le jour de son départ jusqu'à un mois après son retour, toutes les causes de Jean de Dinteville, chevalier, maître de l'hôtel de la reine, envoyé en Picardie et ailleurs « pour faire certaine assiete de deus mille livres de rente qui doit estre faite sur la terre » du duc de Lorraine. — X^{1a} 8848, fol. 99 r°.

226. 2 *janvier* 1345, *Paris.* — Le roi mande aux gens du Parlement que toutes les causes de la reine de Navarre, comtesse d'Évreux, tant en son nom qu'au nom de ses enfants, dont il lui a donné la garde, sont continuées en état jusqu'à un mois après Pâques prochain. Dans l'intervalle, elle pourra plaider par procureur tant en demandant qu'en défendant. — X^{1a} 8848, fol. 98 v°.

227. 2 *janvier* 1345, *Paris.* — A la requête de frère Simon, abbé de l'église Saint-Médard de Soissons[3], alléguant que, par suite de

1. Gaucher IV de Châtillon, fils de Gaucher III de Châtillon et de Marguerite de Dampierre, mourut en 1342. Il avait épousé Jeanne de Conflans, dame de Précy. Le P. Anselme (*op. cit.*, t. VI, n° 110) indique cinq enfants de lui, Jean, Hugues ou Huet, Gaucher, Jeanne et Isabeau.

2. Jean de Châtillon, seigneur de Dampierre, second fils de Gaucher III de Châtillon et de Marguerite de Dampierre, mourut en 1362. (P. Anselme, *op. cit.*, t. VI, p. 111.)

3. Cette pièce et la précédente (n° 215) permettent de préciser mieux que n'a pu le faire la *Gallia christiana* (t. IX, col. 420) l'époque où

la mutation de plusieurs abbés qui ont été depuis peu de temps en cette église, il ne peut encore connaître l'état des procès soutenus de divers côtés, Philippe VI lui accorde, de grâce spéciale, nonobstant une autre lettre d'état donnée pour trois mois à l'époque où il n'y avait pas d'abbé, remise en état de toutes ses causes, tant au Parlement que hors, jusqu'à quatre mois après la date de ces présentes. — X^{1a} 8848, fol. 98 r°.

228. 3 *janvier* 1345, *Paris*. — Philippe VI mande à ses justiciers qu'à la requête de sa nièce Yolande de Flandre[1], veuve du comte de Bar, il continue toutes ses causes en état jusqu'au prochain Parlement, excepté celles qu'elle voudra plaider et pour lesquelles elle sera reçue par procureur au Parlement et dehors. — X^{1a} 8848, fol. 102 v°.

229. 4 *janvier* 1345, *Paris*. — Philippe VI mande aux gens du Parlement et de la Chambre des comptes, à ses commissaires, au sénéchal de Toulouse et au bailli d'Amiens, que, comme il envoie son conseiller l'évêque de Thérouanne près du pape, puis de là près du roi de Castille, ils tiennent en état toutes ses causes et celles des gens qu'il emmènera avec lui, depuis le jour de la date de ces lettres jusqu'à un mois après son retour. Dans l'intervalle, il pourra plaider par procureur au Parlement et dehors en demandant et en défendant. — X^{1a} 8848, fol. 97 r°.

230. 10 *janvier* 1345, *Paris*. — Le roi mande à ses justiciers de tenir en état, depuis le jour de la date de ces lettres jusqu'à un mois après son retour, toutes les causes de Savary de Vivonne, sire de Thors[2], et de ceux qu'il emmène avec lui « ou voyage d'Es-

Simon fut élu abbé de Saint-Médard de Soissons. C'est, ainsi, entre le 20 octobre 1344 et le 2 janvier 1345.

1. Yolande de Flandre, fille de Robert, sire de Cassel, avait épousé Henri IV, comte de Bar, fils d'Édouard I^{er} et de Marie de Bourgogne. Henri IV mourut le 24 décembre 1344.

2. Savary de Vivonne, seigneur de Thors, après avoir été sénéchal de Toulouse et d'Albigeois en 1334, fut établi capitaine général en Poitou et en Saintonge en 1336. Chargé de la défense de Saint-Maixent, il fut envoyé en Espagne pour renouveler l'alliance avec Alphonse XI, roi de Castille. Il mourut au mois de septembre 1367. Le P. Anselme, *op. cit.*, t. VIII, p. 763, se trompe en disant que le traité d'alliance avec Alphonse XI, roi de Castille, fut fait en la ville de Léon le 1er janvier 1345. Il fut conclu le 1er juillet 1345, ratifié par Philippe VI le 11 septembre suivant, juré à Madrid le 23 décembre de la même année et ratifié par le roi

paigne, où nous l'envoions pour aucunes besoignes que nous li avons enchargées. » Dans l'intervalle, ils pourront plaider par procureur en demandant et en défendant. — X1a 8848, fol. 100 r°.

231. 18 *janvier* 1345, *Paris*. — Philippe VI, de grâce spéciale, sur la requête de l'évêque d'Autun[1], nouvellement venu en son évêché et ne connaissant pas encore l'état des causes qui l'intéressent, mande aux gens du Parlement et à ses justiciers de remettre toutes les affaires dudit évêque jusqu'aux jours du bailliage de Sens du prochain Parlement. Dans l'intervalle, il pourra, etc... — X1a 8848, fol. 101 r°.

232. 3 *février* 1345, *Bois de Vincennes*. — Philippe VI mande aux gens du Parlement de tenir en état, jusqu'au Parlement prochain, toutes les causes du duc de Bourgogne, comte d'Artois, et de Philippe de Bourgogne, son fils, et de leurs femmes. Dans l'intervalle, ils pourront, etc... — X1a 8848, fol. 100 v°.

233. 20 *février* 1345, *Paris*. — Philippe VI mande aux gens du Parlement et aux autres justiciers de tenir en état les causes de Jean de Maure, l'aîné, chevalier, pendant tout le temps qu'il sera occupé à la guerre de Bretagne, au service du duc. Dans l'intervalle, il pourra, etc... — X1a 8848, fol. 100 v° et fol. 219 r°.

234. 15 *mars* 1345, *au Val-Notre-Dame*. — Philippe VI mande aux gens du Parlement que toutes les causes du comte et de la comtesse de Flandre et de leurs officiers sont continuées en état, depuis ce jour jusqu'au prochain Parlement, parce que ledit comte est alors retenu « pour la rebellion des gens de son pays de Flandre. » Exception sera faite pour les causes qu'il désignera. — X1a 8848, fol. 103 r°.

235. 15 *mars* 1345, *au Val-Notre-Dame*. — Philippe VI mande

de Castille le 2 janvier 1346. (Du Mont, *Corps universel diplomatique du droit des gens*, t. I, 2e partie, p. 231 à 233.)

1. L'évêque d'Autun était alors Gui II de la Chaume, qui occupa ce siège jusqu'à sa mort, le 22 juin 1351. Cette pièce permet de fixer d'une manière plus précise qu'on ne l'avait fait jusqu'alors la date de la mort de son prédécesseur Guillaume d'Auxonne. La *Gallia christiana* (t. IV, col. 413) dit qu'il mourut le 3 des calendes d'avril, sans désigner l'année (soit le 30 mars), et elle ajoute que son successeur fut confirmé évêque d'Autun sous la troisième année du pontificat de Clément VI (19 mai 1344 à 18 mai 1345). On pouvait donc hésiter pour la date de la mort de Guillaume d'Auxonne entre 1344 et 1345. (*Trésor de chronologie*, col. 1379.) La pièce que nous indiquons prouve maintenant que c'est le 30 mars 1344 qu'il mourut.

aux gens du Parlement et aux autres justiciers de tenir en état, depuis la date de ces présentes lettres jusqu'aux jours des sénéchaussées d'Anjou, de Poitou et de Limousin du prochain Parlement, toutes les affaires de son neveu le duc de Bretagne, vicomte de Limoges, tant à cause de sa femme que de leurs gens et de leurs officiers. Dans l'intervalle, ils pourront plaider par procureur en demandant et en défendant. — X1a 8848, fol. 100 r°.

236. 4 *avril* 1345, *Saint-Germain-en-Laye*. — Le roi mande à ses justiciers de tenir en état, depuis la date de ces lettres jusqu'à un mois après son retour, toutes les causes de Pierre de Verberie[1], « secretaire de nous et de nostre très cher filz le duc de Normandie, » qu'il a envoyé à Avignon, près du pape, pour certaines et secrètes besognes. Dans l'intervalle, il pourra plaider par procureur en Parlement et dehors, tant en demandant qu'en défendant. — X1a 8848, fol. 103 r°.

237. 9 *avril* 1345, *Rays-lez-Sainte-Gemme*[2]. — Le roi mande aux gens du Parlement et à ses justiciers de tenir en état, jusqu'aux octaves de la prochaine Pentecôte, toutes les causes de l'évêque de Beauvais, alors occupé de besognes qui lui ont été confiées. Dans l'intervalle, etc.... — X1a 8848, fol. 101 v°.

238. 15 *avril* 1345, *Rays*. — Philippe VI mande aux gens du Parlement et à ses justiciers que, comme il envoie son secrétaire, Me Renaut de Moulins[3], « ès parties de Viennois pour certaines

1. Pierre de Verberie, qui, en 1328, figure déjà parmi les notaires du roi (*Bibl. de l'École des chartes*, 1894, p. 600), fut envoyé par Philippe VI, au mois de novembre 1345, aux funérailles de Guillaume II, comte de Hainaut, à Valenciennes. (*Journaux du trésor de Philippe VI de Valois*, n° 202.) Au mois de février 1335 (n. st.), le roi amortit en sa faveur et en celle de Pernelle, sa femme, 30 livres de revenus en terre pour leur permettre de fonder une ou deux chapellenies où il leur plairait. (Arch. nat., JJ 69, fol. 5 v°, n° 10.) En décembre 1340, vidimant des lettres de 1333, Philippe VI lui accorda encore que, dans le cas où il viendrait à mourir le premier, sa femme ou ceux qui desserviraient une chapelle qu'il avait fondée à Verberie pourraient continuer à prendre la charretée de bois par semaine qu'il lui avait concédée dans la forêt de Compiègne pour son usage. (Ibid., JJ 73, fol. 215, n° 275, et JJ 72, fol. 97 v°, n° 158.)

2. Aujourd'hui Retz, ancien château, dont les ruines subsistent dans la forêt de Marly, comm. de Feucherolles, arr. de Versailles, cant. de Marly. (Voir : Atlas du départ. de la Seine au 1/20,000, feuille Saint-Germain.)

3. Renaut de Moulins ou de Molins figure déjà en 1329 parmi les clercs touchant 19 deniers par jour lorsqu'ils travaillaient à la cour et 6 sous lorsqu'ils travaillaient au Parlement. (*Bibl. de l'École des chartes*, 1890, *Gages des officiers royaux vers* 1329, p. 266.) Dans le courant de l'an-

besongnes » qui le touchent, ils tiennent en état, depuis le jour de la date de ces lettres jusqu'à un mois après son retour, toutes les causes dudit Renaut, ainsi que celles de Jehannin, Philippe et Henry dits « Petis-Prevoz, » ses neveux, qui sont en son gouvernement. Dans l'intervalle, il pourra plaider par procureur en demandant et en défendant. — X^{1a} 8848, fol. 102 r°.

239. 1er *mai* 1345, *Poissy*. — Philippe VI mande à ses justiciers de tenir en état, jusqu'au premier jour du Parlement prochain, toutes les causes de Béraud, seigneur de Mercœur[1], auquel il mande d'aller s' « appareiller en son pays et soy garnir de gens d'armes » pour la défense du royaume, ainsi que celles « de Jehan, conte de Clermont, dauphin d'Auvergne, son père. » Dans l'intervalle, tous deux pourront plaider par procureur au Parlement et dehors, en demandant et en défendant. — X^{1a} 8848, fol. 102 v°.

240. 7 *juin* 1345, *au Vergier en Anjou*[2]. — Philippe VI mande aux gens du Parlement de tenir en état, jusqu'à un an à partir de la date de ces lettres, la cause que les maire et commune de la ville de la Rochelle ont contre Jean Cherchemont[3] et les siens, car, cette ville étant située sur les frontières des ennemis, ils « sont occupez pour veillier à entendre à la garde de ladicte ville et

née 1339, Philippe de Valois accorda plusieurs lettres en sa faveur; il était alors clerc et secrétaire du roi. Au mois de février, Guillaume Petit-Prévôt, son frère, fut anobli. (Arch. nat., JJ 71, fol. 143, n° 202.) Au mois de mai, il reçut une partie des biens confisqués par forfaiture sur Oudenin de Cuies. (Ibid., JJ 75, fol. 306, n° 520.) Enfin, au mois d'octobre, il eut la maison ou grange qui avait été confisquée à Garnier de Troyes pour dettes. (Ibid., JJ 72, fol. 67 v°, n° 84.)

1. Béraud, fils aîné de Jean, dauphin d'Auvergne, et d'Anne de Poitiers, fille d'Aimar III, comte de Valentinois, succéda à son père en 1351. En 1339, il avait recueilli la succession de la maison de Mercœur; il mourut le 27 août 1356. Son père était fils de Robert IV, comte de Clermont, dauphin d'Auvergne, et d'Alix de Mercœur; il mourut le 10 mars 1351. (Baluze, *Hist. généal. de la maison d'Auvergne*, 1708, in-fol., t. I, p. 186.)

2. Le Verger, Maine-et-Loire, arr. de Baugé, cant. et comm. de Seiches.

3. Au 21 janvier 1343 (n. st.), nous voyons que la ville de la Rochelle avait déjà obtenu des lettres d'état remettant cette affaire à un an. Jean Cherchemont, clerc, parent du chancelier de Charles IV, agissait tant en son nom qu'au nom de Marie, Isabelle et Matheline, ses sœurs, dont il avait le bail. Dans cette affaire, le maire et les échevins de la Rochelle voulaient le contraindre, en vertu de lettres à eux accordées, à leur vendre les revenus qui lui étaient dus sur plusieurs maisons, places et chaix de la ville. (Arch. nat., X^{1a} 8847, fol. 286 v°.)

moult grevez de couz, frais et missions, tant pour ce faire, comme autrement, pour le fait de noz guerres. » — X1a 8848, fol. 104 r°.

241. 12 *juin* 1345, *Orly-en-Brie*[1]. — Philippe VI mande aux gens du Parlement et à ses justiciers de tenir en état, depuis le jour de son départ jusqu'à la prochaine fête de la Toussaint, toutes les causes du sire d'Amboise, envoyé en certaines parties du royaume pour des affaires concernant le roi. Dans l'intervalle, il pourra plaider par procureur au Parlement et dehors. — — X1a 8848, fol. 103 v°.

242. 21 *juin* 1345, *Paris*. — Philippe VI, sur la requête de Ratier, sire de Châteauneuf-de-lez-Vaulz, chevalier, mande aux gens du Parlement de tenir en état, jusqu'aux jours de la sénéchaussée de Périgord du prochain Parlement, la cause pendante entre lui, d'une part, et le chapitre de l'église de Cahors, d'autre part, parce qu'il s'apprête, lui et ses gens, à partir pour la guerre, et aussi parce que son procureur a été tué l'année précédente. — — X1a 8848, fol. 103 v°.

243. 11 *juillet* 1345, *Avrilly-lez-Beaufort-en-Valée*[2]. — Le roi mande aux gens du Parlement et à ses justiciers de tenir en état, depuis le jour où il quittera son évêché jusqu'à un mois après son retour, toutes les causes de son conseiller Jean, évêque de Beauvais, envoyé alors en Languedoc et en Saintonge pour les affaires du royaume, ainsi que celles des gens qui l'accompagneront et dont il témoignera par ses lettres. Dans l'intervalle, ils pourront plaider par procureur en demandant et en défendant au Parlement et dehors. — X1a 8848, fol. 211 r°.

244. 1er *août* 1345. — Le roi mande à ses justiciers de tenir en état, jusqu'à un mois après son retour, toutes les causes de Raoul, comte d'Eu et de Guines et connétable de France, qu'il envoie sur les frontières de Flandre. — X1a 8848, fol. 207 v°.

245. 22 *août* 1345, *au Mans*. — Philippe VI mande à ses justiciers de tenir en état, depuis le jour de la date de ces présentes lettres jusqu'à un mois après son retour, toutes les causes de son clerc et conseiller Regnaut de Vienne, trésorier de Reims, qu'il envoie en Castille pour certaines besognes. Dans l'intervalle, il

1. Orly, Seine-et-Marne, arr. de Coulommiers, cant. de Rebais.
2. Avrillé, Maine-et-Loire, arr. de Baugé, cant. et comm. de Beaufort-en-Vallée.

pourra plaider par procureur en demandant et en défendant. — X1a 8848, fol. 203 v°.

246. 26 *août* 1345, *au Mans*. — Le roi mande à tous justiciers de tenir en état, depuis le jour de son départ jusqu'à un mois après son retour, toutes les causes de « Gautier de Chasteillon, seigneur de Dours, chevalier, » qui dit être parti pour la guerre de Bretagne. Dans l'intervalle, etc... — X1a 8848, fol. 207 v°.

247. 29 *août* 1345, *Lille*. — « Godemars du Fay, sires de Bouthéon[1], capitaine des frontieres de Flandres et de Henau, à monseigneur Jehan de Lingny, chastelain de Lile[2], salut et bonne amour. Comme nous aions entendu que li anemy du Roy monseigneur s'appareillent de venir seur le royaume, especialment en ces parties de decha, pour ce, est-il que nous vous mandons de par le Roy, et prions de par nous, que vous ne vous partés de ces marches, maiz vous apparilliès pour venir à Lille pour la deffense de la ville et de la chastellenie pour resister aus anemis du Roy monseigneur. Et nous mandons de par le Roy monseigneur, par la teneur de ces presentes lettres, à touz les justiciers et subgiez du Roy monseigneur, que, à vous, à vos hommes ne à vostre terre ne molestent, ne contraingnent en aucune maniere pour guerre ne autrement, afin que vous soiés destourbés de venir en ces parties ; mais voulons et mandons, du povoir à nous commis, toutes voz besoignes estre en estat dès le jour de la date de ces presentes jusques à un mois après vo revenue. Donné à Lille,

1. Godemar du Fay, seigneur de Bothéon, dont le rôle au gué de la Blanquetaque, le 24 août 1346, est bien connu, fut bailli de Vitry et de Chaumont jusqu'au 30 août 1335. A cette date, le roi, trouvant que, quoique « bon homme d'armes, il n'a pas accoustumé à tenir plaids ne assises, » le remplaça par Pierre de Terlieu. (Voir mon article sur le *Château de Montdoré au commencement du XIV° siècle*, p. 13, extrait de la *Revue de Champagne et de Brie*, 1888.) Il n'en devint pas moins, dans la suite, gouverneur du bailliage de Vermandois. (Voir *infra*, n° 256.) Le 14 mars 1346 (n. st.), on le trouve encore occupant ce poste. (Abbé Gillet, *la Chartreuse du Mont-Dieu*, Reims, Lepargneur, 1889, in-8°, p. 526.) Enfin, au mois d'août 1349, il était sénéchal de Beaucaire. (*Journaux du trésor de Philippe VI de Valois*, n° 5016.) Voir encore sur ce personnage Kervyn de Lettenhove, *Froissart*, t. XXI, p. 185.

2. Jean de Luxembourg, châtelain de Lille, seigneur de Ligny, était fils de Valeran de Luxembourg et de Guiotte, châtelaine de Lille. Il avait épousé Alix de Flandre, fille de Gui de Flandre, seigneur de Richebourg. (P. Anselme, *op. cit.*, t. III, p. 723.) Voir *infra*, n° 256.

soubz nostre seel, le XXIXe jour d'aoust, l'an mil CCC quarante et cinq. » — X1a 8848, fol. 205 r°. (Voir plus loin la lettre du 8 novembre 1345, n° 256.)

248. 11 *septembre* 1345, *Poitiers*. — Jean, duc de Normandie et de Guyenne, lieutenant du roi, mande aux justiciers du royaume de tenir en état, depuis le jour où il est parti jusqu'à un mois après qu'il sera de retour, toutes les causes de Moreau de la Croiz, chevalier, qui est en sa compagnie, en armes et en chevaux, pour servir le roi dans les guerres de Gascogne. Dans l'intervalle, il pourra plaider par procureur en demandant et en défendant. — X1a 8848, fol. 206 r°. (Voir plus loin la lettre du 15 novembre 1345, n° 262.)

249. 23 *septembre* 1345, *Poitiers*[1]. — Jean, duc de Normandie, mande aux justiciers du royaume de tenir en état toutes les causes d'Adam Tade, chevalier, qui a envoyé pour lui Geffroy de Renton, écuyer, suffisamment armé pour servir le roi en ces présentes guerres, depuis le jour du départ dudit écuyer jusqu'à un mois après son retour. Dans l'intervalle, etc... — X1a 8848, fol. 222 v°.

250. 1er *octobre* 1345, *Gourdon*. — Pierre de Bourbon, comte de Clermont et de la Marche, chambrier de France et lieutenant du roi en Languedoc et en Gascogne, mande au bailli d'Auvergne et aux autres justiciers du royaume, au nom du roi et en vertu des pouvoirs qui lui ont été donnés, que, comme Pierre de Servant, écuyer, va aux présentes guerres de Gascogne, au nom de la dame de Servant, ils tiennent en état toutes les causes de cette dernière depuis le jour du départ dudit écuyer jusqu'à un mois après son retour. Dans l'intervalle, etc... — X1a 8848, fol. 225 v°. (Voir plus loin la lettre du 22 mars 1346.)

251. 2 *octobre* 1345, *Paris*. — Philippe VI mande à ses justiciers que, de grâce spéciale, il accorde au comte de Flandre, à sa femme et à leurs officiers la tenue en état de toutes leurs causes jusqu'à un an. Dans l'intervalle, ils pourront plaider par procureur en demandant et en défendant, au Parlement et dehors. — X1a 8848, fol. 205 v°.

252. 16 *octobre* 1345, *Bois de Vincennes*. — Le roi mande à ses justiciers que, de grâce spéciale, il accorde au vicomte de Melun, chambellan de France[2], qui est avec lui, des lettres d'état pour

1. Cette lettre est publiée en partie par Bertrandy (*op. cit.*, p. 102).
2. Jean Ier, vicomte de Melun. Voir *supra*, n° 93.

toutes ses causes jusqu'à la fête de Noël prochain. — X^{1a} 8848, fol. 205 v°.

253. 22 *octobre* 1345, *Bois de Vincennes.* — Philippe VI mande à ses justiciers de tenir en état toutes les causes de Jean Malet, chevalier, sire de Graville[1], « lequel se dit estre sur la mer ès frontières pour cause de noz guerres, » tant qu'il n'aura pas quitté ces parties. Dans l'intervalle, il pourra plaider par procureur en demandant et en défendant. — X^{1a} 8848, fol. 204 r°.

254. 27 *octobre* 1345, *Bois de Vincennes.* — Philippe VI mande aux gens du Parlement et à ses justiciers de tenir en état, depuis le jour de la date de ces présentes lettres jusqu'à un an, toutes les causes de « Jehan de Landas, chevalier, baux de la conté de Saint-Pol, » qui est sur les frontières du royaume en la compagnie du connétable de France. Dans l'intervalle, etc. — X^{1a} 8848, fol. 206 v°.

255. 5 *novembre* 1345, *Paris.* — Philippe VI mande à ses justiciers de tenir en état, jusqu'à un mois après son retour, toutes les causes de Jean de Luxembourg, chevalier, seigneur de Roucy, qui dit être sur les frontières de Flandre, du commandement de Godemar du Fay, chevalier, capitaine de par le roi sur ces frontières. Dans l'intervalle, etc. — X^{1a} 8848, fol. 209 r°.

256. 8 *novembre* 1345, *Paris.* — Philippe VI mande aux gens du Parlement et à ses autres justiciers de tenir en état, jusqu'à la quinzaine de Pâques prochain, toutes les affaires de Jean de Luxembourg, chevalier, châtelain de Lille, auquel Godemar du Fay, chevalier, gouverneur du bailliage de Vermandois « et capitaine ès frontieres de Flandres, » ordonne de rester sur lesdites frontières. Exception, toutefois, est faite pour la cause « esperée à mouvoir en nostredit Parlement entre ledit chastellain, d'une part, et Beatrix, dame de Putte, » veuve de Gui de Flandre, récemment mort, d'autre part, en raison de la succession dudit Gui. Cette cause, le roi la renvoie par-devant ledit gouverneur ou son lieutenant, auquel il ordonne par ces présentes « que, sommierement et de plain, il face contre lesdictes parties bon et brief acomplissement de droiture. » — X^{1a} 8848, fol. 204 v°. (Voir ci-dessus la lettre du 29 août 1345, n° 247.) — A la suite de ces

1. Jean Malet III, sire de Graville, fils de Jean Malet II et d'Anne ou Jeanne de Wavrin, fut décapité le 5 avril 1356. (P. Anselme, *op. cit.*, t. VII, p. 868.)

lettres, Godemar du Fay délivra à Jean de Luxembourg, le 25 novembre, le certificat suivant :

257. « A mez très chiers et redoubtez seigneurs messeigneurs tenans le present Parlement pour le Roy nostre sire à Paris, Godemars du Fay, sire de Bothéon, gouverneur de Vermendois et capitaine general ès frontières de Flandres et de Haynau, honneur, reverence avec toute obeissance. Mi cher seigneur, je vous certefie par ces presentes que, de mon commandement fait de par le Roy monseigneur, Jehans de Lucembourc, chastellains de Lille, avec ses gens en son estat, est demouréz par lonctemps et demeure encore ès parties de Flandres pour aidier à resister, toutefoiz que mestier sera, à la maise volenté des anemis du Roy nostre sire, qui, de jour en jour, s'esforcent de grever le royaume en diverses parties. Si vous suppli que toutes ses besoignez il vous plaise tenir en estat, lui estant esdictes frontières pour ladicte cause, et un moiz après son retour. Car, en la verité, mi cher seigneur, de mon exprès commandement à lui fait pour le proffit et honneur du Roy, y est demourés et demeure, et si est necessaires esdictes frontieres; car, pour cause de la chastellenie de Lille, il a necessairement, se besoings venoit, que Dieux ne veille, à mettre hors les banières et estre avec ceulz de la ville pour le Roy. Et ce, vous certefie-je par ces presentes. Donné à Tournay, le vendredi après la Saint-Climent[1], l'an mil CCC XLV. Et vous certefie que je li defendi de par le Roy que, sus toute la paine qu'il pourroit encourre envers le Roy nostre sire, ne se partist desdictes frontières. Donné comme dessus. » — X^{1a} 8848, fol. 209 r°.

258. 12 *novembre* 1345, *Paris*. — Le roi mande à tous justiciers de tenir en état, depuis le jour de son départ jusqu'à un mois après son retour, toutes les causes de Raoul de Clermont, chevalier, seigneur de Tartigny et de Paillart, qui est parti pour la guerre de Gascogne en la compagnie du duc de Normandie. Dans l'intervalle, il pourra plaider par procureur en demandant et en défendant. — X^{1a} 8848, fol. 204 r°.

259. 12 *novembre* 1345, *Becoisel*. — Philippe VI mande aux gens du Parlement et à ses justiciers que toutes les causes du comte de Roucy et de Braine et de Robert de Roucy[2], chevalier,

1. 25 novembre.

2. Robert II de Roucy, fils aîné de Jean V, comte de Roucy, et de Marguerite de Beaumez, succéda à son père en 1346 et mourut en 1364. (*Art de vérifier les dates*, in-8°, t. XII, p. 291.)

son fils aîné, que ledit comte envoie pour lui en ces présentes guerres, « en armes et en chevaux, » en la compagnie de Philippe de Bourgogne, comte de Boulogne et d'Auvergne, soient tenues en état depuis le jour du départ de Robert jusqu'à un mois après son retour. Dans l'intervalle, ils pourront, etc... — X1a 8848, fol. 204 r°.

260. 12 *novembre* 1345, *Paris.* — Le roi mande aux gens du Parlement et à ses justiciers de tenir en état, depuis le jour de son départ jusqu'à un mois après son retour, toutes les causes d' « Oudart Sausse, escuier de Betencort, » parti pour la guerre de Gascogne en la compagnie du duc de Normandie. Dans l'intervalle, il pourra, etc... — X1a 8848, fol. 207 r°.

261. 12 *novembre* 1345, *Paris.* — Le roi mande aux gens du Parlement de tenir en état contre qui que ce soit, même contre le procureur du roi, toutes les causes de « Rollent de Dynan, seigneur de Montaffilant, chevalier, lequel a longuement esté et encore est ès guerres de Bretaigne, en la compaignie de nostre très cher et feal neveu le duc de Bretaigne. » — X1a 8848, fol. 221 r°.

262. 15 *novembre* 1345, *Paris.* — Philippe VI mande aux gens du Parlement et à tous justiciers de tenir en état, depuis le jour de son départ jusqu'à un mois après son retour, toutes les causes de « Moriau de la Croys, chevalier, » qui est à la guerre, « en armes et en chevaux, » en la compagnie du duc de Normandie. Dans l'intervalle, il pourra plaider par procureur en demandant et en défendant. — X1a 8848, fol. 206 r°. (Voir ci-dessus le n° 248.)

263. 16 *novembre* 1345, *Bois de Vincennes.* — Philippe VI mande aux gens du Parlement et à ses justiciers de tenir en état, jusqu'à la quinzaine de Pâques prochain, toutes les causes de son conseiller l'archevêque de Lyon, alors occupé « des besoignes du Daufiné de Viennoys, lequel il gouverne, et de pluseurs autres noz besoignes, lesquelles nous li avons commises. » — X1a 8848, fol. 207 r°.

264. 18 *novembre* 1345, *Agen*[1]. — Pierre, duc de Bourbon,

1. Cette lettre est indiquée par Bertrandy dans son *Étude sur les chroniques de Froissart, guerre de Guienne*, 1345-1346, p. 275. Le 4 décembre 1349, l'archevêque d'Auch accorda encore de nouvelles lettres d'état en faveur du même Raymond d'Albenas, qui était au service du roi en la compagnie de Bernard de Penne, seigneur de Laguépie. (*Hist. de Languedoc*, nouv. éd., t. IX, p. 617.)

comte de Clermont et de la Marche, chambrier de France et lieutenant du roi en Languedoc et en Gascogne, mande aux sénéchaux de Toulouse, Périgord et Quercy et aux autres justiciers du roi de tenir en état, depuis le jour de son départ jusqu'à un mois après son retour, toutes les causes de Raymond d'Albenas, docteur en lois, qui est au service du roi en la compagnie de Bernard de Penne, capitaine de Lauzerte[1], et de lui faire restituer tous les biens qui auraient pu être saisis à la requête de ses créanciers, excepté ceux qui répondent des dettes du roi ou des dettes des foires de Champagne et de Brie. — A la suite de cette lettre, Bernard de Penne délivra le certificat suivant :

« Reverendissimis dominis suis, dominis magistris Parlamenti Parisius, Bernardus de Penna, dominus de Gipia[2], capitaneus castri de Lauserta, per egregium virum, dominum Petrum ducem Borbonnesii, locumtenentem domini nostri Francorum regis in Occitanis partibus, deputatus, cum humili recommendatione se totum. Domini metuendissimi, dominationi vestre, tenore presentium, fiat notum quod dominus Raymundus de Albenassio legum doctor, est et fuit, viginti dies sunt elapsi, continue in servicio dicti domini nostri regis presentis guerre Vasconie, in mei comittiva et sequela ; de quibus dominationem vestram certifico per presentes, et, in fidem et testimonium premissorum, sigillum meum presentibus duxi apponendum. Actum et datum Lauserti, die sabbati post festum Conceptionis beate Marie Virginis[3], anno Domini millesimo CCC XLV°. » — X^{1a} 8848, fol. 211 v° et 212 r°.

265. 28 *novembre* 1345, *Bois de Vincennes*. — Philippe VI mande aux gens du Parlement et à ses justiciers de tenir en état, jusqu'aux octaves de Quasimodo prochain, toutes les causes que le duc de Bourgogne, comte d'Artois, Philippe de Bourgogne, son fils, comte de Boulogne et d'Auvergne, et leurs femmes, pourront avoir devant eux conjointement ou séparément. Dans l'intervalle, ils pourront plaider par procureur tant en demandant qu'en défendant. — X^{1a} 8848, fol. 208 r°.

266. 4 *décembre* 1345, *Fromont*[4]. — Philippe VI mande aux gens

1. Lauzerte, Tarn-et-Garonne, arr. de Moissac, ch.-l. de cant.

2. Dans la lettre de Pierre de Bourbon, on lit : *de Laguepia*. Laguépie, Tarn-et-Garonne, arr. de Montauban, cant. de Saint-Antonin.

3. 10 décembre 1345.

4. Fromont, Seine-et-Oise, arr. et cant. de Corbeil, comm. de Ris-Orangis.

du Parlement, au sénéchal de Toulouse, au bailli d'Amiens et à tous justiciers de tenir en état, depuis le jour de la date de ces lettres jusqu'à un mois après son retour, toutes les causes de l'évêque de Thérouanne, « lequel, de nostre commandement, s'en va sur les frontières de Flandres pour resister à noz anemis et faire certaines nostres besoignes que nous li avons commises. » Dans l'intervalle, il pourra, etc... — X^{1a} 8848, fol. 208 v°.

267. 5 *décembre* 1345, *Paris.* — Philippe VI mande à tous justiciers de tenir en état, jusqu'à un mois après son retour, toutes les causes du duc de Bourbon, envoyé en Gascogne pour résister aux ennemis. Dans l'intervalle, etc... — X^{1a} 8848, fol. 209 v°.

268. 8 *décembre* 1345, *Bois de Vincennes.* — Philippe VI mande à ses justiciers de tenir en état, jusqu'à Pâques prochain, toutes les causes qu'Isabeau de Melun, comtesse de Dreux[1], a, soit au Parlement, soit autre part, « tant en son nom comme aiant le bail et la garde de nostre amée Jehanne, contesse de Dreux, sa fille. » Exception est faite pour « ce qui toucheroit le fait de l'execution des testamens des contes de Dreux. » Dans l'intervalle, etc... — X^{1a} 8848, fol. 208 r°.

269. 19 *décembre* 1345, *Bois de Vincennes.* — Le roi mande à ses justiciers de tenir en état, depuis le jour de la date de ces lettres jusqu'au prochain Parlement, toutes les causes de Gui de Chanac[2], chevalier, et de sa femme, tant conjointement que divisément; car ce chevalier est du commandement du duc de Normandie « en la garnison de son chastel du Bourc-Archembaut[3], lequel noz ennemis se sont mis en paine d'assaillir se il eussent peu bonnement, si comme il nous a esté rapporté par nostre amé et feal conseiller l'evesque de Paris, son frere[4], auquel nous

1. Isabelle, fille de Jean I^{er}, vicomte de Melun, chambellan de France, et d'Isabelle, dame d'Antoing, avait épousé Pierre, comte de Dreux, qui mourut le 3 novembre 1345, ne laissant qu'une fille, Jeanne, âgée de quelques mois seulement. (*Art de vérifier les dates,* in-8°, t. XI, p. 468.)

2. Gui de Chanac, chevalier, frère de Foulques de Chanac, évêque de Paris, servit déjà avec quatre écuyers, du 2 au 19 juillet 1339, en la compagnie de Pierre de Marmande, sénéchal de Périgord, dans une expédition qui se fit alors contre Bordeaux. Il alla de Chanac, en Limousin, à Bergerac et retourna de la Réole à Chanac. (Bibl. nat., ms. fr. nouv. acq. 9236, p. 424.) Voir encore sur lui P. Guérin, *Arch. hist. du Poitou*, t. XIII, p. 351, note 2.

3. Bourg-Archambault, Vienne, arr. et cant. de Montmorillon.

4. Foulques de Chanac, évêque de Paris du 27 septembre 1342 jusqu'à

adjoustons foy. » Dans l'intervalle, ils pourront plaider par procureur, tant en demandant qu'en défendant, au Parlement et dehors. — X1a 8848, fol. 224 r°.

270. 21 *décembre* 1345, *Bois de Vincennes.* — Philippe VI mande à ses justiciers de tenir en état, depuis le jour de la date de ces lettres jusqu'à la fête de la Nativité de Saint-Jean-Baptiste prochaine, toutes les affaires du comte de Roucy et de Braine et de Robert de Roucy, chevalier, son fils, à cause des dommages qu'ils ont soufferts pendant les guerres, et aussi parce que ledit Robert va à la guerre de Gascogne, tant pour lui que pour son père, vers le duc de Normandie. Sont exceptées les « causes de veves, pupilles et povres et miserables personnes, et aussi noz debtes et celles de noz foires de Champaigne et de Brie. » Dans l'intervalle, ils pourront plaider par procureur en demandant et en défendant. — X1a 8848, fol. 210 v°.

271. 22 *décembre* 1345, *Châtillon-sur-Indre*[1]. — Jean, duc de Normandie et de Guyenne, lieutenant du roi, en vertu des pouvoirs qui lui furent donnés, mande aux justiciers de France de tenir en état, « dès le jour que nous partismes du Mans pour venir en ce present voiage, jusques après nostre retour des parties où nous entendons à aler en cedit voiage, » toutes les causes de « Girardin Ris d'Aingnel, nostre messager, lequel a esté et est continuelment en nostre compaignie ou service de nostredit seigneur et nostre, par deçà. » Dans l'intervalle, etc... — X1a 8848, fol. 211 r°.

272. 22 *décembre* 1345, *Bois de Vincennes.* — Le roi mande à tous justiciers de tenir en état, jusqu'à un mois après son retour, toutes les causes de Gui, comte de Forez[2], qu'il envoie « ès parties de Gascoigne » en la compagnie du duc de Normandie. — X1a 8848, fol. 224 r°.

273. 23 *décembre* 1345, *Bois de Vincennes.* — Le roi mande aux

sa mort, le 25 juillet 1349. Sur Foulques de Chanac et Guillaume de Chanac, qui avait précédé Foulques au siège épiscopal de Paris, voir Baluze, *Vitæ paparum Aveniensium,* t. I, col. 1449 et suiv.

1. Châtillon-sur-Indre, Indre, arr. de Châteauroux, ch.-l. de cant.

2. Guigues VII, fils de Jean Ier, comte de Forez, et d'Alix, fille de Humbert Ier, dauphin de Viennois, succéda à son père en 1333. Il avait épousé Jeanne de Bourbon le 14 février 1318 ; il mourut le 23 juin 1358. Voir *Hist. des ducs de Bourbon et des comtes de Forez,* par La Mure, t. I, p. 390 à 421 ; voir en particulier, sur la date de sa mort, p. 419, note 2.

gens du Parlement de tenir en état, depuis le jour de la date de ces lettres jusqu'à un mois après qu'il sera de retour, toutes les causes de son secrétaire Me Regnaut de Molins, qu'il envoie « ès parties d'Avignon pour aucunes noz secretes besoignes, » ainsi que celles de « Jehan, Philippe et Henry diz Petiz-Prevoz, ses neveuz, estans en son gouvernement. » Dans l'intervalle, ils pourront plaider par procureur en demandant et en défendant. — X1a 8848, fol. 221 vo.

274. 26 *décembre* 1345, *Châtillon-sur-Indre.* — Jean, duc de Normandie, mande aux justiciers du royaume de tenir en état, depuis le jour de son départ jusqu'à un mois après son retour, toutes les causes de Guillaume Oudart, chevalier, qui est avec lui, en armes et en chevaux, en ces présentes guerres. Dans l'intervalle, il pourra, etc... — X1a 8848, fol. 216 vo et 217 ro. (Voir plus loin les lettres du 16 février 1346.)

275. 28 *décembre* 1345, *Châtillon-sur-Indre.* — Jean, duc de Normandie, mande aux justiciers du royaume de faire tenir en état, depuis le jour de la Saint-Jean-Baptiste dernièrement passée, époque où il partit, jusqu'à un mois après qu'il sera de retour, toutes les causes de son clerc et conseiller Louis de Vaucemain[1], « maistre des requestes de l'ostel de nostredit seigneur et du nostre, lequel est avecques nous pour servir nostredit seigneur et nous. » Dans l'intervalle, etc... — X1a 8848, fol. 229 vo. (Voir plus loin les lettres du 13 mai 1346.)

(A suivre.)

1. Au mois de mars 1328, on trouve Louis de Vaucemain remplissant les fonctions de clerc de la chambre des enquêtes. (*Journaux du trésor de Philippe de Valois*, n° 12.) Sa mère fut Marie de Cheu. Charles IV lui avait donné la ville de Bouilly en Champagne, qui revint après elle à Louis de Vaucemain. (Arch. nat., JJ 74, fol. 276, n° 474; voir aussi JJ 77, fol. 27, n° 44, lettres de rémission du mois de novembre 1346 pour des amendes que Louis de Vaucemain avait encourues.) Un des frères de Louis de Vaucemain, Hugues, fut le seizième maître général des Frères Prêcheurs. Voir sur cette famille le P. Chapotin, *les Dominicains d'Auxerre*, Paris, Picard, 1892, in-8°, p. 58 à 60.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA SECONDE PARTIE

DE L'ANNUAIRE-BULLETIN

DE L'ANNÉE 1897.

Lettres d'état enregistrées au Parlement sous le règne de Philippe VI de Valois (1328-1350), par M. Jules Viard, 193.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

LISTE DES OUVRAGES

PUBLIÉS PAR

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

DEPUIS SA FONDATION EN 1834,

A PARIS, CHEZ RENOUARD, LIBRAIRE, RUE DE TOURNON, N° 6
H. LAURENS, SUCCESSEUR.

Font partie de la Société toutes les personnes qui sont agréées par le Conseil sur la présentation de deux membres. Les demandes d'admission peuvent être adressées au secrétaire de la Société, 60, rue des Francs-Bourgeois, aux Archives nationales. Le chiffre de la cotisation annuelle est fixé à 30 francs ; elle est rachetable moyennant le versement d'une somme unique de 300 francs, qui donne le titre de sociétaire à vie. Les sociétaires reçoivent, chaque année, quatre volumes de chroniques, de mémoires ou de correspondances, et un volume d'Annuaire-Bulletin. Ils peuvent acquérir les publications antérieures à leur inscription, au prix de 7 francs le volume ; le prix est de 9 francs pour les personnes qui ne font pas partie de la Société.

Tous les ouvrages publiés par la Société sont pourvus de tables analytiques.

ANNUAIRES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, de 1837 à 1863 ; in-18. Prix : 2 fr. *Les années* 1845-1848, 1853, 1858, 1859, 1861 *et* 1862 *sont épuisées.*

Entre autres notices et nomenclatures que contient cette collection, nous citerons les listes des évêchés et archevêchés (années 1838, 1844-1849), des monastères de France (1838), des grands feudataires (1855, 1856), des saints (1857, 1860), des ambassadeurs de France et en France (1848 et 1850), la topographie ecclésiastique de la France (1859, 1861-1863).

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, années 1834 et 1835 ; 4 vol. in-8° ; prix : 12 francs. *Les années* 1836-1856 *et* 1859-1862 *sont épuisées.* Années 1857 et 1858, 1 vol. ; prix : 3 francs.

Recueil destiné à faire connaître les travaux de la Société, comprenant, en outre, un grand nombre d'articles bibliographiques, de notices historiques et de documents originaux.

TABLE GÉNÉRALE DU BULLETIN, 1834-1856 ; in-8°. Prix : 2 francs.

Au Bulletin de 1861-1862 est jointe une table des matières contenues dans les volumes des années 1857-1862.

Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France, années 1863-1897 ; in-8° ; prix : 5 francs.

Nombreux articles, documents et nomenclatures, tels que la liste des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit (1863), l'inventaire de la collection Godefroy (1865 et 1866), la notice sur le Cartulaire du comté de Rethel (1867), etc.

Il s'y publie chaque année une bibliographie des ouvrages et brochures relatifs à l'histoire de France jusqu'à 1789.

Table générale de l'Annuaire-Bulletin (1863-1884) ; in-8°. Prix : 2 fr.

L'Ystoire de li Normant et la Chronique de Robert Viscart, par Aimé, moine du Mont-Cassin, publiées pour la première fois, d'après un manuscrit français inédit du XIII^e^ siècle, appartenant à la Bibliothèque royale, par M. Champollion-Figeac, 1835, 1 vol. (*épuisé*).

L'*Histoire* conduit le récit des expéditions normandes jusqu'à la mort de Richard, prince de Capoue, en 1078. La *Chronique* descend jusqu'à Pierre d'Aragon, couronné roi de Sicile en 1282.

Histoire ecclésiastique des Francs, par Grégoire de Tours, publiée par MM. Guadet et Taranne, 1836-1837, 4 vol. (*La traduction est épuisée.*)

Le texte latin a été revu sur de nouveaux manuscrits appartenant à la bibliothèque de Cambrai et à la Bibliothèque nationale ; il est suivi d'une traduction française.

Lettres du cardinal Mazarin a la Reine, a la princesse Palatine, etc., écrites pendant sa retraite hors de France en 1651 et 1652, publiées par M. Ravenel, 1836, 1 vol. (*épuisé. Il reste quelques exemplaires sur grand papier ; prix :* 20 *francs*).

Quatre-vingt-quinze lettres trouvées dans les papiers de Baluze, et propres a éclairer les rapports intimes de Mazarin avec Anne d'Autriche.

Mémoires de Pierre de Fenin, comprenant le récit des événements qui se sont passés en France et en Bourgogne sous les règnes de Charles VI et Charles VII (1407-1427), publiés par M^lle^ Dupont, 1837, 1 vol. (*épuisé*).

Chronique française, en partie inédite, publiée d'après un nouveau manuscrit appartenant à la Bibliothèque nationale, accompagnée de notes historiques et de trente et une pièces justificatives.

De la conqueste de Constantinoble, par Joffroi de Villehardouin, édition faite par M. Paulin Paris, 1838, 1 vol. (*épuisé*).

Texte revu sur de nouveaux manuscrits appartenant à la Bibliothèque nationale, accompagné de notes et de commentaires.

Orderici Vitalis, angligenæ, cœnobii Uticensis monachi, Historiæ ecclesiasticæ libri tredecim, publiés par M. Aug. le Prévost, 1838-1855, 5 vol.

Ouvrage plein de renseignements précieux, notamment sur l'histoire de Normandie et d'Angleterre jusqu'en 1141. Notice de M. L. Delisle sur l'abbaye de Saint-Évroul, sur Orderic et sur son œuvre.

CORRESPONDANCE DE L'EMPEREUR MAXIMILIEN Ier ET DE MARGUERITE, SA FILLE, GOUVERNANTE DES PAYS-BAS, DE 1507 A 1519, publiée par M. le Glay, 1839, 2 vol.

Plus de six cents lettres inédites, tirées des archives de l'ancienne chambre des comptes de Lille, pleines de renseignements intéressants sur la fin du règne de Louis XII et le commencement du règne de François Ier.

HISTOIRE DES DUCS DE NORMANDIE ET DES ROIS D'ANGLETERRE, publiée, d'après deux manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par M. Francisque Michel, 1840, 1 vol. (*épuisé*).

Première édition complète d'une chronique française qui s'étend depuis l'invasion des Normands en France jusqu'à l'année 1220. A la suite, relation en vers du tournoi de Ham, par Sarrazin, trouvère du XIIIe siècle.

ŒUVRES COMPLÈTES D'ÉGINHARD, publiées par M. A. Teulet, 1840-1843, 2 vol. (*tome I épuisé*).

Vita Karoli imperatoris ; Annales Francorum ; Epistolæ ; Historia translationis beatorum Christi martyrum Marcellini et Petri. Nouvelle édition, accompagnée de variantes, d'une traduction française et de notes.

MÉMOIRES DE PHILIPPE DE COMMYNES, publiés par Mlle Dupont, 1840-1847, 3 vol. (*tomes I et II épuisés*).

Nouvelle édition, revue sur les manuscrits de la Bibliothèque nationale, accompagnée d'une notice biographique et de nombreuses pièces justificatives, pour la plupart inédites. Cet ouvrage a obtenu une première médaille au concours des Antiquités de la France.

LETTRES DE MARGUERITE D'ANGOULÊME, SŒUR DE FRANÇOIS Ier, REINE DE NAVARRE, publiées, d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par M. Génin, 1841, 1 vol.

Cent soixante et onze lettres inédites, accompagnées de notes, de pièces justificatives et d'une notice biographique.

PROCÈS DE CONDAMNATION ET DE RÉHABILITATION DE JEANNE D'ARC, publiés par M. Jules Quicherat, 1841-1849, 5 vol. (*tomes I et III épuisés*).

M. Quicherat a groupé, à la suite du texte inédit des deux procès, tous les témoignages des chroniqueurs français, bourguignons, étrangers, et des poètes du XVe siècle. Il y a joint un recueil de documents sur la fausse Jeanne d'Arc. Les textes des deux procès sont l'objet d'une étude critique développée.

MÉMOIRES ET LETTRES DE MARGUERITE DE VALOIS, publiés par M. Guessard, 1842, 1 vol. (*épuisé*).

Nouvelle édition des *Mémoires* (1559-1582). On y a joint une note justificative rédigée par la fille de Henri II, en 1574, pour son mari,

Henri de Navarre, et de nombreuses lettres inédites (1579-1609), tirées des collections des frères Dupuy, de Béthune et de Brienne.

Les Coutumes de Beauvoisis, par Philippe de Beaumanoir, publiées par M. le comte Beugnot, 1842, 2 vol. (*épuisés*).

Nouvelle édition, revue d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale, précédée d'une notice sur Beaumanoir.

Nouvelles lettres de la reine de Navarre adressées au roi François Ier, son frère, publiées, d'après un manuscrit de la Bibliothèque royale, par M. Génin, 1842, 1 vol.

Cent cinquante et une lettres inédites, avec un *Supplément à la notice sur Marguerite d'Angoulême.*

Richer, Histoire de son temps, publiée par M. J. Guadet, 1845, 2 vol.

Le texte latin de la chronique de Richer (888-995) a été reproduit d'après l'édition Pertz, traduit en français, annoté et accompagné d'une notice critique.

Mémoires du comte de Coligny-Saligny et Mémoires du marquis de Villette, publiés par M. Monmerqué, 1841-1844, 1 vol. (*épuisé*).

Petits et grands mémoires de Coligny-Saligny (1617-1686), ces derniers inédits. Correspondance également inédite de Coligny et de son fils avec Bussy-Rabutin. — Mémoires inédits contenant le récit des campagnes de mer du marquis de Villette (1672-1704). Mémoires sur la marine de France composés par M. de Valincour (1725) et par le comte de Toulouse (1724). Correspondances inédites du maréchal d'Estrées et d'Abraham Du Quesne avec le marquis de Seignelay.

Chronique latine de Guillaume de Nangis de 1113 a 1300, avec les continuations de cette Chronique de 1300 a 1368, publiée par M. H. Géraud, 1843, 2 vol. (*tome II épuisé*).

Nouvelle édition, postérieure à l'édition partielle du *Recueil des historiens des Gaules,* revue d'après les manuscrits, annotée et précédée d'une introduction sur Guillaume de Nangis, Jean de Venette, etc.

Registres de l'Hôtel de ville de Paris pendant la Fronde, publiés par MM. Le Roux de Lincy et Douët d'Arcq, 1847-1848, 3 vol. (*tome I épuisé*).

Copie inédite des délibérations de la Ville dont Louis XIV avait ordonné la suppression (17 août 1648-13 octobre 1652). Suit une relation de ce qui s'est passé dans la ville et l'abbaye de Saint-Denis à la même époque.

Vie de saint Louis, par Le Nain de Tillemont, publiée pour la première fois par M. J. de Gaulle, 1847-1851, 6 vol. (*le tome Ier ne peut être vendu séparément*).

Restitution intégrale d'un des plus précieux ouvrages, et d'un des plus complets, qu'ait produits l'érudition française au XVIIe siècle. La destruction des copies de documents faites par Le Nain de Tillemont rend encore plus nécessaire de recourir à sa *Vie de saint Louis.*

JOURNAL HISTORIQUE ET ANECDOTIQUE DU RÈGNE DE LOUIS XV, PAR BARBIER, publié par M. A. de la Villegille, 1847-1856, 4 vol. (*tomes I, II et III épuisés*).

Première édition de ce célèbre journal, accompagnée de notes et précédée d'une notice sur l'auteur.

BIBLIOGRAPHIE DES MAZARINADES, publiée par M. C. Moreau, 1850-1851, 3 vol. (*tome II épuisé, sauf trois exemplaires sur grand papier*).

Plus de quatre mille deux cents Mazarinades sont rangées par ordre alphabétique, plusieurs analysées ou publiées par fragments. Suivent des tables chronologique et analytique. Cet ouvrage a obtenu une mention très honorable au concours des Antiquités de la France.

COMPTES DE L'ARGENTERIE DES ROIS DE FRANCE AU XIV^e^ SIÈCLE, publiés par M. Douët d'Arcq, 1851, 1 vol. (*épuisé*).

Comptes de Geoffroy de Fleuri (1316) et d'Étienne de la Fontaine (1352). Journal de la dépense du roi Jean en Angleterre. Dépenses du mariage de Blanche de Bourbon, reine de Castille (1352). Inventaire du garde-meuble de l'Argenterie (1353). Vaisselle du roi Jean (1363). Ces pièces inédites sont accompagnées d'un glossaire des termes techniques et d'une dissertation sur les comptes de l'Argenterie.

MÉMOIRES DE DANIEL DE COSNAC, ARCHEVÊQUE D'AIX, publiés par le comte J. de Cosnac, 1852, 2 vol. (*épuisés*).

Mémoires et documents inédits d'un haut intérêt pour l'histoire de la cour et du clergé sous Louis XIV.

CHOIX DE MAZARINADES, publié par M. C. Moreau, 1853, 2 vol. (*tome I^er^ épuisé*).

Recueil de pamphlets qui joignent à un certain mérite littéraire l'avantage de faire connaître les opinions et les intérêts des partis, les caractères et la situation des personnages de la Fronde.

JOURNAL D'UN BOURGEOIS DE PARIS SOUS LE RÈGNE DE FRANÇOIS I^er^, publié par M. L. Lalanne, 1854, 1 vol. (*épuisé*).

Chronique parisienne inédite embrassant les années 1515 à 1536.

MÉMOIRES DE MATHIEU MOLÉ, publiés par M. A. Champollion-Figeac, 1855-1857, 4 vol.

Notes, pièces et journal inédits (1861-1869), précédés d'une introduction par le comte Molé, accompagnés de notes et suivis de nombreux appendices.

HISTOIRE DE CHARLES VII ET DE LOUIS XI, PAR THOMAS BASIN, évêque de Lisieux, publiée par M. Jules Quicherat, 1855-1859, 4 vol. (*tomes I et II épuisés*).

Chronique latine, presque entièrement inédite, restituée à son véritable auteur et publiée avec accompagnement de sommaires et de pièces justificatives. L'éditeur, qui a joint aux deux *Histoires* une *Apologie* de Thomas Basin, un *Breviloquium* ou abrégé de sa vie, ainsi que des

extraits de ses autres ouvrages, a condensé dans une étude préliminaire les principaux traits de sa biographie.

Chroniques des comtes d'Anjou, publiées par MM. P. Marchegay et A. Salmon (t. Ier des Chroniques d'Anjou), 1856, 1 vol. (*épuisé*).

Nouvelle édition des *Gesta consulum Andegavorum*, de l'*Historia Gaufredi, comitis Andegavorum*, du *Liber de compositione castri Ambaziæ* et des *Gesta dominorum ipsius castri*, du *Fragmentum historiæ Andegavensis a Fulcone comite scriptum*, du *Commentarius Hugonis de Cleeriis de majoratu et senescalcia Franciæ Andegavorum olim comitibus collatis*. Textes particulièrement utiles pour l'histoire de l'Anjou jusqu'au XIIIe siècle.

La Chronique d'Enguerran de Monstrelet, publiée par M. Douët d'Arcq, 1857-1862, 6 vol. (*tome III épuisé; le tome Ier ne peut être vendu séparément*).

Le texte de Monstrelet (1400-1444) a été revu sur les manuscrits de la Bibliothèque nationale : il est suivi de la chronique bourguignonne anonyme du règne de Charles VI dite *des Cordeliers* (1400-1422).

Les Livres des Miracles et autres opuscules de Grégoire de Tours, publiés par M. H. Bordier, 1857-1865, 4 vol. (*les tomes I et II sont épuisés, sauf quelques exemplaires sur grand papier*).

De Gloria martyrum, *De miraculis S. Juliani*, *De virtutibus S. Martini*, *De gloria confessorum*, *Vitæ patrum*, *De Cursu stellarum*, etc. Textes latins revus sur de nouveaux manuscrits, accompagnés d'une traduction française et suivis d'une bibliographie des ouvrages de Grégoire de Tours.

Les Miracles de saint Benoît, écrits par Adrewald, Aimoin, André, Raoul Tortaire et Hugues de Sainte-Marie, moines de Fleury, publiés par M. E. de Certain, 1858, 1 vol.

Textes latins, en partie inédits, fournissant des détails précieux sur l'abbaye de Fleury-sur-Loire, sur l'histoire ecclésiastique et sur l'histoire générale depuis l'invasion des Lombards en Italie jusqu'à l'année 1108.

Anchiennes Chronicques d'Engleterre par Jehan de Wavrin, publiées par Mlle Dupont, 1858-1863, 3 vol. (*tome II épuisé, sauf un exemplaire sur vélin*).

Ont été extraits de l'œuvre de Wavrin les chapitres inédits qui offraient le plus d'intérêt pour l'histoire de France de 1325 à 1471. Ils sont suivis d'une *Histoire inédite de Charles le Téméraire*, tirée d'un manuscrit du Musée britannique.

Journal et Mémoires du marquis d'Argenson, publiés par M. Rathery, 1859-1867, 9 vol. (*tomes I et II épuisés*).

Mémoires publiés pour la première fois dans leur intégrité, d'après les manuscrits autographes, aujourd'hui détruits, de la Bibliothèque du Louvre (années 1697-1757).

Mémoires du marquis de Beauvais-Nangis et Journal du procès de

La Boulaye, publiés par MM. Monmerqué et Taillandier, 1862, 1 vol.

Les mémoires inédits de Nicolas de Brichanteau, marquis de Beauvais-Nangis, embrassent les années 1562 à 1641. Le procès de la Boulaye fait connaître un incident de l'époque de la Fronde.

Chronique des quatre premiers Valois (1327-1393), publiée par M. S. Luce, 1862, 1 vol.

Chronique inédite, rédigée en français dans les dernières années du XIVe siècle, probablement par un clerc de Rouen, révélant plusieurs faits complètement ignorés et apportant des détails précieux presque sur chaque événement de quelque importance.

Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI, publiées par M. Douët d'Arcq, 1863-1864, 2 vol.

Le premier volume contient des pièces d'un intérêt général : instructions diplomatiques, traités, règlements, acquisitions du domaine royal, etc. Le second, plus important pour l'histoire de la vie privée, est rempli de fragments de comptes, d'inventaires, de lettres de grâce ou de rémission, etc., tirés des Archives nationales.

Chronique de Mathieu d'Escouchy, publiée par M. du Fresne de Beaucourt, 1863-1864, 3 vol.

Chronique française (1444-1461), en partie inédite, précédée d'une biographie de Mathieu d'Escouchy et suivie d'un grand nombre de pièces justificatives. Cet ouvrage a obtenu une première mention au concours des Antiquités de la France.

Commentaires et Lettres de Blaise de Monluc, maréchal de France, publiés par M. A. de Ruble, 1864-1872, 5 vol. (*tomes I, II et III épuisés*).

Restitution du texte authentique des *Commentaires* (1521-1576), qui avait été altéré et mutilé dans les précédentes éditions. Les deux derniers volumes, qui se composent de deux cent soixante-dix lettres inédites, forment en quelque sorte un ouvrage distinct, complémentaire du premier.

Œuvres complètes de Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme, publiées par M. Lalanne, 1864-1882, 11 vol. (*tomes I, II, IV et V épuisés*).

Édition revue sur les manuscrits, pourvue de variantes et de notes. Poésies inédites publiées par M. le Dr E. Galy. Lexique couronné par l'Académie française, au concours Archon-Despérouses.

Comptes de l'hôtel des rois de France aux XIVe et XVe siècles, publiés par M. Douët d'Arcq, 1865, 1 vol.

Reproduction intégrale ou partielle de onze comptes de l'hôtel du roi Charles VI, d'un compte de l'hôtel de la reine Isabeau de Bavière (1401), de deux comptes de l'hôtel du roi Charles VII (1450), de deux comptes de l'hôtel de Jean, duc de Berry (1397 et 1398), et de trois comptes de la chambre du roi Louis XI. Ces pièces fournissent d'utiles renseignements sur le personnel de la maison des princes, sur leurs relations politiques, sur leurs itinéraires, sur les beaux-arts, etc.

ROULEAUX DES MORTS, DU IXe AU XVe SIÈCLE, publiés par M. L. Delisle, 1866, 1 vol.

Reproduction intégrale ou partielle de près de cent circulaires, pour la plupart inédites, destinées à notifier la mort de quelque membre ou bienfaiteur de couvent (souvent il s'agit d'un personnage célèbre dans l'histoire ou la littérature); elles contiennent, en prose ou en vers latins, la biographie du défunt, ainsi que le *titre*, plus ou moins long, qu'il était d'usage d'inscrire pour accuser réception du rouleau mortuaire.

ŒUVRES COMPLÈTES DE SUGER, publiées par M. A. Lecoy de la Marche, 1867, 1 vol.

Pour la première fois réunies en un corps et collationnées sur les manuscrits, les œuvres latines du célèbre abbé de Saint-Denis comprennent la *Vie de Louis le Gros*, le *Mémoire de Suger sur son administration abbatiale*, le récit *De la consécration de l'église de Saint-Denis*, en 1143, vingt-six lettres et treize chartes; on y a joint la *Vie de Suger*, écrite par un religieux du nom de Guillaume, et divers témoignages contemporains relatifs au même abbé.

HISTOIRE DE SAINT LOUIS, PAR JEAN, SIRE DE JOINVILLE, suivie du *Credo* et de la *Lettre à Louis X*, publiée par M. N. de Wailly, 1868, 1 vol.

Texte ramené, pour la première fois, à l'orthographe des chartes du sire de Joinville. Édition enrichie d'un vocabulaire et de plusieurs éclaircissements.

MÉMOIRES DE MADAME DE MORNAY, publiés par Mme de Witt, 1868-1869, 2 vol.

Nouvelle édition, revue sur les manuscrits, des mémoires calvinistes de la femme de Philippe du Plessis-Mornay; renseignements nombreux sur les règnes de Charles IX, de Henri III et de Henri IV. Soixante-dix-neuf lettres inédites. Notice par M. Guizot.

CHRONIQUES DES ÉGLISES D'ANJOU, publiées par MM. P. Marchegay et Ém. Mabille (t. II des CHRONIQUES D'ANJOU), 1869, 1 vol.

Chroniques latines de Saint-Maurice (320-1106), de Saint-Aubin (768-1357), de Saint-Serge d'Angers (768-1215), de Saint-Sauveur-de-l'Évière (678-1251), de Saint-Florent de Saumur (700-1236), de Maillezais (768-1140), etc.

CHRONIQUES DE J. FROISSART, publiées par M. Siméon Luce, puis par M. Gaston Raynaud, 1869-1897, 10 tomes en 12 vol. parus (*le tome II ne peut être vendu séparément*).

Les volumes déjà parus embrassent les années 1307 à 1382. Texte accompagné de variantes, de sommaires et de commentaires historiques. Introductions dans lesquelles sont classés les différentes rédactions et les divers manuscrits des deux premiers livres. Cet ouvrage a obtenu le grand prix Gobert de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

JOURNAL DE MA VIE, MÉMOIRES DU MARÉCHAL DE BASSOMPIERRE, publiés par M. le marquis de Chantérac, 1870-1877, 4 vol. (*le tome Ier ne peut être vendu séparément*).

Première édition du *Journal* (1579-1640) conforme au manuscrit original (français nos 17478-17479 de la Bibl. nat.). Notice historique et bibliographique. Notes et appendices.

Les Annales de Saint-Bertin et de Saint-Vaast, publiées par M. l'abbé C. Dehaisnes, 1871, 1 vol.

Annales latines présentant le récit contemporain le plus exact des événements accomplis entre les années 830 et 899. Nouvelle édition, enrichie de notes et de variantes, suivie d'une chronique inédite allant jusqu'à l'année 874.

Chronique d'Ernoul et de Bernard le Trésorier, publiée par M. L. de Mas Latrie, 1871, 1 vol.

Cette chronique française, qui embrasse l'histoire des croisades depuis 1099 jusqu'à 1231, est publiée pour la première fois d'après les manuscrits de Bruxelles, de Paris et de Berne. On l'a fait suivre d'un *Essai de classification des continuateurs de Guillaume de Tyr.*

Introduction aux Chroniques des Comtes d'Anjou, par M. Mabille, 1872, 1 vol.

Étude critique sur les textes qui composent le tome Ier des *Chroniques d'Anjou*, suivie de dissertations sur l'histoire des premiers comtes d'Anjou et de pièces justificatives.

Histoire de Béarn et de Navarre, par Nicolas de Bordenave (1517 à 1572), historiographe de la maison de Navarre, publiée par M. P. Raymond, 1873, 1 vol.

Ouvrage inédit, composé par le ministre protestant Bordenave, sur l'ordre de Jeanne d'Albret.

Chroniques de Saint-Martial de Limoges, publiées par M. H. Duplès-Agier, 1874, 1 vol.

Huit chroniques latines, fournissant de nombreux renseignements sur l'histoire du monastère de Saint-Martial et sur celle de l'Aquitaine (804-1658). Œuvres diverses de Bernard Itier. Pièces relatives aux abbés, aux moines et à la bibliothèque de Saint-Martial.

Nouveau recueil de comptes de l'Argenterie des rois de France, publié par M. Douët d'Arcq, 1874, 1 vol.

Comptes de draps d'or et de soie rendus par l'argentier de Philippe le Long, en 1317, et par le mercier de Philippe de Valois, en 1342. Inventaire, après décès, des biens de la reine Clémence de Hongrie (1328). Compte d'un argentier de Charles VI, en 1387. Textes inédits, précédés d'une étude sur les argentiers et sur leurs comptes.

La Chanson de la croisade contre les Albigeois, publiée par M. P. Meyer, 1875-1879, 2 vol.

Poème historique, en langue méridionale, commencé par Guillaume de Tudèle, continué par un auteur anonyme. Cette édition, qui a obtenu le grand prix Gobert de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, comprend une introduction critique et philologique, un vocabulaire (t. Ier), une traduction et un commentaire historique (t. II).

Récits d'un ménestrel de Reims au XIIIe siècle, publiés par M. N. de Wailly, 1876, 1 vol.

Précédemment édité sous le titre de *Chronique de Rains*, ce texte français, qui se réfère aux règnes de Louis VII, de Philippe-Auguste, de Louis VIII et de saint Louis, avait subi de nombreuses altérations. Il est accompagné d'un vocabulaire et d'un commentaire critique, d'autant plus utile que les récits dont il se compose semblent avoir un caractère moins historique que satirique et littéraire.

La Chronique du bon duc Loys de Bourbon, publiée par M. A. Chazaud, 1876, 1 vol.

Vie de Louis II de Bourbon (1337-1410), composée en français, vers 1429, par Jean Cabaret d'Orville et par Jean de Châteaumorand, sur l'ordre du comte de Clermont. Édition revue sur les manuscrits de Saint-Pétersbourg, de Bruxelles et de Paris.

Chronique de Jean le Fèvre, seigneur de Saint-Remy, publiée par M. F. Morand, 1876-1881, 2 vol.

Composée par le roi d'armes de l'ordre de la Toison d'or, cette chronique française embrasse les années 1408 à 1435. Texte établi sur un manuscrit appartenant à la bibliothèque de Boulogne-sur-Mer. Notice biographique sur Jean le Fèvre.

Anecdotes historiques, légendes et apologues tirés du recueil inédit d'Étienne de Bourbon, dominicain du XIIIe siècle, publiés par M. Lecoy de la Marche, 1877, 1 vol.

L'éditeur a extrait du *Tractatus de diversis materiis prædicabilibus* d'Étienne de Bourbon, recueil d'exemples à l'usage des prédicateurs, les passages les plus propres à éclairer l'histoire des lettres et des mœurs.

Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jehanne d'Albret, publiées par M. le marquis de Rochambeau, 1877, 1 vol.

Plus de deux cents lettres inédites, comprises entre les années 1538 et 1572, tirées des archives ou bibliothèques de France, d'Angleterre et de Russie, les unes intimes, nous initiant aux mœurs privées du XVIe siècle, les autres politiques, relatives aux guerres avec Charles-Quint ou aux guerres de religion.

Mémoires inédits de Michel de la Huguerye, publiés par M. le baron de Ruble, 1877-1880, 3 vol.

L'auteur, successivement secrétaire ou agent secret de Coligny, de Ludovic de Nassau et du prince de Condé, donne sur l'histoire des guerres de religion de 1570 à 1588, et sur la vie des chefs de la Réforme, des détails nouveaux et confidentiels.

Histoire du gentil seigneur de Bayart, composée par le Loyal Serviteur, publiée par M. J. Roman, 1878, 1 vol.

Nouvelle édition, enrichie d'un glossaire, de pièces justificatives et de lettres de Bayart inédites.

Extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire

DES GAULES, texte et traduction nouvelle, publiés par M. E. Cougny, 1878-1892, 6 vol. (le t. VI publié par M. Lebègue).

Ce recueil comprend : 1° les géographes ; 2° les historiens ; 3° les philosophes, les orateurs, les poètes et les écrivains de genres divers qui fournissent quelques renseignements sur l'histoire ou la géographie des Gaules.

MÉMOIRES DE NICOLAS GOULAS, GENTILHOMME ORDINAIRE DU DUC D'ORLÉANS, publiés par M. Ch. Constant, 1879-1882, 3 vol.

Mémoires inédits se rapportant aux années 1627-1651, particulièrement utiles pour l'histoire de Gaston d'Orléans et de son entourage.

GESTES DES ÉVÊQUES DE CAMBRAI DE 1092 A 1138, publiés par le P. Ch. de Smedt, 1880, 1 vol.

Textes latins inédits, les uns en prose, les plus nombreux en vers, venant compléter la série des chroniques de Cambrai.

LES ÉTABLISSEMENTS DE SAINT LOUIS, par M. P. Viollet, 1881-1886, 4 vol.

Introduction comprenant une étude sur les sources, sur la jurisprudence, sur l'influence et sur les manuscrits de la compilation connue sous le titre d'*Établissements de saint Louis*. — Texte des *Établissements* publié avec les variantes. — Textes primitifs qui ont servi au compilateur (ordonnance sur la procédure au Châtelet, ordonnance de saint Louis contre les duels, *Usage d'Orlenois*, coutume de Touraine-Anjou). — Textes dérivés ou parallèles. — Notes des précédentes éditions et notes nouvelles. — Table-glossaire. — Cet ouvrage a obtenu le grand prix Gobert de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

RELATION DE LA COUR DE FRANCE EN 1690, PAR ÉZÉCHIEL SPANHEIM, ENVOYÉ EXTRAORDINAIRE DE BRANDEBOURG, publiée par M. Ch. Schefer, 1882, 1 vol.

Ce texte, qui n'avait été publié qu'en Allemagne et dans les conditions les plus défavorables, contient de curieux portraits de Louis XIV et des principaux personnages de son entourage, et décrit le mécanisme de l'administration civile, ecclésiastique et militaire. Il est suivi de deux opuscules attribués aussi à Spanheim, les *Remarques sur l'État de France* et les *Qualités bonnes et mauvaises des principaux personnages de la cour*.

CHRONIQUE NORMANDE DU XIV^e^ SIÈCLE, publiée par MM. Aug. et Ém. Molinier, 1882, 1 vol.

Première édition d'une chronique française anonyme rédigée en Normandie, probablement par un noble, et embrassant les années 1294 à 1372. Sommaire et commentaire historique développé. Cet ouvrage a obtenu une médaille au concours des Antiquités de la France.

ŒUVRES DE RIGORD ET DE GUILLAUME LE BRETON, publiées par M. H.-Fr. Delaborde, 1882-1886, 2 vol.

Nouvelle édition, établie d'après les manuscrits de Paris, de Rome, de

Bruxelles et de Londres. Le premier volume comprend les *Gesta Philippi Augusti* de Rigord (1165-1208) et les *Gesta Philippi Augusti* de Guillaume le Breton (1165-1220), avec une introduction développée sur la vie et les ouvrages des historiens de Philippe-Auguste. Le second volume contient la *Philippide,* poème latin de Guillaume le Breton, avec une table analytique très détaillée. Cet ouvrage a obtenu une médaille au concours des Antiquités de la France.

Lettres de Louis XI, roi de France, publiées par MM. J. Vaesen et Ét. Charavay, 1883-1895, 5 vol. parus.

Le tome I[er] contient cent vingt-six lettres de Louis Dauphin (1439-1461) publiées sur les originaux conservés en France et à l'étranger, cent pièces justificatives et douze notices biographiques. Les tomes II, III, IV et V contiennent huit cent soixante-douze pièces des quinze premières années du règne de Louis XI et de nouvelles pièces justificatives.

Mémoires d'Olivier de la Marche, maître d'hôtel et capitaine des gardes de Charles le Téméraire, publiés par MM. H. Beaune et J. d'Arbaumont, 1883-1888, 4 vol.

Texte ramené à sa forme originale d'après le plus ancien manuscrit (Bibl. nat., fr. 2868 et 2869), éclairci ou rectifié à l'aide de documents d'archives. Le t. IV contient une notice biographique et un certain nombre de pièces inédites. Cet ouvrage a obtenu une mention au concours des Antiquités de la France.

Mémoires du maréchal de Villars, publiés par M. le marquis de Vogüé, 1884-1892, 5 vol. parus.

Première édition complète faite d'après le manuscrit original. Les cinq premiers volumes embrassent les années 1670 à 1733. A partir de la p. 301 du tome I[er], l'on donne, pour la première fois, le texte authentique de Villars, qui avait été entièrement remanié par les précédents éditeurs. En appendice, correspondances et documents inédits.

Notices et documents publiés pour la Société de l'Histoire de France, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa fondation, 1884, 1 vol.

Avec un historique de la Société, dû à M. Ch. Jourdain, ce volume comprend trente articles ou publications rangés par ordre chronologique depuis le VII[e] jusqu'au XVIII[e] siècle ; les auteurs sont : MM. le duc d'Aumale, Baguenault de Puchesse, E. de Barthélemy, A. Baschet, le marquis de Beaucourt, A. de Boislisle, A. de la Borderie, le duc de Broglie, le comte de Cosnac, Fr. Delaborde, L. Delisle, E. Dupont, J. Havet, L. Lalanne, A. Longnon, S. Luce, le comte de Luçay, le comte de Mas Latrie, A. Molinier, H. Omont, Léopold Pannier, G. Picot, le comte Riant, J. Roman, le baron de Ruble, Tamizey de Larroque, P. Viollet et le marquis de Vogüé.

Journal de Nicolas de Baye, greffier du Parlement de Paris (1400-1417), publié par M. A. Tuetey, 1885-1888, 2 vol.

Recueil de notes inscrites par le greffier sur les registres du Conseil, des Plaidoiries, des Grands Jours de Troyes, des Matinées, etc., et fournissant de nombreux renseignements sur les événements de l'époque ou sur le mécanisme de l'administration. On trouve dans le t. II un Mémorial latin également dû à Nicolas de Baye, une notice sur sa vie et un inventaire de ses biens meubles.

La Règle du Temple, publiée par M. H. de Curzon, 1886, 1 vol.

Texte français du XIII^e^ siècle, établi d'après les trois manuscrits de Paris, Rome et Dijon, et contenant : 1° la traduction de la Règle latine de 1128; 2° les statuts hiérarchiques; 3° le règlement de l'existence journalière des frères et celui de la tenue des chapitres; 4° le code pénal. L'Introduction décrit les manuscrits employés et donne un résumé général de l'organisation de l'Ordre.

Histoire universelle, par Agrippa d'Aubigné, édition publiée par M. le baron A. de Ruble, 1886-1897, 9 vol. parus.

Nouvelle édition, annotée, d'un ouvrage dont la valeur littéraire égale l'importance historique. Le commentaire a pour objet d'expliquer et de rectifier, au besoin, les affirmations de cet historien passionné de la vie et du règne de Henri IV (1553-1610). Le neuvième volume s'arrête à l'année 1602.

Le Jouvencel, par Jean de Bueil, suivi du *Commentaire* de Guillaume Tringant; introduction biographique et littéraire par M. Camille Favre; texte établi et annoté par M. Léon Lecestre, 1887-1889, 2 vol.

Le *Jouvencel* est une sorte de roman historique composé au XV^e^ siècle, ou plutôt un traité d'éducation militaire appuyé d'exemples et d'allusions historiques, dans lequel l'auteur, Jean de Bueil, raconte les principaux événements de sa vie. L'introduction de M. Favre, très développée, retrace l'existence complète de Jean de Bueil (1406-1477). Le *Commentaire* de Tringant donne la clef des pseudonymes. Cet ouvrage a obtenu une médaille au concours des Antiquités de la France.

Chroniques de Louis XII, par Jean d'Auton, édition publiée par M. R. de Maulde la Clavière, 1889-1895, 4 vol.

Nouvelle édition, revisée quant au texte et amplement annotée, de la chronique la plus intéressante et la plus exacte que l'on possède sur les débuts du règne de Louis XII et sur les expéditions d'Italie.

Chronique d'Arthur de Richemont, par Guillaume Gruel, édition publiée par M. A. Le Vavasseur, 1890, 1 vol.

Cette biographie du connétable de Richemont, écrite par un de ses serviteurs, est une des principales sources de l'histoire militaire du règne de Charles VII. Bien qu'on puisse accuser parfois l'auteur d'une certaine partialité à l'égard de son maître, sa chronique n'est cependant pas un panégyrique. Le commentaire de M. Le Vavasseur complète et rectifie, au besoin, les récits de Gruel.

CHRONOGRAPHIA REGUM FRANCORUM, édition publiée par M. H. Moranvillé, 1891-1897, 3 vol.

Première édition d'une chronique dont on ne connaissait jusqu'ici que des extraits, et dont la valeur historique et surtout historiographique est considérable pour la période comprise entre 1285 et 1400. L'intelligence du texte, établi d'après le ms. unique conservé à la Bibliothèque de Berne, est facilitée par la riche annotation de M. Moranvillé.

L'HISTOIRE DE GUILLAUME LE MARÉCHAL, COMTE DE STRIGUIL ET DE PEMBROKE, RÉGENT D'ANGLETERRE DE 1216 A 1219, poème français publié par M. Paul Meyer, 1891-1894, 2 vol. parus.

Le poème, jusqu'ici inconnu, que M. P. Meyer a découvert dans la bibliothèque de Cheltenham contient un récit véridique de la vie d'un des hommes les plus considérables de son temps, et n'intéresse pas moins la France que l'Angleterre. Écrit en fort bon français, il se compose de 19214 vers octosyllabiques. C'est à la fois un des monuments les plus précieux de notre poésie narrative et l'une des sources les plus importantes du règne de Philippe-Auguste. Le tome II contient la fin du texte et le vocabulaire.

MÉMOIRES DE DU PLESSIS-BESANÇON, accompagnés de correspondances et de documents inédits, publiés par M. le comte Horric de Beaucaire, 1892, 1 vol.

Mémoires autobiographiques et autres documents inédits émanés d'un personnage dont le rôle, comme ingénieur, homme de guerre, agent secret et diplomate, fut considérable sous les deux ministères de Richelieu et de Mazarin (1627-1658). Publication intéressante particulièrement au point de vue des relations avec l'Espagne et l'Italie.

ÉPHÉMÉRIDE DE L'EXPÉDITION DES ALLEMANDS EN FRANCE (AOÛT-DÉCEMBRE 1587) PAR MICHEL DE LA HUGUERYE, publiée avec la collaboration de M. Léon Marlet et offerte à la Société par M. le comte Léonel de Laubespin, 1892, 1 vol.

Complément des *Mémoires* du même auteur publiés par M. le baron de Ruble.

HISTOIRE DE GASTON IV, COMTE DE FOIX, PAR GUILLAUME LESEUR, CHRONIQUE FRANÇAISE INÉDITE DU XV^e^ SIÈCLE, publiée par M. Henri Courteault, 1893-1896, 2 vol.

Première édition d'une chronique jusqu'ici fort peu connue, et qui offre un grand intérêt pour l'histoire militaire de trente années (1442-1472), et pour l'histoire des relations de la France et de l'Espagne; la chronique de Guillaume Leseur est l'œuvre d'un panégyriste du comte de Foix Gaston IV; mais on ne saurait mettre en doute la haute valeur de son témoignage, l'auteur ayant vu tout ce qu'il raconte. Cet ouvrage a obtenu une médaille au concours des Antiquités de la France.

MÉMOIRES DE GOURVILLE, publiés par M. Léon Lecestre, 1894-1895, 2 vol.

Édition critique, revue sur les manuscrits, de ces Mémoires bien connus, qui s'étendent de 1643 à 1698. De nombreux documents, provenant pour la plupart des archives des Condé à Chantilly, ont permis de compléter, parfois de rectifier les récits de l'auteur, dont le rôle a été fort curieux à diverses époques, notamment pendant la Fronde et au temps de Foucquet. Cette édition a été couronnée par l'Académie française.

Journal de Jean de Roye, connu sous le nom de Chronique scandaleuse (1460-1483), publié par M. Bernard de Mandrot, 1894-1896, 2 vol.

Première édition critique, avec notes, variantes et interpolations, d'une chronique dont M. de Mandrot a démontré la valeur originale et reconnu l'auteur en la personne du notaire au Châtelet Jean de Roye (le légendaire Jean de Troyes), concierge de l'hôtel de Bourbon à Paris.

Chronique de Richard Lescot, religieux de Saint-Denis (1328-1344), suivie de la continuation de cette chronique (1344-1364), publiée par M. Jean Lemoine, 1896, 1 vol.

Texte presque entièrement inédit et qui vient heureusement combler une lacune dans la série des chroniques rédigées à l'abbaye de Saint-Denis. Cet ouvrage a obtenu une médaille au concours des Antiquités de la France.

Brantôme, sa vie et ses écrits, publié par M. Ludovic Lalanne, 1896, 1 vol.

Importante étude biographique et littéraire qui complète l'édition en 11 volumes des *Œuvres complètes* de Brantôme donnée par M. Lalanne pour la Société.

Journal de Jean Barrillon, secrétaire du chancelier Duprat (1515-1521), publié par M. Pierre de Vaissière, 1897, 1 vol. paru.

L'auteur de ce journal inédit, bien placé pour connaître les événements de la cour de François Ier, a intercalé dans son récit un grand nombre de documents officiels émanant de la Chancellerie, correspondances, instructions diplomatiques, remontrances, discours, etc.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

BIBL. LONDIN. UNIV.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ANNÉE 1896

A PARIS
LIBRAIRIE RENOUARD
H. LAURENS, SUCCESSEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE
RUE DE TOURNON, N° 6

1896

T. XXXIII

281

Ouvrages publiés par la Société de l'Histoire de France *depuis sa fondation en* 1834.

In-octavo à 9 francs le volume, 7 francs pour les Membres de la Société.

Ouvrages épuisés.

L'Ystoire de li Normant. 1 vol.
Lettres de Mazarin. 1 vol.
Villehardouin. 1 vol.
Histoire des Ducs de Normandie. 1 vol.
Beaumanoir. Coutumes de Beauvoisis. 2 vol.
Mémoires de Coligny-Saligny. 1 vol.
Mémoires et Lettres de Marguerite de Valois. 1 vol.
Comptes de l'argenterie des rois de France au XIVe s. 1 v.
Mémoires de Daniel de Cosnac. 2 vol.
Journal d'un Bourgeois de Paris sous François Ier. 1 v.
Chroniques des comtes d'Anjou. 1 vol.

Ouvrages épuisés en partie.

Grégoire de Tours. Histoire ecclésiast. des Francs. 4 v.
Œuvres d'Éginhard. 2 vol.
Chronique de Guillaume de Nangis. 2 vol.
Barbier. Journal du règne de Louis XV. 4 vol.
Mémoires de Ph. de Commynes. 3 vol.
Registres de l'Hôtel de Ville de Paris pendant la Fronde. 3 vol.
Procès de Jeanne d'Arc. 5 v.
Bibliographie des Mazarinades. 3 vol.
Choix de Mazarinades. 2 vol.
Histoire de Charles VII et de Louis XI, par Th. Basin. 4 vol.
Grégoire de Tours. Œuvres diverses. 4 vol.
Chroniques de Monstrelet. 6 vol.
Chroniques de J. de Wavrin. 3 vol.
Journal et Mémoires du marquis d'Argenson. 9 vol.
Œuvres de Brantôme. 11 v.
Commentaires et Lettres de Blaise de Monluc. 5 vol.

Ouvrages non épuisés.

Mém. de Pierre de Fenin. 1 v.
Orderic Vital. 5 vol.
Correspondance de Maximilien et de Marguerite. 2 v.
Lettres de Marguerite d'Angoulême. 2 vol.
Richer. Hist. des Francs. 2 v.
Le Nain de Tillemont. Vie de saint Louis. 6 vol.
Mém. de Mathieu Molé. 4 v.
Miracles de S. Benoît. 1 vol.
Chronique des Valois. 1 vol.
Mém. de Beauvais-Nangis. 1 v.
Chronique de Mathieu d'Escouchy. 3 vol.
Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI. 2 vol.
Comptes de l'hôtel des Rois de France. 1 vol.
Roulleaux des morts. 1 vol.
Œuvres de Suger. 1 vol.
Joinville. Hist. de saint Louis. 1 vol.
Mém. et corresp. de Mme du Plessis-Mornay. 2 vol.
Chroniques des églises d'Anjou. 1 vol.
Introduction aux chroniques des comtes d'Anjou. 1 vol.
Chroniques de J. Froissart. T. I à X. 12 vol.
Chroniques d'Ernoul et de Bernard le Trésorier. 1 v.
Annales de S.-Bertin et de S.-Vaast d'Arras. 1 vol.
Mém. de Bassompierre. 4 vol.
Histoire de Béarn et de Navarre. 1 vol.
Chroniques de Saint-Martial de Limoges. 1 vol.
Nouveau recueil de comptes de l'argenterie. 1 vol.
Chanson de la croisade contre les Albigeois. 2 vol.
Chronique du duc Louis II de Bourbon. 1 vol.
Chronique de Le Fèvre de Saint-Remy. 2 vol.
Récits d'un ménestrel de Reims au XIIIe siècle. 1 v.
Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret. 1 vol.
Mém. de La Huguerye. 3 vol.
Anecdotes et apologues d'Étienne de Bourbon. 1 vol.
Extraits des auteurs grecs concern. la géographie et l'hist. des Gaules. 6 vol.
Histoire de Bayart. 1 vol.
Mémoires de N. Goulas. 3 v.
Gestes des évêques de Cambrai. 1 vol.
Les Établissements de saint Louis. 4 vol.
Chronique normande du XIVe s. 1 vol.
Relation de Spanheim. 1 vol.
Œuvres de Rigord et de Guillaume le Breton. 2 v.
Mém. d'Ol. de la Marche. 4 v.
Lettres de Louis XI. T. I à V.
Mémoires de Villars. T. I à V.
Notices et documents, 1884. 1 v.
Journal de Nic. de Baye. 2 v.
La Règle du Temple. 1 vol.
Hist. univ. d'Agr. d'Aubigné. T. I à IX.
Le Jouvencel. 2 vol.
Chroniques de Louis XII, par Jean d'Auton. 4 vol.
Chronique d'Arthur de Richemont. 1 vol.
Chronographia regum Francorum. T. I et II.
L'Histoire de Guillaume le Maréchal. T. I et II.
Mémoires de Du Plessis-Besançon. 1 vol.
Éphéméride de la Huguerye. 1 vol.
Hist. de Gaston IV de Foix. 2 vol.
Mémoires de Gourville. 2 vol.
Journal de Jean de Roye. 2 vol.
Chronique de Richard Lescot.
Brantôme, sa vie et ses écrits.

SOUS PRESSE :

Mémoires de Villars. T. VI.
Chronographia regum Francorum. T. III.
Hist. univ. d'Agr. d'Aubigné. T. X.
L'Histoire de Guillaume le Maréchal. T. III.
Lettres de Louis XI. T. VI.
Chron. de J. Froissart. T. XI.

BULLETINS, ANNUAIRES ET ANNUAIRES-BULLETINS (1834-1896),

In-18 et in-8°, à 2, 3 et 5 francs.

(Pour la liste détaillée, voir à la fin de l'Annuaire-Bulletin de chaque année.)

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ANNÉE 1897

A PARIS
LIBRAIRIE RENOUARD
H. LAURENS, SUCCESSEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE
RUE DE TOURNON, N° 6

1897

T. XXXIV

286

Ouvrages publiés par la Société de l'Histoire de France *depuis sa fondation en 1834.*

In-octavo à 9 francs le volume, 7 francs pour les Membres de la Société.

Ouvrages épuisés.

L'Ystoire de li Normant. 1 vol.
Lettres de Mazarin. 1 vol.
Villehardouin. 1 vol.
Histoire des Ducs de Normandie. 1 vol.
Beaumanoir. Coutumes de Beauvoisis. 2 vol.
Mémoires de Coligny-Saligny. 1 vol.
Mémoires et Lettres de Marguerite de Valois. 1 vol.
Comptes de l'argenterie des rois de France au XIVe s. 1 vol.
Mémoires de Daniel de Cosnac. 2 vol.
Journal d'un Bourgeois de Paris sous François Ier. 1 vol.
Chroniques des comtes d'Anjou. 1 vol.

Ouvrages épuisés en partie.

Grégoire de Tours. Histoire ecclésiast. des Francs. 4 v.
Œuvres d'Éginhard. 2 vol.
Chronique de Guillaume de Nangis. 2 vol.
Barbier. Journal du règne de Louis XV. 4 vol.
Mémoires de Ph. de Commynes. 3 vol.
Registres de l'Hôtel de Ville de Paris pendant la Fronde. 3 vol.
Procès de Jeanne d'Arc. 5 v.
Bibliographie des Mazarinades. 3 vol.
Choix de Mazarinades. 2 vol.
Histoire de Charles VII et de Louis XI, par Th. Basin. 4 vol.
Grégoire de Tours. Œuvres diverses. 4 vol.
Chroniques de Monstrelet. 6 vol.
Chroniques de J. de Wavrin. 3 vol.
Journal et Mémoires du marquis d'Argenson. 9 vol.
Œuvres de Brantôme. 11 v.
Commentaires et Lettres de Blaise de Monluc. 5 vol.

Ouvrages non épuisés.

Mém. de Pierre de Fenin. 1 v.
Ordéric Vital. 5 vol.
Correspondance de Maximilien et de Marguerite. 2 v.
Lettres de Marguerite d'Angoulême. 2 vol.
Richer. Hist. des Francs. 2 v.
Le Nain de Tillemont. Vie de saint Louis. 6 vol.
Mém. de Mathieu Molé. 4 v.
Miracles de S. Benoît. 1 vol.
Chronique des Valois. 1 vol.
Mém. de Beauvais-Nangis. 1 v.
Chronique de Mathieu d'Escouchy. 3 vol.
Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI. 2 vol.
Comptes de l'hôtel des Rois de France. 1 vol.
Rouleaux des morts. 1 vol.
Œuvres de Suger. 1 vol.
Joinville. Hist. de saint Louis. 1 vol.
Mém. et corresp. de Mme du Plessis-Mornay. 2 vol.
Chroniques des églises d'Anjou. 1 vol.
Introduction aux chroniques des comtes d'Anjou. 1 vol.
Chroniques de J. Froissart. T. I à X. 12 vol.
Chroniques d'Ernoul et de Bernard le Trésorier. 1 v.
Annales de S.-Bertin et de S.-Vaast d'Arras. 1 vol.
Mém. de Bassompierre. 4 vol.
Histoire de Béarn et de Navarre. 1 vol.
Chroniques de Saint-Martial de Limoges. 1 vol.
Nouveau recueil de comptes de l'argenterie. 1 vol.
Chanson de la croisade contre les Albigeois. 2 vol.
Chronique du duc Louis II de Bourbon. 1 vol.
Chronique de Le Fèvre de Saint-Remy. 2 vol.
Récits d'un ménestrel de Reims au XIIIe siècle. 1 v.
Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret. 1 vol.
Mém. de La Huguerye. 3 vol.
Anecdotes et apologues d'Étienne de Bourbon. 1 vol.
Extraits des auteurs grecs concern. la géographie et l'hist. des Gaules. 6 vol.
Histoire de Bayart. 1 vol.
Mémoires de N. Goulas. 3 v.
Gestes des évêques de Cambrai. 1 vol.
Les Établissements de saint Louis. 4 vol.
Chronique normande du XIVe s. 1 vol.
Relation de Spanheim. 1 vol.
Œuvres de Rigord et de Guillaume le Breton. 2 v.
Mém. d'Ol. de la Marche. 4 v.
Lettres de Louis XI. T. I à V.
Mémoires de Villars. T. I à V.
Notices et documents, 1884. 1 v.
Journal de Nic. de Baye. 2 v.
La Règle du Temple. 1 vol.
Hist. univ. d'Agr. d'Aubigné. T. I à IX.
Le Jouvencel. 2 vol.
Chroniques de Louis XII, par Jean d'Auton. 4 vol.
Chronique d'Arthur de Richemont. 1 vol.
Chronographia regum Francorum. 3 vol.
L'Histoire de Guillaume le Maréchal. T. I et II.
Mémoires de Du Plessis-Besançon. 1 vol.
Éphéméride de la Huguerye. 1 vol.
Hist. de Gaston IV de Foix. 2 vol.
Mémoires de Gourville. 2 vol.
Journal de J. de Roye. 2 vol.
Chronique de Richard Lescot. 1 vol.
Brantôme, sa vie et ses écrits. 1 vol.
Journal de J. Barrillon. T. I.

SOUS PRESSE :

Mémoires de Villars. T. VI.
Hist. univ. d'Agr. d'Aubigné. T. X.
L'Histoire de Guillaume le Maréchal. T. III.
Lettres de Louis XI. T. VI.
Chron. de J. Froissart. T. XI.
Documents sur l'Inquisition.
Lettres de Charles VIII. T. I.
Journal de Morosini. T. I.
Journal de Jean Barrillon. T. II.

BULLETINS, ANNUAIRES ET ANNUAIRES-BULLETINS (1834-1897),
In-18 et in-8°, à 2 et 5 francs.
(Pour la liste détaillée, voir à la fin de l'Annuaire-Bulletin de chaque année.)

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.